MEMOIRES

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,
RUE DU COLOMBIER, N° 30, A PARIS.

MÉMOIRES

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ,

DEPUIS

LA MORT DE LOUIS XVIII

JUSQU'A LA FIN DE 1829.

—

TOME SIXIÈME.

PARIS,
MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, LIBRAIRES,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.
1830.

DC
256
L223
t6

MEMOIRES

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ.

CHAPITRE PREMIER.

Projet de suppression de l'Académie française. — Belle réponse du roi. — Destitution de MM. Lacretelle, Villemain et Michaud. — Ils rédigent la supplique. — Intrigues pour empêcher son adoption. — Faiblesse de M. de La Place. — Le roi refuse de recevoir la députation de l'Académie française. — Le héros du hasard maréchal de France. — Susceptibilité de l'Autriche. — M. d'Appony et les maréchaux de l'empire. — Le duc Marmont. — Le duc de Reggio. Plaisant subterfuge. — Les ministres assistent au bal déserté par les maréchaux. — M. de Maubreuil et le prince de Talleyrand. — Le soufflet. — Accusations inutiles. — Disparition des papiers de M. de Maubreuil. — Sa déposition. — M. Bautier. — Bain fatal. — Harangue au peuple par un homme nu. — La chambre des pairs et la pétition contre les jésuites. — M. d'Hermopolis les défend. — M. Portalis. — La pétition de M. de Montlosier est renvoyée au président du conseil des ministres. — Clameurs du clergé. — La croix de Migné. — Lettre confidentielle. — L'évêque chez madame de Gontaut. — Monseigneur de Poitiers. — Le marquis de Bouillé. — M. F... de Bouillé. — La chanson de la restauration. — La loi d'amour à la chambre des députés. — M. Bonnet. — Ses paroles

de regret. — Les membres de la commission. — Affluence des pétitions. — Défenseurs et adversaires de la loi. — Étourderie de M. de P... à la chambre. — Adoption de la loi. — Doutes sur les dispositions des pairs. — Ignorance de M. de P... — Le duc de Lé... — Mort de M. de La Rochefoucauld-Liancourt. — Ses vertus. — Profanation de son cercueil. — Outrages à sa mémoire. — 1789 est puni.

Cette protestation du premier corps littéraire de l'Europe fit une profonde sensation dans le public, et apporta la plus grande irritation dans l'esprit des ministres. La première nouvelle en fut annoncée au garde-des-sceaux par M. Roger. Ce ministre entra dans une fureur si grande, qu'il alla incontinent proposer au roi un acte d'un vandalisme d'autant plus irréfléchi qu'il n'avait même pas attendu qu'il fût mûri dans le conseil. La suppression de l'Académie était le seul moyen capable de venger ce qu'il appelait un sanglant outrage fait à la majesté royale, et qui n'était pourtant au fond qu'une très humble remontrance adressée au pouvoir souverain, dans une circonstance qui mettait en danger le sort de la littérature et des arts, c'est-à-dire le plus

beau fleuron de la couronne de France. Le roi, qui voyait les choses avec plus de sang-froid que les dépositaires de son pouvoir, et dont le jugement n'était point égaré par les passions politiques, répondit avec autant d'à-propos que de finesse : « J'ai toujours regretté que la gloire d'avoir fondé l'Académie appartînt à l'un des sujets de mon aïeul; voudriez-vous, monsieur le chancelier, que je me fisse l'auteur de sa ruine? »

Cette déclaration formelle empêcha toute espèce d'insistance de la part du garde des sceaux; mais, pour le dédommager du refus positif qu'il lui faisait éprouver, le roi consentit, à regret encore sans doute, à la destitution des principaux moteurs de l'intrigue académique. Ce coup frappa subitement les trois rédacteurs de la supplique, qui étaient M. de Lacretelle, Villemain et Michaud.

L'un, M. Villemain, était attaché au conseil d'État en qualité de maître des requêtes; l'autre, M. Michaud, royaliste éprouvé, et qui avait été condamné à mort à cause de sa fidélité aux Bourbons, était lecteur du roi; enfin le troisième, M. de Lacretelle, remplissait

avec autant de sagesse que de bienveillance pour les auteurs ses collègues la place de censeur dramatique. Une ordonnance royale vint arrêter le zèle que ces trois savants apportaient dans leurs fonctions, et ils durent rester dans l'inaction par le fait d'une destitution brutale.

J'en fus très fâchée ; je n'entendais pas ainsi le gouvernement représentatif. Aussi je me permis de dire au comte de Peyronnet, à propos du coup vigoureux qui atteignait M. Michaud : « Vous donnez au roi l'apparence de l'ingratitude, et vous contraignez son cœur à venger vos injures privées. »

Notre explication à ce sujet fut sur le point de dégénérer en une véritable rupture, ce qui occasiona dès lors beaucoup de froideur dans nos relations. M. de Villèle ne comprenait pas que l'on mît tant d'importance à la chose ; il avait sur les lettres la même opinion que M. Syrieys de Mayrinhac sur l'agriculteur.

Cependant ces destitutions n'aboutirent à rien ; les trois académiciens poursuivirent leur travail consciencieux, et le soumirent à l'approbation de leurs confrères, qui l'adoptèrent, sauf quelques modifications, qui, sans en altérer

la force, le rendirent plus respectueux encore. Personne ne fut étonné de l'opposition de M. de Bonald ; il préludait ainsi au rôle qu'il ne tarderait pas à jouer dans la censure qui fut créée par la suite. Le comte de Lally-Tolendal l'imita. M. Soumet, qui, dans la première assemblée, s'était rangé du parti des lumières, en soutenant la cause de l'imprimerie, ne vint pas à celle-ci. On avait alarmé sa conscience délicate en parvenant à lui faire croire que, comme fonctionnaire de la maison du roi, il devait obéir en tout aux volontés de ce monarque ; et un ordre arriva qui lui adjoignit de se rendre sur-le-champ à Saint-Cloud, pour remplir ses fonctions de bibliothécaire. Il céda, mais avec désespoir, quoiqu'il en eût fait assez pour prouver son indépendance.

Une maladie grave, qui durait depuis deux mois, et qui se prolongea quatre mois ensuite, retenait à cette époque M. de Lormian dans son lit ; mais il déclara hautement ses sentiments, et s'unit, autant qu'il le put, à la résolution de l'unanimité de ses collègues. M. Guiraud n'était point à Paris ; il écrivit dans un sens contraire à la proposition de M. de Lacre-

telle. Ce fut un tort que mon amitié lui reprocha vivement, et que sans doute il déplore à cette heure. La proposition adoptée, le secrétaire de l'Académie reçut de la compagnie le mandat d'écrire au premier gentilhomme de la chambre, afin qu'il obtînt du roi pour l'Académie la permission de venir apporter en corps son humble supplique aux pieds de Sa Majesté. Le directeur, M. de La Place, aurait dû se charger de ce soin; mais à la seconde séance il abandonna le fauteuil sans vouloir prendre part à la délibération. Les savants, en général, ne sont pas plus disposés à montrer de l'énergie envers l'autorité que les militaires de hauts grades lorsqu'ils agissent en leur qualité de simples citoyens.

On attendait avec impatience la réponse du premier gentilhomme ; elle arriva bientôt. Le duc de Blacas, qui était de service, répondit que Sa Majesté ne recevrait pas l'Académie. Ce refus n'était certainement pas l'expression libre de la volonté du monarque; il avait été déterminé par le désir qu'on avait au château d'empêcher que sa religion ne fût éclairée, et qu'il ne connût de la bouche des savants qui tenaient le sceptre de la littérature l'opiniou

qu'ils se faisaient eux-mêmes des mesures que le ministère avait préparées pour l'enchaînement de la pensée.

La résistance publique augmentait tous les jours de véhémence. On attaquait le ministère à la tribune, dans les journaux, et par des armes non moins acérées, quoique plus légères. Vers et prose, brochures, chansons, épigrammes, satires, on ne menageait rien ; la guerre se faisait avec une ardeur et une persévérance inquiétante. Au milieu de cette agitation générale, les embarras du ministère se multipliaient ; sa position devenait de plus en plus fausse. L'effervescence populaire trouva encore un nouvel aliment dans une insulte diplomatique de l'ambassadeur d'Autriche. Notre cabinet essaya de frapper un grand coup. On sait que nos maréchaux et un certain nombre de ducs, créés par Bonaparte, portent des titres donnés par la victoire, et que les villes d'Italie qui la plupart ont fourni les fiefs qui en ressortaient sont soumises au sceptre de la maison d'Autriche. Celle-ci, toujours empressée de rabaisser la France, crut en trouver une belle occasion en ordonnant à son ambassadeur, le comte d'Appony, de réclamer auprès de notre

cabinet, afin que les ducs de Bellune, de Reggio, de Raguse, de Rovigo, de Vicence, de Trévise, eussent à renoncer à ces distinctions glorieuses.

La proposition fut faite; le ministère *la trouva juste*, et néanmoins il n'osa pas y faire droit. Le bâton de maréchal accordé incognito à lord Wellington avait bien pu passer inaperçu, grâces au soin surtout de ne pas mentionner ce titre, donné au héros du hasard, dans nos *Almanachs royaux;* mais comment déshonorer l'armée et la France en outrageant ainsi ses plus glorieux enfants? On négocia; on éloigna une réponse définitive. Les notes devenaient pressantes; on se taisait. Le comte d'Appony, certain que le ministère souffrirait, sans montrer d'énergie, toutes les insultes faites à la nation, prit le parti extrême de défendre à ses valets d'annoncer par les titres de leurs duchés les maréchaux de France qui viendraient chez lui.

Il se flattait que tous suivraient l'exemple du duc de Raguse, qui, à son passage à Vienne au retour de son ambassade de Saint-Pétersbourg, avait consenti à n'être là que le maréchal duc Marmont. Il se trompa complète-

ment. Le premier sur qui fut faite l'épreuve de cette prétention, le maréchal duc de Reggio, le prit sur un ton si haut, exigea si impérieusement une réparation, qu'il fallut que M. d'Appony le reçût sous son titre, à peine de se battre en duel avec lui. Il est vrai que l'on usa ici d'un subterfuge très plaisant : on feignit de croire que c'était sur la ville de Reggio en Calabre qu'était assis le duché du maréchal Oudinot, tandis que l'on savait très bien, et les lettres-patentes en faisaient foi d'ailleurs, que le don de l'empereur regardait Reggio dans la haute Italie.

Cette levée de boucliers produisit un grand effet : la noblesse moderne, les libéraux, les constitutionnels, s'en indignèrent ; nous n'osâmes pas dire grand'chose ; les maréchaux et les autres ducs, par respect pour le roi, renoncèrent à aller chez M. l'ambassadeur d'Autriche ; mais, en revanche, tous nos ministres parurent à un bal qu'il donna avec une affectation qui acheva de les perdre dans l'opinion publique ; tant il est vrai que le moment arrive où ceux qui doivent déplaire entassent faute sur faute, et sont poussés comme par une volonté supérieure vers tout ce qui

doit les déconsidérer et les rendre odieux.

C'était l'époque des récriminations. A cette insulte de nation à nation, je joindrai celle qui eut lieu entre deux particuliers, et qui était la suite d'anciennes intrigues que leurs auteurs s'efforcaient d'ensevelir dans le plus profond oubli.

Le 21 janvier, à la suite de la cérémonie funèbre qui a lieu à Saint-Denis, et au moment où chacun se retirait, M. de Maubreuil s'élance sous le portique de l'église à travers la foule, et parvient au prince de Talleyrand, le frappe au visage, et le renverse sur le tapis. Cet acte extraordinaire, commis à la face de toute la cour, occasiona une surprise générale : chacun en demandait la cause. M. de Maubreuil, que l'on arrêta sur-le-champ, ne la laissa pas ignorer; il voulait, dit-il, par un coup d'éclat forcer le prince de Talleyrand à venir avec lui devant la justice, afin de pouvoir faire connaître juridiquement les griefs qu'il lui imputait. Ce fut un acte de véritable folie; et M. de Maubreuil, trompé dans son calcul, ne réussit pas à faire comparaître le grand dignitaire : une maladie, survenue à propos, retint celui-ci le jour du jugement, et les accusations déjà

connues que M. de Maubreuil répéta, frappèrent en vain l'oreille des juges.

La police de l'époque montra une chaleur complaisante en faveur du prince ; des papiers importants, dont M. de Maubreuil espérait se servir, disparurent ou ne se retrouvèrent pas, ce qui est la même chose ; on l'entoura d'une surveillance extraordinaire; on essaya d'ébranler sa raison déjà faible ; peut-être on y parvint au moins momentanément. Il fit devant ses juges une déposition très singulière, et qui livra les esprits à d'étranges réflexions ; il accusa son avocat, M. Bauthier, de s'entendre avec ses ennemis, assertion que ce jurisconsulte démentit avec une vive indignation. Une circonstance bien bizarre ajouta encore au romanesque de ces incidents.

Quelques jours après, le 2 mars, l'avocat de M. de Maubreuil, après avoir pris un bain dans son appartement, sortit tout-à-coup de l'eau complètement nu, et descendit dans la rue. On le ramena chez lui ; mais bientôt après il se montra sur une terrasse au premier étage, dans une maison qu'il occupait rue de Seine, et toujours sans vêtements ; sa figure était décomposée, sa voix tonnante, ses gestes ceux

d'un homme égaré ; on l'entendit accuser des personnages puissants de lui avoir fait des menaces pour l'engager à trahir un malheureux ; il se plaignait qu'on eût voulu le mettre à mort. « On cherche à m'assassiner, s'écria-t-il, on me calomnie; je n'ai jamais nui à personne; Dieu sait si mon cœur est pur, Dieu me rendra justice. »

Ces révélations, ces plaintes solennelles arrêtèrent les passants dans la rue, qu'une foule immense remplissait ; cependant la police était en émoi ; on courait au quai des Orfèvres ; on allait chez M. Franchet ; enfin, à trois heures et demie de l'après-midi, le commissaire du Palais-de-Justice arriva avec des médecins et une escouade de gendarmes. Le malheureux avocat, qui n'était que sous l'influence d'une fièvre chaude, fut emmené par violence hors de son domicile, et transféré dans une maison de santé du faubourg Saint-Antoine, où il ne tarda pas à être rendu à la raison, que son extrême sensibilité ne troubla qu'un seul jour.

Ceci, comme on doit le croire, augmenta les conjectures que l'on faisait; l'on plaignit presque M. de Maubreuil du jugement qui le condamna en définitive à deux ans de prison et

aux dépens : ainsi fut étouffée, moins que pleinement éclaircie, une affaire qui n'a pu que causer beaucoup de chagrin au prince de Talleyrand et à ses affidés.

Cependant la chambre des pairs discutait avec une puissance de raison remarquable la pétition que M. de Montlosier avait présentée contre les jésuites ; les débats y furent longs et animés. L'évêque d'Hermopolis, entraîné par sa position et par les circonstances, y prit la défense de ces religieux, qui ne veulent être ni des moines ni des hommes du monde ; M. de Portalis, nommé rapporteur, ménagea les choses de manière à plaire aux deux partis : ce fut le marche-pied qui lui servit un an après pour monter au ministère, où il n'a pas brillé. Les pairs, après plusieurs séances très animées, adoptèrent, à une majorité de cent soixante-treize voix contre soixante-treize, le renvoi de la pétition Montlosier au président du conseil des ministres, seulement en ce qui touchait les jésuites, dont l'existence dans le royaume était illégale.

Le clergé regarda cette décision comme une défaite; la cause des jésuites devenait la sienne propre; il s'écria de toutes parts que la foi mou-

rait en France; et plus que jamais il sentit la nécessité de raffermir son empire sur les cœurs de ceux qui pouvaient seuls assurer son triomphe. Cette nécessité donna naissance aux faits suivants. Mon jeune habitué de paroisse arriva la tête haute, le visage radieux... « Ah! madame, Dieu se manifeste, et avant peu la Providence fera justice de nos ennemis. »

Je lui demandai qui le portait à croire à ce dénouement de la révolution.

« Quoi! me répondit-il, vous ne connaissez pas le miracle qui vient d'avoir lieu à Migné?

» — Non, monsieur, repartis-je; et néanmoins les miracles sont rares et doivent faire du bruit.

» — Celui-ci en fera beaucoup. En voici les détails que je viens de recevoir; ils sortent de bonne main. »

Il me montra une lettre, dont, en me quittant, il me laissa une copie que je vais transcrire littéralement.

« Vive la croix, mon cher ami, vive Jésus et sa sainte mère. Nous venons d'être témoins d'un évènement qui confond la raison humaine et qui prouve jusqu'à l'évidence la vérité de notre religion. Satan en rugira, les phi-

losophes enrageront, et les libéraux, leurs disciples, en pousseront des gémissements qui feront notre consolation. Hier dimanche, 17 courant (février 1827), MM. les curés de Mignè, de Saint-Pouch..., et M. Boin-Beaupré, aumônier du collége royal de Poitiers, poursuivaient les exercices du jubilé, lorsque vers les cinq heures du soir, et au moment qu'en plein air, à quelque distance de l'église, on procédait à la plantation de la croix, un prodige surprenant a frappé nos yeux. J'en frémis encore de joie et d'épouvante respectueuse. Tout-à-coup, à une hauteur d'environ cent pieds, nous est apparue une croix lumineuse pouvant avoir quatre-vingts pieds de longueur; sa couleur était d'une nuance argentée et claire. Jamais il ne fut chose plus surprenante; elle se détachait sur un ciel sans nuage. Ce ne fut pas un prestige de nos sens, ni une illusion momentanée. Cette croix triomphante resta suspendue à la même hauteur pendant une demi-heure au moins; elle fut vue par plus de trois mille personnes qui s'étaient rassemblées pour assister au dernier sermon du jubilé. Voici du positif; on ne dira pas que, etc. ».

Je supprime le reste de la lettre, qui ne pré-

sente aucun intérêt. Ces détails me surprirent. Je ne dis pas ce que j'en pensais à mon enthousiaste ; j'eus l'air de croire, et je ne crus pas : ceci n'étant pas un article de foi. A quelque temps de là je rencontrai chez madame de Gontaut un évêque des plus chauds ultramontains; il pérora sur le miracle avec une telle persistance, il s'efforça d'en tirer un tel parti, il excommunia si bien les incrédules, que je tins alors pour certain que cette affaire était un coup de parti. Je regrettai que la bonne cause fût ainsi défendue; et, si le prodige était vrai, je déplorai que Paris n'en eût pas joui. Oh ! quel profit nous en aurions retiré, si, à deux heures de l'après-midi, et au-dessus de la place Louis XVI, au moment de la cérémonie expiatoire présidée par Charles X, la croix lumineuse se fût montrée aux regards de tous les incrédules !

L'évêque dont j'ai parlé était monseigneur de Poitiers, homme moins digne d'être remarqué par ses qualités personnelles qui indiquent une profonde nullité, que par l'illustration que s'est acquise, pendant la révolution, l'un des membres de sa famille. Qui n'a pas entendu retentir à ses oreilles le nom de

Bouillé? Ce nom fut illustre dans le Nouveau-Monde, avant que celui qui le portait obtînt à Varennes une célébrité qui eût pu lui devenir funeste, par un dévouement trop absolu à la personne de son souverain.

Si la mort n'eût pas surpris dans l'exil le marquis de Bouillé, il y avait assez d'indépendance et de lumières dans son esprit pour croire qu'il eût vu avec plaisir la régénération politique dont sa patrie a obtenu plus tard les bienfaits. Celui qui avait aidé de tous ses efforts l'émancipation américaine aurait certainement applaudi avec enthousiasme à la promulgation de la charte. Aujourd'hui plusieurs Bouillé restent encore; mais celui que la fortune a comblé de ses faveurs n'est pas le fils du Bouillé de Brimston-Hill, de Nancy et de Varennes. M. F. de Bouillé a fait le voyage de Gand, et il en est revenu avec le titre d'aide-de-camp de *Monsieur*. Plus tard il a joint le grade de maréchal de camp, et peut-être celui de lieutenant-général, à la pairie qu'il a obtenue avec soixante-quinze autres défenseurs de la monarchie, quelques jours avant la chute du ministère Villèle. Du reste, homme fort inoffensif, zélé courtisan, et auteur de la fa-

meuse chanson *Vive le roi, vive la France*, qui se chante encore sur tous les théâtres le jour de la fête du roi. Poli avec ses inférieurs, plutôt humble que fier avec ses égaux, c'est à la vivacité et à l'ardeur ambitieuse de sa femme, autant peut-être qu'à sa chanson, qu'il doit en grande partie les titres et les dignités dont il a été accablé. Quant à son cousin le marquis de Bouillé, l'injustice des temps, l'oubli des services de son père, et la perte de la vue, qu'il souffre depuis longues années avec une résignation philosophique, l'ont empêché de prêter à la restauration l'appui de ses talents et de ses hautes lumières (1).

La loi de *justice* et d'*amour*, ainsi qu'elle fut appelée, eut pour rapporteur, à la chambre des députés, M. Bonnet, avocat, dont la vie avait été honorable, et qui compromit le repos de ses vieux jours en se chargeant de la mission dangereuse de servir d'organe au projet ministériel. C'était un homme sans énergie,

(1) Le marquis Louis de Bouillé est l'auteur d'un commentaire très estimé sur le *Traité du prince* par Machiavel, et sur *l'Antimachiavel* de Frédéric. Il a également fourni à la collection des Mémoires sur la révolution française un récit très détaillé et très consciencieux de l'affaire de Varennes, dont il a été un des acteurs principaux.

sans indépendance en présence du pouvoir. Il avait des vertus privées, et manquait de cette force d'âme qui élève au-dessus des séductions. M. Bonnet faisait partie de cette portion de l'ancien barreau accoutumé à plier sous le joug des grands, et qui attend plus de l'autorité que du public; il ne tarda pas à se repentir de la faute qu'il avait faite, à gémir du piége dans lequel il était tombé, et peu avant sa mort, il disait à un de ses amis: « Je pouvais emporter avec moi l'estime universelle, je ne garderai que celle de ceux qui me connaissent bien. Ma complaisance m'a perdu; je suis jugé avec rigueur, parceque je me suis ôté le droit de l'être avec justice. »

Les membres de la commission étaient M. Dudon, que la France trouve partout où il y a quelque chose à lui ravir, et qu'un reste de pudeur ministérielle empêcha de porter sur la liste des pairs nommés à la fin de cette année; M. de Sainte-Marie, gentilhomme obscur, et zélé pour notre cause; MM. Meron de l'Énes, Gautier, de Maquillé, que nous retrouverons dans la censure; le marquis de Moustier, qui protégeait si mal les Français en Espagne, et qui en France combattit toujours ce que

Louis XVIII avait voulu abolir sans retour; M. de Berbis, ultra presque sage, qui a donné des espérances que sans doute il réalisera.

Chaque jour amenait à la chambre quelques centaines de pétitions pour demander le rejet de la loi. A chaque séance l'opposition s'élevait avec autant de véhémence que de talent. Elle était alors composée et de la gauche et de la droite. On comptait également parmi les vrais défenseurs de la charte MM. Agier, et Méchin, et Bacot de Romans, et Casimir-Perrier, et de La Bourdonnaie, et Sébastiani, et Royer-Collard, et Vaublanc, et Berbis, quoique membre de la commission, et MM. Labbé de Pompières, et Gautier, et Ferdinand de Berthier, et Bourdeau, et Curzay; enfin les deux extrêmes confondus marchaient par conviction sous les mêmes enseignes, tandis que le projet avait pour défenseurs les nullités vivantes portant les noms de Sesmaisons, Frénilly, Sallaberry, Gaillard-Terraud, Syrieys de Mayrinhac, Burosse, Pardessus et quelques autres, qui eurent en cela plus de profit que d'honneur.

La lutte prolongée fut éclatante par la violence avec laquelle on s'attaqua. Le garde des

sceaux, qui, avec sa promptitude naturelle, ne manquait aucune étourderie, dénoua l'amitié d'enfance qui le liait à l'honorable M. Gautier de Bordeaux. Cette superbe étourderie se manifesta par une phrase d'un discours qu'il prononça en faveur de sa loi chérie. Un pareil coup de tête lui fit beaucoup de mal; on rit de sa colère; on fit pis en comparant la vie de celui qui n'avait pas mis son amitié en avant, et la vie de celui qui mettait un tel prix au don de la sienne.

Les discours éloquents de l'opposition, l'insistance de tout le royaume, n'ébranlèrent pas la volonté de la majorité. Elle adopta la loi ridiculement amendée, par un vote de 233 contre 134; c'était 99 de plus pour les ministres; mais cependant la majorité avait grossi, elle pouvait devenir redoutable. Le garde des sceaux triomphant, me voyant le même soir, me dit:

« Nous avons remporté la moitié de la victoire; le reste viendra prochainement.

» — Êtes-vous assuré des pairs? répondis-je.

» — Tout est calculé; nous aurons une majorité de quarante voix au moins. » Et à la suite de ce début, il me nomma l'un après l'autre

les pairs sur lesquels il pouvait compter, et me donna en preuve des renseignements qui me confondirent par leur singularité. Les hommes puissants sont comme les malheureux : ils ont, les uns et les autres, une confiance aveugle dans ceux qui les flattent ou qui leur promettent la moindre espérance de succès, et presque toujours le même découragement lorsqu'un revers inattendu les frappe. M. de Peyronnet aurait joué sa vie sur le triomphe; il en avait besoin. Je le trouvai surtout exaspéré des plaisanteries dont il était l'objet ; il y en avait même de pénibles qui attaquaient l'intérieur de sa famille, et qui exposaient au grand jour des faits destinés à être couverts d'un silence profond. « Ces misérables auteurs, s'écria-t-il, nous les étoufferons, à moins qu'ils ne préfèrent leur ruine et une prison perpétuelle. Que la loi passe, et les premiers imprimeurs qui tomberont en faute en seront tellement relevés que leurs confrères ne seront pas tentés de les imiter. »

Je cherchai à calmer son exaspération ; il y répondit en mettant sous mes yeux quatre ou cinq chansons plus malicieuses les unes que les autres. « Ceux qui écrivent ainsi, me répli-

qua-t-il, ne méritent aucune grâce. Il n'y a de gouvernement possible qu'avec un respect entier des gouvernants, et comment ceux-ci seront-ils respectés s'il est possible de les avilir chaque matin?

Je compris que je ne l'adoucirais pas; c'était d'ailleurs un parti arrêté chez ceux qui possédaient une portion quelconque du pouvoir. Messieurs les ventrus n'en voulaient pas davantage que les autres, d'abord afin que leur digestion ne fût troublée ni par des reproches graves ni par les sarcasmes des journaux et des pamphlets, et de peur que les électeurs ne pussent être éclairés sur leur compte. On répandait déjà le bruit d'une dissolution de la chambre. La septennalité ne jouissait pas d'une faveur complète; beaucoup de députés, qui avaient de la conscience à travers leur ministérialisme, croyaient leurs pouvoirs expirés au bout de la cinquième année de leur existence, et ceux-là se tenaient prêts à imiter l'exemple des députés libéraux, qui se proposaient de donner leur démission lorsque leur mandat légal expirerait. Ce cas arrivant, les ministres, embarrassés, prendraient peut-être le terme moyen de renouveler la chambre; les ventrus, qui au

fond avaient le sentiment de leur bassesse, redoutèrent l'épreuve d'un nouveau scrutin ; ceci fut la cause principale de l'assentiment qu'ils donnèrent à l'infâme projet de la loi de *justice* et d'*amour*.

La loi, portée à la chambre des pairs, ne trouva pas la même complaisance et la même docilité. Les attaques furent tellement véhémentes, que M. de Peyronnet trembla pour son ouvrage chéri ; il essaya de le défendre, et en prenant ce soin il donna de telles preuves de son ignorance des lois du royaume, qu'il glaça jusqu'au cœur de ses amis ; les pairs du clergé se signalèrent par le secours qu'ils lui prêtèrent : ils se défendaient eux-mêmes ; aussi tâchèrent-ils de triompher des scrupules de leurs collègues ; ils ne le purent pas.

La seule composition de la commission donnée fit connaître à l'avance quel serait le résultat du vote général. La chambre désigna leurs seigneuries comte Portalis, baron Portal, comte de Bastard, duc de Brissac, abbé de Montesquiou, duc de Lévis et duc de Broglie. La majorité se formait de MM. de Portalis, Bastard, Montesquiou, Broglie ; peut-être même pouvait-on espérer que M. Portal s'y

rallierait. Le ministère n'avait donc à s'appuyer que sur les ducs de Brissac et de Lévis. Celui-ci, dans la séance de l'Académie française relative au même objet, avait fourni des preuves de ses opinions antilibérales; il présentait le triste spectacle d'un homme de lettres désertant ses rangs naturels pour passer à ceux des ennemis des arts, des sciences et de la littérature.

Un fait particulier, et néanmoins d'un intérêt général, une profanation atroce de ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, vint accroître l'indignation de la majorité de la pairie. Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt venait de terminer sa longue et honorable carrière. Il avait passé sa vie à faire du bien, à éclairer, à servir les hommes ses frères; haï de la cour qui le qualifiait de transfuge, accusé injustement, mais avec persévérance, d'avoir engagé le comte d'Artois à sortir du royaume, lorsque ce dernier pouvait y rester; ses ennemis lui reprochèrent encore la méfiance de Marie-Antoinette, qui ne voulut pas se sauver avec la famille royale, parcequ'il aurait fallu mettre du secret le duc de Liancourt.

Ces allégations étaient fausses et calomnieu-

ses ; le duc avait un seul tort qui entraînait tous les autres. Il abandonna, en 1789, les priviléges de son ordre pour se rallier au gros de la nation. Cet acte devint pour lui un crime irrémissible. Le clergé, la noblesse, excuseront toujours celui d'entre eux qui, par ambition ou fanatisme, passera au service d'un monarque étranger, et qui ne craindra pas de nuire à sa propre patrie ; mais ils se montreront inexorables envers ceux dont les principes nouveaux attaqueront l'essence de leur ordre ; ainsi l'hérétique et le noble adversaire de la noblesse deviendront des monstres d'iniquités qu'on ne saurait jamais assez calomnier et punir.

Le duc de Liancourt a fourni une preuve éclatante de ce que j'avance. On l'accabla de marques de haine depuis 1814, et l'on saisit avec empressement toutes les occasions de lui être désagréable. On sait qu'en un seul jour le comte Corbière lui enleva sept fonctions toutes gratuites, et cela avec la brutalité du comte Corbière. Il mourut. Paris en entier versa de sincères larmes : la reconnaissance publique attira une grande foule à ses funérailles. Dans le nombre on remarqua

tous les anciens élèves de l'école des arts et métiers de Châlons, qui lui devaient tout et qui le regardaient comme leur père. Cette jeunesse sensible voulut en donner la preuve en portant à bras le cercueil depuis l'hôtel Liancourt jusqu'à l'église. La marche de ce triste triomphe ne fut pas troublée ; les agents de police qui étaient présents n'osèrent rien prendre sur eux, le cas n'ayant pas été prévu par leurs chefs; mais ils députèrent un des leurs à M. Franchet, pour savoir ses intentions. Ordre leur vint de s'opposer à toutes marques de respect et d'amour en faveur d'un impie et d'un jacobin.

Dès que les cérémonies religieuses furent achevées, les porteurs de ces restes vénérables voulurent poursuivre leur tâche jusque hors des barrières ; mais la police intervint tout-à-coup; elle commanda que le cercueil fût placé sur le corbillard. La reconnaissance des uns lutta contre la vengeance lâche de ceux qui dirigent les autres ; un combat s'engage ; les gendarmes accourent; on ne ménage plus rien ; des mains indignes disputent le corps à des mains pieuses : tout-à-coup un bruit affreux se fait entendre, la bière est tombée

dans la boue, elle est profanée par les agents de la police, qui la brisent en la traînant horriblement dans le ruisseau. Le cadavre apparaît en partie; l'outrage continue, la profanation est complète, et 1789 est puni.

Mais des cris d'indignation se font entendre; un silence d'horreur et d'effroi leur succède. Les soldats, consternés d'être les instruments involontaires de ce sacrilége, expient leur faute par les témoignages de vénération qu'ils prodiguent à ce cercueil pollué. Cette scène hideuse glaça le cœur de tous les honnêtes gens, et fut en grande partie la cause de toutes les calamités qui ne tardèrent pas à fondre sur des individus à qui les actes de violence les plus exécrables ne coûtaient rien chaque fois qu'il s'agissait de contenter leur colère.

CHAPITRE II.

Singulière aventure d'une dame de qualité. — La terrasse du bord de l'eau. — Tivoli. — Les œillades. — *Le beau jeune homme.* — Le Louvre.—Le bal.— Le seigneur polonais.— *Drôle, que fais-tu là?* — Catastrophe. — M. Tharin.—Les divertissements de la cour.— Disgrâce. — Langage des journaux du parti ultra. — M. de Corbière en haut de l'échelle. — Griffonnage des protecteurs. — Importance des maires de village. — M. de Corbière et M. Colnet. — Les bouquins et l'honnête homme. — M. de Villèle et les flonflons. — *Allez chez M. le garde des sceaux.* — Le cartel. — Les rimeurs empâtés. — Indignation et poésie de M. le baron de L... M... — Les six cents francs et les douze mille francs. — Les trente mille francs de mademoiselle Mars. — Gloire, amour-propre national, questions d'argent. — Tolérance de M. de V... — Susceptibilité du général S... — Le comte de Rochefort d'Ally. — Le comte Pierre de Vaudreuil.

A la même époque, les oisifs des salons de bonne compagnie furent distraits pendant quelque temps, par une aventure galante qui eut lieu aux dépens d'une dame étrangère de haut rang. Je veux parler de ses amours avec un vilain qui relevait la bassesse de sa condi-

tion par une effronterie et une habileté peu communes parmi les gens de sa classe, lesquels n'ont jusqu'ici fait fortune qu'au théâtre.

Le mari de cette dame, homme d'ailleurs très ordinaire, avait fait parler de lui au sujet d'un de ces actes d'insolence qui n'exigent ni génie ni courage. La comtesse, fière de son rang, et bien plus encore de sa naissance, aimait à sortir le matin. Un jour que, fatiguée de ses courses et suivie d'une seule femme de chambre, sa sœur de nourrice, sa camariste dévouée *per fas et nefas*, comme disait Louis XVIII quand il parlait d'une de ces âmes damnées auxquelles il faisait faire ce qu'il voulait, la comtesse entra aux Tuileries. L'air était doux; elle s'assit sur un banc de la terrasse du bord de l'eau, et bientôt après, un jeune homme à la figure gracieuse et enjouée, à la taille haute et bien proportionnée, vint prendre place à côté d'elle.

Le jeune homme salue, sort un livre de sa poche, et se met à lire. La dame l'examine à la dérobée, le trouve charmant, mais peu poli. Un quart d'heure s'écoule; le jeune homme se lève, salue encore, et s'en va. « Son urbanité n'est pas française, dit la dame; à

son silence, au peu d'attention qu'il a fait à nous, on le prendrait pour un Anglais, ou plutôt pour un Belge. » Quelques jours se passent, et le beau jeune homme était oublié, lorsqu'un nouveau hasard le ramène en présence de celle dont il avait à son insu fixé un moment l'attention. C'était à Tivoli, où une fête extraordinaire avait attiré la dame, accompagnée de quelques uns de ses hauts et puissants amis. L'arrivée de cette société brillante attira l'attention des habitués de ce jardin. Ils se rassemblèrent autour des nouveaux arrivés, et le beau cavalier, qui se trouvait du nombre, fut aperçu de la sensible étrangère. Une rougeur subite colora les joues de cette beauté élégante, tandis que son inconnu des Tuileries eut besoin de réfléchir pendant quelque temps, pour se rappeler l'endroit où il avait vu, pour la première fois, cette grande dame. Le lieu n'était pas convenable pour entamer une conversation galante. D'ailleurs, de part et d'autre? comment s'aborder ; quelle raison aurait la dame pour s'écarter de la société qui l'accompagnait? Force fut donc de s'en tenir à des œillades qui, fort significatives, comme on le verra plus bas, du côté de la dame, n'é-

taient guère comprises par l'objet inconnu de son nouveau caprice.

De retour à son hôtel, elle se hâta d'instruire sa confidente obligée de la nouvelle rencontre du jeune Français, et le résultat de cette communication fut le projet d'une seconde promenade à Tivoli. La soubrette était bien éloignée de contrarier de semblables inclinations chez sa maîtresse; car, comme on se l'imagine, elle savait y trouver son compte. Mais cette fois la promenade fut sans résultat; l'inconnu était devenu invisible. Pour le coup, le dépit s'en mêla, et l'on ne sait jusqu'à quel point et par quels moyens la dame aurait continué ses recherches, si un troisième hasard n'eût ramené l'homme des Tuileries et de Tivoli en sa présence.

La comtesse et sa suivante étaient au Louvre occupées à admirer le beau tableau de David, *Pâris et Hélène*, qu'on venait de transporter au Musée. « Ah! madame, le beau jeune homme! » s'écrie Justine en admirant la figure du berger troyen. A ces mots un bruit sourd semblable à un rire étouffé se fit entendre autour des deux admiratrices du pinceau de David. Elles se retournent; c'était l'inconnu.

La soubrette poussa un cri de surprise, et la dame rougit modestement, en sorte que M. Ernest, s'apercevant de l'espèce de trouble qu'il vient d'occasioner, fut obligé de s'en excuser, et voilà la conversation engagée.

La dame aurait donné une forte somme une heure auparavant pour savoir quel était ce jeune homme, et maintenant c'est le seul point sur lequel elle oublie de le questionner; il s'agit déjà de savoir s'il est libre ou s'il a le cœur engagé. M. Ernest appartient à cette race d'hommes qui ont toujours des maîtresses sans avoir jamais d'amour, qui sont toujours en mesure d'aimer sans que pour cela ils aiment jamais; au reste, il a de l'esprit, de la hardiesse, de la persévérance; il connaît la dame, il prétend jouir de l'avantage qu'il a de lui être inconnu. Justine, par respect, marche en arrière, et l'inconnu fait si bien que la dame, médiocrement jeune, et néanmoins très passionnée, dit, comme par hasard, que le lendemain et les jours suivants elle reviendra au Musée à la même heure. Ernest, on le devine, ne fut pas le dernier au rendez-vous.

La comtesse, seule avec Justine, s'abandonne au plaisir de jaser du gentilhomme. On vante

ses belles manières, son physique superbe; on exalte son esprit, ses grâces, sa délicatesse féodale; il est certainement le descendant de quelques hauts barons, et ce serait lui faire injure que d'en douter. On revient plus d'une fois au Musée; l'intrigue se noue; la dame n'a bientôt plus rien à refuser à Ernest. Celui-ci apprend qu'un bal doit être donné par l'époux de son amie; il veut y aller, et une invitation lui est remise; elle porte pour suscription: A Monsieur le vicomte Ernest de Velvert, et ce nom rehausse encore aux yeux de la dame le mérite qu'elle avait reconnu à son beau cavalier.

Le bal a lieu; peu de Français s'y rencontrent, les étrangers y sont en foule. Ernest, qui n'a pas d'orgueil national, arrive à l'heure indiquée; son illustre amante le cherche des yeux; elle se hâte de se dérober à la représentation obligée, et va causer avec lui à l'écart. Le baron de Volski, noble polonais, passe, salue la comtesse, examine Ernest, et soudain une sorte d'indignation se peint sur sa figure; Ernest à son tour le regarde et manifeste de l'embarras. La dame du logis, qui s'aperçoit de cette sorte de reconnaissance, n'est point

à son aise. Que va-t-il se passer? Quel rapport y a-t-il entre le baron et son vicomte? Son incertitude ne dure pas long-temps. Le Polonais, dont les yeux expriment l'indignation, entame vigoureusement la conversation par ces mots : « *Drôle, que fais-tu là?* Madame, poursuit-il en se tournant vers la comtesse, je ne souffrirai pas qu'un faquin de valet de chambre que j'ai renvoyé pour cause de friponnerie, reste plus long-temps dans votre bal, qu'il déshonore. »

La foudre, la mort, et plus encore, auraient moins accablé l'altière comtesse que ce dénouement inattendu; elle eut besoin de toute sa force pour se contenir, tandis que le vicomte de Velvert, nouveau Mascarille, dépouillé de sa qualité d'emprunt, sort furtivement du bal et de l'hôtel, et va se consoler au cabaret, au moyen des riches cadeaux de la dame. Le lendemain il avait reporté sur Justine toute l'affection qu'il avait témoignée à sa maîtresse, et celle-ci, qui était déjà habituée à s'accommoder de tout ce qui venait de madame, ne fut pas fâchée de l'occasion qui s'offrait à elle de profiter aussi de ses amants. Le baron se douta de quelque chose en voyant

la chaleur de la conversation lorsqu'il l'interrompit; il désira en savoir davantage; il fit venir Ernest, qui, pour rentrer à son service, lui conta ce qui s'était passé, et le Polonais, cet homme discret, en fit part à une danseuse de l'Opéra.

Celle-ci n'en cacha aucun détail à l'abbé F..., son directeur, car elle était en voie de conversion; et l'abbé galant se plut à me régaler de l'anecdote. Je la donne d'après sa version, pleine que je suis de confiance en sa religion et en sa véracité.

Mais il est temps d'en venir à des évènements plus importants, et par le caractère des personnages, et par les conséquences que leur accomplissement entraînait avec eux.

M. Tharin, précepteur de monseigneur le duc de Bordeaux, luttait contre la tendresse d'une mère aimable et adorée; il s'avisait de blâmer les divertissements de celle-ci, et il interdisait à son élève d'y paraître. *Madame* en porta ses plaintes au roi; et M. Tharin dut quitter sa place. Pour colorer cette espèce de disgrâce, les journaux du parti prétextèrent la mauvaise santé du prélat; et le conseil donné par ses médecins de voyager en

Italie; mais la véritable cause de son éloignement était dans le caractère du précepteur, dans sa mesquine éducation, et dans sa morgue de séminaire, qui rendent nos jeunes ecclésiastiques incapables maintenant de paraître avec avantage dans le monde. C'était cet orgueil qui le portait à résister aux volontés sages de l'auguste mère. C'est ainsi qu'une circonstance futile amena un résultat avantageux pour l'héritier du trône de Henri IV (1).

(1) Voici un article de la *Gazette de France* qui, comme personne ne l'ignore, est encore plus le journal des jésuites que celui de M. de Villèle :

« M. Tharin, évêque de Strasbourg, qui est d'une constitution délicate, et qui avait été long-temps malade cet été même avant de quitter Strasbourg, a vu sa santé s'altérer sensiblement depuis qu'il réside au château. Soit le changement de régime et la privation d'exercice, soit l'effet de la mauvaise saison, le prélat s'est trouvé souvent hors d'état de descendre chez son royal élève, et de remplir ses fonctions auprès de lui. Des maux de tête violents, un malaise général, une grande faiblesse, tel était depuis un mois surtout l'état habituel du prélat. Les médecins ont jugé qu'il avait besoin de distractions et de voyages; et le roi a en effet permis à M. l'évêque de Strasbourg de prendre un congé de quelques mois. Sa Majesté lui a donné dans cette circonstance les preuves les plus flatteuses d'intérêt, et on peut dire d'affection. Dimanche dernier, à la réception publique, avant la messe, le roi lui a parlé avec intérêt de l'état de sa santé et l'a engagé à la soigner de manière à pouvoir reprendre bientôt l'exercice de ses fonctions. En le quittant Sa Majesté lui a serré la main avec une expression toute particulière de bienveillance. Le lundi matin M. l'é-

Si la sévérité bigote de monseigneur de Strasbourg était désagréable à un auguste personnage, la brusquerie souvent importune de M. de Corbière n'était pas moins déplaisante à des gens d'un rang inférieur. J'en citerai un exemple caractéristique. Au nombre des personnes qui fréquentaient mon salon, se trouvait un M. de F... gentilhomme de province, d'un âge mûr, et qui était depuis quelque temps à Paris pour solliciter un emploi de quelque importance. Il avait maintefois demandé une audience particulière au ministre de l'intérieur, qui finit par la lui accorder. Où croit-on que M. de Corbière reçut le solliciteur?... Dans sa bibliothèque, où le ministre était échelonné sur l'un des rayons qui la composaient; et au lieu d'en descendre, il s'informa du haut de cette nouvelle espèce de siége, du motif du pétitionnaire, qu'il renvoya sans rien

vêque est parti pour Nice, où il se propose de passer ce qui reste de l'hiver; il voyagera ensuite dans diverses parties de l'Italie: on espère que le mouvement, un climat plus doux, la cessation de tout travail, raffermiront peu à peu une santé si précieuse et mettront le prélat en état de remplir tout ce que l'on doit attendre de sa prudence, de sa capacité et de son zèle. Pendant l'absence de M. Tharin, M. l'abbé Martin de Noirelieu et M. Barrende continueront leurs soins au jeune prince. »

lui accorder de ce qu'il lui venait demander.

M. de B..., qui était présent à la narration de cette singulière audience, nous dit que cela n'était point étonnant. « Il m'a traité moi-même d'une manière bien autrement cavalière. Et là-dessus il nous répéta la conversation qui avait eu lieu entre le ministre breton et lui. « J'avais remué, dit-il, ciel et terre pour obtenir quelques recommandations augustes; j'arrive appuyé de celle de deux princesses, de plusieurs grands dignitaires, de quelques pairs, et je l'engage à les examiner. « Monsieur, me dit-il, vous comptez beaucoup sur ces griffonnages, ils vous nuiront plus qu'ils ne vous serviront; je me méfie de tout homme qui a besoin de l'appui des autres, c'est une preuve que son mérite ne le protége pas assez. »

« Étourdi de cet accueil et du propos, je lui fis observer le nom de Son Altesse Royale. « Les Altesses s'informent bien de ce qu'elles signent! on leur parle, on sollicite leur bienveillance, et, sans connaître les gens, elles font ce qu'on leur demande. Je préférerais, pour fonder mon opinion sur beaucoup de gens, l'attestation d'un maire de village. »

Quelque favorable que fût mon opinion à l'égard des deux interlocuteurs, je ne pus m'empêcher de dire que parfois il y avait du bon, du naïf et du piquant dans le langage de Son Excellence, et ce fut pour appuyer cette réflexion, que l'un des assistants nous conta la première entrevue du ministre avec M. Colnet. Celui-ci, fier de sa coopération au triomphe de la bonne cause, aborde le ministre dans une audience publique, et lui dit :

« Monseigneur, je suis Colnet, l'un des rédacteurs de la *Gazette de France*.

» — Et moi, Corbière, l'un des avocats de Rennes.

» — C'est moi qui fais les articles que le public bien pensant a la bonté de trouver si piquants.

» — Si c'est là votre besogne, celle que je fais en ce moment n'est guère moins sotte, car vous me voyez écouter un importun.

» — Mais, monseigneur, j'écris pour la bonne cause.

» — Elle serait mieux défendue par le silence des bavards.

» — Et je désirerais que mon zèle...

» — Fût réglé à tant par mois? Allez trouver

Lourdoueix, c'est lui qui se charge de récompenser le dévouement quotidien.

» — Monseigneur, cependant je suis libraire.

» — Un des empoisonneurs publics?

» — Je ne vends que des bouquins.

» — A la bonne heure; vous pouvez être un honnête homme; venez dîner demain chez moi. »

Ce colloque nous amusa, et nous répétâmes en chœur *se non è vero...*; mais celui qui le rapportait nous jura qu'il l'avait entendu de ses deux oreilles.

M. de Villèle reçut encore plus lestement un célèbre chansonnier qui avait des flonflons pour tous les vainqueurs, depuis Kléber jusqu'à Wellington, et des couplets pour tous les ministres, depuis le duc d'Otrante jusqu'à M. de Peyronnet. Le financier n'aimait pas les lettres, il mettait un livre de comptabilité fort au-dessus d'un recueil de poésie; il repoussa toutes les instances du chansonnier, et finit en lui disant avec cet air d'ironie qui allait si bien à son ton nazillard : « Allez chez le garde des sceaux, Monsieur, il est poète, et vous vous entendrez à merveille avec lui. »

Il faut avouer aussi que la bassesse de certains auteurs était bien méprisable. Dans un temps où tout ce qui avait le sentiment de sa dignité parmi les hommes de lettres se retirait du ministère, il ne resta plus à sa solde que quelques misérables rimeurs, toujours mourant de faim quoique bien empâtés, et qu'un de mes amis, que l'indignation a souvent fait poète, peint avec tant d'énergie dans les vers suivants, qu'il livrera bientôt au public dans un recueil de satires morales et politiques :

« Nous les connaissons tous ces rimeurs sans mérite
Qui trainent dans les cours leur bassesse émérite,
Qui de chaque faquin au pouvoir parvenu,
Encensent aussitôt le génie inconnu :
De l'or, lui disent-ils ; de l'or, voilà ma lyre,
Votre prédécesseur acheta mon délire ;
Il savait, monseigneur, tout ce que je valais.
Il me faisait dîner chez messieurs ses valets.
Chanteur officiel de votre ministère,
En face du pouvoir je ne sais pas me taire :
J'ai flonfloné Barras, j'ai reblanchi Fouché ;
Au char impérial je me suis rattaché,
Tout ministre présent a droit à mon hommage ;
Du ministre à venir j'aime déjà l'image.
Poète de tout règne et de toute saison,
Je suis comme le chat fidèle à la maison :
On m'a toujours coté depuis trente ans en France,
Parmi le mobilier de la vieille Excellence.

Ce qui me plaît dans ces vers, c'est la vérité qui les pare. Je suis étonnée qu'un sot respect humain me retienne et ne me permette pas de faire connaître le nom et les aventures de ces hommes de lettres prétendus qui figurent presque seuls, et au moins pour la plus forte portion, sur la liste des pensionnaires de la maison du roi et du ministère de l'intérieur; ce sont de véritables chenilles qui dévorent les feuilles de mûriers dont les vers à soie devraient se nourrir seuls.

Qui n'a connu M....., que je ne nomme point parceque son nom est partout? Il a du gouvernement ou des princes 12,000 francs environ, sans compter une place dont il touche les émoluments sans la remplir, et deux ou trois autres fonctions salariées qu'il remplit tant bien que mal. Sait-on comme il est parvenu aux 12,000 francs? c'est 600 francs par 600 francs; il a obtenu cette modique somme annuelle du roi, d'abord sur sa cassette, et autant sur l'administration des beaux-arts; puis 600 autres francs de *Monsieur*, autant du duc d'Angoulême, du duc de Berry, du duc de Bordeuax, des deux princesses; autant au ministère de l'intérieur, autant à la préfec-

ture de la Seine, à la police et même à la grande-aumônerie; qu'on y joigne un supplément, puis une gratification annuelle, et les 12,000 seront parfaits. Voilà comme l'intrigue dévore le trésor du roi et de la nation, et comment les petits chansonniers sans verve et sans mérite sont quatre fois mieux récompensés qu'un auteur de premier rang. Un de ceux-ci me disait un jour : « Plut à Dieu que je fusse récompensé de mes travaux autant que le sont beaucoup de sots de leur ignorance. » Il avait raison. J'admire comment il est possible que mademoiselle Mars touche 30,000 francs du gouvernement; c'est la première fois que le mérite est mieux rétribué que le demi-talent; mais aussi est-ce Napoléon qui l'avait honorée de cette récompense, également accordée à Talma.

Aux yeux du ministre des finances, le positif était tout. Sa pensée n'admettait rien d'imaginaire, le monde réel était sans cesse devant ses yeux, et les mots de gloire, d'amour-propre national, se résolvaient toujours en une question d'argent. J'ai déjà dit combien il avait de ténacité dans l'esprit; c'est à cette volonté ferme qu'il dut le pouvoir de domination qu'il

avait obtenu sur les autres membres du conseil. On a vu avec quelle indifférence il avait sacrifié l'orgueil de la France aux exigences de l'Autriche, et le soin qu'il avait eu de paraître avec ses collègues au bal de M. d'Appony, quand tous les maréchaux de France avaient dû s'en éloigner; je suis certaine que cette conduite couvrait quelque considération plus positive, et que M. de Villèle ne songeait même pas à l'humiliation dont un ministre insolent avait voulu flétrir le front de nos guerriers.

A cet égard il était peu difficile, même pour ce qui le concernait, et ses discussions à la chambre en ont donné plus d'une preuve; il relevait rarement le gant quand il lui était adressé d'une manière trop directe, et si dans la circonstance que je vais rappeler il mit quelque vivacité dans sa réplique, son naturel impassible ne tarda pas à reprendre le dessus.

Un discours assez violent du général S... l'avait piqué outre mesure, et quand il se leva pour y répondre il ne put s'empêcher de dire, en terminant ce qu'il appelait une réfutation des arguments de l'adversaire, qu'il repoussait *avec mépris* les imputations qu'on lui adressait. Le

général, qui vit dans ces mots une offense directe, voulut en obtenir une réparation. Soudain un billet dont la tournure était tant soit peu menaçante et guerrière fut aussitôt dirigé vers le banc du ministre, portant la suscription : *A M. de Villèle.* Celui-ci le prend, et après l'avoir lu, il le rend d'un air ironique au beau grenadier son collègue, en lui disant : « Ceci *est une affaire de votre département,* » et l'affaire prit dès lors une tournure toute comique.

On causait chez moi, comme on le fait souvent, avec chaleur et intimité, lorsque M. de Rochefort entra. C'est un homme que je voudrais au rang de mes amis, et qui est à peine une de mes connaissances. Il a cette politesse exquise des gens de qualité et cette bienveillance d'un esprit supérieur; il a du goût, des idées justes dans les arts et sur la littérature, sa critique toujours saine n'est jamais amère, il jouit mieux du beau qu'il ne s'afflige du mauvais ; fait pour le monde et l'intimité, il serait parfait s'il ne variait pas quelque peu dans ses affections et s'il se défiait davantage des impressions qu'on lui donne. Moi, par exemple, il me traite avec froideur, pourquoi? qu'il me le dise : je partage son enthousiasme

pour Voltaire, à qui son père était cher; je suis royaliste à sa manière, et cependant mes prévenances ne l'attireront pas; j'en suis fâchée : il est doux, lorsque les cercles se ressèrent, quand l'âge augmente, de se rallier à ceux dont l'amitié charmerait même l'exil.

Au moment où il entrait, un homme non moins aimable me quittait, le comte Pierre de Vaudreuil, qui unit à une grâce spirituelle la profondeur de la science, qui voit bien les choses et juge les hommes et les évènements avec une supériorité basée sur de la réflexion et des vues saines. Habile agronome et minéralogiste, nous lui devons le meilleur voyage en France que l'on ait publié jusqu'à ce jour, et qu'il a modestement intitulé *Promenades de Paris à Bagnères de Luchan, et retour par la Guienne, la Saintonge, la Bretagne et la Normandie*, deux parties en trois volumes. Le comte Pierre de Vaudreuil a également publié un roman de chevalerie où il a rassemblé avec beaucoup d'art les mœurs et les coutumes du moyen âge. Il voyage à pied avec une persévérance extrême; il a parcouru ainsi la France dans tous les sens. Il devrait se hâter de donner la suite de ses investigations scientifiques,

les frivoles et les érudits y gagneraient. Il est d'un commerce doux et facile; gai et ami des arts; il a peu de préjugés, et ce qu'il en a conservé a été trié parmi les plus respectables.

CHAPITRE III.

Conversation avec Louis XVIII. — Système à bascule. — Ni trop ni trop peu. — Les deux nations. — Les plus forts et les plus habiles. — Paroles de Clytemnestre. — Sens exquis de Louis XVIII. — Circonstances qui accompagnèrent son émigration. — Le baron de Breteuil traite avec les puissances. — Efforts inutiles du régent. — Barbarie des souverains de l'époque. — Hospitalité avilissante. — Parcimonie.— Pour quelle cause l'Angleterre donna asile à Louis XVIII. — Sa lettre au roi de Prusse. — Réponse embarrassée et cérémonieuse. — Le comte de Saint-Priest.— Le seigneurs de Bohême. — Son entrevue avec le roi. — Exigence clandestine de l'Autriche. — Noble réponse de Louis XVIII. — Dépêches du comte de Saint-Priest. — Mirabeau veut débuter à la Richelieu. — Son empoisonnement. — Robespierre plait à Louis XVIII.— Conséquences de ses rapports avec ce régicide. — Sa veuve n'a point été pensionnée. — Proposition raisonnable de Barras.—Faiblesse du directeur. — Sa vie privée. — Il fut grand après sa disgrâce. — Sa conduite dans les cents jours. — Querelle d'intérieur. — Je baise la main du roi.

Le feu roi m'avait dit :

« Ni les uns ni les autres ne me rendent justice : je comprime l'avidité de nos amis, qui les porterait à commettre mille imprudences ; j'enchaîne les hommes de la révolution, qui pour n'avoir plus à redouter qu'on les punisse

ou qu'on les rejette dans la foule, seraient capables de travailler à se passer de nous. Mon rôle est difficile, on appelle cela un système à bascule; ce sera ce que l'on voudra; peu importe le mot, il suffit que la chose réussisse. Je suis Charles II en présence des rebelles et des fidèles, ni trop ni trop peu, je tâche de marcher. Dieu veuille qu'après moi l'on fasse de même.

» — Mais, sire, répondis-je, ne pourrait-on arranger les choses de manière à ce qu'elles allassent selon notre désir.

» — Non, car votre désir n'est pas celui de tout le monde. Autour de moi l'on s'imagine que je peux tout parceque je suis roi, on a tort, je n'ai ni le bras de Bonaparte ni la terreur de 1793, je ne suis appuyé que sur mon droit ancien, et la masse ne m'accorde que celui de mon retour et de ma charte. Il y a en France deux nations, l'une petite et faible, quoique bien élevée et brillante, l'autre nombreuse et forte, qui peut tout et qui tentera tout pour conserver ce qu'elle a acquis.

» —Nous le savons, sire, répondis-je, cependant nous sommes les plus nombreux et les plus habiles.

» — Ne me répétez pas la gasconnade d'un

homme d'esprit, me dit le roi, plutôt avec une sorte de colère qu'avec de la gaieté, quoique sa bouche en ce moment essayât un sourire : si vous aviez été les plus forts et les plus habiles, on ne nous aurait pas chassés ; si vous l'étiez devenus, il ne nous aurait pas fallu le concours de toute l'Europe pour nous ramener ensemble ; et maintenant vous ne feriez pas de notes secrètes, si vous étiez vraiment les plus habiles et les plus nombreux ; vous n'êtes pas cela, vous êtes peu et faibles, vous prenez vos désirs pour de la force, vous me poussez en avant et vous m'abandonneriez encore si l'autre nation se levait contre moi.

» — Ah ! sire, que vous êtes injuste, notre zèle, notre énergie, notre fidélité...

» — Sont des mots, je veux des actes. Votre fidélité en 1815 consista à parler beaucoup et à donner quelques écus pour faire marcher dans quatre ou cinq villes du Midi seulement une armée en miniature, dont l'énergie ne tint point contre celle des bonapartistes. Quels combats avez-vous livrés sans le secours de la troupe ? aucun. Je vous dirai comme Clitemnestre à son époux :

« Quel champ couvert de morts me réduit au silence ? »

Votre zèle n'a fait que conspirer sourdement, vos héros ne se sont montrés que lorsque la chance a tourné pour moi. Si vous étiez alors les plus nombreux et les plus habiles, vous avez été, convenez-en, les plus indifférents et les plus paresseux, et pourtant vous ne l'étiez pas; votre amour, vos bonnes intentions me sont connus, mais vous aviez le sentiment de votre débilité, vous restâtes tranquilles parceque vous vous trouvâtes sans puissance morale en face de Bonaparte, qui m'avertit de vos fautes et des miennes par une sévère leçon; ainsi, puisque je ne pus en un temps de danger être servi que par des vœux, ne vous fâchez point si je ménage ceux qui sont réellement les plus nombreux, les plus forts et les plus habiles.»

Le sens exquis du feu roi éclatait dans tous ses propos, il me réduisit au silence dans cette occasion, où je vis avec dépit que je n'avais rien à lui répondre qui pût triompher de son raisonnement. Je ne pouvais en effet méconnaître que 1815 ne soit notre acte perpétuel d'accusation; je me tus donc, et il jouit de son succès, d'autant plus qu'il vit que ma défaite n'était pas celle d'un courtisan flatteur qui se montre persuadé sans l'être. « Ma belle

amie, reprit-il, j'ai appris à juger les hommes dans le rang où le ciel m'a placé. Que j'ai peu vu parmi eux de dévouement désintéressé ! Que cet amour de parade, si pompeux en apparence, est mesquin au fond! Voyez un peu, je vous prie, ce qui se passe autour de moi : le clergé s'accommoda de Bonaparte dès que Bonaparte eut fait quelque chose pour lui, il le combla d'éloges, il se vautra devant lui dans la boue afin de le faire paraître plus grand, il en fit un dieu sur terre, il le mit dans le catéchisme, il l'enseigna au peuple comme un article de foi; à notre retour, le clergé accourut à nous parcequ'il espéra que nous lui donnerions plus que l'autre ne lui avait donné : aussi nous prône-t-il, j'en conviens, mais avec des formes hautaines; son obéissance est superbe et menaçante, il veut que nous la lui soldions comptant; la noblesse fait de même, elle vient à moi pour que je l'indemnise de ses pertes. Voyez cette bande d'émigrés : comme ils ont tous pris du service au temps de l'empire, comme ils se firent sans hésiter les valets dorés de Napoléon. Aujourd'hui ces fidèles murmurent, se plaignent, ils me prouvent de cent façons que c'est à eux qu'ils sont

fidèles, et que les miens et moi nous ne venons qu'après.

» Je n'oublierai jamais, poursuivit Louis XVIII, mon départ pour l'émigration, lorsque je fus assez heureux pour sortir sain et sauf de la France: pardonnez-moi la trivialité de l'expression en faveur de son exactitude, je fus reçu comme un chien dans un jeu de quilles; on s'était arrangé pour que les choses allassent sans moi, et on trouvait mauvais que je me misse en avant; on me regardait comme un traître, moi qui avais identifié mon sort à celui du roi mon frère, de façon à partager tous ses périls. Si j'étais traître parceque j'étais demeuré au poste le plus dangereux, j'étais jacobin parceque j'avais été raisonnable; on me reprochait toutes mes concessions, on me fit un grief de chacune de mes démarches, on essaya de me dégoûter du rôle que j'allais jouer, on me résista en face: cette noblesse si fidèle, si soumise, méconnaissait mon droit, et l'aurait foulé aux pieds si le comte d'Artois, mon digne frère, avec cette magnanimité qui le distingua dans ce temps malheureux, n'avait donné l'exemple d'une obéissance passive, et si le prince de Condé n'eût pas fait comme lui. Le

baron de Breteuil, ce royaliste par excellence, se prétendit à faux le délégué de Louis XVI, il contrecarra ouvertement mes démarches, se mit en opposition avec moi, et traita directement avec les puissances, sans mon recours et mon approbation. La masse des émigrés sema ma route d'écueils et de chagrins. Je voulus mettre de l'ordre où il en manquait, réformer des abus odieux et criminels, faire cesser le pillage, obliger les escrocs à rendre gorge, tâcher enfin de nous faire respecter des étrangers; ce fut un cri général contre mes projets : ceux qui vivaient en sangsues publiques me taxèrent d'avarice, on appela ma prudence de l'avidité; et lorsque je fis preuve de courage, on affirma que je voulais exposer les autres et me défaire d'eux. Je devais espérer que les souverains alliés portaient dans leur cœur un désir sincère de sauver le roi de France et de comprimer sans retour un mouvement populaire dont les conséquences les menaçaient; il n'en fut rien. Les souverains ne se souciaient aucunement de la vie de mon frère, ils calculaient pendant son agonie quel avantage elle leur procurerait; jamais il n'en a été un seul, hors le roi de Suède, que nos malheurs aient touché

véritablement; jamais il n'y a eu en eux le désir sincère de la terminer : gens et maîtres nous ont abreuvés d'humiliations, nous ont maltraités, trompés, abandonnés avec une froide barbarie ; on nous a chassés de ville en ville, d'État en État, au profit de cette révolution si exécrée enfin, mais devenue si redoutable à tous. Madame, il y aura désormais de la folie dans tout roi de France qui, connaissant ce qui s'est passé par suite de l'émigration, préfèrera la recommencer à s'accommoder avec le peuple, n'importe à quelles conditions. Je me souviendrai toujours de l'hospitalité avilissante de l'étranger, qui ne nous a donné qu'avec regret et qui n'a fourni à nos besoins qu'avec une parcimonie offensante; il nous fallait solliciter du pain, au pied de la lettre; il ne s'est pas trouvé un prince dont les secours aient devancé nos demandes. Que de sollicitations avons nous faites qui sont demeurées sans résultats et même sans réponse ! dans quel isolement complet on nous a laissés ! quel est le roi ou l'empereur qui ait voulu nous voir, nous appeler à sa cour, nous consoler autrement que par des lettres écrites en style de chancellerie? tout au contraire nous ont fermé

la porte de leur palais. C'est à une extrémité de leur empire qu'ils nous ont désigné une retraite précaire, que nous perdions toujours dès que la république ou Bonaparte parlaient. Notre dernier asile fut le résultat de la haine que l'Angleterre portait à la France : on se servit de nous comme d'un épouvantail. Jamais je n'en dirais assez sur l'égoïsme de ces monarques que la nécessité m'oblige à bien traiter maintenant. »

J'écoutais le roi, et j'étais en proie à une émotion douloureuse, tant il me peignait bien les longues angoisses qu'il avait souffertes. Ce souvenir l'animait lui-même ; une teinte plus pourpre que de coutume couvrait ses joues, un feu mélancolique brillait dans ses yeux et sur son front. Je pus remarquer une sueur pénible qui provenait de l'agitation de son cœur. Quand il eut achevé de parler, il demeura immobile. Je crus qu'il fallait l'arracher à sa rêverie :

« Sire, m'écriai-je, voici le moment d'ouvrir les cahiers de vos Mémoires : revenons sur un passé moins amer.

» —Non, me dit-il, je profanerais mes sensations si je me récréais maintenant ; je veux au contraire poursuivre l'entretien douloureux

que nous avons ensemble, et tout aujourd'hui je ne vous parlerai que de mon émigration ; je n'ai pas besoin pour cela d'avoir recours à mes notes. Les faits sont trop présents à mon souvenir, pour que j'aie lieu de craindre aucune erreur.

» J'étais à Vérone, lorsque j'appris la mort du roi mon neveu; cette mort me procura une couronne presque illusoire, et qui, dans la réalité, devait me faire éprouver d'étranges chagrins. Je crus devoir notifier mon avènement aux puissances de l'Europe, et j'écrivis d'une façon plus intime au roi de Prusse, que j'espérais encore rallier à ma cause sacrée.

« Monsieur mon frère, lui mandai-je, le roi mon frère est mort sur un échafaud, et le roi mon neveu dans une prison ; leur successeur est dans l'exil, il y mourra peut-être, si les souverains l'abandonnent à ses propres forces, et si Votre Majesté donne l'exemple de cette fatale indifférence. J'étais hier régent, je suis roi aujourd'hui, mais roi sans sceptre et digne pourtant de le porter; car je ne consentirai jamais à rien de ce qui pourrait l'avilir. Je viens à vous avec confiance, avec amitié : ne

ferez-vous rien pour moi? La guerre est sacrée lorsqu'elle est nécessaire; en sera-t-il de plus sainte que celle qui me ramènera sur le trône de mes ancêtres? je ne la solliciterais pas cependant de vous si elle devait arroser la France du sang des Français, si elle devait causer de grands dommages à des enfants égarés dont je suis le père; mais je me flatte qu'à la vue de vos troupes victorieuses, qu'à l'aspect du drapeau blanc que je déploierai moi-même à côté des enseignes de la coalition, mes sujets reconnaîtront leurs fautes, et qu'en venant se jeter à mes pieds ils trouveront mes bras ouverts pour les recevoir. Ma cause est la vôtre, celle de tous les princes, celle de Dieu et des peuples; enfin, ne renoncez pas à la soutenir, elle vous procurera cette gloire qui survit aux circonstances; elle vous assurera la reconnaissance d'un souverain malheureux qui cessera de l'être quand vous le voudrez. J'ose croire que Votre Majesté comprendra ce que je lui dis mieux que je ne lui exprime; j'ose croire qu'elle demeurera persuadée de mon désir extrême de lui être agréable, le succès obtenu, en tout ce qui ne touche pas le bonheur de mon peuple et la dignité de ma couronne, etc.»

» Telle fut ma lettre; j'en attendais un bon résultat. Une réponse sèche, embarrassée et cérémonieuse fut tout ce que j'en eus. La Prusse n'avait garde de faire de la politique de sentiment ; elle ne pensait pas que je pusse lui être d'aucun avantage ; elle obtenait plus de la république, qui la payait en secret. L'Autriche me répondit avec des formes plus amicales. Je fus sa dupe un moment ; je me figurai que ses démonstrations étaient sincères, et je lui dépêchai le comte de Saint-Priest, que Louis XVI avait appelé au ministère dans des temps orageux. Il devait présenter au cabinet de Vienne un plan dont le succès me paraissait assuré; j'attendais son retour avec impatience, lorsqu'on me demanda si je voulais accorder une audience secrète à un seigneur de Bohème qui voyageait pour son plaisir, et qui, passant à Vérone, désirait m'offrir l'hommage de son respect.

» Il me parut étrange qu'un sujet de la maison d'Autriche désirât me voir secrètement ; c'était d'ailleurs une fantaisie que je satisfaisais le moins possible, quoiqu'on me la manifestât souvent; néanmoins en cette circonstance, et après quelques réflexions, je dis à d'Avaray

que je consentais à la requête, et que le lendemain, à neuf heures du matin, je recevrais le voyageur curieux de m'approcher : son nom, autant que je puis me le rappeler, et que j'ai tout lieu de présumer n'être pas véritable, était de Vorms, avec le titre de comte; il pouvait avoir cinquante ans; je le vois encore avec sa haute taille, sa physionomie calme, ses beaux yeux bleus, me saluer d'abord avec des démonstrations de respect, et puis insensiblement entrer en matière.

»Il débuta par me parler de mes revers, de la position des choses, et en particulier de la France, devenant chaque jour plus redoutable, et que rien ne montrait comme arrivée au terme de sa prospérité militaire. A l'entendre, le gouvernement directorial s'affermissait, l'agitation intérieure se calmait et ne tarderait pas à disparaître; les haines diminuaient, et chacun aidait à la concorde générale par des concessions mutuelles.

« Monsieur le comte, lui dis-je non sans quelque humeur, les rapports que vous me faites ne sont aucunement conformes avec ceux que je reçois d'ailleurs.

» — Sire, me dit-il, je n'ai pas d'intérêt

à tromper Votre Majesté; je ne suis ni son sujet ni son pensionnaire.

» — Oh ! répliquai-je, vous êtes peut-être l'un et l'autre chez mon frère François. »

» Le comte de Vorms se mit à rire en me répondant :

« Quant à être sujet de Sa Majesté Impériale, je m'en fais gloire.

» — Ne vous ferez-vous pas également un devoir de traiter en son nom avec moi?

» — Sans doute, je le ferais si mon souverain me l'ordonnait; mais ici il n'est question que d'un cas particulier. Je désire vivement, sire, que vous rentriez en France, et c'est ce qui m'a fait chercher le moyen de vous y ramener promptement.

» — Si vous le trouviez, lui dis-je, vous acquerriez de grands droits à ma reconnaissance royale.

» — Elle m'est donc acquise, car je crois tenir le moyen efficace. Votre Majesté a une trop haute expérience pour ne pas savoir que l'égoïsme et l'avantage personnel sont en général le mobile des actions humaines. Vous vous plaignez depuis bien des années que l'on vous aide faiblement; cela est vrai et

ne peut être différemment. Qu'avez-vous promis à ceux qui vous sauveront? rien, ou rien de positif. Il est des provinces voisines de l'Allemagne que la France possède à titre de conquête : la Franche-Comté, l'Alsace, les Trois-Évêchés, la Lorraine; il y a des îles en Afrique; des possessions en Asie, que vous pourriez détacher de votre couronne, afin de mieux affermir celle-ci sur votre tête. Une offre franche, bien consolidée par un traité, par la concession de ces provinces et terres au fur et à mesure de leur conquête, aplanirait des difficultés immenses, satisferait tout le monde, ne vous rendrait guère moins puissant, et terminerait tout.

» — Monsieur, répondis-je avec une gravité ferme, je ne suis pas roi de la France pour consentir à son démembrement; je la veux telle que je l'ai laissée. Je ne réclamerai pas les acquisitions de la république, puisque celle-ci ne saurait plus les conserver; mais je me dégraderais si j'abandonnais au-delà. Je paierai les frais de la guerre, et rien de plus. Ceci est l'*ultimatum* que je vous charge de transmettre de ma part au cabinet qui vous envoie. »

» Le comte de Vorms, fâché de ce que je venais de lui dire, me jura que nulle mission ne lui avait été donnée, qu'il venait à moi par vénération pure et par regret de mes malheurs.

« Je les aggraverais, monsieur, lui répliquai-je, si je voulais autoriser le démembrement de la France royale ; j'attends des souverains plus de générosité et surtout une connaissance plus exacte de ma position. »

» Nous continuâmes à traiter ce sujet ; l'instance que mit le seigneur bohémien à m'amener à sa proposition me persuada mieux que le reste qu'on l'avait dépêché vers moi pour tâcher d'obtenir du roi ce qu'on n'avait pu obtenir du régent ; on s'imaginait que, pressé d'entrer en jouissance, je ferais meilleur marché de mon bien que de celui du roi mon neveu : c'était bien mal me connaître. M. de Vorms me quitta enfin ; je sus que le même soir il était sorti de Vérone ; et qu'au lieu de poursuivre sa route vers l'Italie, ainsi qu'il me l'avait annoncé, c'était celle de Vienne qu'il avait prise.

» Dans ce même temps je recevais des dépêches du comte de Saint-Priest ; il me man-

dait que les ministres de l'empereur mettaient un soin extrême à éviter de lui parler de mes affaires. Je vis qu'ils attendaient le retour de leur agent. Dès qu'ils eurent su de lui ce que l'on avait à espérer de moi, ils donnèrent de telles preuves de leur peu de bonne volonté à mon égard, que le comte de Saint-Priest écrivit dans une lettre ces phrases remarquables : « Sire, ne comptez pas sur ces gens-ci; ils » sont envers vous plus jacobins que ceux de » France; s'ils font la guerre à notre patrie, » c'est pour eux et point pour vous; il n'y a ni » pitié, ni justice, ni loyauté à espérer du ca- » binet de Vienne; il ne voit que lui, que son » intérêt, et pour gagner une lieue de terrain, » il ne sera pas de piètre action qu'il ne fasse. » Le comte de Saint-Priest voyait bien, et néanmoins ne connaissait pas le dessous des cartes. Je ne fus pas étonné plus tard du mariage étrange de Marie-Louise avec Napoléon : on aurait marié le prince impérial à une fille de l'usurpateur s'il en avait eu une à donner avec l'Illyrie en dot. L'orgueil de l'Autriche va jusqu'au profit, là il se change en bassesse. Je pourrais vous donner des détails frappants sur ce fait, j'aime mieux vous raconter autre chose.

» — L'embarras du choix dans ce que j'ai à vous demander, sire, dis-je alors, me tourmente: il est mille circonstances que je voudrais apprendre de votre bouche, et des faits importants que vous seul pouvez éclaircir.

» — Vous en aurez la solution, répliqua-t-il, dans les mémoires que je vous confierai; vous seule oserez ne pas les livrer aux flammes. tous mes courtisans reculeraient à la pensée de les publier. Voyons cependant, que vous plaira-t-il que je vous explique ?

» — Hé bien, sire, s'il faut l'avouer avec franchise, je voudrais savoir à quoi m'en tenir sur vos rapports avec plusieurs personnages célèbres, avec Mirabeau, Robespierre et Barras, par exemple. On prétend que ceux-là ont tour à tour communiqué avec vous.

» — Vous êtes dans l'erreur, me dit le roi; relativement au premier : jamais je n'eus avec lui de rapport particulier ; bien au contraire, Mirabeau me craignait et je ne l'aimais point; j'ai voulu le voir, je l'ai vu; nous ne pûmes nous entendre. Je désirais qu'il servît le roi mon frère de concert avec moi; il prétendait se servir de Louis XVI contre moi. Son but était de me chasser du royaume, et puis de devenir

premier ministre. Il aurait débuté par un grand coup d'État. J'ai su qu'il avait proposé à la reine de signaler son entrée au ministère par le jugement et le supplice d'un illustre coupable ; ce fait majeur n'a été su que de peu de monde ; Mirabeau appelait cela débuter à la Richelieu. Je vis ses desseins, ils ne me plurent pas. Je compris ce que j'avais à craindre d'un tel homme, et je ne me convainquis pas que sa coopération fût autant utile que ma belle-sœur l'espérait. Le malin Provençal espéra me chasser au moyen de l'affaire déplorable de Favras. Ce fut un piége préparé pour me perdre ; je m'en tirai, non sans peine ; et plus tard, lorsque je fus instruit du grand coup qu'on méditait, je le fis savoir sous main à l'intéressé. Ce fut une contre-mine heureuse ; on en eut peur, on s'éloigna de l'éloquent perfide, qui, plus tard, mourut empoisonné fort à propos pour moi et pour tant d'autres. Rayez donc Mirabeau de vos tablettes. Passons aux deux autres, et voyons ce qu'il en a été. J'avais connu Robespierre au commencement de 1786. Je ne sais qui me le présenta : il s'annonçait bien, parlait avec clarté et manifestait des vues sages ; il me plut ; je voulus me l'attacher,

non à titre d'officier de ma maison, mais en qualité de jurisconsulte et d'homme de lettres. Je trouvais qu'il valait autant avoir de ces gens-là à ma solde et à ma dévotion que des danseurs, des danseuses, des filous et des créatures déhontées de tout sexe. Je ne renonçais pas d'ailleurs à servir l'Etat de mes moyens, de mon expérience, et la coopération des personnes instruites m'était nécessaire à cette fin.

» Je voyais donc Robespierre de temps en temps lorsqu'il était à Paris. Il fut nommé député ; je ne renonçai pas à mes relations avec lui ; mais lui et moi, sans nous en rien dire, y mîmes plus de mystère ; ce fut mon tort. Rien de ce que font les princes n'échappe complètement à ceux qui les épient ; et de ce que j'avais causé parfois avec Robespierre constituant, on inféra que je correspondais toujours avec Robespierre conventionnel et régicide ; c'était faux, je vous l'affirme. J'ai écrit à force individus parcequ'ils m'ont écrit les premiers. Il y a plus d'un républicain farouche qui a tâché de se rapprocher de moi quand il a vu ses adversaires en jacobinisme sur le point d'arriver au triomphe, et lorsqu'ils y étaient parvenus. Je sais que l'on m'accuse de faire une pension

à la sœur de Robespierre ; ceci n'est pas plus vrai que le reste. Cette femme est inscrite sur le grand-livre à la tête des pensionnaires de l'État ; je prouve mon respect pour la loi en laissant subsister le titre : faut-il m'en accuser ? est-il mon œuvre ? Non, sans doute. Au reste, si le bien de l'État eût dépendu d'un accommodement avec Robespierre, je n'eusse pas hésité à traiter avec lui. Je ne connais pas, en ma qualité de roi, ces délicatesses de particulier. On vante les Brutus parcequ'ils ont immolé leurs proches à la sûreté de Rome, et un roi serait taxé de crime parcequ'il préférerait l'intérêt de tous à la vengeance de la mort de ses parents ! Dans ce cas il doit faire encore le généreux sacrifice de se dévouer au blâme de quelques uns pour le profit de tous. »

Ce bon prince, en me parlant ainsi à propos de Robespierre, plaidait sa propre cause. Je voyais qu'il avait le ministère Fouché devant les yeux ; je ne me permis pas de le contredire, ce n'eût pas été convenable. Pouvais-je d'ailleurs, moi femme faible et simple sujette, apprécier les devoirs royaux dans toute leur étendue ? Je me contentai de dire à Louis XVIII que je le remerciais de m'avoir appris la vérité

sur ce fait important, dénaturé par ses ennemis, et que les indifférents croyaient par nonchalance.

« Mais Barras, lui dis-je ensuite ?

» — Oh ! quant à celui-là, nous fûmes en marché ; il me fit faire des propositions raisonnables, il se conduisit en homme repentant, et jamais, pendant sa vie, il n'aurait osé nier en face de moi les négociations qui eurent lieu entre nous.

» — Pourquoi n'ont-elles pas réussi ? demandai-je.

» — Barras était trop faible, il ne put décider le mouvement général. Il n'avait aucune réputation militaire, comparable au moins à celle de trente généraux de la république. Il n'était, ni en administration ni en politique, le premier de ses collègues. Sa vie privée l'avait horriblement déconsidéré ; on voyait ses vices, on ignorait ses vertus, et on cherchait vainement en lui ces qualités brillantes qui entraînent la multitude. Il me promit beaucoup et ne put rien tenir ; il s'aperçut de son impuissance, et alors il fit comme le renard de la fable, il dédaigna ce qu'il ne pouvait enlever. Bonaparte connut cette intrigue, il n'en parla

pas; mon nom lui faisait tant de peur qu'il évitait de le prononcer. Laissez dire maintenant les hommes de Barras qui n'étaient pas entre lui et moi à cette époque; laissez-les faire un Caton moderne d'un homme débauché et intrigant. Il y a une portion de sa vie à louer, celle qui suivit le 18 brumaire. Barras devint grand dès qu'il s'enveloppa d'obscurité; il soutint sa longue disgrâce avec courage, repoussa les offres de Bonaparte, qui désirait le montrer à sa suite; il comprit qu'après le rôle qu'il avait joué il n'en était aucun qu'il pût remplir dignement. A mon retour il m'écrivit, et je n'eus qu'à me louer des avis et des renseignements qu'il me donna; sa conduite dans les cent jours fut parfaite, quoiqu'il ne fût pas tout ce que j'aurais souhaité. Depuis il persiste dans sa retraite; on ne la troublera pas tant que je vivrai.

»Il y a des faits, poursuivit le roi, qui sont étrangement défigurés par les contemporains. Je citerai ma conduite au début de la révolution. On a voulu que je fusse conspirateur, on m'a accusé, accablé de toutes manières, non seulement les jacobins, mais encore les royalistes. Mon tort était de croire ma coopération

utile au gouvernement de mon frère, de penser que je mettrais de l'ordre dans l'administration, dans les finances; je voulais enfin mieux pour premier ministre que madame de Polignac et ses ineptes amis. On avait persuadé à la reine qu'elle menait les affaires, que mon projet était de la chasser du royaume, de faire pis de ses enfants, et d'obliger mon frère à prendre la robe de chartreux. Figurez vous, madame, qu'à la cour, lorsqu'on veut éviter l'influence d'un homme, il n'est ni calomnie ni horreur qu'on ne lui prête; je devenais un requin, un ogre, que sais-je? attendu que, sentant ce que je pouvais, je cherchais à m'utiliser pour la cause publique...

» De là naquirent les inculpations les plus absurdes; de là nos querelles d'intérieur. La haine de la reine, la méfiance du roi, interprétèrent à mal mes démarches les plus sages; on empoisonna mes paroles, on fit un crime de chacune de mes actions. Ce fut bien pis encore lorsque j'eus annoncé durement le refus de prendre ma part de l'émigration. On me suspecta d'autant plus que je faisais face davantage au péril. Si je m'étais sauvé, ma belle-sœur et mon frère m'auraient rendu leur

confiance ; je leur fis le sacrifice de ma vie, ils n'en tinrent nul compte. Voilà comme vont les choses : l'homme de bien est rarement approuvé quand il fait son devoir ; car il arrive souvent que ce n'est pas l'équité mais la passion qui le juge.

» — Sire, dis-je avec enthousiasme, les épanchements dont Votre Majesté m'honore ne resteront pas ignorés, la France les connaîtra...

» — Je ne m'y oppose point ; il me serait doux de la quitter en songeant que son opinion me sera un jour favorable. Ma charte n'est pas le seul droit que j'aie à son estime : j'ai tâché de la servir depuis la mort de mon aïeul ; si je n'ai pu le faire utilement, qu'elle me sache gré de ma bonne intention. J'ai voulu prévenir la révolution par des concessions que le temps exigeait. J'ai sollicité mon frère de donner avant les états-généraux ce qu'il accordât vainement lors de la séance fameuse du 23 juin 1789. Je lui proposai de se rendre le libérateur de la nation, on me traita d'insensé, on m'appela ambitieux. Plus tard je voulus qu'on exécutât franchement la constitution si on l'acceptait, ceci ne convint pas davantage. Je passai à l'étranger lorsque le roi partit ; si j'avais

eu les sentiments qu'on m'imputait, j'aurais fait un grand coup de parti en restant à Paris. Peut-être que cette démarche m'aurait porté au souverain pouvoir ; je suivis une autre voie. Je quittai le royaume, je maintins son honneur au dehors. Je me fis estimer de ceux dont je ne pouvais me faire craindre ; et lorsque la Providence m'a ramené ici, j'ai accompli par un grand acte mes devoirs de citoyen, de père et de roi. »

Je saisis la main du monarque et la baisai vivement ; ce fut ma réponse, il la comprit.

CHAPITRE IV.

La loi de la presse à la chambre des pairs. — Le marquis de Laplace. —Son respect pour la noblesse.—Renseignements qu'il me confie. — Mystère de M. de Portalis. — M. de P... désappointé. — Sa fureur.— Injures de la chambre des députés et courtoisie de MM. les pairs. —M. de P... est très pieux.—La loi sur la presse est retirée. — Illuminations publiques.— On engage le roi à passer la revue de la garde nationale. — Vertige du ministère. — Influence de l'opinion publique sur les gardes nationaux.— Leur zèle pour se rendre à cette revue. — Précautions clandestines. — Les troupes royales sont cachées dans les environs du Champ-de-Mars. — Ollivier. — Le 29 avril. — La foule au Champ-de-Mars. — Cris séditieux. — Paroles énergiques du roi. — Il fait sortir un homme des rangs.— Les vitres de M. de Villèle sont cassées. — *Qui casse les verres les paie.* — Confiance du duc de D...— Ordre du jour projeté pour le lendemain. — La police de sentiment. — M. de B... — Le grand coup est décidé. — Ajax et Achille. — Ses états de service. — Inquiétudes de la nation.— Le triste homme d'État et le beau cavalier. — Cabale de petits importants. — Intrigues de M. S. de L. R. — Parlez-moi de l'Opéra. — Le directeur de l'Opéra ne travaille plus avec Sa Majesté. — Le duc de Doudeauville donne sa démission. — Instances inutiles pour le conserver.— Le ministère de la maison du roi est supprimé.—M. de La Bouillerie, intendant de la maison du roi. — M. S. de L. R. tient bon. — Grâce du courtisan. — Portrait du duc de Doudeauville.

Le désir de rappeler quelques uns de mes entretiens avec le feu roi m'a fait oublier le

dénouement de l'histoire de la loi de la presse. M. de Portalis, qui marchait alors à cette popularité qu'il a depuis perdue, fut nommé rapporteur de la commission. On annonça que M. de Portalis ne serait pas favorable au projet, et que la loi, loin d'être hostile contre la liberté de la presse, lui serait au contraire très favorable quand elle aurait été amendée par la commission. Le ministère aurait dû dès le premier instant se bien assurer de la majorité dans la chambre héréditaire; il n'en fit rien, se laissa tromper par des amis imprudents, et se heurta contre un écueil qui acheva presque son naufrage. Je me levais de table, et j'entrais à peine dans ma chambre à coucher, étant un peu souffrante, lorsque le marquis de Laplace parut inopinément. Ce savant est renommé par ses vastes connaissances, par ses œuvres astronomiques empreintes d'une philosophie qui n'était pas celle de notre cour; il jouissait d'une réputation de science justement méritée; mais autant il était habile en mathématiques, autant il se montrait sans couleur et sans caractère au milieu de la société. Fils d'un paysan, il conserva toute sa vie un respect pour cette noblesse dont il fit

partie plus tard ; il crut ne pouvoir mieux lui témoigner qu'il était digne d'elle qu'en la servant avec zèle dans toutes ses fantaisies, qu'en se faisant gentilhomme d'action s'il ne l'était de sang. Nous pouvions compter sur lui, et comme son collègue le marquis Barthélemy, il nous était dévoué : on ne pouvait désirer mieux.

La question des libertés publiques lui était indifférente ; peu lui importait que la presse fût libre ou non ; il tenait à prouver au roi sa profonde reconnaissance des honneurs auxquels il l'avait élevé, et en conséquence tout projet ministériel lui devenait sacré. On venait de voir naguère avec quelle vivacité il avait combattu la résolution de l'Académie française, au point de se refuser, en qualité de directeur, à continuer la séance dont il désapprouvait le but ; je ne m'étonnai donc pas de le voir accourir chez moi. Il sortait de la chambre des pairs, et à l'air du bureau il avait pleinement reconnu que la majorité ne serait pas favorable au projet de loi ; l'incident du sacrilége commis aux funérailles du duc de Liancourt était venu ajouter aux dispositions hostiles des membres de cette assemblée.

Le marquis de Laplace me signala plusieurs de ses collègues qui agissaient avec force auprès des faibles pour les décider à se montrer forts; les ducs de Choiseul et de Broglie, les comtes de Chaptal, Fabre de l'Aude, Vimar, le marquis de Catelan, le vicomte de Chateaubriand, et plusieurs autres dont les noms m'échappent, étaient à la tête de ce mouvement dangereux. «Madame, me dit-il, je sais que M. de P... doit venir ce soir chez vous vous prévenir de ce qui se passe; dites-lui qu'il ne s'endorme pas; le comte de Portalis travaille avec trop de mystère pour qu'il soit à nous. Je sais qu'il a dit à un de mes amis: «Il faut que le projet Peyronnet devienne le projet Portalis.» Ni lui ni nous ne perdrons à la métamorphose; qu'il se méfie de cet homme, que la faction portera tôt ou tard au ministère.»

M. de Laplace, de ce que je voyais beaucoup leurs excellences, me croyait ministérielle; il me jugeait d'après lui. Je l'étais bien un peu et non déraisonnablement; je ne voulais point de cette oppression de la presse, dont je comprenais le danger sans en voir les avantages. Je ne lui dis pas mon sentiment secret.

Je louai son dévouement à la cause royale; je prétendis qu'il était le premier géomètre de l'Europe, et son gendre le plus aimable de la cour; je l'encourageai dans ses investigations zélées, et le renvoyai le plus tôt possible, parceque je voulais être seule et attendre M. de P... en lisant certaines brochures anti-ministérielles dont mon bureau était chargé.

Vers dix heures du soir M. de P... fit son entrée. Il n'avait plus cette démarche victorieuse de sa dernière visite; un sombre nuage couvrait son front; il avait peine à contenir sa colère, et maintes fois elle éclata en termes énergiques qui lui échappèrent dans la vivacité de la conversation, et dont il me demanda mille fois excuse. Je n'eus pas besoin de servir M. de Laplace en répétant son avertissement; il savait tout ce que j'avais à lui apprendre, et sa fureur ne se contraignit pas.

«Les misérables, s'écria M. de P..., que l'on paie cher sans qu'ils le méritent, se . . . . . de moi! Ils me promettent des merveilles, et ils voteront contre nous! Savez-vous, madame, ce qui différencie les deux chambres? Dans celle des députés on nous injurie et puis on dépose dans l'urne la boule

que nous désignons; dans l'autre c'est tout le contraire : on nous fait des compliments à haute voix, et on nous assassine avec un vote perfide. Le projet de loi ne passera pas.

» — Je viens de le savoir tout à l'heure, répliquai-je; M. de Laplace sort d'ici, il m'a chargé de vous en prévenir.

» — Mais c'est une action abominable, odieuse, qui perd le roi et la religion !

» — Est-ce que vous vous souciez beaucoup de celle-ci? demandai-je en riant.

» — Trêve de railleries, je suis pieux, très pieux, je vous prie de le croire; je communierai incessamment s'il le faut. Mais il ne s'agit pas de ma piété, il s'agit que l'on nous égorge et que nous ne pouvons l'empêcher.

» — Que ferez-vous?

» — Je n'en sais rien. Nous nous assemblerons ce soir; il faut prendre un parti.

» — Nommez des pairs.

» — Ce sera notre dernière ressource, nous la réservons pour la session prochaine; certainement nous abattrons l'orgueil populaire de la pairie, qui fait du jacobinisme au nom de la légitimité. »

M. de P... me quitta. Je sus le lendemain

que, d'après la décision de ses collègues, sanctionnée par le roi, il s'était rendu à la chambre héréditaire et avait retiré le projet de loi. Ce dénouement imprévu, cette manifestation de faiblesse morale à l'instant où on prétendait montrer tant d'énergie, produisit un effet extraordinaire. Chacun comprit que les ministres ne résisteraient pas à une secousse violente. Cette persuasion amena la scène fatale de la revue de la garde nationale, qui eut lieu quelques jours après.

Le soir du retrait de la loi, ou pour mieux dire le lendemain, lorsque la nouvelle en fut répandue dans toute la ville, les rues furent illuminées spontanément ; une population nombreuse, ivre de joie, se précipita dans les lieux publics criant vive le roi, vivent les pairs ; l'allégresse devint générale, le projet de loi attaquant plus de cent mille familles. Cette manifestation de bonheur amusa le roi, dérouta les ministres, affligea le clergé et désespéra la police, qui se trouvait hors de ligne, et qui par un coup d'éclat se flatta de réveiller aux cœurs des Parisiens la terreur qu'elle avait inspirée, et dont on commençait à revenir ; la joie publique fut par elle

changée en larmes amères avant la fin de cette année.

On ne peut dissimuler que l'exaspération était véhémente contre le ministère; on le haïssait plus encore que lui-même ne détestait les libéraux. La multitude, indignée des attaques permanentes contre la charte, hâtait de ses vœux et de ses moyens le moment de la chute de quelques hommes qui lui étaient odieux; elle croyait en avoir rencontré l'occasion, elle la saisit avec avidité, et cet empressement provoqua un coup d'État dont les suites ne firent qu'augmenter les embarras du pouvoir.

Des gens qui ne doutent de rien, qui, bas flatteurs, s'imaginent que tous les autres leur ressemblent, insinuèrent au roi de passer en revue la garde nationale; on se flattait que les acclamations ordinaires avec lesquelles elle avait toujours salué Sa Majesté augmenteraient en cette circonstance, de manière à être prises pour un désaveu de la résistance dans les chambres et de l'attaque des journaux. Ceux qui vivaient aux dépens de la garde nationale, et le nombre en était grand, applaudirent à cette belle pensée; chacun répondit de son

quartier, et certifia que le roi serait accueilli si bien qu'il aurait lieu d'être satisfait. L'occasion parut propice pour consolider le système actuel; le ministère, qui dès le commencement de l'année marchait de déception en déception, et qu'égarait déjà ce vertige que Racine peint si bien, le ministère, dis-je, se décida à cet acte impolitique, et la revue fut décidée; on désigna le jour, le 29 avril.

Tandis que les agents de l'autorité parcouraient les rangs pour stimuler le zèle et recommander de vives acclamations, l'opinion publique, si forte et si entraînante, tenait un autre langage aux gardes nationaux : « Rivalisez de fidélité pour le roi et d'horreur pour le ministère; prouvez au premier votre amour en lui faisant part de votre mécontentement; c'est votre père, vous êtes ses fils, profitez du moment où il vous appelle près de lui pour lui faire entendre vos justes plaintes; jamais occasion plus favorable ne vous sera offerte. »

La raison aurait dû dire à son tour que ce n'est pas par des cris arrogants que l'on obtient justice, que le roi, en la faisant au milieu des murmures de la garde urbaine, compromettrait sa dignité, et se replacerait comme

Louis XVI au temps où la commune de Paris lui dictait des lois; que si on voulait bien se faire entendre, il fallait se taire, et que le silence en pareil cas était plus éloquent que toute espèce d'acclamation; que Paris enfin n'était pas la France, et que celle-ci se prononcerait peut-être contre la démarche hostile de Paris.

Les gardes nationaux n'écoutèrent que leur désir; ils ne crurent pas manquer au roi en lui exprimant franchement leur pensée. Ce fut avec une ardeur étonnante qu'ils s'équipèrent; tel qui n'avait jamais été que biset parut en uniforme complet de sa compagnie; tous voulurent assister à la revue. Il n'était plus de rétardataires, d'indifférents; un enthousiasme particulier saisissait ces bourgeois; on aurait dit d'un esprit national, la seule chose dont nous manquions en France.

Cet empressement, que les ministériels ne s'expliquaient pas d'abord, et dont ils ne tardèrent pas à connaître la cause, les inquiéta; ils commencèrent à soupçonner que la tentative était hardie, qu'elle pouvait manquer le but espéré, et qu'il était dangereux de placer le peuple en présence du monarque, et de ter-

miner une sorte d'engagement dont l'issue, quelle qu'elle soit, a toujours des conséquences funestes.

MM. de Damas, de Clermont-Tonnerre et Peyronnet furent les trois qui virent le moins le résultat possible; ils raffermirent leurs collègues, qui assemblèrent le conseil coup sur coup pour décider si la revue aurait ou n'aurait pas lieu; ils se moquèrent de la pusillanimité de ce financier (M. de Villèle), de ce prêtre (M. d'Hermopolis), et de cet avocat (M. de Corbière). M. le garde des sceaux, depuis sa devise obtenue, croyait fermement compter parmi les gens de guerre; on décida donc, après de vives alarmes et des discussions non moins animées, que l'on tenterait de se mesurer corps à corps avec l'opinion publique; d'ailleurs le roi, qui aime son peuple et qui s'en savait aimé, déclara qu'il prétendait passer cette revue, bien assuré qu'il était qu'on le traiterait avec une sincère affection.

Certes à travers les projets des boutiquiers on ne voyait rien d'hostile contre la personne sacrée du prince; néanmoins, et afin de tâcher d'irriter Sa Majesté au profit de la faction, la police multiplia les rapports menaçants et de-

manda des précautions extraordinaires; on environna le Champ-de-Mars de troupes de la garde royale, de la ligne et des Suisses, non ostensiblement, mais cachées dans les cours de l'École-Militaire, dans celle du palais de la chambre des députés, aux Invalides, et enfin jusque dans les ruines de cet hôtel inachevé des affaires étrangères, qui s'élève sur le quai d'Orsay; les régiments en outre étaient consignés dans leurs casernes, prêts à venir joindre ceux qui entouraient le lieu de la revue.

Malgré l'espèce de mystère que les ministériels employaient à dissimuler leurs craintes, et le parti qu'en résultat ils espéraient tirer de la levée de boucliers des Parisiens, il en perça quelque chose dans le public; les gens sages, les vrais royalistes constitutionnels, pesant dans une balance équitable tout ce qu'il y avait à faire, comprirent qu'il valait mieux encore supporter le ministère que d'indisposer le roi; qu'en manquant de respect à Sa Majesté, on donnerait presque gain de cause à l'autre; en conséquence, ils firent tous leurs efforts pour changer les dispositions de leurs concitoyens. Les honorables journaux, les *Dé-*

bats, le *Courrier-Français*, conjurèrent la garde nationale de se montrer calme, de ne rien demander d'impérieux au roi ; ils pensaient avec raison que Sa Majesté ne tarderait pas à voir combien ses agents conduisaient mal les affaires, et qu'elle même rendrait justice à tous.

Ces conseils, ces exhortations, furent vains; la masse voulait se plaindre, et au dernier moment, les absolutistes, qui espéraient le renversement de la charte, les maintinrent dans cette résolution ; elle fut encore affermie par une nouvelle folie des ventrus, qui adoptèrent en forme de règlement la proposition du député Laboissière, ainsi conçue :

Article Ier. A l'ouverture de chaque session, après la formation des bureaux définitifs, et pour la présente session immédiatement après l'adoption du présent article, il sera nommé par la chambre, en assemblée générale, une commission de cinq membres chargée de veiller aux prérogatives de la chambre.

Art. II. Cette commission veillera spécialement au compte que les journaux rendront des séances de la chambre.

Art. III. Dans le cas d'infidélité dans ces comptes, ainsi que dans celui d'offense envers la

chambre ou quelqu'un de ses membres, la commission lui en rendra compte, afin qu'elle statue sur les suites à donner conformément aux lois existantes, et par simple mesure de police intérieure.

C'était la censure des journaux, censure permanente et implacable, où les accusateurs seraient parties et juges. Cette proposition causa un scandale général; on ne put croire d'abord que la chambre s'y arrêterait; mais les dîneurs ayant demandé au ministère ce qu'il en pensait, et le ministère ayant répondu que la mesure était bonne, elle fut adoptée avec quelques modifications. Au nombre des membres dont on composa cette commission de recherches, on trouva M. Ollivier, député de Paris, qui plus tard devait faire partie du tribunal de censure; il se montrait dans toutes les occasions l'ennemi le plus acharné de la liberté de la presse.

Ce ne fut pas le moyen de ramener les opinions à une modération que tout recommandait. L'annonce de ce nouvel acte hostile à la France, qui eut lieu le 24 avril, acheva de déterminer le mouvement du 29; les chefs avaient fait tous leurs efforts pour parer à ce qu'on redou-

tait; mais il n'était plus temps d'apaiser des hommes qui se croyaient insultés de plus en plus, et qui étaient déterminés à faire entendre la vérité au roi. Le jour de la revue arriva; une douce chaleur régnait dans l'atmosphère, quelques nuages tempéraient la vivacité des rayons du soleil, tout annonçait une belle matinée; une foule immense arrivait, impatiente de prendre sa part de la fête qu'elle prévoyait. Les légions arrivaient chacune de leur côté, et à onze heures un quart elles étaient toutes rendues; elles garnissaient le haut, les ailes du Champ-de-Mars; la cavalerie occupait la partie supérieure, en face du pont d'Iéna.

Le roi fut attendu avec impatience, salué avec émotion; le peuple se distingua dans cette circonstance, afin de bien disposer Sa Majesté et la convaincre que dans ce qu'on allait lui dire il n'y aurait rien d'hostile contre elle, rien de ce qui pourrait lui être personnel. Le roi, annoncé par le canon des Invalides et de la garde royale, arriva accompagné de M. le dauphin, de Leurs Altesses Royales les ducs d'Orléans et de Chartres, des ducs de Mouchy, de Fitz-James, de Raguse, et des officiers su-

périeurs de sa maison. Il fut reçu à la grille du Champ-de-Mars par M. le duc de Reggio, commandant en chef la garde nationale, et par son brillant état-major.

Dès que la revue commença, et au fur et à mesure que le roi passait devant la ligne, des cris se faisaient entendre: *Vive Charles X, vive le roi, à bas Villèle, à bas les ministres, à bas les jésuites.* Jamais, depuis les jours désastreux de la révolution, de pareils cris ne s'étaient fait entendre et n'avaient ainsi outragé la Majesté Royale; on doit penser combien ils consternèrent ceux qui entouraient le roi: ils auraient voulu, au prix de leur vie, les dérober aux oreilles de Sa Majesté, ce ne fut point possible. Le roi les écouta avec une émotion extrême, sans néanmoins qu'ils altérassent son courage. Il s'avança vers une de ces légions audacieuses: *Je suis venu*, dit-il, *chercher des hommages et non recevoir des conseils.* Il distingua un garde national plus hardi que les autres, il le fit sortir des rangs, ordonna qu'on le cassât sur-le-champ, et s'éloigna moins indigné que surpris.

De pareilles clameurs avaient trouvé des échos parmi la multitude des spectateurs;

partout on chérissait le roi et on haïssait les membres du conseil. Les légions qui s'en revinrent par la rue de Rivoli ou par celle où il y avait un hôtel de ministre, recommencèrent leurs imprécations, quelques pierres lancées atteignirent des carreaux au ministère des finances. La famille de M. de Villèle se rassembla autour de lui; on doit lui rendre cette justice, il conserva son sang-froid ordinaire, et trouva le moyen de plaisanter au milieu de l'effroi des siens. Il dit en riant: « Qui casse les verres les paie. » Le mot était joli et gai. Cependant la partie de la cour qui environne le roi essaya d'abord d'atténuer la faute de la garde nationale, en représentant que cette sorte de mouvement séditieux n'était pas général, qu'il provenait de quelques insolents seuls coupables; on essaya de racommoder les choses, et ceci par un reste de peur d'autrefois : il y en eut qui virent dans cette journée un commencement de celle de la Bastille. Leur effroi du retour des anciens malheurs les portait à demander que l'on n'exaspérât pas la populace. Le roi se rendit donc à ces observations raisonnables. Je vis après mon dîner le duc de D..., qui me dit : « Ceci est arrangé, Sa Majesté est

satisfaite, les innocents, les bons royalistes si nombreux dans la garde nationale ne seront pas punis pour les coupables. Le maréchal Oudinot a reçu les témoignages de satisfaction du roi, et demain un ordre du jour inséré dans le *Moniteur* en donnera la preuve. »

Le duc s'exprimait ainsi, lorsque M. B... entra : c'était une des âmes damnées du garde des sceaux, un de ces espions de bonne compagnie que l'on paie fort cher parcequ'ils font souvent des rapports, qui cachent leur turpitude sous le voile d'une fidélité ardente, qui font de la police avec du sentiment, qui sont craints de tous, même de ceux qui les emploient. Je le connaissais parfaitement. Le feu roi le méprisait et non sans raison ; on le recevait pourtant; on me demandera pourquoi. Je répondrai : Il tenait à tout, avait de l'esprit, faisait une dépense énorme, et en définitive on avait de l'avantage à le compter au rang de ses amis, et il y avait du danger à être placé par lui au rang de ceux qu'il flagellait de sa haine.

Comme ce jour-là on ne pouvait parler que de la matinée, sa visite n'interrompit pas la conversation ; je lui répétai ce que le duc de D... me disait un instant aupara-

vant; il secoua la tête, et prenant la parole :

« Les choses changeront bien de face avant minuit, l'acte de la garde nationale est de trop mauvais exemple pour être toléré, il faut à cette offense une punition éclatante; j'ai vu deux ministres avant d'arriver ici, le garde des sceaux et M. de Villèle; leur avis est unanime, celui de la dissolution de cette troupe urbaine et indisciplinée; on lui apprendra à se taire en la traitant avec rigueur.

» — Cette mesure sera sévère, je redoute l'effet qu'elle produira en France et en Europe. Elle montrera que le roi de France lutte contre l'élite de Paris et non contre la canaille; il n'y a dans la garde nationale que des propriétaires et des commerçants.

» — N'importe, il faut frapper un grand coup, il faut épouvanter.

» — Ne serait-ce pas parcequ'ils ont pris leur revanche à l'avance?

» — Eux faire peur à Peyronnet! vous ne le connaissez pas, c'est Ajax, c'est Achille, ou c'est si vous voulez l'âne d'Homère au milieu d'un champ à blé, immobile sous une grêle de pierres que lui lancent les enfants.

Le bon duc, qui n'y entend aucune finesse et

qui ne sait rien de la révolution, crut à la véracité du propos de M. B... Il lui demanda en conséquence si le garde des sceaux était maréchal-de-camp, lieutenant-général, et dans quelles armées de la république ou de l'empire il avait servi. M. B... le regarda d'un air étonné. Je me mis à rire, et répondis que M. de Peyronnet n'avait jamais servi que les dames et dans la garde nationale de Bordeaux.

» C'est donc à cause de ce dernier service, poursuivit le duc, toujours sans malignité, qu'il s'annonce dans la devise de son écusson comme ayant servi le roi ailleurs que dans la magistrature ? je suis charmé de le savoir. M. B..., presque blessé de ce qui venait d'être dit, en raison de son amitié grande pour M. le garde des sceaux (1) ne sut s'il devait se taire, se fâcher, ou enregistrer l'épigramme doucereuse afin de la répéter à qui de droit ; il regarda de nouveau M. D..., mais il vit tant de sérénité et de bonhomie sur son visage, qu'il demeura convaincu que dans les mots prononcés il n'y avait aucune arrière-malice. Quant à moi qui me gênai peu, je m'abandonnai à une gaieté

(1) La devise des armes de M. de Peyronnet est celle-ci : *Non solum togâ.*

folle qu'aucun des interlocuteurs ne partagea.»

Le duc me querella naïvement de cette joie intempestive. Dans ce moment dangereux il était au nombre non des alarmistes mais des alarmés, il souhaitait la paix et avait peur de la guerre; on sut le lendemain plus particulièrement que les ministres avaient supplié le roi de punir la garde nationale en la cassant; que, sur le refus de Sa Majesté, ils offrirent leur démission, et qu'alors seulement, par cette sorte de violence, ils parvinrent à obtenir un acte impolitique, dont les suites se font encore sentir aujourd'hui.

Ce fut une surprise étrange et un mécontentement extrême dans Paris. Excités par cette dissolution inattendue, les libéraux en profitèrent; les souverains étrangers, mal informés, crurent le roi dans une forte crise, et devinrent plus exigeants; ils nous ménagèrent moins par cequ'ils vinrent à ne plus nous compter dans la balance politique; le reste du royaume s'inquiéta des dispositions de la capitale, et lorsque la vérité lui fut connue, il s'indigna contre un ministère maladroit qui, sans vigueur aucune, frappait des coups si dangereux.

Certainement je n'étais point fâchée que l'on eût fermé la bouche à ces boutiquiers arrogants, mais je voyais mieux que les ministres ce qui résulterait de ce coup d'État. Je reconnaissais que pour faire de la force il faut être fort, que la colère n'est pas de l'énergie, et la brutalité encore moins. Je m'en expliquai vivement avec M. de P..., qui hésitait à demander le bâton de maréchal de France pour avoir conseillé cet acte blâmable dans toutes ses parties. Ma désapprobation le surprit; nous eûmes une scène vive et longue, elle acheva presque de nous brouiller, j'en fus fâchée, car si P... est un triste homme d'État, il est un superbe cavalier, et on n'a pas besoin d'être l'Hôpital et d'Aguesseau pour être bien vu dans une société de femmes.

Une autre rupture avait eu lieu quelque temps auparavant, celle du vicomte de La Rochefoucauld avec le comte de Villèle. Sosthènes prétendait depuis long-temps que le ministre lui devait sa faveur, il en faisait beaucoup de fracas, et je ne sais pourquoi il se mit à la tête d'une cabale de petits importants qui se rallia à celle de Polignac. Il essaya de profiter du temps de son travail avec le roi, comme directeur gé-

néral de l'administration des beaux-arts, pour tâcher de nuire à M. de Villèle ; on prétend que le roi, qui l'aime beaucoup, lui dit à plusieurs reprises : « Mon cher Sosthènes, parle-moi de l'Opéra, et point de matières auxquelles tu n'entends rien. » Il n'en tenait nul compte et poursuivait sa pointe. Un matin il lui arriva cette lettre du président du conseil : « Ceci vient au nom du roi, qui prévient M. le directeur des beaux-arts, que désormais il ne travaillera plus avec Sa Majesté, et qu'il s'adressera au ministre de la maison du roi. » Ce fut une montagne qui l'écrasait que cette disgrâce méritée. Elle lui parut moins fâcheuse tant qu'il se trouva subordonné au duc de Doudeauville, son père; mais cet adoucissement eut une brusque fin. Le duc, appelé au conseil où on cassa la garde nationale de Paris, s'était opposé de tout son pouvoir à cette mesure ; sa voix ne fut pas écoutée ; il crut son honneur intéressé à se séparer d'un ministère dont tous les pas désormais ne pouvaient être que des chutes, et il donna sa démission.

Ses collègues apprécièrent le mauvais effet de la retraite du seul homme généralement

aimé et estimé qui se trouvât parmi eux; ils firent l'impossible pour retenir M. de Doudeauville. Ils employèrent l'ascendant du roi; le duc fut inflexible; il fit preuve de respect, et ne se rendit pas. Il fallut apprendre ceci au public et nommer à sa place. M. de Villèle avait hâte de choisir; il présenta plusieurs noms à Sa Majesté, dans la crainte qu'on ne casât là M. de Polignac. Le roi, qui avait une arrière-pensée, répondit qu'il ne se souciait pas de donner le portefeuille de quelque temps, et qu'on cessât de lui en parler; c'était presque annoncer à qui on le destinait; en conséquence, et bien à contre-cœur, M. de Villèle se tint coi; il fut décidé que le baron de La Bouillerie remplirait les fonctions de ministre de la maison du roi, sous le titre d'intendant-général.

La France entière s'attendait à ce que le vicomte Sosthènes suivît l'exemple de son père; les convenances lui en faisaient presqu'un devoir; ses vrais amis le lui dirent, et lui montrèrent quels seraient désormais l'embarras et le désagrément de sa position; il n'écouta rien, trouva le poste bon, et y demeura contre vents et marée. Ce fut à cette époque que, se plaignant

de M. de Villèle, il tint à quelqu'un ce propos répété dans tout Paris : « Le ministre des finances me doit sa place, je l'y ai conduit par la main. tout allait bien lorsque nous marchions d'intelligence; il avait pour lui l'éloquence du génie, et moi le génie de la fermeté; ce qui nous rendait formidables. » Ceci fut dit et entendu sans rire; il y a des grâces de courtisan.

Une augmentation d'estime respectueuse devint la récompense de la démission du duc de Doudeauville. On aima cette noble fermeté digne d'un gouvernement représentatif, cet acte d'un homme vertueux assez grand pour se croire au-dessus de la place momentanée, qui n'hésite pas entre l'avantage pécuniaire et ses devoirs de citoyen. M. de Doudeauville n'avait pas excusé l'inconvenante conduite de ses collègues lors de la profanation du cercueil de son parent le duc de Liancourt. Il prétendait, et avec raison, que dans cette circonstance c'était à lui que la police avait manqué, et cela était vrai; il assistait aux obsèques, on aurait dû prendre ses ordres; on ne le fit pas; il voulait le lendemain abandonner le ministère. Les excuses instantes de ses collègues, et celles plus humbles que lui

firent M. Franchet et M. Delavau, l'apaisèrent momentanément.

Le duc de Doudeauville est un de ces hommes fermes dont le mérite principal est dans le cœur. Il a des connaissances agréables et variées, et des vertus supérieures à ses agréments. Il voit bien, il voit en sage, en personne d'honneur et de probité. Il aime le roi assez pour lui parler vrai, et n'a du courtisan que ce qu'il faut tout juste pour ne pas se singulariser au château. Le nombre des services qu'il a rendus est immense, celui de ses obligés ne l'est pas moins, et la reconnaissance qu'on lui garde est le seul avantage qu'il ait retiré de son pouvoir.

CHAPITRE V.

Conséquence de la dissolution de la garde nationale. — Le docteur Récamier. — Son enthousiasme au lit du malade. — Effacité des oraisons jaculatoires. — Le ministre l'oppose à M. Magendie. — Suite de sa nomination à la place de professeur au Collége de France. — Ses leçons sont sifflées. — La gendarmerie dans la rue Saint-Jacques. — Plusieurs étudiants sont arrêtés. — Les leçons sont suspendues. — Apparition de la girafe. — Ses secrétaires. — M. Geoffroy-Saint-Hilaire. — Son amour des monstruosités. — Qualités estimables de la girafe. — Les amants innombrables de madame de G... — Longanimité du mari. — Sa colère tardive. — Confidences de sa mère. — Prétentions ridicules de M. de G... — Niaiserie d'un magistrat de province. — Le curé des Pyrénées. — Le correspondant invisible. — Mystification de M. Grimod de La Reynière. — L'original et la traduction. — *La Vie d'un Joueur.* — M. Victor Ducange. — Les chie-en-lits. — M. Lanjuinais. — Sentiments de Louis XVIII à son égard. — Le duc d'York, roi de France. — M. Journica de Saint-Méard. — Son agonie de trente-six heures. — Le président de la société des gobes-mouches. — Le solliciteur mystérieux. — Ses services. — Surprise des ignorants. — Horreur des gens instruits. — Voilà votre œuvre ! — La pension de la marchande de bas. — Je ne nomme pas les masques. — M. de Corbière bouche-trou. — La croix de Saint-Louis à l'encan. — L'opticien chevalier de Saint-Louis. — Les possédés à Saint-Sulpice. — Exorcismes. — L'archevêque les empêche. — M. Lubbert, directeur de l'Opéra. — Il échappe à une mystification.

La déclaration de guerre était publique en-

tre les ministres et les Parisiens; la ville endurait avec une colère profonde l'insulte qu'on lui faisait; elle ne s'en prit pas au roi, elle comprit sans peine que cet excellent monarque avait été trompé en ceci comme dans le reste, mais elle maudit ceux qui la mettaient en opposition avec un prince qu'elle chérissait toujours. Chaque acte de ce ministère déplaisait au peuple, non à la canaille, qui vivait indifférente à toutes ces querelles, mais à la partie saine, éclairée et riche de la nation; on leur manifestait en retour et de toute manière la haine qu'on leur portait; on détestait les protégés des ministres, et souvent on était injuste envers ceux-là à cause seulement de leurs patrons; on en eut la preuve vers ce temps, et je vais la rapporter ici, où elle figurera en anecdote.

Une place de professeur de médecine était vacante au Collége de France depuis le mois de février dernier, par le décès du docteur Laënnec. D'après un règlement jusqu'alors respecté, les professeurs de ce collége et l'Académie des sciences présentaient chacun un candidat, et c'était l'un de ceux-ci que le ministre de l'intérieur choisissait pour remplir la place

vacante; quand le même candidat était présenté par l'Académie et les professeurs, le ministre mettait de l'empressement à ratifier le choix. M. Magendie, médecin distingué, que ses expériences sur les animaux vivants ont rendu illustre, avait réuni tous les suffrages, et le public regardait sa nomination comme assurée, lorsqu'il apprit que M. Corbière, en vertu de sa toute-puissance, venait de remplacer le docteur Laënnec par M. Récamier.

Celui-ci réunit à une habileté médicale incontestable, même aux yeux de ses collègues, une piété de conviction d'autant plus remarquable que, à l'exception des tartufes de sa classe, peu de médecins sont capables d'en faire parade; il est doué sous ce rapport d'une organisation toute particulière. J'ai souvent entendu dire qu'auprès du lit de ses malades, soit dans les hôpitaux, soit chez les particuliers, il était saisi quelquefois d'une espèce d'enthousiasme qui lui faisait prendre pour des inspirations subites les idées les plus bizarres, et le conduisait à employer comme moyen de guérison des pratiques tout-à-fait inconnues dans les livres de la science. Les oraisons jaculatoires sont quelquefois à ses

yeux des moyens aussi puissants que les agents les plus actifs de la pharmacie. Sa foi dans la Providence est entière ; et quoique le magnétisme compte en lui un adversaire déclaré, il n'en dit pas moins fort souvent à ses malades, à peu près comme le prince de Hohenlohe : « Faites cela, croyez, et Dieu vous guérira. »

On pense bien qu'avec de semblables antécédents la nomination de M. Récamier à une place de professeur, quand il avait pour concurrent M. Magendie, ne pouvait passer inaperçue ; aussi la regarda-t-on comme l'œuvre des jésuites et un outrage adressé à l'Académie des sciences et aux professeurs du Collége de France. On le répéta si souvent, que les élèves se pénétrèrent de ces idées ; leurs jeunes têtes fermentèrent, on ne tarda pas à s'en apercevoir.

Le docteur Récamier montait-il en chaire, il était assailli par des murmures et des sifflets qui allumèrent la colère du professeur ; il riposta par des propos inconvenants dans une circonstance où un homme moins religieux aurait montré plus de douceur, de patience et de désir de ramener les esprits par un généreux pardon des injures.

M. Récamier ne suivit pas la voie tracée par l'Évangile; il menaça les auditeurs et provoqua des punitions contre eux; l'émotion augmenta, des sifflets on passa aux huées, les leçons furent interrompues ce jour-là; bientôt les étudiants en droit, race susceptible et indépendante par nature, secondèrent par leur présence les mouvements des nourrissons d'Esculape; ceci compliqua la position des choses, et les gendarmes obligés ne tardèrent pas à environner les alentours du Collége de France.

Des commissaires de police, des agents subalternes, la force armée, vinrent le lendemain protéger M. le professeur; on ne fut pas tranquille dans son auditoire; les symptômes de mécontentement de la veille reparurent avec une nouvelle activité, cependant il n'y eut aucun engagement entre le public et la troupe; les sifflets des étudiants, ceux des habitants de la rue Saint-Jacques, accompagnèrent M. Récamier à sa sortie, et lui prouvèrent qu'il déplaisait non seulement à la jeunesse, mais encore aux Parisiens.

Le jour d'après on crut tout finir en faisant peur; des étudiants furent arrêtés avant que le cours commençât. Cette injustice ne fit

qu'augmenter l'exaspération ; M. Récamier ne fut pas mieux accueilli que la veille. Ce qui contribua à redoubler le courroux des auditeurs, ce fut l'introduction de la police dans la salle, et la fermeture des portes. Le professeur, pour gagner quelques suffrages, annonça qu'il obtiendrait la grâce des coupables, et cette promesse lui permit d'achever tranquillement sa leçon ; mais ce n'était qu'un leurre, on ne relâcha pas les jeunes gens arrêtés, qui furent emmenés aux yeux de tous, dans une voiture, à la préfecture de police.

Le même soir, vers cinq heures, M. Récamier passait en cabriolet sur le pont Saint-Michel ; ayant été reconnu par les étudiants rassemblés, il fut arrêté par eux, maltraité peut-être, dans tous les cas, obligé de les suivre jusqu'à la préfecture de police pour demander la mise en liberté des détenus ; mais lorsqu'ils arrivèrent aux portes, on les trouva fermées, et la gendarmerie survenue chargea les jeunes gens le sabre à la main ; un grand nombre fut blessé dans cette guerre inégale ; de nouvelles arrestations eurent lieu, et le cours du docteur Récamier fut suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Ces agitations, dont la cause était bien connue, discréditaient le ministère plus que jamais. Il se voyait entouré d'ennemis acharnés à sa perte ; il ne pouvait même pas compter sur la fidélité de ses salariés. Il ne perdit cependant pas courage, il tenta de lutter encore, et crut se sauver pour toujours en provoquant le retour de la censure, dernière voie de salut qui acheva, par un résultat contraire, de l'anéantir sans retour.

Les choses en étaient là, et la chambre hideuse, comme on la qualifiait dans le *Journal des Débats* avec tant de justesse, se traînait péniblement, achevant chaque jour de se déconsidérer davantage. Elle en était venue au point de se faire honte à elle-même ; sa bassesse, son avidité, sa lâche complaisance, ne pouvaient se continuer plus long-temps ; déjà un grand nombre de ceux à qui il restait quelque pudeur parlaient de se retirer ; d'autres, persuadés que leur mandat expirait cette année, et que prolonger leur existence dans la chambre serait inconstitutionnel, allaient donner leur démission ; les ministres étaient las aussi de tant de turpitudes, et tous aspiraient à un changement,

sans qu'on pût prévoir comment il aurait lieu.

Sur ces entrefaites arriva dans Paris un personnage de bonne mine et de haute taille qui causa une sorte de révolution par l'empressement qu'on mit à le voir et par la manière avec laquelle la mode s'empara de lui. Ce fut *la girafe*, superbe quadrupède dont les formes élégantes et extraordinaires attirèrent pendant toute l'année une foule immense au Jardin des Plantes. Elle venait de l'intérieur de l'Afrique, sa patrie, et c'était un cadeau du vice-roi d'Égypte. Jamais animal ne frappa autant les Parisiens; son nom était dans toutes les bouches, et son image dans tous les magasins; les étoffes, les rubans, les bonbons, la porcelaine, tout fut à la girafe; enfin, par une bizarrerie dont l'esprit humain est seul capable, son nom, après avoir été donné comme un titre à tous les colifichets de la mode, devint un terme de ridicule et de mépris appliqué à toutes les personnes qui réunissaient à un grand corps une grande stupidité.

Charles X se fit amener la girafe à Saint-Cloud. Les contes les plus ridicules circulèrent à ce sujet; il est des choses qu'on ne doit pas

répéter. La girafe écrivit bientôt à certains individus; des gens d'esprit se firent ses secrétaires. Je ne pus résister au torrent, et comme les autres j'allai lui rendre mes hommages sous les auspices de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, le démonstrateur obligé de toutes les curiosités vivantes ou empaillées qui ornent le cabinet et les loges du Jardin du Roi. Je ne puis passer sous silence l'un des traits de caractère de ce savant, d'ailleurs fort recommandable, mais qui ne forme pas moins à lui seul un type d'un nouveau genre. Il a un penchant tellement irrésistible pour les monstruosités humaines, qu'il va cherchant partout, comme dit mon docteur, les anomalies de la nature, et qu'il s'amuse à les classer comme des productions précieuses, comme de véritables chefs-d'œuvre dignes de l'admiration des amateurs. Excepté les savants, qui tirent parti de tout, je doute fort qu'il y ait beaucoup d'amateurs de cette espèce. Ce n'est point une critique que je lui adresse, car depuis long-temps je sais qu'il passe avec raison pour un savant amateur.

Il me montra la girafe, m'en fit admirer la jolie tête, le bel œil, la peau superbement

tachetée, et la grâce de cette pauvre créature, qui doit souffrir dans un climat si différent du sien. Elle est belle, inoffensive; elle n'a pas de malice, et sa douceur est complète. Je la caressai, la complimentai, et je donnai à M. Geoffroy-Saint-Hilaire la part que lui méritent les soins qu'il prend pour la conservation de ce noble animal.

Si la girafe m'intéressa, je n'en fus pas moins sensible au désordre qui se mit dans une famille de haut parage très connue, les G.... Une jeune femme très jolie, non moins coquette, et trop bien élevée dans un couvent à la mode pour ne pas vouloir jouir de la vie, s'était donné un amant, puis deux, puis trois, puis quatre, et tant enfin qu'on ne les comptait plus; elle prenait des Français, des Anglais, des Russes, des Allemands, des Américains, et jusqu'à un membre distingué de la république; c'était une folle complète. Son mari tâchait de ne rien voir de tous ces excès; il se consolait avec une de ses cousines, plus aimable et moins belle, lorsqu'un capitaine suisse amena madame de G.... à de telles extravagances, se fit surprendre avec elle par l'époux dans une position si peu équivoque,

que celui-ci se crut obligé d'en demander raison. Il était à son bureau écrivant le cartel, lorsque sa grand'mère entra dans sa chambre... C'est une femme d'esprit, et qui observe bien ; peut-être savait-elle quelque chose de la résolution de son petit-fils ; tant il y a qu'elle lui demanda ce qu'il faisait ; il balbutie, veut éloigner la conversation ; puis tout-à-coup, prenant une résolution désespérée : « Tenez, madame, lui dit-il en lui montrant son billet, voyez ce que me fait faire la conduite de ma femme. » La vieille dame prit et lut sans émotion, puis elle dit :

« C'est une sottise que de se battre pour chose pareille.

» — Mais mon honneur ?

» — En sera-t-il moins perdu si vous ébruitez l'offense ?

» — Je veux me séparer de ma femme, il m'importe peu de faire un éclat ; car je veux être le père de mes enfants.

» — Monsieur, lui répliqua l'aïeule avec sang-froid, voilà une prétention bien ridicule, et qui ne va pas à votre famille.

» — Comment, madame ?

» — Votre père était mon fils, il ne fut pas

celui de mon mari. Vous n'appartenez pas à mon fils, je le sais de ma belle-fille; ainsi taisez-vous, et si votre femme fait des enfants sans vous, il vous sera libre de vous ruiner en toute conscience. »

M. de G.... tomba de son haut à cette révélation, qui n'était pas nouvelle cependant dans la maison; elle le porta à réfléchir, et à passer à sa femme le capitaine suisse, puisqu'il lui en avait passé tant d'autres. Il ne put s'empêcher de le raconter à madame de G...., qui, avec sa discrétion ordinaire, le répéta à deux cents personnes de Paris.

Je reçus en ce temps de province une lettre d'un magistrat qui jugeait depuis quarante ans, et qui ne se doutait pourtant pas de ce que c'était que le monde. Il s'agissait de la loi relative au jury, présentée cette année aux chambres; elle ne l'était pas encore et on en faisait un grand mystère. Mon conseiller m'écrivit à ce sujet la lettre suivante, que je transcris afin de donner aux Parisiens une idée de la confiance des gens de province :

« On affirme qu'une loi nouvelle concernant le jury s'élabore secrètement dans les bureaux

de la chambre. Il me serait agréable d'être le premier à la faire connaître à nos messieurs. Je vous prierais en conséquence, madame la comtesse, de passer, aussitôt que vous le pourrez, chez monseigneur le garde des sceaux, de lui demander communication de la loi, et d'en prendre d'amples extraits que vous aurez la bonté de m'expédier par la poste. »

Jamais commission ne me divertit davantage que celle-là. Je répondis à mon magistrat que le garde des sceaux ne mettait pas les secrets politiques à ma discrétion, et que s'il me les confiait, je ne les expédierais pas en province. Les gens étrangers à Paris ne doutent de rien; tout est facile chez eux; ils pensent qu'ici il en est de même. Je pourrais former un énorme volume des demandes biscornues en ce genre qu'on m'adressait de tous côtés. Je signalerai un bon vieux curé des Pyrénées, qui, sans me connaître, me pria de le faire passer évêque, ou tout au moins cardinal, se targuant d'un titre irrécusable, celui d'avoir fait l'éloge de Louis XVI et de Marie-Antoinette en 1787, dans un sermon prêché devant le seigneur de son endroit. Un autre curé du Limousin me demanda de lui procurer la place

de grand-aumônier de France, vacante par la mort du cardinal de Périgord. Je ne finirais pas sur cet article; on réclamait de moi des emplois, des grades, des faveurs, et jusqu'à des maris. J'ai trois lettres d'une veuve et de deux jeunes filles qui s'adressent à moi pour leur procurer un époux.

Ne vis-je pas accourir du fond de la Bretagne un M. de C...., quelque peu mon parent, qui, sans s'informer si mon mari vivait encore, se proposa pour le remplacer, attendu, disait-il, la nécessité que j'eusse un mari en raison de ma position auprès du roi! Je ne revenais pas de cette basse avidité; elle m'indigna, et je renvoyai le cousin de manière à lui ôter toute envie de revenir chez moi. Dirai-je aussi qu'une personne très spirituelle et très maligne m'a, pendant sept ans, écrit une fois par semaine, pour me quereller ou pour me faire des compliments, sans jamais se laisser connaître? Elle distribuait l'éloge et le blâme toujours avec mesure et avec un tact exquis. Ces lettres, que je communiquais souvent au roi, amusaient ce prince. Dirai-je que nous mîmes la police en jeu pour connaître le nom de ce correspondant qui l'était malgré moi? mais

nous ne pûmes rien découvrir, ce qui me persuada que ce devait être quelqu'un de bonne compagnie, mais étranger cependant au château. On cessa de m'écrire un an avant la mort de Louis XVIII, et depuis lors on n'a pas recommencé. Mon correspondant est-il mort, ou s'est-il lassé d'une plaisanterie trop prolongée? c'est ce que je ne sais pas.

Ceci me rappelle avoir entendu dire à M. de L. L.... qu'ayant lu dans l'Almanach gourmand de M. Grimod de La Reynière un éloge de la correspondance qui avait lieu entre un mystificateur et de bonnes gens dont il se moquait sous mille prétextes, conçut le projet de suivre cet exemple à l'égard de M. de La Reynière lui-même, et, en conséquence, lui écrivit plusieurs lettres signées le vicomte d'A.... M. de La Reynière lui répondit, et ce commerce épistolaire dura assez de temps.

«Vous auriez dû, lui dis-je, couronner l'œuvre en vous donnant à vous-même une lettre de recommandation auprès du spirituel et savant gastronome.

» — Je le ferai peut-être, répondit M. de L. L...; » et aujourd'hui j'en avertis M. de La Reynière afin qu'il reçoive mon ami pour son

propre mérite, et non en faveur d'une recommandation chimérique.

Le monde est rempli de ces mystificateurs qui n'épargnent personne. Combien ils ont de facilités à réussir, lorsqu'ils s'adressent à l'amour-propre ! Un demi-savant que je vois quelquefois, très ennuyeux personnage, gonflé de son mérite, et qui se fait une réputation dans les journaux qu'il rédige, M. R.... enfin, qui joint à une morgue plaisante une pesanteur de style remarquable, reçoit dans son cabinet, à la Bibliothèque du roi, un jeune homme qui l'aborde en lui faisant des éloges pompeux de ses œuvres. Cet encens chatouille; on s'intéresse au laudateur; on lui demande ce qu'il fait. Il s'occupe d'antiquités et rédige un mémoire assez important sur des médailles celtibériennes. Il comptait le faire imprimer; mais des malheurs de famille le ramènent à Saint-Tropès, où il se fera négociant. Il laisse le manuscrit et part. La pièce est lue, examinée; c'est un chef-d'œuvre en toutes ses parties. Le jeune homme revient; on lui propose d'acquérir son travail au nom d'un savant étranger; on lui offre 300 fr., il ne veut pas le céder; on monte à 600, il l'abandonne; on

en est charmé, car une telle pièce publiée à propos, en en changeant le titre, peut faire sensation dans le monde savant. Le lendemain survient un mot d'écrit du jeune homme : « Monsieur, dit-il, j'ai hier oublié de vous donner le nom de l'auteur de l'ouvrage, dont je ne suis que le traducteur : c'est..... » Ici était le nom, dont je ne me souviens point, et que tous les vrais érudits connaissent, celui d'un Espagnol, célèbre numismate. Grande fut la colère de M. R...., qui ne s'en vanta point. Le jeune homme ne fut pas aussi discret; il conta le fait, et je l'ai su par lui. Je ne l'approuvai point, quoiqu'il m'ait soutenu que M. R.... faisait payer bien autrement les traductions qu'il vendait au public, et qu'il n'a point faites. Entre eux le débat ; cela ne me regarde nullement.

C'était à la première représentation de *Trente ans, ou la Vie d'un Joueur*, drame en trois actes de M. Victor Ducange, que l'on me rapporta cette anecdote. J'étais venue à la Porte-Saint-Martin par désœuvrement, ne me doutant point du mérite extraordinaire de la pièce que l'on jouerait. C'était du romantisme tout pur, mais dépouillé de ce qui est ridicule;

je fus émue, épouvantée, déchirée; je versais des larmes de bon aloi, et je compris que désormais, et pendant long-temps au moins, c'en était fait de l'ancien système dramatique.

M. Victor Ducange est un de nos ennemis; il nous attaque sans cesse dans ses ouvrages avec plus d'esprit et de chaleur que de goût et de naturel. Les personnages qu'il donne comme nos copies ne le sont pas; ce sont des figures de fantaisie, de la canaille vêtue en marquis, en baronne, et nous imitant comme nous le sommes par les chi-en-lits du carnaval. Il a le droit sans doute de critiquer et de se moquer de la noblesse, mais il ne sait pas la peindre; ceci nous console et nous venge. Au demeurant, ses romans, à part ce défaut majeur, renferment des beautés réelles, et attachent; ils inspirent l'amour de la vertu, à travers néanmoins la nudité extrême de certaines parties. Il a déclaré la guerre au fanatisme, à l'hypocrisie, et la soutient avec autant d'énergie que de talent; c'est un littérateur estimable, digne de sa réputation, et homme de probité, ce qui vaut mieux encore.

Cet éloge me ramène à un personnage que la France perdit au commencement de l'année,

le comte Lanjuinais. J'ai déjà parlé de lui, je ne ferai pas son oraison funèbre. Louis XVIII m' a dit souvent : « Si les Lanjuinais étaient plus communs, le métier de roi serait plus facile. Cet homme est l'honneur des chevaliers enté sur la fidélité de la bourgeoisie ; au temps de la Ligue il aurait combattu pour Henri IV ; j'aurais voulu en faire un ministre, mais à qui l'accoupler ? »

Le duc d'York mourut aussi, laissant une réputation moins intacte que celle de notre Breton. Ce prince anglais avait fait le pari sans doute de traîner dans la boue le mieux possible un des plus augustes noms de l'Europe. Jamais il ne mourut grand seigneur plus déconsidéré ; on avait, à je ne sais quelle époque, parlé de lui pour en faire un roi de France. Louis XVIII à ce sujet me disait : « J'ai de la reconnaissance pour le duc d'York, il travaille chaque jour à me venger de ceux qui voulaient me le préférer. Si on lui avait donné mon royaume, il l'aurait vendu au profit de ses maîtresses. »

Je perdis un de mes anciens amis qui m'avait vue naître, qui m'aimait beaucoup, et je le lui rendais bien, M. Journiac de Saint-Méard,

capitaine à l'ancien régiment du Roi, échappé par miracle aux égorgeurs de l'Abbaye, les 2 et 3 septembre 1792. Il avait écrit les horreurs de ces affreuses journées dans l'ouvrage intitulé : *Mon agonie de trente-six heures;* il avait de l'esprit qu'il tournait à la plaisanterie. L'échappé des bourreaux jacobins se créa *président de la société des gobes-mouches ;* il jouait au naturel ce rôle, et il m'a réjouie souvent par le récit des nouvelles qu'il feignait de croire et qu'il rendait à de véritables badauds. Sa vieillesse était généreuse ; il expira l'un des meilleurs et des plus anciens royalistes de France.

Je voudrais pouvoir en dire autant de ceux que le ministère comblait de ses faveurs et appelait aux emplois. Il arriva de Toulouse un homme qui débarqua pour ainsi dire chez M. de Villèle ; il venait demander une place, et ne la demandait pas du ton accoutumé de ceux qui sollicitent, mais il faisait beaucoup de bruit, parlait très haut, et ne trouvait au ministère personne qui lui tînt tête. Quelqu'un de ma connaissance, fort avancé dans les bonnes grâces de cette maison, suivait de l'œil les démarches de ce per-

sonnage; il ne concevait pas son aisance, et ne s'étonnait pas moins de la patience de M. de Villèle, peu accoutumé à ce qu'on lui demandât autrement qu'à genoux. Mon ami est curieux, c'est un défaut; il voyait le Toulousin, seul et sans autre appui que lui-même, entrer familièrement chez mesdames de Villèle et de Neuville par la porte du cabinet sacré, sans que M. B..., le factotum intérieur, ou M. de Renneville, soufflassent mot, enfin sans que le ministre fît jeter à la porte ce solliciteur impertinent.

Il désira savoir quelle cause mystérieuse comprimait tout orgueil dans cette circonstance; il tourna le personnage, sut son nom, les gens qu'il fréquentait, et arriva enfin à quelqu'un si bien instruit qu'il lui dit:

« Le roi solliciterait un emploi qu'il ne l'obtiendrait pas du président de son conseil s'il était en concurrence avec ce monsieur si brillant.

» — Dans ce cas, pourquoi n'est-il rien encore?

» —Parcequ'on n'a rien de bon à lui donner. Soyez certain qu'avant peu on le casera avantageusement.

» — Quels sont donc ses services?

» — Il n'en a pas à montrer.

» — Pourquoi alors?

» — Il sait un secret, et il a pris part à un acte... Ne m'en demandez pas un mot de plus, je ne vous le dirais qu'en me compromettant d'une manière certaine et en vous faisant du mal. Il y a des voiles de 1815 que la prudence ne permet pas de soulever. »

Voilà ce que mon ami put savoir. Peu de jours après, le monsieur venu de Toulouse s'en retourna satisfait : il avait lieu de l'être. Les ignorants se demandaient : Quels titres avait-il ? les gens instruits frémissaient d'indignation et gardaient le silence. Ah ! quand viendra le jour où l'on pourra tout dire, et où des millions de considérations, toutes plus fortes les unes que les autres, permettront de dire à chacun : Voilà votre œuvre, supportez-en le poids?

Les récompenses n'étaient pas mieux placées au ministère de l'intérieur. Il y avait dans celui-ci une sorte de personnage fort important qui vivait en concubinage public avec la femme d'un marchand de bas, achetée à son mari pour une somme annuelle payée très exactement. L'amant s'imagina que sa maîtresse se-

rait plus respectable s'il pouvait la faire pensionner sur la cassette du roi. La chose était difficile à cause de la vie bien connue de la dame; on tenta néanmoins de l'obtenir. On fit venir la chose de loin ; et sur les fonds du ministère de l'intérieur destinés aux récompenses du vrai mérite, on fit pour vingt mille francs environ de pension à ceux dont on avait à redouter l'influence et qui auraient éclairé le dépositaire des bienfaits du monarque. Cette litière d'argent réussit; madame .... obtint quatre cents francs de secours. Je meurs d'envie de nommer les masques; mais à quoi bon? ils sont connus de tout Paris.

M. de Corbière aurait été incapable de souffrir de pareilles menées s'il se fût mêlé de ce qui se passait dans son ministère : il ne s'en occupait pas, il n'était là que pour empêcher un autre de s'y mettre; M de Villèle le connaissait, et n'aurait pas souffert plus habile et plus intrigant. Il en était de même au ministère de la guerre. Ici on vendait à tout venant des croix de Saint-Louis, bien plus faciles à avoir que celles de la Légion-d'Honneur : un procès public a constaté ce fait, je n'en dirai plus rien. J'ai vu un honnête opticien se pa-

rer de l'ordre de Louis XIV, sans avoir, je crois, été garde national. Au reste, quelle règle pouvait exister dans le ministère, où l'hypocrisie régnait, où tous les congréganistes étaient maîtres, souverains... Un de ces gens-là avait vraiment quelque chose d'incroyable. Il se passa publiquement à Saint-Sulpice une scène si singulière que je crois devoir en faire mention ici.

Les possédés sont rares depuis que la nation s'éclaire et que la médecine a fait surtout des progrès, depuis surtout que le journal du lendemain enregistre les tours du saltimbanque de la veille. Ne pouvant donc procurer aux fidèles le spectacle hideux d'une vraie possession, on se mit à lui en offrir le semblant. Pendant deux soirs, à quelques jours de distance, on fit solennellement toutes les cérémonies usitées en cas pareil. Un possédé de bon sens, bien payé par la fabrique et sans aucune supercherie, fut conduit depuis le dehors de l'église jusqu'au maître-autel, exorcisé dans les règles, se débattant, criant à demi, et imitant d'une manière décente ceux que le démon tourmentait véritablement. Ce fait extraordinaire m'a été raconté d'abord par un

homme royaliste de cœur et d'âme et sincèrement pieux. Il me l'affirmait, je le crus à peine; et pour me convaincre, il me mena à la deuxième représentation : elle n'eut pas moins de succès que la première; je crois cependant que la troisième n'a pas eu lieu. On prévint l'archevêque de ce qui se passait, et l'on m'a certifié qu'il la fit défendre.

La charlatanerie régnait partout, elle faisait principalement merveille dans la littérature; ceux qui entreprenaient, par exemple, de nouvelles gazettes, ne réussissaient pas toujours. Un homme d'esprit, à qui on a donné le sobriquet de Voltaire second, voyait mourir dans ses mains la troisième feuille périodique qu'il entreprenait depuis deux années. Voilà tout-à-coup que la dernière attaque avec une amertume extrême M. Lubbert, directeur de l'Opéra depuis peu. Celui-ci se plaint d'un traitement non mérité; M. M..., présent, le prend à part : « Je suis, dit-il, plus désolé que vous de cette abominable injustice, je la reproche à mes associés, ils ne m'écoutent pas, cela m'indigne, et je songe à les quitter. Il dépend de vous de les faire taire; prenez plusieurs actions que ces messieurs ont émises;

j'en ai quinze, mon amitié les met à votre disposition au prix coûtant. »

M. Lubbert n'apprécie pas le désintéressement de cette offre bienveillante, il garde son argent, et laisse parler le journal. M. Lubbert a des ennemis parcequ'il a relevé l'Opéra de ses ruines; il le conduit dans une voie de prospérité inconnue jusqu'à lui. S'il peut surmonter les obstacles qu'on lui oppose, il rendra un service véritable aux beaux-arts et au public.

CHAPITRE VI.

Rétablissement de la censure.—Lettre à ce sujet à l'une de mes amies. — Causes du rétablissement de la censure.—Les jésuites R. et C.— L'Autriche et l'Espagne. — Mémoire de M. de Bonald. — Nomination des censeurs. — M. de Bonald. — Le marquis d'Herbouville. — Le comte de Breteuil. — M. de Frénilly. — M. Ollivier. — M. Cuvier.—M. de Broé.—Les censeurs subalternes.—M. Joseph Pain. — M. Lourdoueix. — Appointements des censeurs. — Compte de ce que reçoit par an la famille de Bonald.— *La France chrétienne.* — Lettre de M. Pagès à M. de Bonald.

Le rétablissement imprévu de la censure, trois jours après la clôture des chambres, excita dans Paris comme dans les provinces une stupeur impossible à décrire. Je ne puis mieux faire connaître les causes secrètes de ce grand coup d'État qu'en citant ici une lettre que j'écrivis dans ce temps-là à une de mes amies, laquelle venait de quitter la capitale pour aller rejoindre son mari, premier secrétaire d'ambassade dans une cour du Nord.

« Ma chère amie,

» Pendant que vous courez la poste, bien enfermée dans votre calèche, il se passe ici des choses extraordinaires, mais incroyables, presque merveilleuses. Devinez... je vous le donne en cent, en mille... Vous jetez votre langue aux chiens, comme dit madame de Sévigné... Eh bien!... vous ne devinez pas? Eh bien!... la censure est rétablie!

» La censure! vous écriez-vous tout en colère, et dans un petit mouvement d'indignation libérale, car, pour vous le dire en passant, vous êtes véhémentement soupçonnée de libéralisme, plus que je ne le suis moi-même, bien que notre vieille amie la marquise m'appelle révolutionnaire. Mais rassurez-vous, je ne vous dénoncerai à personne; ce serait dommage, vous jouez si bien votre rôle! Que j'ai admiré votre conversation ultra-royaliste avec le baron de Damas, le jour qu'il vous fit l'honneur de danser une anglaise avec vous! Vous avez bien raison, ma chère; ne faut-il pas que le cher mari devienne, lui aussi, ambassadeur.

» Mais revenons à la censure. Je vous conterai en détail comment et pourquoi elle a été rétablie. M. de P..., qui, ainsi que vous le savez, est toujours bien informé, m'a tout appris. Il est venu dans ma loge, hier au soir, à l'Opéra italien : Pellegrini a été divin.

» Depuis trois mois environ, les chefs du parti dévot, qui se réunissent chez le cardinal de La Fare, faisaient et aux ministres et à des personnages plus puissants que les ministres, des représentations sur la licence toujours croissante des feuilles libérales, et sur la nécessité de réprimer cette licence; on ne les écoutait guère, à ce qu'il paraît.

» Ces messieurs rédigèrent donc une note secrète qu'ils firent porter au pape par le petit secrétaire de M. de La Fare que vous connaissez bien. Sa sainteté renvoya par le même messager un bref vigoureux où elle peignait l'Église bouleversée, le trône détruit, les prêtres persécutés et proscrits, si l'on ne mettait un frein à l'audace des écrivains impies et révolutionnaires, c'est-à-dire, dans le langage de sa sainteté, des écrivains libéraux.

» Pendant ce temps-là, le père Ronsin, que vous avez dû rencontrer chez madame de Lé-

pine, ce jésuite si aimable, si sémillant, si gai, un peu gros, mais d'une jolie figure, avec des yeux noirs et très spirituels, une très belle main qu'il montre à chaque instant, le père R... expédiait en courrier à M. de Metternich son confrère le père C...

» Ce père C..., qui arrive d'Italie, est un homme hardi, opiniâtre, que rien n'épouvante. Avec cela un grand génie pour les affaires. Ses supérieurs comptent beaucoup sur lui; avant peu il occupera l'une des plus importantes dignités de la compagnie.

» Cet habile négociateur devait engager M. de Metternich à intervenir auprès du ministère français dans le même sens que notre saint père le pape. Il n'était pas très difficile de le décider à cela. D'une part le prince n'aime la liberté de la presse ni dans son pays ni dans aucun autre; de plus, les journaux libéraux l'ont fort maltraité, et il leur conserve rancune. Ajoutez que, malgré l'active surveillance de ses agents, ces feuilles pénètrent dans l'Italie, et il faut bien peu de chose pour faire prendre feu aux cerveaux inflammables des Italiens. Le père C... devait l'assurer que s'il daignait parler, ce ne serait pas en vain. Les ministres

français avaient laissé voir combien ils redoutaient l'Autriche, en assistant, après l'affaire des maréchaux, à ce beau bal de M. d'Appony, où votre parure bleue fit tant d'effet. Le petit duc qui dansa avec vous est depuis ce temps-là toujours amoureux de votre personne; je l'ai vu avant-hier.

» M. de Metternich se laissa persuader par le jésuite, et sur-le-champ il expédia à Paris une note très pressante où il demandait, dans l'intérêt de la paix générale de l'Europe, le rétablissement immédiat de la censure; menaçant, si on ne déférait pas à sa demande, de faire revivre contre la France les prétentions mises en avant par l'Autriche au congrès de Vienne.

» Sur ces entrefaites, M. le comte Dumoustier, notre ambassadeur en Espagne, arriva de Madrid. Il en a ramené son aimable femme un peu malade. Il déclara, d'après les instigations de ses amis les ultramontains, que l'Espagne ne resterait pas long-temps sous le régime que nous y avons rétabli avec tant de dépenses, si les journaux français continuaient de prêcher ouvertement l'insurrection, et d'appeler tous les peuples aux armes contre leurs souverains légitimes.

» A ces recommandations déjà si puissantes en faveur de la censure, se joignirent les sollicitations de trois ou quatre généraux qui ne s'étaient pas appauvris dans l'affaire Ouvrard, celles d'un duc qui ne s'était pas ruiné non plus en dirigeant un théâtre royal, celles de M. de Bonald, qui voulait absolument redevenir quelque chose, enfin les propres terreurs du ministère. La dissolution de la garde nationale, l'impunité de plusieurs ecclésiastiques qui avaient commis des assassinats ou autres crimes, excitaient contre lui, dans les gazettes constitutionnelles, des clameurs furieuses. Elles devaient bientôt devenir plus furieuses encore, si, comme on l'assure, le ministre avait le projet d'intervenir en Portugal contre la charte de don Pedro ; si, dans le cas où des députés réfuseraient de siéger à la prochaine session, sous prétexte que leur mandat primitif n'était que de cinq ans, le ministère laissait, comme on assure qu'il le fera, leurs places vacantes jusqu'à l'expiration de la chambre septennale.

» Par tous ces motifs, nos Excellences se décidèrent pour la censure. Un prélat, que vous devinez sans que je vous le nomme, employa

à la faire approuver par un auguste personnage, le temps que ce prélat aurait dû consacrer à des occupations plus saintes.

» Mais comment organiser la censure ? On ne voulait pas recopier servilement ce qui avait déjà existé ; il fallait du neuf. On demanda sur ce point un mémoire à M. de Bonald ; il en donna un, à ce que M. P... m'a dit, rempli d'une métaphysique très nébuleuse, mais écrit comme il écrit toujours, c'est-à-dire parfaitement bien. Il proposait dans ce mémoire de faire de la censure une sorte de magistrature littéraire, civile et administrative, c'est-à-dire qu'elle aurait deux degrés de juridiction, et qu'elle serait exercée par une commission, sous la surveillance d'un comité supérieur.

» Cette idée fut approuvée. Il ne s'agissait plus que de choisir les membres de la commission et du comité supérieur.

» Le bruit a couru que les ministres avaient éprouvé beaucoup de refus. On cite entre autres celui de M. Lally-Tolandel. On dit que M. Dudon a répondu qu'il n'accepterait de place que dans une administration financière. Il a, comme vous savez, un goût particulier pour ces sortes de places.

» Enfin, dans le *Moniteur* du 27, parurent quatre ordonnances contre-signées de Villèle, de Corbière et de Peyronnet. La première rétablissait la censure; la seconde réglait l'ordre du travail, sous la direction de M. Loudoueix, avec M. de Liége pour secrétaire. La troisième nommait membres du comité supérieur de censure, MM. de Bonald, président; le marquis d'Herbouville, pair de France, vice-président; le comte de Breteuil, pair de France, maître des requêtes honoraire; MM. Frenilly, Ollivier, de Masquillier, tous trois membres de la chambre des députés; M. Cuvier, conseiller d'État; M. de Guilhermy, à la cour des comptes; M. de Broé avocat-général à la cour royale de Paris. La quatrième ordonnance nommait les membres de la commission subalterne de la censure.

» Je ne vous peindrai pas, ma chère, l'étonnement, l'agitation, que ces ordonnances excitèrent dans Paris; la joie triomphante de ceux-ci, la tristesse de ceux-là, la colère de ces autres. Seulement je vous garantis que jamais mesure ayant pour objet d'empêcher de parler, ne fit parler, discuter, crier davantage. En général, dans notre société, on fut très

content de la censure. Moi seule n'en étais pas charmée; mais plus prudente que de coutume, je renfermai en moi-même ma désapprobation. Je me suis déjà fait assez de querelles pour des misères politiques auxquelles ni moi, ni mes adversaires, n'entendions pas grand'chose.

» Vous connaissez presque tous les censeurs que je viens de vous nommer; les autres ne méritent guère d'être connus.

» Je n'ai rien à vous apprendre du président, M. de Bonald, sinon que sa nouvelle dignité faillit le faire mourir de joie.

» M. d'Herbouville, le vice-président, est un ancien chambellan de Bonaparte, qu'il a abandonné l'un des premiers. Il avait été sous l'empire très mauvais préfet; depuis 1814, il a dans diverses places montré peu de capacité. Au reste, les personnes qui le voient le donnent pour un excellent royaliste et un fort brave homme.

» Je ne vous parlerai pas de M. de Breteuil : je sais qu'il est allié de la famille de votre mari. Sans cela, ma chère, je vous répéterais beaucoup de méchancetés qui se disaient sur son compte. On l'accuse, par exemple, d'avoir été

jadis grand bonapartiste, et d'être maintenant fanatique, entêté et furieux ennemi de la charte. Au demeurant, il a rendu service à beaucoup de gens, et l'on estime sa probité et ses vertus domestiques.

» Vous avez lu de M. Frenilly des articles très spirituels dans le *Conservateur*. Peut-être l'avez-vous rencontré à mes soirées, où il vient quelquefois. C'est un petit homme vif, pétulant, parlant beaucoup et très bien.

» M. Ollivier est un riche banquier qui, après avoir fait sa fortune dans le commerce, a voulu devenir gentilhomme. On lui a promis des lettres de noblesse s'il consentait à se laisser faire censeur. Avouez qu'un pareil emploi devrait faire perdre la noblesse au lieu de la donner.

» Vous ne vous étonnez pas, j'en suis sûre, de voir le nom de M. Cuvier parmi ceux des conseillers de la cour de censure. Mais vous vous étonnez, j'en suis sûre aussi, que M. Cuvier ait refusé cette place, laquelle a pourtant de bons appointements. Ce fait a paru incroyable à bien des gens, mais il est maintenant certain. M. Cuvier, depuis cet acte de courage unique dans sa carrière, ne se reconnaît plus lui-même.

Quelqu'un le voyant en si bonne veine, l'engageait à donner sa démission de toutes ses places administratives, et de ne conserver que celles qu'il occupe comme savant. « Que voulez-vous? répondit-il, il me faut pour vivre 72,000 fr. par an. Diogène disait à un courtisan : « Si tu savais manger comme moi des racines, tu ne te déshonorerais pas à flatter les grands. »

» M. de Broé a aussi refusé, mais bien malgré lui. La cour royale lui a fait représenter, par un de ses présidents, que les fonctions de censeur n'étaient pas compatibles avec celles qu'il remplissait auprès de la cour.

» Ce n'est pas tout, MM. Rio et Caix, tous deux professeurs d'histoire dans des colléges de Paris, hommes d'honneur, ont refusé obstinément de faire partie du bureau de censure. Ni promesses, ni menaces de distitution, n'ont pu les ébranler. On est allé jusqu'à leur offrir de toucher les appointements de la place sans en remplir les fonctions, mais vainement. Il a fallu en nommer deux autres, et le bureau est maintenant composé des nommés Levacher-Duplessis, Fouquet, Couvrez de Beauregard, Silance, Lévêque et Pain. Vous me faites l'honneur de croire, ma bonne

amie, que ni moi ni personne parmi les gens comme il faut ne connaît ces gens-là, excepté pourtant le dernier, Joseph Pain. C'est un faiseur de vaudevilles et de chansons, qui a célébré dans ses très mauvais vers tous les gouvernements et tous les gouvernants qui ont bien voulu le payer pour cela.

» Les censeurs sont entrés sur-le-champ en fonctions, et au moment où je vous parle, les journaux, les royalistes comme les constitutionnels, ont la moitié de leurs colonnes en blanc. On dit que ces messieurs, qui craignent les mauvaises rencontres, sont conduits chaque soir du ministère de l'intérieur, où ils ont leur atelier de censure, chez eux, chacun dans un fiacre escorté d'un gendarme. C'est ainsi que l'on mène les voleurs de la prison à la cour d'assises.

» Ils ont déjà rendu d'immenses services à la monarchie. Par exemple, le chansonnier Pain a effacé la qualification *du plus gai des chansonniers*, donné par un journal à Désaugiers.

» Lui et ses collègues reçoivent chacun cinq cents francs par mois; leur chef, M. Lourdoueix, en a deux mille : c'est un ancien em-

ployé de M. Decazes, qui, sous son ministère, faisait pour de l'argent des caricatures et des brochures contre l'émigration; il est l'auteur du fameux portrait de M. de La Jobardière, à qui il ne ressemble pas trop mal; seulement M. de La Jobardière a l'air moins pédant et moins guindé. Depuis le ministère de M. de Corbière, il fait aussi pour de l'argent des sermons à ses employés, contre le jeu, les danseuses de l'Opéra, et l'adultère; mais il paraît, que sur un de ces points, on ne le paie pas pour pratiquer la morale qu'il prêche. Il prétend, depuis la promotion de M. de Bonald, comprendre le *Traité de la législation* primitive. M. de Bonald l'estime infiniment pour sa piété, et surtout pour son intelligence.

» Les membres du conseil supérieur touchent chacun un traitement de vingt mille francs; le président en touche un de quarante mille. J'étais hier dans une maison, en très petit comité, où l'on fit par curiosité la récapitulation approximative de ce que les Bonald, père et fils, reçoivent de l'État. Je vous donne ici ce petit compte, sauf omission, comme on dit :

Traitement de M. de Bonald, père, comme président de la commission de censure. . . 40,000
Pension comme ancien fonctionnaire des universités, tant impériale que royale. . . 10,000
Pension, comme pair de France. . . . 12,000
Pension, comme homme de lettres. . . . 6,000
Pension, on ne sait en quelle qualité, sur les fonds des jeux et des filles publiques (cette pension a été donnée à M. de Bonald par Lucien Bonaparte.) 12,000
Traitement, comme ministre d'État. . . 20,000

Total de ce que touche M. Bonald, père. . 100,000

M. Henri de Bonald reçoit,

Comme recteur de l'académie de Montpellier. 10,000
Pension d'homme de lettres. 6,000
Gratification. 6,000

M. Bonald, évêque au Puy,

Comme évêque. 15,000
Secrétariat et casuel. 25,000
Subvention du département. 5,000

Total général de ce que touche chaque année la famille de Bonald. 167,000

» Les pauvres gens !...

» Vous conviendrez, ma bonne amie, qu'a-

vec de pareils revenus on peut, à la rigueur, se passer de la liberté de la presse. Quelqu'un observa que M. de Bonald, propriétaire avant la révolution de mille écus de rente, soutenait que cette révolution n'avait fait que du mal en toutes choses et à tout le monde. Le savant publiciste, en parlant ainsi, fait sans doute abstraction de lui et de sa famille. Ce qui ferait peut-être trouver grâce à la révolution aux yeux de M. de Bonald, n'est pas pour ma part ce qui me réconciliera avec elle. Avouons en attendant que cette révolution a été bien bonne de donner à M. de Bonald, et si généreusement, de quoi acheter l'encre et les plumes qu'il emploie à écrire contre elle. Celui-ci, malgré sa charité chrétienne, ne traite pas si bien, quand il est censeur, ceux qui voudraient dire du mal de lui ou de ses livres.

» Je vous apprendrai, en finissant, une nouvelle qui n'a fait de peine à personne, bien au contraire : le *Journal de Paris*, l'*Étoile*, le *Pilote*, sont supprimés. Le ministère, qu'on ne peut plus attaquer, se contentera pour sa défense de la *Gazette de France*, qui seule a été conservée en considération de l'ancienneté de son titre.

» On parle d'établir une feuille ministérielle littéraire, dont M. Ra-Oulroc-Hette, que vous connaissez, sollicite la direction. Je doute entre nous qu'il réussisse. Ses visites trop fréquentes chez mademoiselle Duchesnois et chez madame Bochsa, la nièce de madame de Genlis, lui font beaucoup de tort. On remarque que sa piété, d'abord si fervente, commence à se refroidir.

» Un des propriétaires d'un journal nommé la *France chrétienne*, est venu solliciter ma protection. On refuse à la censure de viser aucune épreuve de ce journal, quelque innocente qu'elle soit. On en demande la raison aux censeurs; mais les pauvres gens sont bien embarrassés de répondre à chaque réclamation. Le chagrin de ce brave homme, qui se voit ruiné par cette iniquité révoltante, m'a fort émue; mais je lui ai refusé de me mêler de son affaire. Pouvais-je m'aller compromettre avec M. Pain et ses collègues?

» Il n'est bruit ce soir que d'une lettre très piquante adressée par M. Pagès à M. de Bonald.

» Adieu, ma chère amie, je vous conseille bien de ne pas montrer cette lettre, si vous êtes encore en Allemagne; elle pourrait vous attirer de fâcheuses affaires. Connaître quel-

qu'un qui médit de la censure, en vérité, c'est, dans le royaume de M. de Metternich, un crime d'État. Je me rassure sur votre prudence qui m'est connue : en tous cas, vous pouvez vous adresser à M. de Metternich lui-même, en vous recommandant de mon nom et de mon amitié. Il n'a pas oublié, j'espère, ce que j'ai fait pour lui dans une circonstance bien triste et pour lui et pour moi.

» Ne me reprochez pas de ne vous parler, pendant une si longue lettre, que de politique. Ici on ne parle point d'autre chose : d'ailleurs à quoi bon vous entretenir de l'Opéra, des Bouffes et du bois de Boulogne, si ce n'est pour vous donner des regrets ? Je vous assure que j'en ai beaucoup de ne plus vous voir. Nous gelons en pensant au glacial pays où vous allez.

» Toutes nos amies vous embrassent.

» *P. S.* Ayez soin, quand vous nous écrirez, de ne pas faire passer vos lettres par Berlin; on les y décachèterait. Les agents de M. de Metternich sont si curieux ! Donnez-nous des détails sur les dames de votre nouvelle patrie. En vous voyant, elles seront, je crois, jalouses de la grâce et de l'amabilité des Françaises. »

CHAPITRE VII.

Lettre de M. Pagès à M. de Bonald. — Leur conversation. — La censure protége l'inquisition. — Brochure et épigramme du baron Lamothe-Langon. — Mot des femmes de la halle. — M. Pain au café Valois. — M. de Rhète censuré. — Ma conversation avec lui. Incendie de l'Ambigu.— Exposition des produits de l'industrie.— Les Grecs à Navarin. — Les prêtres catholiques et les Grecs. — *Émilia*, drame de M. Soumet.— M. Victor Hugo.— Les acteurs anglais. — M. Royer-Collard nommé à l'Académie.—Ma retraite. — Anecdote.

Il a été question dans le chapitre précédent, d'une lettre adressée à M. de Bonald par M. Pagès. Cette lettre fit du bruit à cause de la manière tout-à-fait sans façon dont l'auteur y traitait monsieur le président du conseil supérieur de la censure. M. Pagès ne s'en tint pas là. Il voulut faire partager au public l'indignation dont il était animé contre messieurs les censeurs, ceux du comité supérieur, et ceux du comité inférieur. Dans une brochure

très spirituellement écrite, il révéla les ignobles persécutions dont lui et ses collègues les journalistes étaient victimes. Cette brochure était sous la forme d'une lettre adressée au sieur Lourdoueix; celui-ci se serait bien passé d'un correspondant tel que M. Pagès, qui lui dit en passant quelques vérités un peu brutales. Mais quand on se fait censeur on n'a pas l'âme bien susceptible; d'ailleurs essuyer le mépris des honnêtes gens fait partie du métier: on est payé pour cela. Lourdoueix se consola donc en touchant son traitement.

M. Pagès, après beaucoup de sollicitations, obtint une audience du grand-censeur, M. de Bonald. Sa Seigneurie se plaignit amèrement à M. Pagès de la violence de sa brochure. A quoi M. Pagès répondit qu'on n'était tenu à aucun ménagement envers des censeurs. Sa Seigneurie ajouta qu'elle se flattait que les écrivains qui se croiraient lésés exposeraient à l'avenir leurs griefs avec plus de modération. M. Pagès l'engagea à ne point se flatter de cette espèce d'hypocrisie; M. de Bonald répliqua que dans ce cas il prendrait des mesures pour empêcher les mécontents de se plaindre: « Personne, lui répondit très bien M. Pagès, personne au

monde, fût-il le président d'un conseil de censure, ne peut empêcher des hommes persécutés de se plaindre. La plainte est le droit légitime de celui qui souffre. C'est la consolation de l'opprimé, la punition de l'oppresseur. En France, nous nous plaignons dans les journaux; à défaut de journaux, dans des brochures. A Constantinople, où l'on ne connaît ni journaux ni brochures, les jannissaires, quand ils sont mal nourris ou mal payés, mettent le feu à un quartier de la ville. C'est la manière de se plaindre en Turquie; chaque pays a ses usages. » M. Bonald nne savait trop que répondre à cette métaphysique plus claire que celle de la *Législation primitive*; il congédia donc M. Pagès, en l'assurant que la censure ne faisait rien que dans l'intérêt de la morale et de la religion.

On cesserait de respecter la religion et la morale, si, comme le dit M. de Bonald, elles avaient quelque chose de commun avec les méfaits de gens tels que M. Pain, Levaché, Duplessis et consorts. Je ne sais pas ce que l'une et l'autre gagnèrent à effacer dans tous les journaux l'annonce suivante : « M. le baron de Lamothe Langon va publier une histoire de

l'inquisition en France, depuis son établissement jusqu'à sa suppression. » Cet ouvrage, qui manquait dans notre littérature historique, se recommandait autant par la véracité des faits, tous puisés aux sources authentiques, que par l'élégance, la pureté et la précision du style. M. le baron de Lamothe-Langon n'est pas seulement un écrivain distingué par son savoir et son goût, c'est encore un homme du plus noble caractère, qui a sacrifié de brillantes espérances de fortune pour conserver la pureté de ses opinions politiques : ce sacrifice a eu dans notre siècle peu d'imitateurs. Quoique je ne partage pas toutes les opinions du baron, il a droit à tous mes éloges, et je ne les lui épargnerai en aucune occasion. Il réclama auprès du conseil supérieur, mais vainement, et se vengea comme M. Pagès par une brochure aussi fortement pensée que spirituellement écrite, intitulée *de l'Alliance de la censure avec l'inquisition*. Cet écrit révéla des faits curieux, et promit autant d'honneur à son auteur que de honte aux gens de la censure. M. le baron de Lamothe-Langon, qui fait aussi des vers, composa contre les exécuteurs des hautes œuvres littéraires l'épigramme sui-

vante, qui, dans le temps, fut trouvée fort piquante;

Lasses d'épouvanter le mortel affligé,
Ou d'avoir à punir les hôtes du Ténare,
Les trois horribles sœurs, de leur monarque avare
Un beau matin prirent congé.
« Ah! s'écria Pluton, jamais dans mon royaume
On ne doit du repos connaître les douceurs.
On n'entend pas au ciel que le tartare chôme,
Aux trois démons partis trouvons des successeurs. »
Il dit, et, courtisan de ce hideux fantôme,
Cerbère vomir les cent sœurs (censeurs).

Cette plaisante généalogie des censeurs fit beaucoup rire. Non content de s'être ainsi vengé des censeurs, en vers et en prose, le baron écrivit à leur chef, M. de Bonald, une lettre où, rival heureux de Pascal, il réunissait la raillerie la plus fine à la logique la plus vigoureuse.

Les membres de l'inquisition littéraire semblaient prendre plaisir, par leur honteuse conduite, à accroître l'indignation déjà grande qu'ils inspiraient. Chacune de leurs décisions était un acte de stupidité ou de bassesse. Contrafatto, pour se justifier d'un crime horrible, essaya, devant ses juges, d'élever des soupçons sur les mœurs de sa jeune victime et sur celles de sa mère. Le président, dans une

allocution grave et mesurée, rend hommage à la vertu calomniée de la mère et de la fille : le pieux M. de Bonald, le dévot M. de Breteuil, l'équitable M. Frénilly, l'honnête M. de Masquillier, effacent dans tous les journaux l'allocution du président.

La censure devint odieuse, même aux gens du peuple qui ne savent pas lire, ou au moins qui ne lisent guère. « Voilà, disaient, pendant la chaleur, les harengères, du poisson qui prend une odeur de censure. » Leurs maris, en se querellant entre eux, après avoir échangé dans leurs répliques d'une énergie toujours croissante les mots les plus forts de leur affreux vocabulaire, s'écriaient : « Tu es un censeur ! »

Un jour M. Pain, avant d'aller cisailler avec sa troupe, prenait une bavaroise au café de Foy. Un jeune homme, placé à côté de lui, renverse par mégarde sur l'habit de M. Pain sa demi-tasse de café. Le chansonnier se plaint, le jeune homme s'excuse, et d'un sang-froid admirable : « Monsieur, ajoute-t-il, veuillez croire que mon intention n'a point été de vous offenser, quoique vous soyez censeur. » A ce mot de censeur on se retourne, on regarde,

on s'exprime en un tel langage, que l'homme de M. de Bonald se dérobe au plus vite à la petite ovation qu'on lui préparait.

Les ministres, honteux de leur propre ouvrage, auraient, je crois, s'ils en eussent été les maîtres, aboli la censure; mais déjà elle était plus forte qu'eux, elle s'exerçait contre eux-mêmes. Un article composé par l'ordre de M. de Villèle, revu par lui, fut arrêté; Son Excellence expédia l'ordre de le laisser passer sur-le-champ : l'ordre ne fut pas exécuté. Il alla se plaindre à M. de Bonald; M. de Bonald en référa au père R., au père C., à quelques adeptes encore, lesquels décidèrent que l'article, bien qu'approuvé par le ministre des finances, était dangereux, et qu'il ne devait point passer; et quoi que fit et dît M. de Villèle, il ne passa point.

Il était notoire que des libraires amis des censeurs, ou qui le devenaient par des moyens qui se devinent aisément, faisaient prohiber dans les journaux l'annonce des ouvrages les plus étrangers à la politique, quand la publication de ces ouvrages devait faire tort à leur commerce.

Je m'expliquai sur toutes ces turpitudes de

la censure, non à M. le comte de Peyronnet, qui avait reporté sur elle la tendresse dont il était pénétré pour son infortunée loi de *justice* et d'*amour*, mais à M. de Villèle, qui avait plus de modération et de souplesse dans l'esprit. Il m'écoutait tranquillement me plaindre avec véhémence de ce qu'il avait confié les ciseaux en de telles mains. « Madame, me dit-il enfin, le président du Harlay manda un jour le lieutenant de police, et lui reprocha la friponnerie de ses agents subalternes, disant qu'ils étaient tous des vauriens et des escrocs. « Monseigneur, répliqua le lieutenant de police, trouvez-moi des honnêtes gens qui veuillent faire ce métier-là, je vous promets de leur donner la préférence. » Il n'y avait rien à répondre à cela.

Nous devisâmes encore quelque temps, M. de Villèle et moi, sur la censure. Il ne se dissimulait pas qu'en en confiant l'exercice à M. de Bonald et à ses amis les apostoliques, il leur avait remis une arme terrible dont ils pourraient bien faire usage contre lui-même. Il ne se dissimulait pas non plus que, pendant le silence universel des journaux, les intrigues de cour tant de fois entamées contre lui et ses

collègues, auraient beau jeu pour recommencer, et peut-être pour réussir. Mais la tranquillité momentanée dont il jouissait lui faisait fermer les yeux sur ces périls éloignés. Il se trouvait, depuis qu'il n'était plus harcelé tous les matins par les gazettes, le plus heureux des hommes; aussi se proposait il bien de conserver la censure le plus long-temps possible; il espérait qu'à la fin la France s'y accoutumerait. Nous étions au mois d'août 1827. M. de Villèle, à cette époque, était bien loin de penser à la dissolution de la chambre des députés. Un péril imminent dont il se vit menacé, le porta subitement à cette grande mesure qui pouvait le sauver, mais qui le perdit. J'expliquerai cela plus tard; auparavant je consignerai quelques uns de mes souvenirs de cette époque.

Je dînais un jour sur le boulevard du Temple, en face de l'Ambigu-Comique, chez mon aimable ami, M. Man... qui réunit une fois par semaine, autour d'une table délicate, une société choisie. Les convives de ce jour-là étaient le baron de Lamothe-Langon, de qui j'ai fait l'éloge au commencement de ce chapitre, auteur de plusieurs romans où l'on

admire une grande fidélité dans la peinture des mœurs, et une imagination saillante dans l'invention des caractères; l'estimable M. Laîné de Villevêque, membre de la chambre des députés; M. Girard, membre de l'institut, distingué par l'honnêteté de son caractère, la netteté de son esprit, la solidité de ses connaissances; M. le président de Haussy, et madame Cailhava, femme remplie de grâces et d'esprit, dont le père nous a donné sur la comédie un traité où brillent une foule d'idées ingénieuses.

Nous étions à causer dans le salon, quand tout-à-coup des cris confus et un grand tumulte se font entendre sur le boulevard. Nous nous précipitons aux fenêtres. Le théâtre de l'Ambigu était en feu. De longues gerbes de flammes s'élançaient vers le ciel, au milieu des tourbillons de fumée. Les pompiers, la gendarmerie, la troupe de ligne, accoururent, mais il était trop tard. La salle tout entière était consumée. Ils ne purent que protéger contre l'invasion des flammes les maisons voisines et le théâtre de la Gaieté, qui n'étaient séparés de celui de l'Ambigu que par un mur.

Je n'avais de ma vie contemplé un plus horrible et plus magnifique spectacle. En m'en retournant chez moi dans ma voiture, je comprenais que Néron se donnât le plaisir de voir brûler la moitié de la ville de Rome. Mais ensuite je pensai douloureusement combien cet incendie, que j'avais admiré un instant, allait causer de malheurs et faire répandre de larmes.

On ouvrit des souscriptions, on donna au bénéfice des incendiés des représentations sur tous les théâtres de Paris. Mais l'exposition des produits de l'industrie, qui commença vers ce temps-là, fit bientôt oublier les incendiés et les souscriptions à leur profit.

J'admirai, comme tout le monde, les magnifiques ouvrages sortis de nos manufactures; ce siècle est sans doute celui de l'industrie; mais ce n'est pas celui de la probité; il est bien rare qu'on achète un objet quelconque sans être dupe. Le bronze se trouve n'être que du cuivre; les étoffes de fil contiennent un tiers de coton; les laines teintes perdent en quelques mois leur éclat; un meuble d'un an est plus flétri que les fauteuils de tapisserie de ma grand'mère. S'il y a de la bonne foi dans notre temps, c'est chez les propriétaires,

et non chez les industriels qui veulent le devenir. M. Dupin, surnommé le savant, qui nous a donné tant de tableaux statistiques, devrait calculer ce que les fraudes dont je me plains font perdre au commerce, par jour, par heure et par minute, en lui ôtant la confiance des acheteurs. Mais ne suis-je pas bien naïve de proposer gravement à M. Dupin le savant de déjouer les charlatans?

Comme j'écris des Mémoires sur la France, et qu'autant que possible je parle seulement des choses que j'ai vues, je ne fais pas souvent mention de la politique étrangère. C'est pour cela que je n'ai pas rendu aux Grecs les hommages qui sont dus à leur courage héroïque. Après sept ans de malheurs glorieusement supportés, ils touchaient enfin, grâce à l'intervention de la France, de la Russie et de l'Angleterre, au moment de leur délivrance. La bataille de Navarin, remportée par les flottes combinées des trois puissances sur le fils aîné du pacha d'Égypte, consomma l'affranchissement de la Grèce.

Cette victoire de Navarin, si glorieuse pour notre marine et celle de nos deux alliés, ne causa de joie véritable qu'à la Russie. L'An-

gleterre, craignant de nuire à son commerce en abaissant la puissance ottomane, s'en affligea ; nos ministres, qui imitent depuis long-temps ceux de Londres, s'en affligèrent à leur exemple. Le roi d'Angleterre, en ouvrant la session du parlement, poussa l'humilité jusqu'à demander presque pardon au pacha d'Égypte, de cette victoire qu'il appelait malencontreuse. Nos ministres français ne tinrent pas tout-à-fait un langage si soumis. Ils auraient soulevé contre eux l'indignation de la France entière ; elle s'enorgueillissait de ce triomphe qui rendait à notre marine un éclat depuis long-temps perdu, et qui réparait un peu nos désastres militaires de 1814.

Le clergé catholique aurait pu reconquérir l'influence qu'il se plaint, non sans motif, d'avoir perdue sur les esprits, en se déclarant le protecteur des chrétiens d'Orient, en prêchant en leur faveur du haut de toutes les chaires une sainte croisade ; mais à ses yeux les Grecs avaient deux torts irréparables : ils étaient libéraux et surtout schismatiques. On a remarqué, et ce n'est pas d'aujourd'hui, que les théologiens détestent bien davantage les chrétiens dissidents que les hérétiques : tou-

jours les plus légères différences, en fait de religion, excitèrent les haines les plus implacables. Calvin fit brûler Servet à Genève; François Ier faisait brûler à Paris les huguenots, et s'alliait, avec la permission du pape, aux musulmans. Nos prêtres pensaient comme lui; ils étaient Turcs dans l'âme, les uns sans oser le dire, les autres en l'avouant sans détour.

« Les pauvres musulmans, me disait l'abbé ..... après la bataille de Navarin, ont bien souffert.

» — Et les défenseurs de Missolonghi n'excitent-ils pas davantage encore votre pitié?

» — Je ne puis oublier, me répliqua-t-il, qu'ils ne croient pas à la souveraineté spirituelle de notre saint père le pape.

» — Et les musulmans y croient-ils davantage?» lui demandai-je.

Un grand nombre de familles grecques accablées de misère furent transportées par la marine royale en France. Le clergé, au lieu d'encourager en leur faveur les élans de la charité publique, ne négligea rien pour la paralyser. Il faut avouer, à la honte de notre siècle, que ces infortunés excitèrent moins d'intérêt que les Osages.

Ces hideux sauvages furent présentés au roi et reçurent la visite de la plus brillante société de Paris. Je ne fus pas moins curieuse que les autres, je le confesse ; mais je fus révoltée par la saleté, la stupidité et l'horrible figure de ces êtres abrutis par la fainéantise et l'ivresse.

Le Théâtre-Francais nous donna la première représentation d'un drame de M. Soumet, *Émilia*. En ma qualité d'amie de l'auteur, je ne manquai pas à cette représentation. Les trois premiers actes furent écoutés en silence, sans applaudissements et sans sifflets ; pendant les deux derniers, mademoiselle Mars, dans le rôle d'une jeune fille folle par amour, excita la plus profonde émotion. *Émilia*, à tout prendre, était une pièce médiocre ; c'était l'imitation d'un des meilleurs romans de Walter Scott. M. Soumet s'était borné à mettre en dialogue les récits, et à diviser en scènes les dialogues de l'auteur écossais ; mais précisément parceque le roman est excellent comme roman, il ne valut rien comme pièce dramatique.

Quelques jours après, la famille Hugo tenta sur le théâtre de l'Odéon la même entreprise que M. Soumet, et encore plus malheureuse-

ment : la pièce ne fut écoutée que jusqu'au troisième acte. Les jeunes adeptes de M. Victor Hugo s'indignaient fort de ce mauvais succès. « Imbéciles, criaient-ils au parterre, ce que vous sifflez est dans Walter Scott. » La belle raison, en vérité! comme si ce qui est bon dans un livre était toujours bon sur un théâtre.

Le lendemain, M. Victor Hugo écrivit aux journaux pour leur annoncer que tout ce qui, dans la pièce jouée la veille, avait excité les sifflets, était de lui. On ne pouvait plus courageusement réclamer la paternité de tout l'ouvrage.

Du reste, ce jeune littérateur a bien démontré qu'il était en état de faire un drame, par la savante préface qui précède son *Cromwell*. *Hernani* justifiera, je n'en doute pas, toutes ces espérances. Je souhaite pour nos plaisirs et pour la gloire de l'auteur, qu'il paraisse bientôt, et qu'il démente les citations mensongères que les ennemis de M. Hugo répandent perfidement dans le public; ces deux vers, par exemple :

Quand Charles-Quint viendra dans l'armoire où nous sommes,
Pour y prendre un cigare, il y trouvera deux hommes.

Nous eûmes cette année à Paris un théâtre anglais. C'était une nouveauté curieuse. Les amis de la littérature étrangère et surtout ceux de la vérité dramatique y coururent en foule. Rien de plus naturel et de plus pathétique que le jeu de Miss Smithson. Kemble, Macrendy, moins admirables qu'elle à mon avis, étaient encore bien supérieurs à tous nos acteurs tragiques, depuis la mort de Talma. On put voir jusqu'à quel point ce dernier s'était formé sur le modèle des comédiens anglais. Il les surpassait sans contredit par la profondeur de son jeu, et l'art avec lequel il composait ses rôles; mais il ne poussait pas aussi loin la vérité et la simplicité des gestes et du débit. J'ajoute que peut-être tant de naturel ne convenait pas à notre théâtre, tel que l'ont fait Racine et Voltaire.

M. Royer-Collard, de qui j'ai tant de fois, dans ces Mémoires, exalté le noble caractère et l'admirable talent, fut nommé, malgré tous les efforts de M. Roger, membre de l'Académie française. Cette nomination irrita le ministère et l'épouvanta. C'était le premier signe de cet esprit d'opposition qui, depuis quelque temps, pénétrait dans les corps les plus soumis

jusque là à l'influence ministérielle. Cette défection de l'Académie en annonçait bien d'autres dans la chambre de pairs, dans celle des députés, à la cour même. C'était là les fruits amers du rétablissement de la censure. M. de Villèle, malgré son extrême aversion pour les mesures violentes, se voyait entraîné par ses fautes dans une de ces positions critiques où la modération devient impossible. Une guerre à mort s'engageait entre la France et lui; et quoiqu'il eût préféré la paix, il lui fallait bon gré mal gré s'apprêter à faire la guerre. Mais les forces des deux partis étaient tellement inégales, qu'on pouvait déjà prévoir l'issue du combat.

Pour moi, quel que fût mon zèle pour M. de Villèle, je n'étais pas d'humeur à me compromettre pour le servir; d'ailleurs mes seuls efforts ne l'auraient pas sauvé. Je me retirai donc un peu à l'écart, allant plus rarement à la cour, et de loin en loin seulement au ministère des finances. Je partageais mon temps entre la société de mes amis, la peinture, et une jolie maison de campagne que j'avais achetée sur les bords de la Seine, à Choisy-le-Roi. J'avais encore pour me distraire, les

anecdotes et aventures galantes, qui ne sont jamais rares à Paris. En Voici une qui fit du bruit à cette époque.

Madame L... B..., jeune femme et très jolie, était mariée à un fonctionnaire public fort occupé par les travaux de sa place. Le matin, pendant que monsieur était renfermé dans son cabinet, madame sortait sans être accompagnée. Son mari ne soupçonnait pas le moins du monde l'objet de ses courses matinales. C'était, lui disait-on, tantôt pour ceci, tantôt pour cela. Il s'affligeait seulement de voir sa femme s'aventurer seule dans les rues de la capitale. Aussi quand son cousin M. S..., homme grave et poli, vint s'établir pour quelque temps chez lui, il le pria instamment d'offrir son bras à madame L... B... pour les sorties du matin. Le cousin y consentit.

Madame L... B..., fort incommodée de ce cavalier qui ne la quittait plus, s'adressa à son mari : « Monsieur, lui dit-elle, l'honneur m'oblige de vous avertir que M. L... B..., dont je n'accuse aucunement la délicatesse, se laisse aller pour moi à une passion très vive. Décidez si vous jugez convenable de le mettre si souvent en tête-à-tête avec moi. »

Le mari, très reconnaissant de cet avis, engagea son cousin à ne plus prendre la peine très fatigante d'accompagner son épouse dans ses promenades du matin. Mais bientôt une femme de chambre renvoyée apprit au crédule M. L... B... ce qu'il était loin de soupçonner. Il pria donc son cousin de donner le bras à madame L... B... Étonnement de celle-ci : « Madame lui dit son mari, je redoute moins mon cousin, dont vous vous plaignez, que certain monsieur dont vous ne vous plaignez pas. »

Madame L... B... trouva moyen d'échapper fréquemment à son argus. M. L...B... feignit de ne pas s'en apercevoir, et il vécut tranquillement dans cet état que Voltaire appelle le plus heureux du monde.

CHAPITRE VIII.

M. de Bonald. — Rout chez madame la marquise de ... — M. de Bonald.—M. Sallaberry et l'abbé Guyon. — MM. d'Agra, d'Hermopolis, de Caryte.— Le maréchal Soult et l'abbé Desmazures.— Vers inédits de M. Le Prevôt d'Iray.— M. Sosthènes de La Rochefoucauld et trois vieilles duchesses. — Galanterie du vicomte. — Conversation avec M. de Bonald sur l'hébreu, les mœurs, le piquet à écrire. — Exposition du système de M. de Bonald.— Paroles de M l'abbé de Lamennais.

J'ai déjà parlé beaucoup de M. de Bonald ; j'en vais reparler encore. Tout ce qui se rapporte au président d'un comité supérieur de censure intéresse.

J'ôterais à mes Mémoires leur partie la plus solide et la plus intéressante si je négligeais de raconter ma conversation avec le savant auteur de la *Législation primitive.*

J'avais cru jusque là que rien n'était plus aride et ennuyeux que la métaphysique; je me

trompais. La métaphysique, celle au moins de M. Bonald, est très amusante ; mes lecteurs vont en juger. On ne m'accusera pas d'altérer, comme on fait quelquefois, les opinions de M. de Bonald en les exposant. Je citerai ses propres paroles, telles qu'il me les a dites, telles que je les ai consignées par écrit deux heures après les avoir entendues. J'ai voulu, par un excès de scrupule, comparer mes notes avec le grand ouvrage de M. de Bonald sur la législation primitive ; mais de deux cents philosophes, littérateurs et publicistes auxquels je l'ai demandé à emprunter, pas un seul, par un singulier hasard, ne s'est trouvé l'avoir dans sa bibliothèque Mais pour me bien assurer de la fidélité de mon analyse, je l'ai soumise à un jeune et très aimable professeur suppléant de philosophie à la faculté des lettres. Il me répondit qu'il ne lisait point les œuvres de M. de Bonald ; mais qu'une fois il en avait entendu parler à un abbé qui les avait lues, et qu'autant qu'on pourrait s'en rapporter à ses propres souvenirs sur la conversation d'un abbé, il lui paraissait que la doctrine de M. de Bonald avait été bien saisie par moi et très clairement exposée. Il m'engagea même, sur

la foi de ce petit écrit, à étudier, dans mes moments de loisir, la philosophie éclectique, où il me promettait des progrès rapides. Mais je craignis que cette philosophie-là ne fût pas aussi amusante que celle de M. de Bonald; d'ailleurs elle n'est pas assez originale, à mon avis. Elle ne se compose que des opinions les plus sensées, empruntées à tous les philosophes qui ont écrit depuis le commencement du monde, excepté le vicomte de Bonald, à qui l'on n'ose rien emprunter. C'est un métaphysicien à part, et qui ne redoute pas les plagiats. Qu'on me pardonne ce préambule et ce long chapitre; madame de Stael, mon illustre amie, en a consacré bien davantage au philosophe Kant, moins obscur que M. de Bonald.

Je reviens à ma conversation avec ce célèbre métaphysicien. Elle eut lieu dans un rout, chez madame la marquise de C..., femme de l'ancien régime, quoiqu'elle donne des routs, et que j'aime bien tendrement, quoiqu'elle m'appelle souvent révolutionnaire.

La marquise de C... réunit à ses fêtes ce qu'il y a de plus élégant et de plus léger, et en même temps ce qu'il y a de plus vénérable

et de plus imposant dans le parti ultra-royaliste. Pendant que les jeunes personnes bien nées, récemment sorties du couvent, dansent dans de magnifiques salons avec de jeunes officiers d'état-major ; des évêques et des maréchaux de France, des cardinaux et des députés, retirés dans un appartement écarté, s'entretiennent, autour d'un billard ou d'une table de jeu, des intérêts de l'église et de ceux de l'État.

J'arrivai de bonne heure au rout de la marquise. Il était charmant ; impossible de trouver une place pour s'asseoir. Après avoir jeté un coup d'œil sur les parures des danseuses, je me réfugiai donc dans le salon des personnes raisonnables.

La maîtresse de la maison, avec cette politesse active qui la distingue, arrangeait les parties. Elle venait d'associer M. Sosthènes de La Rochefoucauld à trois vieilles duchesses, pour faire avec elles une bête hombrée. Le vicomte de Marcellus s'était assis, à son invitation, avec M. le chevalier Le Prévôt d'Iray, devant une table d'écarté. Le maréchal Soult commençait une impériale avec le vénérable abbé Desmazures, arrivé l'avant-veille de Jérusa-

lem. M. Guyon se plaçait avec M. de Sallaberry devant un damier. A côté, un boston s'organisait entre quatre évêques qui n'ont jamais vu leur diocèse : c'étaient MM. d'Agra, de Caryte, d'Hermopolis, et un quatrième dont le nom exotique échappe à ma mémoire.

La grande aumônerie s'était emparée du billard. Ne restaient plus à placer que deux personnages, l'un M. l'abbé de Lamennais, l'autre le vicomte de Bonald. Le premier répondit brusquement aux invitations de la maîtresse de la maison, qu'il ne jouait jamais ; et il alla s'appuyer contre la cheminée, d'où il promenait ses regards sévères sur messieurs ses confrères, dont il ne paraissait pas approuver les amusements un peu trop mondains. Quant au second, M. de Bonald, que la marquise honorait d'une estime particulière, comme président de la censure, il se proposait de faire sa partie. Mais d'un côté M. de Bonald ne joue jamais que le piquet à écrire, et la marquise, toute marquise qu'elle est, ne sait pas écrire le piquet. Cela la priva de l'honneur d'être la partenaire du président de la censure, et ce fut à moi, qui sais tous les piquets du monde, que revint cet honneur-là.

« Ma chère, me dit-elle, je vous recommande ce cher vicomte. Je vous avoue que, malgré ses excellents sentiments en politique, il est très mauvais joueur. Je ne vous l'aurais pas dit sans une nécessité pressante; car je connais vos opinions. Mais, par amour pour moi, laissez-le gagner. Il lui arrive souvent d'écarter deux fois; ne vous en apercevez pas. Cela arrive, je vous assure, à tous les grands métaphysiciens. Ces messieurs-là sont si distraits! ils rêvent toujours à leurs systèmes. »

Quand j'eus bien promis à la marquise de me conduire, pendant ce piquet, en bonne et loyale royaliste : « Mon cher vicomte, dit-elle en s'adressant à M. de Bonald, voici madame la comtesse... qui se présente pour faire votre partie. » M. de Bonald me salua gracieusement, et daigna se rappeler qu'il m'avait vue quelque part. Je le fis souvenir qu'il avait eu l'extrême bonté, à un bal chez la duchesse de G...., de me prouver que tous les crimes contre la majesté divine méritaient la peine de mort, et que la loi du sacrilége, qu'on discutait alors, était encore trop douce.

Lorsque nous fûmes assis :

« Quel est, me demanda mon illustre partenaire, le jeu de madame la comtesse?

» — Celui qui conviendra à M. le vicomte.

» — Madame joue-t-elle souvent le piquet à écrire? reprit-il d'un air distrait.

» — Très souvent, répondis-je.

» — Deux Charles X, reprit M. de Bonald, suffisent pour intéresser la partie.

» — Mais, continuai-je, je suis une vraie mazette.

» — Si madame la comtesse le désire, reprit l'auteur de la *Législation primitive*, j'irai jusqu'à quatre Charles X, et plus. »

Comme je m'étais engagée à perdre, cette somme me parut assez forte.

Rien ne m'eût été plus facile assurément que de sauver mes quatre pièces de vingt francs et de gagner celles de mon adversaire. Jamais métaphysicien ne joua si mal le piquet à écrire que M. de Bonald; j'en étais honteuse pour lui; mais les plus grands génies ont leurs faiblesses. Pendant qu'il déployait toutes les forces de son attention pour remporter une victoire que je lui abandonnais, je m'occupais fort peu de mes cartes, et beaucoup des conversations de mes voisins; conversations qui

étaient bizarrement mêlées de termes de jeux et de propos politiques ou religieux. En voici un échantillon, que je transcris pour l'usage de messieurs les auteurs de vaudevilles, qui cherchent depuis quelque temps à introduire des scènes de salon dans leurs drames.

A la table de boston de messieurs les évêques :

« Je demande misère, disait M. d'Agra.

» — Ce monsieur d'Agra crie toujours misère, reprenait M. de Caryte avec ce gros rire qui va si bien avec un lieu commun de plaisanterie.

» — Monsieur d'Hermopolis, continuait l'évêque d'Agra, j'ai reçu mon brevet de pension de 25,000 livres; j'espère que les arrérages commenceront du premier du mois.

» — Je propose douze en belle, répondait monsieur d'Hermopolis, ou faites votre misère sans écart, M. d'Agra. Quant aux arrérages de votre pension, j'arrangerai cela comme vous voudrez.

» — Avez-vous lu la lettre encyclique de notre saint père? disait M. de Caryte; on assure qu'il va expulser de Rome tous les juifs.

» — J'avais un joli jeu en pique, reprenait M... ; la lettre encyclique est fort édifiante.

Quant aux juifs, je les plains beaucoup, mais pourquoi sont-ils entêtés dans des erreurs manifestes ? »

A côté de ces messieurs, l'abbé Desmazures, en coupant les atous du maréchal Soult, lui peignait avec de sombres couleurs la misère des gardiens du saint sépulcre et la désolation de Jérusalem. Il fallait deux millions pour réparer convenablement et le saint sépulcre et le couvent des moines ; mais si monsieur le maréchal voulait donner 200 francs en à-compte pour les besoins les plus pressants, il mériterait la reconnaissance des pères-gardiens en ce monde, et dans l'autre les récompenses du ciel.

A l'écarté, le poète Marcellus et le poète Le Prevôt d'Iray s'entretenaient de poésie.

« Des cartes, disait le premier.

» — Votre avis, répondait le second, sur ma traduction du psaume *In exitu Israel ;* je l'ai faite hier pendant les Vêpres, à Saint-Thomas-d'Aquin.

Les montagnes bondirent
Ainsi que les agneaux ;

Combien voulez-vous de cartes ?

» — Cinq.

» — Les voici.

Les rivières et les ruisseaux,
En bouillonnant frémirent
Dans leur lit.

» — Je coupe votre cœur.

» — Et soudain
Vers sa source remonta le Jourdain (1).

» — Le point est à moi. Votre traduction, mon cher ami, est parfaite. Vous faisiez la volte si vous n'eussiez pas jeté vos piques. La coupe *et soudain, le Jourdain* est sublime; mais ne dégarnissez jamais votre main de toutes vos basses cartes de la même couleur. »

« M. le comte, disait l'abbé Guyon à M. de Sallaberry, vous oubliez de prendre.

» — Pardonnez-moi, ce n'est pas mon habitude... Je vous disais donc que j'avais beaucoup d'espérance pour ma place de directeur-général des bibliothèques de France; la place est nécessaire, indispensable. Combien il y a

(1) Voilà un vers qui, pour avoir été fait à l'église, ne me paraît pas très catholique; le lecteur s'apercevra qu'il est contre toutes les règles. Peut-être est-ce moi qui ai mal entendu, car, après tout, il ne faut pas que je prête des fautes de versification à M. Le Prevôt d'Iray; il est assez riche.

dans la Bibliothèque du roi de livres à ranger!

» —Et combien à brûler, monsieur le comte!

» — D'abord tout Voltaire.

» — Rousseau.

» — Helvétius.

» — Et Diderot, monsieur le comte, d'Alembert, Montesquieu, les Provinciales. Je vous en donnerai la liste.

» — Livres abominables! s'écriait M. de Sallaberry.

» — Exécrables, reprenait l'abbé.

» — Carquois de flèches envenimées, disait M. de Sallaberry.

» —Coupes d'or remplies d'un breuvage empoisonné, ajoutait M. Guyon.

— Avez-vous lu mon discours contre la presse, à la chambre des députés?

» — Admirable, monsieur le comte! Connaissez-vous mon sermon contre les philosophes?

» — Sublime, monsieur l'abbé! mais veuillez me damer ce pion.

» — Ce sermon, monsieur le comte, a converti à Nantes un chapelier esprit fort, et a fait voler à une domestique le Voltaire de son maître pour le brûler.

» — O triomphe de l'éloquence! s'écriait M. de Sallaberry. »

La table de la bête hombrée n'était pas si paisible que la partie de dames.

« C'est affreux, s'écriait la vieille duchesse de M... en repoussant brusquement son fauteuil en arrière, c'est abominable...

» — Mais qu'avez-vous, madame la duchesse?

» — Ce que j'ai ! Jésus-Maria ! Fi ! petit libertin ! me prenez-vous, moi, pour une de vos petites danseuses de l'Opéra?... Cela ne m'était pas arrivé depuis la révolution.

» — Mais, madame, répliquait M. Sosthènes, qui avait dit je ne sais quoi à la dame, je n'avais pas l'intention...

» — Mais non, ma chère, monsieur n'avait pas l'intention... Et ces dames ayant donné tort à la plaignante, je n'entendis pas davantage leurs propos interrompus.

Cependant mon piquet à écrire avec M. de Bonald était achevé, et mes quatre Charles X avaient passé dans la bourse du plus grand métaphysicien du siècle.

« Madame, me disait-il galamment pour me consoler, vous méritiez de gagner; sur

mon honneur, vous avez joué avec un talent incomparable, mais la fortune vous a trahie : toujours des jeux abominables. D'ailleurs, madame la comtesse, ce n'est pas une honte, croyez-m'en, d'être vaincue au piquet à écrire par M. de Bonald. Depuis soixante ans je me livre à une étude approfondie de ce jeu. A sept ans, je faisais la partie de mon oncle, grand théologal de la cathédrale d'Amiens, le meilleur joueur de piquet à écrire de toute la généralité de Beauvais... Le piquet à écrire, continua-t-il d'un ton sérieux, est tombé en désuétude pendant la révolution ; il a repris faveur sous l'empire. Il reprendra son ancienne splendeur sous le règne des Bourbons, à mesure que les mœurs austères de nos pères reviendront, et que l'on cultivera davantage l'hébreu.

» — Quel rapport, monsieur le vicomte, lui demandai-je, entre le rétablissement des mœurs et du piquet écrire et l'hébreu?

» — Quel rapport? madame; mais le rapport le plus intime, le plus nécessaire. L'hébreu réforme les mœurs, les mœurs réformées font revivre le piquet à écrire.

» — Je ne comprends pas, je vous le con-

fesse, monsieur le vicomte, comment l'hébreu réforme les mœurs?

» — Vous ne comprenez pas! laissez-moi exercer, pendant quinze ans seulement, la censure sur les gazettes, et vous verrez revenir les beaux jours des mœurs.

» — Et du piquet, ajoutai-je.

» — Oui, madame la comtesse. Déjà, depuis un mois à peine que nous censurons, il s'opère dans l'État une sensible amélioration. Avant six mois, tout le monde sera heureux, tout le monde content.

» — Je n'en doute pas, répondis-je; mais pour le présent, bien des gens ne le sont guère, c'est peut-être qu'ils n'ont pas lu votre *Législation primitive;* car c'est, je crois, dans cet ouvrage que vous avez démontré clairement l'excellence de la censure?

» — Oui, madame la comtesse, clairement, invinciblement, irrésistiblement; non seulement dans ce livre-là, mais dans tous mes autres. Ma philosophie n'a qu'un seul but, de prouver l'utilité, la nécessité de la censure. Je n'ai jamais pris la plume, depuis quarante ans, pour autre chose.

» — Et quel est, monsieur le vicomte, en dé-

finitive, votre principal argument en faveur de cette censure?

» — Je n'ai pas d'argument, ni pour elle, ni pour autre chose. Je ne prouve jamais par argument; j'expose mon système, qui s'applique à tout en général; on le croit si on veut, on ne le croit pas si l'on ne veut pas le croire. Je ne force personne, c'est à prendre ou à laisser.

» — Et ce système qui s'applique à tout, est aussi compliqué que difficile à saisir?

» — Difficile à saisir! non, madame; jugez-en vous-même. Tout mon système se réduit à trois mots: la cause, le moyen et l'effet. Je vous le demande, mais ne me flattez pas: depuis qu'on fait des systèmes, en fit-on jamais un plus simple et plus clair?

» — Je le trouve sublime, répliquai-je, mais clair, pas tout-à-fait autant.

» — Seriez-vous devenue libérale, madame la comtesse? reprit-il avec une feinte sévérité.

» — Ah! monsieur le vicomte, quel injurieux soupçon!

» — En ce cas, madame, vous reconnaîtrez que mes trois mots expliquent tout ce qui

existe au monde : la religion, la morale, la politique, l'astrologie, la comédie, la tragédie, le drame romantique.

» — L'utilité de la censure et la nécessité d'apprendre l'hébreu ?

» — Oui, madame, il n'y a pas autre chose que ces trois mots-là dans tous mes écrits, à savoir : *La législation primitive*, 3 vol. in-8° ; *Essai sur les premiers objets de nos connaissances*, 2 volumes in-8° ; *Mélanges politiques*, 1 volume in-8° ; *Pensées sur divers sujets*, encore un volume in-8° ; en tout 7 volumes in-8°, sans parler de mes *Discours politiques*, qui feront, avec des notes, cinq nouveaux volumes de plus.

» — Mais, monsieur le vicomte, répliquai-je, puisque vous avez daigné par condescendance pour les intelligences bornées, commenter en douze volumes in-8° la cause, le moyen et l'effet, ne daigneriez-vous pas, maintenant que notre piquet à écrire est achevé, me faire connaître quelques uns de ces commentaires ?

» — Ah ! répliqua, M. de Bonald, j'entends. Vous voulez que je vous traduise en d'autres termes ma cause, mon moyen et mon effet ; rien de plus facile à traduire que ces mots-là

en d'autres. J'ai passé cinquante ans de ma vie, et mon secrétaire, un jeune Sulpicien de grande espérance, m'a dit que, de compte fait, j'en avais donné sept cent vingt-deux traductions. Vous plaît-il que je vous émette l'application relative à la famille de l'homme?

» — Oui, répondis-je, si elle conduit le plus directement à la censure, à l'hébreu, à la réforme des mœurs et au piquet à écrire.

» — Elle y mène, reprit M. de Bonald, tout droit. Écoutez-moi donc bien, et surtout ne m'interrompez pas pour me demander, comme on a la mauvaise habitude de le faire quand je parle, des éclaircissements ou des preuves; cela interrompt le fil de mes idées.

» Madame, continua M. de Bonald, la famille de l'homme est la fidèle image de toutes les sociétés qui existent sur la terre; par exemple, de la société politique ou de l'État, et de cette autre société, la plus générale de toutes, qui embrasse le créateur et tous les êtres créés.

» La famille de l'homme se compose du père, de la femme, des enfants.

» — Oui, répondis-je tout bas, à moins que le mari ou la femme soient veufs, ou qu'ils n'aient pas d'enfants.

» — Dans la famille, continua M. de Bonald, le père commande, les enfants obéissent, et la femme, placée entre celui-ci et ceux-là, obéissant au premier, commandant aux seconds, est chargée surtout de transmettre aux enfants les ordres du père.

» De même dans l'État, un roi commande à des sujets qui obéissent par le moyen de ministres, qui sont chargés de transmettre à ceux-ci la volonté royale.

» Dans la société générale de la création, Dieu commande ; son médiateur révèle ses commandements, et les hommes les accomplissent.

» — Eh bien ! reprit M. de Bonald, vous voyez, j'espère, bien clairement dans tout ceci ma cause, mon moyen et mon effet.

» — J'en aperçois bien quelque chose, répondis-je, mais pas fort nettement.

» — Ne voyez-vous pas, madame, que Dieu, le roi et le père sont chacun, en ce qui les concerne, la cause, le médiateur ; les ministres et la femme, le moyen ; enfin, les être créés, les sujets et les enfants, l'effet.

» — Je comprends fort bien, répondis-je. Arrivons, s'il vous plaît, à la censure, à l'hébreu et au piquet.

» — Nous y voilà, répliqua-t-il. Toutes ces causes entre elles, et de même tous les moyens, tous les effets entre eux, se ressemblent si bien qu'on peut appliquer à chacun d'eux le nom qui convient à tous les autres.

» — A merveille! répondis-je. Mais, selon ce principe, il faudra dire que Jésus-Christ est la femme de Dieu, et la mère des hommes; que les ministres sont la femme du roi et la mère des sujets. Cela est trop profond, répliquai-je; mais venons à la censure et au piquet.

» — Nous y touchons, car voilà comme j'ai démontré invinciblement que le roi était Dieu dans son royaume. Par conséquent, à moins d'athéisme, il faut reconnaître qu'il est infiniment bon, infiniment sage, infiniment éclairé dans toute sorte de connaissances. Il en sait plus sans nul doute que tous les académiciens, les astrologues, les géologues et les mathématiciens de son État. De plus, en sa qualité de souverainement puissant, il est maître absolu et des actions et des paroles et pensées de chacun de ses sujets. Ils ne peuvent concevoir une idée, proférer un mot, que sous son bon plaisir. Son devoir est de ne les laisser que bien

parler et bien penser. Pour cela, il donne les ordres aux moyens, qui sont les ministres secrétaires-d'État; et ceux-ci, trop empêchés par d'autres soins, choisissent des personnes, les plus éclairées possible, pour veiller à ce que dans tout le royaume nul ne raisonne contre le bon sens et ne parle contre la grammaire.

» — Voilà, m'écriai-je, qui est admirable, et ce que pas un philosophe, sans vous, n'eût deviné à coup sûr: puissiez-vous m'expliquer aussi admirablement ce qui regarde l'hébreu.

» — La chose, reprit le vicomte, n'est pas difficile. Dieu nous a créés, surtout nous autres métaphysiciens, avec un désir immense de parler et d'écrire. Or, comme il est souverainement bon, il a dû, en nous créant, nous donner, pour satisfaire ce désir, une langue toute faite; aussi bien, nous n'étions pas capables d'en inventer une nous-mêmes.

» Cette langue qui nous a été donnée à la création par le Créateur, c'est l'hébreu, langue sublime, incomparable, miraculeuse, dont tous les mots sont des trésors, puisque Dieu, Dieu en personne en a inventé le vocabulaire, et composé la syntaxe.

» L'hébreu ne peut donc jamais exprimer

que la vérité. Dieu le père eût-il fabriqué de sa main propre un instrument de mensonge? Les Livres saints, parcequ'ils sont en hébreu, renferment toutes les vérités scientifiques, littéraires, politiques, métaphysiques, astrologiques, dramatiques, etc.

» Ainsi pour avancer dans la carrière du savoir, il faut, non s'élancer dans l'avenir, mais rétrograder vers le passé. Il faut, pour être médecin, non observer les malades et fréquenter les hôpitaux, mais apprendre l'hébreu. Il faut de même lire la Bible en hébreu pour apprendre la chimie, pour calculer le mouvement des comètes, des étoiles errantes.

» — L'anatomie comparée, inventée il y a dix ans n'est donc pas dans les livres de M. Cuvier?

» — Non madame; elle est dans la Bible écrite en hébreu.

» — Voilà encore, m'écriai-je, qui est ravissant! Il ne vous reste plus à traiter que des mœurs et du piquet.

» — Ce dernier point, répondit-il, sera court. Quand les hommes parleront hébreu, ils ne pourront plus, quand même ils le voudraient, mentir, plus tromper, plus voler, plus assassiner. L'âge d'or, c'est-à-dire le temps où l'hé-

breu était la seule langue connue des hommes, l'âge d'or reviendra, et l'espèce humaine se distraira des doux loisirs d'une perpétuelle paix, en jouant au piquet à écrire, ou en lisant quelque bon ouvrage de métaphysique, ma *Législation*, par exemple, ou mon *Essai sur les premiers objets*.

» — Je ne savais pas, répliquai-je, que M. Maquillié, le député, M. d'Herbouville, ancien chambellan, M. Ollivier, ancien négociant, qui sont censeurs, sussent l'hébreu, sans lequel pourtant on ne peut bien penser et bien raisonner, ni par conséquent apprendre aux autres à penser, à raisonner comme il faut.

» — Hélas! répondit M de Bonald, il est trop vrai que Maquillié, d'Herbouville, Ollivier et les autres ne savent point l'hébreu. Moi-même, hélas! je ne le sais point davantage; j'allais l'apprendre quand on m'a nommé censeur. Mais au moins en sais-je assez bien un dialecte, et fort bien, je pense, un deuxième.

» — L'hébreu, lui demandai-je, a-t-il donc plusieurs dialectes?

» — Il y en a, répondit-il, des centaines, des milliers.

» — Et quels sont les deux qui vous sont connus?

» — C'est, répliqua-t-il, le latin, que j'ai appris un peu dans ma jeunesse, chez les jésuites, et le français, que je parle et écris assez correctement, je pense. »

Je ne me serais pas douté que M. de Bonald fût aussi plaisant; mais notre conversation fut, heureusement peut-être pour mes lecteurs, interrompue en cet endroit.

CHAPITRE IX.

Effets de la censure. — Nouvelles intrigues contre M. de Villèle. — Projet de dissolution de la chambre. — Nomination de soixante-seize pairs. — Dissolution de la chambre. — Élections. — M. de Labourdonnaye. — Intrigues. — Visite à madame de Villèle.

La censure, qui, selon M. de Bonald, devait réformer les mœurs et ramener l'âge d'or, compromettait grandement l'existence des ministres qui l'avaient rétablie. Ce qu'il avait été facile de prévoir, ce que M. de Villèle ne s'était pas déguisé, se réalisait. Les machinations de cour, affranchies de la surveillance des journaux quotidiens, se renouaient avec plus de chance de succès.

Le cabinet britannique put espérer un ministère selon ses vues, composé et dirigé par M. de Polignac.

Dans cette crise de plus en plus menaçante, le président du conseil ne manquait ni d'audace

ni de prudence. Un abbé qu'il avait séduit à force d'argent, car les abbés se laissent séduire comme les autres hommes, M. de Bel... lui révélait jour par jour, heure par heure, les résolutions du comité apostolique. Par ce moyen il apprit qu'on avait arrêté le projet d'un ministère qui serait composé de MM. de Latil, de Polignac, de La Bourdonnaye, Bordesoult, Ravez, et peut-être M. de Martignac. Les conspirateurs se flattaient, et non sans quelque apparence de raison, qu'avant un mois ce ministère selon leur cœur serait par eux établi à la tête des affaires.

M. de Villèle pensa que le plus solide appui des congréganistes était la contre-opposition qui s'était ralliée sous les auspices de M. de La Bourdonnaye dans la chambre des députés. D'une autre part, il redoutait aussi, quoique moins vivement, l'opposition libérale devenue plus nombreuse, et chaque jour plus menaçante; il se flatta que si la chambre était dissoute, et qu'une réélection générale eût lieu, il lui serait possible d'exclure les ultra-royalistes, qui généralement comptaient peu de partisans dans les colléges électoraux, et de ne laisser nommer qu'un petit nombre de députés con-

stitutionnels. Et quand même ces derniers eussent été cent ou cent cinquante, ce que M. de Villèle d'ailleurs était loin de redouter, sa position dans la chambre eût encore été fort bonne; il se serait par là replacé en face de ces libéraux qu'on déconsidérait aisément à la cour en les appelant sans relâche jacobins et révolutionnaires; ressource, qui n'était point de mise contre les Hyde de Neuville, les La Bourdonnaye, les Cambon. De plus, M. de Villèle voulait, comme il l'a dit, mourir ministre, et deux ans plus tard, à l'expiration de la chambre septennale, les libéraux, qui faisaient incessamment de nouvelles recrues, auraient enfin dominé les élections et composé une chambre, laquelle n'aurait pas laissé M. de Villèle mourir ni même vieillir dans son hôtel Rivoli.

Pour toutes ces raisons, il se décida à jouer un de ces grands coups qui perdent ou sauvent les ministres. Lui, ses amis, ses ennemis, ne doutaient pas que cette tentative hardie ne lui réussît: tous se trompèrent. M. de Villèle, exalté d'abord pour son rare génie, fut, le résultat une fois connu, blâmé comme un imprudent et un brouillon. Sa faute, qu'on ne saurait nier entièrement, doit retomber en partie sur les pré-

fets des départements, qui, consultés sur l'issue probable d'une réélection, confirmèrent les espérances M. de Villèle en lui garantissant l'exclusion des royalistes pointus, comme il les appelait, et le succès d'un *petit nombre d'élus* libéraux. Le président du conseil, et ce fut là son tort, accepta de confiance les renseignements conformes à ses désirs, oubliant que les préfets flattent les ministres, tout comme les ministres flattent les rois.

Semblable à ces généraux qui entament une négociation la veille d'un jour de bataille, afin de n'avoir, en cas de mauvais succès, aucun reproche à se faire, M. de Villèle, quand la dissolution de la chambre était déjà irrévocablement résolue dans son esprit, voulut avoir avec les chefs congréganistes une conférence pour essayer si un rapprochement entre lui et leur parti ne serait pas possible. Ses concessions, supposé qu'elles fussent sincères, étaient assurément bien grandes. Il est vrai qu'elles étaient toutes faites aux dépens, non de M. de Villèle, mais de ses collègues. Il en sacrifiait trois, et donnait à entendre qu'il en sacrifierait deux autres encore, et que même, par amour de la paix, il immo-

lerait le plus cher et le plus intime de ses amis, M. de Corbière. Pour successeurs de ceux-ci M. de Villèle acceptait qui l'on voudrait, excepté toutefois MM. de Polignac, de Latil et de La Bourdonnaye. Par malheur ces trois messieurs étaient les seuls réputés assez énergiques et bien pensants pour que la congrégation s'en voulût contenter. Les chefs de la faction apostolique et M. de Villèle se séparèrent donc sans avoir pu s'entendre, et chacun de son côté s'en retourna avec un peu plus d'animosité qu'auparavant à ses intrigues et à ses projets de guerre.

M. de Villèle ne tarda point à mettre les siens à exécution. Son premier acte fut la nomination de soixante et seize pairs choisis tous parmi de riches propriétaires de province, et presque tous recommandables par la nullité de leurs opinions politiques, ou parmi les députés qui avaient fait dans la chambre basse l'apprentissage d'une aveugle soumission aux volontés ministérielles. Parmi ces soixante et seize noms qu'on inscrivait sur le livre d'or de l'aristocratie française, à un seul s'attachait quelque gloire, c'était celui du maréchal Soult, auquel la ferveur d'une piété nouvelle

avait fait pardonner ses talents et ses victoires.

De dire quel mécontentement cette intrusion violente de soixante et seize inconnus dans la chambre des pairs excita soit dans la chambre elle-même, soit hors de la chambre, la chose ne serait pas possible.

Ce soulèvement public n'était pas fait pour arrêter M. de Villèle. Malheureusement une disposition de la loi qui autorisait les ministres à rétablir, dans des circonstances graves, la censure, les obligeait aussi à la détruire quinze jours avant toute réélection de la chambre des députés. La censure chérie de M. de Bonald fut donc anéantie avant qu'elle eût fait fleurir en France les bonnes mœurs et l'hébreu.

Je n'essaierai point de raconter la violence des feuilles libérales, sitôt qu'elles eurent recouvré la liberté.

La réunion des colléges électoraux avait été fixée par M. de Villèle à quinze jours après l'ordonnance de dissolution et le rétablissement de la liberté de la presse. Aussi dans les départements éloignés on apprit presque simultanément que la presse était libre, la chambre dissoute, les électeurs convoqués.

Cependant en si peu de jours le parti libé-

ral sut trouver le temps de choisir ses candidats, de les faire agréer, de rassembler ses partisans, de les mener en bataillons serrés sur le champ de bataille électoral, où leur discipline, leur soumission à leurs chefs, devaient assurer à leur armée un triomphe qu'elle n'espérait pas.

Le premier échec qu'éprouva le ministre, et qui porta la crainte dans son âme, plus audacieuse que bien assurée, ce fut l'élection de Paris. Douze libéraux furent le premier jour proclamés députés, on peut dire à l'unanimité des colléges, car le nombre des votes ministériels ne s'éleva pas à cent sur mille.

Le soir même, des courriers expédiés aux frais d'un banquier libéral, allèrent porter à vingt lieues à la ronde la nouvelle de ce triomphe inespéré. Il n'en était pour ainsi dire pas besoin, presque partout, dans la première journée, les candidats du parti l'avaient emporté. Chaque matin apportait au ministère l'annonce d'une nouvelle disgrâce, et aux libéraux l'annonce d'un nouveau succès. Quelques élections royalistes eurent lieu à la vérité dans les départements éloignés et dans beaucoup de colléges départementaux; mais elles

tombèrent la plupart sur ces royalistes pointus, les plus mortels ennemis de M. de Villèle, en haine desquels la dissolution de la chambre avait surtout été résolue.

Au milieu de tant de désastres, une consolation restait encore, qui aurait adouci une disgrâce si rude, supposé que quelque chose au monde pût consoler de la perte d'un portefeuille conservé pendant six ans : cette consolation, c'était de voir la coterie Polignac et les jésuites plus éloignés que jamais de porter les mains sur ce ministère qu'ils avaient fait tomber de celles de M. de Villèle.

Rendus plus humbles par le malheur, ils demandèrent à leur tour une conférence à M. de Villèle. M. de La Bourdonnaye en personne alla porter des paroles pacifiques à celui qu'il avait tant de fois amèrement invectivé, et dont il était bien loin d'espérer alors l'héritage.

Mais qu'eût-il servi au président du conseil de partager la puissance sans s'assurer par là un moyen de la conserver? M. de La Bourdonnaye fut éconduit. Son rival était un trop bon politique pour faire des concessions déshonorantes, quand elles ne pouvaient plus lui être utiles.

Le pouvoir avait passé aux libéraux. La France, comme l'a dit plus tard un homme qui doit, comme on l'assure, avoir beaucoup d'esprit si l'on en gagne à prendre et quitter les ministères, la France, comme l'a dit M. Pasquier, était devenue *centre-gauche*. C'était donc vers ce centre gauche, si long-temps désigné sous le nom de révolutionnaire et jacobin, qu'il fallait maintenant se tourner.

M. de Villèle, qui ne pouvait se résigner à la pensée de quitter la présidence du conseil, comptait et recomptait, parmi les nouveaux élus, cent, cent quinze ou cent vingt deputés vraiment ministériels. Il s'agissait de se faire avec cette troupe fidèle un noyau d'armée, auquel on réunirait, par quelques concessions, les plus modérés d'entre les libéraux; puis, pour se former la majorité, il ne restait plus qu'à exercer ce grand art qu'on connaissait si bien pour l'avoir si long-temps pratiqué, l'art d'assoupir les consciences, de dompter les cœurs trop fiers par des dîners, des sourires, de douces flatteries, des places et des pensions plus douces encore.

M. de Villèle s'était tourné tout entier vers cette unique espérance de salut. Cette fragile

planche, dernier débris de son vaisseau ministériel, il l'embrassait encore avec transport au milieu de l'orage, et la serrait dans ses faibles bras avec cette merveilleuse énergie que retrouvent les naufragés. D'obscurs intrigants ne manquaient pas, qui venaient proposer à l'Excellence en péril leur intermédiaire, j'allais presque dire leur protection auprès des libéraux. Tous étaient bien accueillis. Le ministre qui les eût à peine, huit jours plus tôt, honorés dans son antichambre d'un coup de tête, leur touchait la main, les faisait entrer dans son cabinet et asseoir sur son divan.

J'eus, à l'époque de ces intrigues, occasion de voir madame la comtesse de Villèle. Je la trouvai seule. Malgré la fermeté peu commune de son caractère et la constante impassibilité de son visage, tout en elle annonçait l'inquiétude, le chagrin et le dépit. Ses yeux rouges faisaient bien voir que déjà elle avait pleuré la perte de sa grandeur ministérielle.

Sur un pupître que supportaient ses genoux, j'aperçus de longues listes avec des signes à l'encre rouge, des observations au crayon, des épingles fichées à côté de chaque nom. J'appris, un moment après, que l'encre

rouge marquait les libéraux incorrigibles, les notes au crayon les libéraux modérés, et les épingles les députés qu'on ne supposait point incorruptibles. Je crus reconnaître que madame de Villèle, trompée par l'expérience du passé, avait beaucoup trop étendu le nombre de ces derniers. Abusée par cet espoir trompeur, elle se flattait encore, à force d'activité et de tentation, de sauver la fortune chancelante de son mari.

« Ma bonne amie, me dit-elle (jamais elle ne m'avait si tendrement nommée), nous n'avons jamais douté, M. de Villèle et moi, de votre attachement pour nous. A cette heure, nous avons besoin de tous nos amis. Les colléges électoraux nous ont envoyé des députés qui peut-être ne sont pas trop bien disposés pour nous; et ce qui me désole, ajouta-t-elle en portant son mouchoir à ses yeux, c'est que la plupart sont des honnêtes gens avec lesquels il n'y a rien à faire. Mais dites-moi en confidence si parmi les nouveaux élus il n'en est pas quelqu'un qui voulût, par votre intermédiaire, demander quelque chose à mon mari?

» — Tous les députés, répondis-je, du dé-

partement dans lequel sont mes propriétés, sont libéraux déclarés, à deux exceptions près : l'un est un vieux garçon fort riche et fort malingre ; le second est riche aussi et presque garçon, car il vit séparé de sa femme.

« — Eh bien ! ma toute belle, me dit madame de Villèle en se rapprochant de moi, nous pourrions envoyer l'abbé de Bel... au vieux garçon valétudinaire, et quant au second, M. Sosthènes, qui a la direction de l'Opéra, pourrait nous indiquer quelque jeune personne qui se chargerait de sa conversion. Nous sommes décidés, continua-t-elle, pour sauver la monarchie, à tout mettre en œuvre ; rien au monde ne nous coûtera. »

Je louai fort madame de Villèle de sa loyauté ; je ne la détournai point d'employer un des acolytes de l'archevêque de Paris, ou une des sujettes de M. Sosthènes ; mais j'ajoutai que, pour moi, je ne m'entremettrais jamais avec les danseuses et les abbés, tenant à ne voir que la bonne compagnie.

On se dédommagea bien du silence qu'on avait été obligé de garder sur les soixante-seize au moment de leur nomination. M. Ollivier, M. Maquillié, M. Neuville, M. Bailly, M. Durr,

expièrent cruellement sous la verge des journaux l'honneur d'entrer à la chambre haute.

« Pourquoi, demandai-je à M. de Peyronnet, n'avez-vous point nommé M. Dudon ?

» — Madame, me répondit-il, nous n'avons pas nos comptes à rendre encore, Dieu merci. »

On remarqua, à la louange de M. de Villèle, que, parmi les soixante-seize, il n'y avait, le beau-père de sa fille excepté, aucun parent de lui ni de sa femme.

CHAPITRE X.

Réflexions d'une jolie femme. — L'État civil et les almanachs. — Mort de M. de Laplace, du maréchal de Vioménil, de l'acteur Larive, du roi de Saxe, de Manuel. — Le tirailleur maladroit. — Funérailles scandaleuses. — La police raisonnable. — La barrière des Martyrs. — Le char dételé. — Le Père-Lachaise. — MM. de Lafayette, Lafitte, de Schonen à la police correctionnelle. — Le camp de Saint-Omer. — Causes apparentes et réelles du voyage du roi. — Le magistrat intègre. — Bruits sinistres. — Absurdité de certaines craintes. — Difficultés que rencontrent les séditieux. — Effets désastreux de la censure. — Mort de Canning. — Ses suites. — Ses causes. — Le jésuite D.... — Son indiscrétion. — Excellence des persécutions. — L'assassinat de l'impie n'est pas une mauvaise action. — Le ministre anglais cité à Rome. — L'univers et ses avocats. — Les successeurs de Canning pressentis. — Lord Wellington. — Il impose le prince de P... à la France. — Mot de M. de V... — Le duc d'Esclignac. — Le sauf-conduit perpétuel. — Le comte de Brigode. — Le salon de peinture et de sculpture. — Le baron Gros et ses plafonds. — Le dernier rayon du génie de Gérard. — Saint-Étienne. — M. Court. — M. Steuben. — Mauvais goût de la nouvelle école. — Le romantisme en poésie et la peinture romantique. — Madame Jacotot et ses porcelaines. — Comment on parvient. — M. Debufe. — L'abbé de Lamennais. — Lawrence. — La sculpture. — Racine et David le statuaire. — Le tombeau de Botzaris et le buste de Fenimore Cooper. — Les pamphlétaires du Musée.

Entraînée par l'intérêt que m'inspiraient

ainsi qu'à toute la France les évènements majeurs relatifs à l'établissement de la censure et la dissolution de la chambre des députés de 1827, j'ai négligé de rapporter certaines particularités de notre histoire contemporaine, dignes cependant de fixer notre attention. J'y reviens maintenant avant que de poursuivre le récit de ce qui se rattache aux nouvelles élections. On me pardonnera, comme dans mes précédents volumes, ce défaut d'ordre ; ceux qui écrivent leurs Mémoires ne s'en embarrassent guère : ils rapportent les faits selon que les faits se présentent eux-mêmes au bout de leur plume. J'aime d'ailleurs cette marche irrégulière ; elle a quelque chose qui convient à la vivacité de mon caractère ; je hais ces formes graves et compassées qui me ramènent à mon âge actuel que je voudrais toujours oublier. Les dates me désespèrent lorsqu'on peut en tirer des conclusions toujours embarrassantes pour une jolie femme, qui ne doit jamais dépasser son sixième lustre. Fi des registres de l'état civil, qui vous saisissent à votre entrée dans le monde, et qui vous poursuivent sans relâche du souvenir de l'heure de votre naissance ! Fi de ces vulgaires almanachs, qui,

semblables à un compte d'usurier, peuvent vous donner à chaque instant, et à une minute près, le total de vos années, total agréable à connaître à quinze ans; mais bien pénible à envisager lorsque l'âge des folies et des amours s'éloigne, et que l'avenir ne se présente que sous les traits d'une vieille femme au front ridé, à la tête branlante, et avec un nez comme celui du père Aubry, tendant de plus en plus vers la terre, comme pour y choisir le lieu de son tombeau. Mais où m'entraîne une réflexion insipide? Je voulais dire que j'abhorre les almanachs, et que depuis long-temps je ne me sers plus que de clepsydres.

Je reprends le cours de mon récit, et par une fatalité inconcevable, après avoir fait des réflexions sur le temps et sur ses ravages, les premiers noms que me fournit ma mémoire sont ceux des personnes que sa faux a moissonnées: au nombre de ces dernières je signalerai d'abord le marquis de Laplace. Il survécut peu aux fameuses séances académiques concernant la liberté de la presse. Il laissa une réputation méritée de grand géomètre et de courtisan consommé. Napoléon et nos rois n'eurent pas de serviteur plus soumis. Il avait un zèle de cour-

tisan, un besoin d'être bien avec le maître et les ministres, qui dégrada sa vieillesse. Je ne le juge point dans sa science, j'ai peur de me perdre dans les étoiles.

Nous vîmes mourir le marquis de Vioménil, maréchal de France, reste respectable des temps antiques. Tout vertu et tout dévouement, il avait une belle réputation militaire et des qualités non moins précieuses. C'était le seul émigré qui méritât d'entrer en parallèle avec les généraux fameux de la révolution. Son caractère le faisait aimer ; il chérissait les Bourbons en honnête homme ; sa fidélité était raisonnée et non moins entière. Il croyait l'obéissance absolue nécessaire. Sage et dévotieux, il avait demandé depuis long-temps à la religion ce que la terre n'aurait pu lui donner, la tranquillité du cœur et le repos de la conscience. Il expira plein de jours et de gloire, le 5 mars, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Un acteur suivit de près ce héros des temps modernes : Larive, qui avait charmé par son jeu mon père et ses contemporains; Larive, qui remplaça Lekain sans le faire oublier, et qui, par un destin contraire, fut oublié par ceux

qui ont vu Talma, son successeur. Il avait néanmoins un talent véritable, à ce que l'on m'a dit. Je ne l'ai vu que chez une vieille dame de ma connaissance, où il déclama quelques morceaux d'*Œdipe* et de *Tancrède*. Il me fit plaisir, mais je ne pleurais pas. Cette dame dont je parle mourut, elle aussi, cette année et vers la même époque, à quatre-vingt-quatorze ans. La mort semblait avoir oublié madame Bresly, et le temps au moins lui avait laissé une vivacité, un pétulance, une énergie de caractère qu'on ne retrouve pas chez les vieillards. Elle prenait une part active à ce qui se faisait autour d'elle; sa conversation était légère, brillante, spirituelle. Elle avait table ouverte, et tenait tête à ceux qui s'y asseyaient, mangeait intrépidement, aimait le monde, le bruit, le tumulte, à changer de place surtout, multipliant ses rapports sociaux, d'autant plus qu'elle avait le malheur de ne pas croire à l'amitié, joint au bonheur d'être peu sensible. C'était un phénomène que j'allais admirer quelquefois afin de m'accoutumer à vieillir.

Un mort plus illustre me fit aussi de la peine, celle de Frédéric-Auguste IV, roi de Saxe, prince adoré de ses sujets, et vénéré de ceux

qui ne l'étaient pas, qui possédait sur le trône les vertus d'un simple particulier unies à celles de son rang, dont la bonne foi ne fut jamais suspecte, et que les souverains de l'Europe punirent avec cruauté parcequ'il avait été le seul qui, croyant à la religion du serment, s'était défendu de trahir Napoléon.

Ces trépas firent peu de bruit à Paris, tandis que celui d'un simple particulier agita cette ville, et fut sur le point de faire éclore une sédition. L'ex-avocat Manuel, homme ardent et passionné, orateur sans mesure et député sans retenue, venait de mourir. Que l'on vante son éloquence, son patriotisme, j'y consens; mais qu'on ne vienne pas le représenter comme un ami de la paix et de l'ordre. Ses déclamations fougueuses à la tribune firent un mal énorme au parti constitutionnel; elles épouvantèrent Louis XVIII et l'empêchèrent de faire des concessions importantes. Manuel n'avait ni le talent consommé ni le discernement exquis du général Foy. C'était un tirailleur maladroit, qui, parlant sans s'écouter, commettait des imprudences, et compromettait ceux de son bord. Il eut un instant quelque réputation; mais, lorsque les gens sages de la gauche eurent ap-

pris à redouter les écarts de sa tête, ils se retirèrent de lui, et ils en donnèrent la preuve en ne le rappelant pas à la chambre de 1824. Manuel s'était perdu dans l'opinion prudente; les ardents restaient seuls pour lui.

Une maladie douloureuse, augmentée par l'abandon de ses amis, le conduisit au tombeau à Maison-Château, appartenant à M. Lafitte. Cet homme, qu'on n'avait plus voulu employer pendant sa vie, devint après sa mort un sujet dont on espéra tirer du scandale par l'éclat donné à ses funérailles, qui, suivant ses intentions, devaient avoir lieu au cimetière du Père-Lachaise. La triste cérémonie eut lieu le 22 août. On aurait bien voulu entrer dans Paris par la barrière de l'Étoile, traverser les Champs-Élysées et les boulevards intérieurs. La police, raisonnable cette fois, s'y opposa; elle traça au cortége sa marche dans la ligne extérieure de la ville. Lorsque le corbillard fut arrivé à la barrière des Martyrs, quelques jeunes exaltés voulurent en retirer le cercueil afin de le porter à bras jusqu'à sa dernière demeure. Il y eut en cet instant une sorte de désordre; on dételа les chevaux du char, et on le conduisit selon la volonté de la multitude. La

force armée intervint bientôt, fit rentrer tout dans l'ordre, malgré les cris et les hurlements de la foule, qui ne put pas entrer dans l'enceinte du Père-Lachaise. Des détachements nombreux de gendarmerie s'y opposèrent; les seules personnes invitées par billets, et qui se présentèrent à la porte, purent la franchir. Le général Lafayette, le poète Béranger, le conseiller de Schonen, le banquier Lafitte, prononcèrent chacun un discours qui les amena devant la police correctionnelle; ce procès n'eut aucun résultat fâcheux.

Malgré les efforts des meneurs et des amis de Manuel, ses obsèques ne ressemblèrent pas à celles du général Foy. Il n'y eut ni cette multitude immense, ni cette douleur sincère, ni ce respect solennel pour un beau caractère et d'éminentes vertus. Manuel, aux yeux de plusieurs, était un factieux, ou tout au moins un brouillon. Il avait fait dans sa vie plus de bien qu'il n'avait jeté d'éclat. Météore orageux, lancé au milieu d'une assemblée publique, il ne l'illumina point. Je doute que la postérité lui décerne l'immortalité que ses amis lui accordèrent si libéralement, et que l'on se souvienne de lui lorsque la véhémence des pas-

sions de la génération actuelle sera amortie. Les réputations, pour se soutenir à la hauteur où elles sont montées, ont besoin d'actes qui portent des fruits.

Tandis que Manuel, qui avait parlé sans honte *de la répugnance avec laquelle la France aurait reçu les Bourbons*, expirait à Paris, Charles X, occupé à parcourir les provinces du Nord, recevait la preuve non équivoque du mensonge renfermé dans ces paroles insultantes. Un camp d'automne, composé de dix-sept mille hommes d'infanterie et de cavalerie, était formé à Saint-Omer. Le prétexte de le passer en revue fut la cause apparente du voyage du roi. Le vrai motif était son désir bien naturel de se montrer au peuple, et d'en recevoir les hommages et les marques d'amour. L'âme douce de cet excellent prince était péniblement affectée des évènements de Paris ; on souhaitait l'en distraire, et cette course fut résolue. Elle eut lieu, mais de manière à ce que la vérité n'arrivât pas jusqu'au monarque. On ne laissa approcher de lui que ceux qui pouvaient l'entretenir dans l'idée que les ministres étaient des aigles, et leur système le meilleur à suivre. En effet, hors une voix indépendante, celle

d'un président de tribunal, dont le nom m'échappe, et qui, dans un discours respectueux, lui fit entendre quelque chose de ce qu'on lui cachait avec tant de soin, il put croire que toute la France était heureuse et satisfaite, et que Paris seul renfermait des rebelles et des mal intentionnés.

Ce voyage si brillant, si laudatif, et renouvelé de celui de Catherine II en Crimée, fut aussi l'une des causes qui amenèrent la dissolution de la chambre des députés. On ne douta pas à la cour que tous les électeurs ne fussent pareils à ceux qui avaient paru devant Sa Majesté; d'une autre part, des bruits sinistres avaient circulé touchant cette course royale. On prétendait que Charles X, parvenu au milieu de sa petite armée, déclarerait que la révolution ayant enlevé à ses frères une partie des droits du trône, il prétendait les recouvrer; qu'en conséquence il abolirait la charte et rétablirait l'ancien régime, avec certaines modifications commandées impérieusement par la force des choses.

Ce bruit menteur inquiéta les gobe-mouches, il ne tourmenta guère ceux qui ont le bonheur de connaître le roi. ils savent com-

bien il est religieux observateur des serments prêtés en pleine liberté, et combien il redoute tout ce qui agiterait le royaume et le replongerait dans une autre série de calamités. Malgré l'absurdité de ce conte, il se propagea; et de fort honnêtes gens vinrent chez moi pour savoir à quoi s'en tenir. Les uns désiraient que la contre-révolution fût consommée; les autres redoutaient ces secousses, toujours funestes à la monarchie et à la prospérité du royaume. Il n'en fut rien; le roi n'y avait pas songé, quoique autour de lui des insensés eussent en effet comploté quelque chose de semblable. Voici le fait.

Les mêmes personnes qui depuis l'institution de la charte travaillent à sa destruction avec une persévérance coupable, certains membres du clergé, les jésuites en masse, une douzaine de seigneurs de premier rang et une poignée de bourgeois imbéciles, tous congréganistes éprouvés, quoique plusieurs soient passablement libertins, se réunirent pour examiner quel profit on pourrait tirer du voyage de Sa Majesté. On proposa de n'envoyer à Saint-Omer que les régiments dont l'esprit était le meilleur et dont le corps des

officiers *pensait bien*. On se flattait de les décider à demander au roi l'abolition de l'ordre légal, et de le contraindre à l'effectuer par un de ces mouvements de troupes à la manière des prétoriens et des janissaires; on se flattait que le roi, séduit par les prières de sa cour et entraîné par la révolte des soldats, marcherait sur Paris pour y consommer l'objet de tant de vœux criminels.

Le projet parut excellent; on mit la main à l'œuvre; mais les premières nouvelles apprirent à la cabale que la troupe n'était pas si empressée qu'on le supposait de revenir à un système peu avantageux à son ambition; régime qui remettait en vigueur l'ordonnance de M. le maréchal de Ségur, par laquelle la roture était exclue des grades militaires. Ce fut une des mille illusions auxquelles il fallut renoncer. D'ailleurs, quand même la soldatesque eût été ébranlée, qu'aurait-on gagné? Le caractère ferme du roi, son énergie si grande et si magnanime, auraient résisté aux efforts des séditieux; et se séparant des rebelles, ce prince, aimé de tous, les aurait comprimés avec le concours de la volonté nationale.

La censure régnait pendant le voyage du

roi à Saint-Omer, de sorte que la libre discussion de ces rumeurs mensongères ne pût avoir lieu, et livra les faibles à d'étranges inquiétudes. On put alors juger combien, dans l'intérêt de la couronne, il importe que rien ne reste caché, et qu'on puisse porter sur tous les points une investigation rigoureuse.

Les absolutistes se consolèrent de ce revers par la nouvelle de la mort d'un homme, objet permanent de leur haine et de leurs craintes, Georges Canning, chancelier de l'échiquier et premier ministre du roi d'Angleterre, décédé le 8 août. Son trépas, qui eut une si grande influence sur la politique de l'Europe, serait le résultat d'une intrigue bien ténébreuse, si je dois m'en rapporter à un récit qui me fut fait en deux portions, l'une avant et l'autre après la mort de cet homme d'État d'une réputation si mélangée.

M. Canning avait des idées politiques; il connaissait le fort et le faible du cabinet, et s'était mis en tête de le dominer entièrement, non plus par la force des armes, mais par la seule puissance de l'opinion. Je ne développerai pas davantage ses projets, on va les retrouver dans ce que je vais écrire.

Au commencement de l'année, j'avais chez moi un homme de beaucoup d'esprit et de peu de sens. Sa famille est illustre, sa fortune considérable, et on le compte pour beaucoup parcequ'il occupe une place importante dans le monde; il voit les demoiselles de l'Opéra et il est zélé congréganiste. Je ne sais comment il s'est imaginé que j'appartiens à la secte; ce qu'il y a de certain c'est qu'il me traite en collègue, qu'il ne me cache rien, et que je lui ai dû des révélations curieuses. A l'époque dont je parle, il me dit :

« Je veux vous présenter quelqu'un que vous ne serez pas fâchée de voir.

» — Vous savez, dis-je, qu'il ne me plaît guère d'étendre le cercle de ma société.

» — Oh ! celui que je vous propose ne sera pas long-temps à Paris; c'est un oiseau de passage, un compère tout âme, tout esprit, à l'imagination ardente, au caractère de fer, un des nôtres enfin, un révérend jésuite.

» — J'en vois déjà beaucoup.

» — Guère comme celui-là. Il vient d'Irlande ou de Londres, il va à Rome. Un ami me l'a adressé, il désirerait vous voir; ne me refusez pas.

» — Soit, amenez-le; aussi bien suis-je moins sévère dans ma résolution envers les étrangers qui partent sans retour qu'envers mes compatriotes demeurant toujours sur les lieux. »

Deux jours après, le D. de B. arrive avec un étranger. Celui-ci avait trente-six ans, à ce que je présume, une figure pâle et maigre, des lèvres petites et serrées, des yeux qui lançaient un feu sombre, en vous faisant tressaillir quand il vous regardait avec attention, la taille élancée et médiocre; il y a dans cet homme une expression de souffrance physique surmontée par une force morale supérieure. On sent, à l'approche du père D...., qu'il possède une vertu magnétique qui doit le faire primer dans la société. Rien, au premier aspect, ne le distingue de la foule, et cependant combien il est au-dessus d'elle! Sa parole est douce et chaleureuse, son éloquence est entraînante; il y a du fanatisme sincère dans ce cœur, avec de l'astuce et de la fourberie, de la cruauté même, anoblie par la pensée de l'employer uniquement au triomphe de la bonne cause. Ce jésuite possède toutes les vertus, tous les défauts de ceux de son ordre; il doit jouer parmi les

siens un grand rôle. Je sais qu'il produisit sur moi une impression extraordinaire.

Il devait passer huit jours encore à Paris, il y séjourna jusqu'au commencement du mois: des volontés placées au-dessus de la sienne le retinrent parmi nous; j'en fus contente. Je le voyais souvent; il s'attacha à moi, me crut à la hauteur de ses pensées, et indiscret, pour la première fois peut-être, me confia des secrets dont j'appréciai l'importance; ce fut lui qui me parla le premier du ministre qui gouvernait l'Angleterre.

« M. Canning, me dit-il, est un personnage dangereux à la religion, que le pouvoir reste dans ses mains dix ou douze ans encore, et la cause de la catholicité est perdue, soit dans l'Angleterre, soit dans le reste de l'Europe. Savez-vous son projet? celui de soumettre les nations continentales les unes après les autres à l'influence des Anglais.

» — Il rallumera donc la guerre?

» — Non, madame, il s'en garderait; on n'a plus tant de guinées de l'autre côté de la Manche; il remportera la victoire à l'aide de quelques drapeaux et d'une main de papier; en un mot il placera le cabinet de Londres à la tête

des mouvements insurrectionnels, par lesquels il ébranlera la stabilité de chaque Etat; il propagera et soutiendra l'établissement des systèmes constitutionnels en Portugal, en Espagne, dans le Piémont, dans l'Italie méridionale; cela fait, il épouvantera l'Autriche, la Prusse, la Russie, en les menaçant de lancer sur elles les mêmes orages de liberté. Or, madame, partout où l'indépendance prend racine, la religion perd son crédit et le clergé sa fortune. M. Canning est plus dangereux pour nous qu'une persécution ouverte; il y a ici lutte entre les bourreaux et des martyrs, et le sang des saints fructifie; là au contraire, on ne persécute pas, on abandonne, on laisse le clergé en paix dans les églises, mais sans richesse et tout seul; c'est une manière certaine de le détruire, puisqu'il ne peut résister avec éclat à qui ne l'attaque pas. Dans cet état de choses, les vrais catholiques doivent tourner leurs regards vers M. Canning, et travailler à sa perte ou à sa mort.

» — A sa mort, mon père, un assassinat!...

» — Un assassinat, un meurtre, comme vous voudrez, mais une mauvaise action, non; l'Écriture sainte nous a conservé assez d'exemples

qui nous prouvent que Dieu, quand il veut délivrer la terre d'un méchant, d'un impie, a recours souvent au poignard de son serviteur. Ne vaut-il pas mieux qu'un homme meure que si le nombre des catholiques diminuait? Ne croyez pas d'ailleurs qu'on en vienne légèrement à un pareil acte; on le méditera, la cause de la religion et de M. Canning sera solennellement plaidée et jugée avec toute justice.

» — Et où, mon père?

» — A Rome.

» — Et pourquoi?

» — Oh! me dit-il avec un fin sourire, je ne vous dirai pas ce que j'ignore; il y a dans cette capitale du monde plus d'une juridiction; l'univers entier a ses avocats et ses juges, notre ordre a la charge d'instruire le procès.

» — Et de procéder à son exécution, à ce qu'on assure, » répondis-je avec gaieté.

Le père D.... me répondit avec une gravité extrême: « Nous avons fait un serment d'obéissance si ample, qu'il nous est toujours facile d'y trouver le repos de notre conscience. »

Des visites survinrent, le jésuite s'en alla,

nous ne reprîmes plus cette conversation. M. Canning mourut plusieurs mois après. Je voulus éclaircir à fond les circonstances de ce trépas imprévu, et j'appris que cet habile politique avait succombé victime de la haine qu'un parti dangereux lui portait ; on savait combien étaient incapables ceux qui lui succèderaient, qu'un esprit tout aristocratique les animerait, et que certainement ce ne serait pas eux qui soutiendraient en Europe les principes constitutionnels ; d'après ce qu'on me raconta, il paraîtrait que le fanatisme ne fut pas étranger à sa mort.

Celui qui lui succéda au ministère, lord Wellington, a justifié pleinement les espérances des fauteurs du pouvoir absolu ; c'est lui qui a rabaissé l'Angleterre plus qu'elle ne l'a été depuis long-temps; qui l'a mise en présence de la Russie, sans force, sans puissance, marchant enfin à la suite de l'autocrate ; c'est lui qui proclame cette faiblesse en faisant désavouer à son roi la glorieuse bataille de Navarin. Le ministère Wellington devait néanmoins avoir une influence sur notre politique : le duc anglais, ami du duc de Polignac dont il juge le mérite à la hauteur du sien, a aidé de tous ses

moyens à l'imposer à la France ; et le jour où il y est parvenu il a pu dormir bien tranquille, assuré désormais que nous ne lui donnerions aucune inquiétude, notre président du conseil étant trop ami de la paix et trop peu habile à la guerre pour concevoir jamais le désir de nous faire rendre ce que nous avons perdu. M. de Villèle me dit au sujet de ce ministre : « Il vengera la France du tort qu'il lui a fait. » La prédiction s'est accomplie, et l'humiliation de l'Angleterre aux pieds de la Russie a satisfait quelque peu notre orgueil national.

Le duc d'E.... mourut sans qu'on parlât de lui, ses créanciers exceptés. Il en avait une foule, il ne payait point ses dettes, et ses héritiers n'y ont pas fait plus d'honneur. C'était un homme sans esprit ; il avait été beau, et par sa femme il tenait à la maison de Saxe. On dit de lui lorsqu'il entra dans la pairie, grâce à M. Decazes, que c'était un sauf-conduit perpétuel que le roi lui accordait, et il en profita au détriment de plusieurs familles dont il a pris le bien. Je voudrais que les débiteurs de son rang fussent signalés à l'opinion publique : il y en aurait moins peut-être, car tous redoutent la publicité.

La mort du comte de Brigode, enlevé à sa jeune et charmante femme, affligea ses amis : il possédait des qualités précieuses, il était resté jeune homme en avançant en âge, et mademoiselle Pellaprat le préféra à son fils. Il devait jouir d'un long bonheur, il n'en fut rien. Qui peut nous assurer de la vie? personne ! on la perd quand Dieu veut, et au premier moment de la prospérité non moins qu'au dernier période de l'infortune.

Nous eûmes cette année une exposition de peinture et de sculpture ; trois ans s'étaient écoulés depuis la précédente et nous n'en avons pas eu depuis. Celle-là eut assez d'éclat, sans cependant produire aucun chef-d'œuvre digne de marcher de pair avec ceux de l'exposition de 1826. Le baron Gros ne nous présenta que des portraits, beaux sans doute; mais ce genre est froid. Nous pûmes nous dédommager en admirant les deux plafonds qu'il a peints au Musée égyptien. M. Gérard, tout occupé de son tableau malencontreux du Sacre, exposa une seule figure, sainte Thérèse au moment d'une vision ; on admira dans cet ouvrage le dernier rayon d'un feu qui s'éteint, mais je crois qu'une partie de l'enthousiasme qu'il

inspira provenait de la position de M. de Chateaubriand, qui l'avait commandé pour son hospice de Sainte-Thérèse, et de celle de l'artiste, comblé des faveurs de la cour.

Saint Étienne visitant des malades et leur portant des secours, par M. Coignet; la naissance de Henri IV, par M. Devéria; les funérailles de Jules César, par M. Court; un saint Hyacinthe, par M. Ingres; la prise du Trocadéro, la mort du président Duranty, par M. de Laroche; un superbe Pierre-le-Grand, jeune encore, et avec sa mère en présence des soldats révoltés, par M. Steuben; des merveilles d'Horace Vernet; une Nature, toujours vivante, sur les toiles de M. Gudin; une fête napolitaine, par M. Robert, et vingt autres compositions majeures attirèrent les regards du public. Il déplora la mauvaise route dans laquelle s'égaraient MM. Delacroix, Sigalon, Saint-Èvre, Champmartin, et quelques autres. J'avoue que je me suis rangée du côté du romantisme en poésie; mais je ne puis pas faire la même concession à la peinture romantique : ici la vérité est nécessaire; non point celle qui est hideuse; mais celle qui plaît aux yeux sans dégoûter l'âme. MM. Scheffer, Schnetz, Bonnefond,

Roqueplan, Revoil, Granet, Leprince, Bidault, Vatelet-Knipt, Isabey et nombre d'autres ne parurent pas inférieurs, chacun dans leur genre, à ceux que j'ai déjà cités.

Madame Jacotot brilla comme à son ordinaire par les merveilles qu'elle nous offrit; ses tableaux sur porcelaine sont d'une perfection désespérante, et sa Vierge au donataire, son Anne de Boulen, sa Danaé et sa Corine, d'après Raphael, Holbein, Girodet et Gérard, ajoutèrent s'il était possible à sa réputation. Le nombre des portaits était immense, ils avaient envahi les deux tiers des salons. Je ne dirai rien de ceux des peintres du premier ordre, on les a loués suffisamment; je vis avec plaisir ceux de M. Vaud-de-Champ, coloriste gracieux, qui se porte un grand préjudice par sa modestie excessive. On parlerait de lui bien plus qu'on ne le fait, s'il pouvait se résoudre à en parler lui-même; nous sommes dans un siècle industriel, où l'on ne réussit qu'en faisant ses affaires soi-même : demandez-le à tous ceux qui réussissent, ils vous diront, s'ils ont de la franchise, de quelle manière ils sont parvenus.

Je voudrais dire du bien de M. Dubuffe,

parceque j'en pense; mais je le boude à cause de la persistance avec laquelle il court à l'effet; c'est du charlatanisme de réflexion, de la fantasmagorie de lumière; il tâche avec du positif de faire de l'idéal; c'est un défaut, ce n'est pas ainsi que sont arrivés à des résultats supérieurs les Corréges, les Véronèse, les Rubens et les Wandyck: M. Dubuffe a tort, il faut qu'il rentre dans la route naturelle.

M. Decaine serait à mes yeux le premier coloriste de ce temps, s'il dessinait mieux; sa couleur est vraiment lumineuse, elle a quelque chose de celles de Rubens et de Wandyck fondues ensemble, mais il manque de grâce, son trait n'est point correct; oh la belle carrière qu'il s'ouvrirait avec plus d'efforts et d'envie de surpasser ses rivaux? qu'il examine en fait de portraits celui de l'abbé de Lamennais, par M. Guérin; est-ce une toile? non, c'est la chair, la vie, la pensée; c'est l'homme de génie qui est devant moi, il n'y a plus là de la peinture à force d'y en avoir, c'est un miracle de l'art, une de ces bonnes fortunes de pinceau qui reviennent rarement.

Je vis un portrait de M. Pastoret fils, par M. Hersent, et je souris de bon cœur. Comme il

me rendit bien les formes contournées de l'original! je crus le voir en personne se dessinant devant une glace, et prenant volontiers dans le monde cette raideur brusquée qui ressemble à la suffisance. Le portrait du jeune Lambton, fils de l'évêque de Durham, par le peintre anglais Lawrence (1), m'offrit, à part un talent d'exécution remarquable, un fait non moins singulier; il est nuit, la lune est suspendue à la voûte du ciel, et la lumière brillante du soleil éclaire l'enfant, mais l'éclaire avec tant de clarté qu'on ne peut la prendre pour la lueur argentée de l'astre de la nuit; c'est une faute de réflexion dans laquelle les artistes français ne seraient pas tombés; ils auraient eu peur qu'un mauvais plaisant ne se trouvât là pour retourner contre eux le proverbe : voir les étoiles en plein midi.

La sculpture parut à cette exposition avec un avantage marqué sur la peinture; il y eut des morceaux faibles, mais aucun marqué au coin du mauvais goût qui gagne quelques peintres; M. Foyatien remporte le prix du

(1) Cet artiste vient de mourir, c'était le Xeuxis de l'aristocratie anglaise. Le roi d'Angleterre a envoyé son carrosse à son enterrement.

genre au dire de ses rivaux, son Spartacus contemplant ses chaînes qu'il vient de briser attira les regards ; j'admirai aussi avec le public la belle figure de Racine, et le buste de Casimir Delavigne par M. David. Le sceau du génie que cet artiste imprime à toutes les productions de son ciseau, donne l'espoir que sa gloire sera bientôt au niveau de celle que son homonyme a obtenue en se plaçant à la tête des plus grands peintres de l'Europe. Le sculpteur David est assuré du suffrage des artistes ses confrères, et de celui des plus illustres amateurs ; les bustes qui sortent de la rue de l'Ouest ont acquis une réputation méritée, autant par la vérité de leur ressemblance que par le profond sentiment de vie qui les anime : les bustes de Lafayette, de Chateaubriand, de Fennimore-Cooper, de Lacépède ; les tombeaux de Botzaris et du général Foy, que j'ai pu admirer dans le sanctuaire de l'artiste avant qu'ils l'eussent été du public, porteront au loin la gloire du Phidias de la France moderne ; M. David, quoique jeune, a fourni à l'Académie des beaux-arts plusieurs élèves distingués, et parmi ces derniers je me plais à citer celui qui est l'objet de toute son affection. Le jeune

Husson suivra de près les pas de son maître, surtout lorsque les lauriers académiques dont il a déjà obtenu une partie, lui permettront d'aller mûrir son talent dans la ville des arts et de l'imagination.

Un chien braque, taillé à ravir et avec une vérité parfaite, des bustes de plusieurs artistes, une Daphné charmante, du jeune Fessard, des bas-reliefs un peu maniérés quoique bien composés dailleurs, par mademoiselle de Feauveau, un Lucifer foudroyé par un artiste, dont à mon grand regret le nom m'échappe, voilà ce que mon souvenir me rappelle parmi d'autres morceaux dignes d'être admirés et qui le furent à ce salon.

Si je parle ainsi des arts en courant, c'est de peur de tomber dans la prétention de nos analyseurs de peinture, qui ne voient dans chaque exposition qu'une matière à pamphlet. Mon libraire vient de m'envoyer une brochure sur le *tableau du sacre* qui n'est pas toujours de très bon ton ; j'en demande pardon à l'auteur, qui est cependant un homme d'esprit quoiqu'il ne fréquente pas la bonne compagnie, je veux dire le faubourg auquel il adresse ses satires à propos de peinture.

CHAPITRE XI

Élections de Paris. — Illuminations. — Cris d'allégresse. — Bandes organisées. — Les barricades. — Impossibilité de la force armée. — Les vagabonds relâchés. — Inactivité de la police. — Uniformes singuliers. — Faiblesse apparente de la gendarmerie. — M. de Divonne. — Feu de peloton. — Le passage du Grand-Cerf. — Le maréchal-de-camp de Montgardé. — Charges de cavalerie dans des ruelles. — Mollesse et violence inopportunes. — Concert de la police et des tapageurs. — Absence de procès-verbal. — Irritation des Parisiens. — Démarche des députés de la capitale. — Le marquis de Clermont-Tonnerre. — Que force reste à justice. — Les petits cailloux. — Le chef des bandes et ses aides de camp. — Inaction des agents de police. — Vociférations effroyables. — Noble refus de quelques officiers. — *Je n'échangerai pas des balles contre des pierres.* — Rigueurs inutiles. — Attaque de la rue Grenéta. — M. de Fitz-James. — Les citoyens fusillés. — Dernier engagement de la troupe. — Les casseurs de vitres cessent leurs promenades. — Instruction d'une procédure inutile. — Mensonge atroce du ministère. Les élections continuent. — La nation s'éclaire sur ses droits. — J'ai suivi la foule. — Je cède à la réflexion. — Pourquoi j'ai décrit si longuement ces détails. — Si je consultais l'histoire... — Ils espéraient mieux. — Trahison possible. — Élections des grands colléges. — Désespoir de MM. de Villèle et d'Hermopolis. — Vol des diamants de mademoiselle Mars. — Les deux cents robes. — Scipion l'Africain. — Age de mademoiselle Mars. — Illusion né-

cessaire à la scène. — M. de V... chez moi. — Son agitation. — Entretien politique. — M. Pag... — Conversation. — Je mande M. R... C... — Son portrait. — Efforts inutiles. — Les vertus assommantes et le vice gracieux.

Les électeurs de Paris renversèrent, en débutant, les espérances du ministère ; une majorité immense s'éleva contre lui, comme une hydre à têtes innombrables. Le nombre des votants était de sept mille huit cents ; les constitutionnels en eurent pour leur part six mille six cent quatre-vingt-dix ; onze cent dix manifestèrent la décadence de notre parti. Tous les députés élus par les colléges d'arrondissement apportaient avec eux une force qui reposait sur l'opinion. C'étaient MM. Dupont de l'Eure, Jacques Laffitte, Casimir Perrier, Benjamin Constant, de Schonen, Ternaux, Royer-Collard et le baron Louis. Le même soir divers quartiers furent illuminés spontanément, et le lendemain, que des nouvelles de nominations nombreuses dans le même goût arrivèrent de toutes parts, la joie de la masse ne connut plus de bornes; les rues Saint-Martin et Saint-Denis rivalisèrent de mar-

ques d'allégresse, elles parurent en feu ; les lampions étaient innombrables, et les rues ne pouvaient suffire à contenir la population qui les parcourait.

On se félicitait sans se connaître. Les cris *vive le roi, vive la charte, vive les députés!* partaient de tous côtés, ceux de *à bas les ministres, à bas les jésuites!* n'étaient pas rares; c'était le présage menaçant des scènes d'horreur qui allaient suivre; tout-à-coup, et sans que les citoyens s'en mêlassent, il se forme des bandes d'enfants, de jeunes gens avec, de ces hommes perfides, de ces hommes à figure atroce que l'on rencontre partout où le désordre éclate, de ces femmes éhontées qui ne valent guère mieux : ces bandes manœuvrèrent avec une sorte de régularité remarquable; elles se montrèrent munies de pierres et de moellons; elles se répandirent çà et là, brisant les fenêtres sur leur passage. Nulle part la force armée ne leur opposa de résistance ; le seul poste de la place Vendôme, requis par les habitants alarmés de la Chancellerie, arrêta cent cinquante de ces vagabonds, qu'il relâcha peu après en vertu d'un ordre qu'on n'a jamais bien connu.

La terreur, à l'approche de ces nouveaux Marseillais, gagnait chaque quartier ; d'autres bandes se formaient sans être inquiétées; la police, d'ordinaire si active, ne se montrait nulle part. Où était-elle? que faisait-elle? disait-on. Ce sommeil semblait de mauvais augure ; on se demandait en outre quel intérêt les libéraux pouvaient prendre à ces actes offensifs dont la continuation devait leur être préjudiciable ; on ne pouvait expliquer pourquoi le trouble naissait au milieu de l'allégresse générale, et par quelle fatalité on ne faisait rien pour l'apaiser. Les rues Saint-Denis et Saint-Martin n'échappèrent pas à ces hordes dévastatrices dans lesquelles on reconnaissait des vitriers, des peintres en bâtiment, qui commettaient des méfaits qu'on les appellerait à réparer le lendemain.

Vers les neuf heures et demie, un détachement de gendarmerie parut enfin dans la rue Saint-Denis, où les gens tranquilles désiraient depuis long-temps que la force armée se déployât. La patrouille se dirigea vers l'église de Saint-Leu et le passage du Grand-Cerf alors en construction, où elle fut arrêtée par les barricades que les séditieux, payés à la journée, ve-

naient d'élever avec tant de calme et de nonchalance, qu'on aurait dit, suivant la phrase significative de l'instruction judiciaire, *que cela se faisait comme à l'entreprise.* L'attaque par la gendarmerie fut nulle, la résistance peu animée, tout ceci était un jeu; la troupe, se supposant vaincue, se retira jusqu'à la Préfecture de police, afin de bien constater sans doute que les électeurs étaient en pleine révolte, représentés par de la canaille à laquelle ceux qui l'employaient avait donné une sorte de costume : un bonnet de laine ou de coton qui cachait à moitié la figure, et un linge blanc en forme de tablier, de ceinture ou d'écharpe. La police sembla respecter cet uniforme, et ceux qui le portaient ne furent jamais arrêtés sérieusement.

A dix heures, une foule de badauds ayant pris possession des barricades où on les avait attirés par le leurre de la victoire passée, de nouvelles compagnies de gendarmerie à pied et à cheval reparurent dans la rue Saint-Denis, et au pas de charge s'emparèrent des barricades du Grand-Cerf et de l'impasse des Peintres; mais ils s'arrêtèrent devant celle de Saint-Leu; le moment d'agir n'était pas encore

venu. Le chef d'escadron Marquis, au lieu de persister à occuper les postes enlevés, les abandonna, et ses soldats s'en retournèrent avec lui sur la place du Châtelet, et aussitôt les barricades abandonnées furent relevées et consolidées.

Tandis que la gendarmerie semblait prendre plaisir à se montrer faible, d'autres troupes appartenant à la ligne se formaient en colonne sur la place du Châtelet. Au commandement de M. de Divonne, colonel d'état-major, elles s'avancèrent précédées du commissaire de police, dont l'intervention était tardive : la première colonne fut reçue d'une manière si hostile, que le capitaine Bouvier, son chef, se résolut à repousser la force par la force, et ordonna un feu de peloton que ne prévint point la sommation de l'autorité civile exigée par la loi (1); la barricade du Grand-Cerf fut enlevée, celle de Saint-Leu, prise un moment, fut en-

(1) Les habitants de la rue Saint-Denis se souviendront long-temps de ce désastre; plusieurs en ont conservé des monuments. Je connais un estimable et savant pharmacien, M. Tisserant, dont la femme est un modèle de piété et de douceur, qui a inscrit en lettres d'or sur les murs de son officine le jour et l'heure où une balle, en traversant les volets de sa fermeture, vint mettre en danger ses flacons et sa vie.

core rétablie sous les yeux d'un commissaire de police et d'un détachement nombreux placé tout auprès, qui eussent pu l'empêcher par le seul acte de leur volonté : ils ne le firent pas, tout devant être extraordinaire dans cette nuit sanglante ; la lutte durait encore, lorsque le maréchal-de-camp Montgardé, commandant par *interim* la première division militaire en l'absence du comte Coutard, qui cherchait à se faire nommer député, se décida à se rendre maître de la rue Saint-Denis. Il marcha à la tête des bataillons qui étaient là, voulut triompher et ne trouva alors aucune résistance réelle.

Si on se fût borné à châtier les perturbateurs du repos public, si une force nombreuse avait environné les barricades par le haut et le bas de la rue, rien n'eût été plus convenable ; cette mesure de l'autorité aurait reçu les témoignages de l'approbation générale, mais il n'en fut pas ainsi. Tandis que l'on attaquait avec tant de molesse les vrais séditieux, la gendarmerie et les soldats répandus dans les rues adjacentes sabraient les citoyens désarmés et paisibles, les poursuivaient à coups de baïonnettes, faisaient des charges de cavalerie dans des ruelles étroites où l'on tombait sous les

pieds des chevaux, et où la victoire était aisée contre des curieux sans défense. Il y eut pendant toute cette soirée, dans les actes de l'autorité, une mollesse et une violence inopportunes qui contrastèrent singulièrement; on fut faible en face des mutins, et on se montra irrité là où marchaient au hasard les citoyens paisibles; ce concert de la police et des tapageurs frappait les yeux, on ne put en donner la preuve légale, mais la preuve morale en fut acquise à prix de sang.

Comment peindre les angoisses d'une population livrée à la joie, et d'un état de pleine paix passant tout-à-coup à celui d'une guerre imprévue, qui voyait courir sur elle ces troupes qu'elle soldait pour sa propre défense; cette troupe qui ne respectait, ni l'âge ni le sexe, qui traitait avec une rigueur inaccoutumée, ceux précisément qu'il aurait fallu protéger? On ne savait comment, au milieu de ce tumulte, les provocations étaient disparues; pourquoi aucune arrestation n'avait été faite ni aucun procès-verbal dressé; le désordre avait existé sans qu'on trouvât la moindre trace de ses préliminaires, sans que les chefs qui le dirigeaient fussent connus ou saisis; on savait que

le commissaire envoyé à la place Vendôme avait fait relâcher sur-le-champ tous les hommes et les jeunes gens de la bande arrêtée par la troupe, et que des enfants détenus avaient été le lendemain rendus à leurs parents, sans subir d'interrogatoire, sans qu'on les pressât de révéler ou de désigner ceux qui les commandaient.

L'irritation des Parisiens fut portée à son comble; ils accusaient la police, les jésuites, leurs adhérents. Les députés nouvellement nommés se rendirent en commun chez M. de Villèle pour lui peindre l'état de la ville, et réclamer de lui des mesures énergiques, propres à prévenir le retour des massacres de la nuit précédente. D'une autre part, on armait la garde royale, la troupe de ligne, la gendarmerie; des pièces de canon étaient sorties de l'arsenal, promenées ou stationnées sur les boulevards, les rues et les places. On avait combattu, la veille, des polissons; et le ministre de la guerre, marquis de Clermont-Tonnerre, dans une lettre adressée au commandant, intimait des mesures dignes d'une grande bataille, et terminait par cette phrase, bouffonne en apparence, mais terrible par le sens qu'on

y attachait : « Il faut que *force reste à justice, que l'autorité du roi triomphe, et que les soldats aient raison de ses ennemis.* »

L'exemple de la journée précédente aurait dû servir pour celle-ci et donner l'expérience nécessaire à la répression des factieux ; il n'en fut rien. On ne voulait pas le prompt rétablissement de la tranquillité publique ; il fallait que Paris fût encore agité, afin de bien épouvanter la province. En conséquence, vers l'entrée de la nuit, les mauvais sujets de la veille, dont la journée était encore payée, se rassemblèrent paisiblement dans la rue de la Ferronnerie. Quelqu'un digne de foi les avait vus se ranger en ligne dans le costume voulu ; ils recevaient des cailloux petits et ronds provenants de la rivière ; ils en remplissaient leurs poches, et puis à un signal donné ils se mettaient en marche avec un chef mieux vêtu qu'eux qui les dirigeait dans leur route ; des aides de camp voltigeaient sur les flancs de la colonne pour empêcher qu'elle ne se dispersât ; chaque troupe prenait à droite ou à gauche, selon le quartier qu'elle devait parcourir, et ceci avait lieu devant une foule de mouchards, d'agents de police de toute sorte qui ne fi-

rent jamais rien, ni pour dissiper à sa naissance un de ces attroupements, ni pour arrêter ceux qui les commandaient.

Pour cette fois on ne criait plus dans cette foule soldée *vive le roi! vivent les députés!* mais on poussait des vociférations qui insultaient à la majesté du trône et à la sainteté de la religion : on répandait ainsi l'effroi dans la ville; on cassait les carreaux, on brisait les devantures des boutiques de ceux qui n'illuminaient pas; le cri de *vive Napoléon!* entendu par un gendarme, au dire de la procédure, ne fut pas réprimé par l'arrestation de celui qui le proférait, quoi que pussent faire de vrais Français qui offrirent de prêter main-forte à la loi. Aucun concours de l'autorité ne réprima les malveillants. On avait laissé dans la rue Saint-Denis, malgré les représentations des officiers, les planches, les poutres, les pierres, jusqu'aux outils qui, la veille, servaient à dresser les barricades; l'ordre que M. Delavau donna à cet effet ne fut pas exécuté, tant il y avait de connivence entre la police et les factieux. Ces barricades furent relevées en paix; on ne tracassa pas ceux qui s'en mêlaient; on leur laissa le temps nécessaire,

et ce ne fut que vers onze heures du soir que la troupe se montra.

Elle marcha de nouveau au pas de charge, des commissaires de police qui l'accompagnaient engagèrent les officiers à faire feu. Deux s'y refusèrent avec une générosité qui mérite qu'on signale leur nom. Le chef de bataillon Desortie répliqua : « Je n'ai pas à recevoir des ordres de vous. » M. Dabadine, capitaine, répondit à cette sanguinaire invitation : « Je n'échangerai pas des balles contre des pierres. » Ce n'était pas servir le parti, mais le roi et la France. L'évènement prouva combien cette rigueur était inutile : la barricade fut abandonnée spontanément à l'approche de la colonne armée, et du moins le sang ne coula pas sans nécessité.

La même prudence ne présida pas à l'attaque de la rue Grenéta. Le colonel Fitz-James *crut* qu'on tirait sur son régiment; il prit des cris pour de la flamme et des claquements de mains pour la détonation de la mousqueterie; il se hâta d'y riposter par un feu plus positif et mieux nourri; il ne put plus retenir ses soldats, qui continuèrent à fusiller les citoyens, même après que le général commandant,

averti par le bruit de la première décharge, fut accouru pour défendre de la réitérer. Là, non plus qu'ailleurs, aucune arrestation ne fut faite; et lors de l'instruction du procès, rien ne prouva que le peuple eût commencé à tirer sur la troupe.

Cet engagement fut le dernier : il suffisait; on cessa de payer les casseurs de vitres, et ils ne recommencèrent plus leur promenade; tout rentra dans l'ordre, parcequ'on le voulut. Les plaintes des citoyens engagèrent la Cour royale à instruire une longue procédure, qui fut sans résultat. A qui la faute? Dieu le sait au ciel; et ceux qui en sont instruits sur la terre n'auront garde de le divulguer. Le ministère, sans doute innocent de cette intrigue odieuse, ne se refusa pas à en profiter. Il expédia par tous les courriers, par les télégraphes, sur toutes les lignes possibles, *la nouvelle de la révolte jacobine* de Paris; une révolution recommençait si on n'envoyait pas à la chambre élective des hommes dévoués à la monarchie.

Le mensonge atroce que le ministère mit d'abord en avant consterna en effet quelques villes éloignées; mais aussitôt que les journaux y arrivèrent, la vérité fut connue. On

devina ce que la censure avait empêché de divulguer, et les élections continuèrent dans le sens constitutionnel. Le sang fut donc versé sans aucun profit.

La nation française se forme; elle commence à prendre intérêt à ce qui la regarde, à se mêler de ses affaires; c'est un grand pas de fait pour elle, qui se contentait de siffler et de chansonner ceux qui prenaient ce soin. Elle a besoin cependant encore de plus de constance; il faut qu'elle renonce à cette mobilité malheureuse qui lui rend nécessaires la vue et le changement de nouveaux objets; il faut qu'elle renonce à son amour des choses futiles qui la jette dans d'étranges erreurs. Alors peut-être deviendra-t-elle ce qu'elle doit être; alors on ne l'insultera plus, et, ce qui est pis cent fois, on cessera de la mépriser; alors la noblesse, au lieu de lutter contre elle, parcequ'elle compte sur sa légèreté, essaiera de se mettre à sa tête, et trouvera son honneur et son profit à marcher dans son sens. Elle ne l'a pas fait jusqu'aujourd'hui, et la noblesse a raison; elle a vu que pour soumettre la France il ne fallait que de la persistance, qu'on l'emporterait toujours sur elle, car elle ne peut faire

toujours la même chose; et comme une résistance continuelle l'ennuie, quoiqu'elle ne la fatigue pas, elle finit par céder, afin de goûter de nouvelles émotions.

Cela était encore vrai sous l'empire, où le peuple prenait peu de part à la marche des affaires publiques et à l'action du gouvernement militaire qui le dominait; mais depuis 1814 l'état des choses est bien changé : peu à peu la nation s'est habituée à réfléchir sur ses intérêts matériels ; le gouvernement représentatif, en donnant à chacun une influence plus ou moins directe sur la marche des affaires, a accoutumé tout le monde à réfléchir sur les droits communs; en sorte qu'aujourd'hui si on chante encore après avoir payé, du moins on ne paie qu'après avoir consenti. Il nous fut impossible, quelque peine que nous eussions à le reconnaître, de ne pas voir combien le caractère national était changé sous ce rapport, et bientôt il fallut bien pour conserver nos droits particuliers et notre influence, nous ranger du parti de la monarchie constitutionnelle; la suite a prouvé combien nous avions agi sagement. J'ai suivi la foule, ce qui prouve que j'ai un peu de raison; d'ailleurs j'ai trop

vécu dans l'intimité d'un grand roi pour ne prendre rien de lui, pour ne pas aimer surtout son ouvrage : la charte était le sien, il y attachait sa gloire, il en faisait le fondement de son immortalité ; j'ai donc uni dans mon cœur l'amour des Bourbons à l'amour des institutions que la France leur doit, je les crois maintenant nécessaires au bonheur et à la tranquillité de la patrie : aussi on ne doit pas s'étonner si à mesure que j'avance vers la fin de mes Mémoires, ces idées sages se manifestent un peu plus ; je cède au pouvoir de l'époque, de la réflexion et de l'âge.

Telle est aussi la cause de ce qui m'a fait peindre les évènements de la rue Saint-Denis pendant les nuits des 17 et 18 novembre avec des couleurs autres que celles de *la Quotidienne* et de la *Gazette de France ;* pourquoi je n'ai pu imiter nombre de personnes du château, qui, loin de partager la tristesse paternelle du roi, poussèrent des cris de joie à l'aspect de ce sang répandu, et en demandèrent encore, comme s'il n'y en avait pas eu assez de versé. Je frémissais à cette joie infernale, à cette affectation de parler de la victoire des troupes royales sur les rebelles parisiens. Ah !

si je consulte l'histoire, la révolte a bien une autre allure ; elle ne se présenta pas ainsi depuis 1789 jusqu'à 1793, alors on la vit ce qu'elle était véritablement. Aujourd'hui c'était de la gaieté à laquelle on donnait le nom de sédition, et de l'allégresse que l'on fusillait en pleine rue.

Ces meurtres furent le dédommagement de la congrégation comprimée et du jésuitisme aux abois ; ils espéraient mieux pourtant, ils auraient voulu que la troupe triomphante n'eût pas vaincu pour rien, et que saintement en rébellion ouverte, elle eût proclamé le renversement de la charte et le retour de l'ancien régime. Quelqu'un de très éminent dit à ce sujet : « Le général Mongardé pouvait tenter une trahison qui en aurait fait un demi-dieu, et certes sa révolte lui aurait valu plus qu'un duché, plus qu'un bâton de maréchal de France. » Plusieurs eussent pardonné ce genre de sédition, mais pouvait-on l'entreprendre ? Un ministre disait chez moi le surlendemain : « La troupe hésitait, elle aurait refusé peut-être de donner le troisième soir. »

Au reste, cet évènement funeste acheva de renverser toutes les espérances, car le reste du

royaume ne le prit pas ainsi qu'on se flattait de le lui faire prendre; sa grosse gaieté lui fit entrevoir là-dedans une intrigue abominable ; il se demanda soudain si des gens qui se réjouissent se révoltent, et si on se met en insurrection sans armes et sans actes hostiles contre ceux dont l'on veut se défaire. Cela n'est pas probable. Or comme on n'a cassé les vitres que dans les rues dont les habitants sont constitutionnels, ces gens-là n'étaient pas à la tête de l'émeute; la conséquence sautait aux yeux, il fallait donc chercher ailleurs d'autres planches de salut.

Les élections des grands colléges, bien qu'elles fournissent plus de ventrus que les autres, furent loin cependant de rendre la majorité aux ministres. La ville de Paris leur manqua complètement : les députés nommés furent MM. Alexandre de Laborde, Vassal, Odier, Lefèvre; le nombre des votants était de deux mille trente-neuf, la congrégation en eut moins de cinq cents; c'était une déconfiture sans pareille. Le désespoir devint grand, on contempla l'abîme dans lequel on se précipitait par une suite de fautes, toutes plus coupables les unes que les autres; et le sang de massacres

de la rue Saint-Denis fumait encore. M. de Villèle, quelque bonne contenance qu'il fît en public à ce sujet, s'en montra désespéré en particulier, d'une manière qui lui fit honneur, ainsi que M. d'Hermopolis : c'est une justice que je me plais à leur rendre, et dont peut-être ils seront fâchés ; c'est bien dans le courtisan qu'il y a deux hommes ; celui du dedans, et celui du dehors.

Après la tragédie politique de la rue Saint-Denis, je raconterai en guise de petite pièce et pour reposer l'attention, le vol des diamants de mademoiselle Mars par sa femme de chambre et le mari de celle-ci. Cette actrice, aimée du public, qui ne la voit qu'en scène, doit sa faveur à son talent inimitable; on ne saurait décrire l'intérêt qu'elle inspira lorsqu'on eut appris son aventure; les objets soustraits valaient près de deux cent mille francs. Elle supporta cette perte avec courage; elle dînait ce jour-là chez Armand son camarade, et sa soubrette en profita pour consommer le larcin. Tout Paris fut en émoi, on s'inscrivit chez l'actrice chérie, comme s'il se fût agi de la perte de l'être qu'elle pouvait le plus adorer. On sut par la suite du procès qu'elle avait dans

sa garde-robe environ deux cents robes, je dois dire que ceci diminua un peu la pitié des femmes pour leur inspirer quelque peu de jalousie. Deux cents robes ! tant parmi nous en ont à peine trente ou quarante ; c'est une pauvreté manifeste. Les diamants furent retrouvés à Genève, où Multon Scipion l'Africain, c'était le nom du voleur, les avait emportés ; mais si l'état du vestiaire de mademoiselle Mars nous fut révélé, nous ne pûmes satisfaire une autre curiosité non moins éveillée, celle de connaître son âge précis. Elle le dit si bas aux juges, que nulle de nous ne l'entendit, et dès la veille elle était passée elle-même chez tous les journalistes pour les prier de ne pas l'apprendre au public ; elle eut raison peut être, le parterre aurait pu plaisanter s'il l'eût su, et il faut pour le plaisir de la scène que l'illusion soit complète.

Je m'entretenais vivement à ce sujet chez moi et avec madame de N..., qui avait un désir naturel de connaître l'âge de l'éternelle actrice, lorsque ma première camariste entrant sans être appelée, me prévint qu'une personne souhaitait me parler en secret.

« Voilà, dis-je à ma femme de chambre,

ce que vous n'auriez pas dû venir me dire, je suis avec madame et je ne la quitterai pas.

» — Gardez-vous de me traiter avec autant de cérémonie; on vous demande, ne vous gênez pas, c'est peut-être votre notaire.

» — Non, répondis-je, à neuf heures du soir mon notaire est au spectacle ou à jouer quelque part, à moins qu'il ne fasse mieux encore.

» — Ou plus mal, ajouta madame de N....»

Pendant que nous parlions ainsi, ma camariste me faisait des signes qui me donnèrent à penser. Je ne combattis que faiblement mon amie, et finis par profiter de la permission qu'elle me donnait; je passai donc dans une pièce écartée de mon appartement, et qui est suivie d'un escalier dérobé par lequel on descend dans la cour d'honneur, et qui sert à faire entrer chez moi les gens de service ou ceux qui veulent y venir en secret; ma surprise ne fut pas médiocre de trouver là M. de V.....

« Vous ne m'attendiez pas.

» — Au moins aujourd'hui et à l'heure actuelle; votre présence me fait même peur.

» — Pensez-vous donc que les élections

m'aient déjà tué, et que ce soit mon ombre qui vous apparaisse?

» — Je vous avouerai que c'est à peu près ma crainte.

» — Petit bonhomme vit encore, me dit-il avec une gaieté forcée.

» — Ira-t-il loin encore?» demandai-je avec un véritable intérêt, car j'ai le malheur de m'attacher à ceux que je fréquente, lors même que leurs opinions ne sont pas les miennes, au moment de leur disgrâce; il y a dans ce sentiment quelque chose de très peu d'accord avec les habitudes de la cour.

« On a besoin de vous, me dit-on, pour qu'il prolonge sa carrière. J'ai le plus vif désir de me maintenir à mon poste; c'est d'ailleurs le désir du roi, et vous pouvez aider à la chose.

» — Moi?

» — Vous...

» — Comment, s'il vous plaît?

» — Vous avez rendu des services éminents à toute sorte d'individus; vous connaissez non seulement la cour, mais la ville; vous avez des liaisons même avec les libéraux chefs du parti: voyez les plus raisonnables d'entre eux, tâchez de leur faire entendre raison; on

peut s'accommoder avec eux, pourvu qu'ils soient francs dans l'expression de leur volonté, et que rien en eux ne tende à compromettre les droits et la position de l'auguste famille de France; sachez ce qu'ils demandent, on verra ce qu'on peut leur accorder, mais pressez-vous, nous sommes au premier de décembre, les chambres seront ouvertes avant deux mois, il n'y a pas une minute à perdre.

» — Mais, dis-je, si je demande ce qu'on souhaite, et qu'on ne veuille me le dire qu'après avoir connu ce que l'on cèdera, que répondrai-je?

» — Tout ce que vous voudrez : il suffit au roi de me conserver; les autres... partiront; Dieu veuille que la chose s'exécute.

» — Je vous promets que je verrai demain chez moi et ailleurs trois personnes qui me procureront les lumières propres à cheminer avec connaissance de cause. »

M. de V..... me parut singulièrement agité; il prolongea la conversation afin de me bien pénétrer de l'importance de mon message; il me fit comprendre ce qu'il abandonnerait, et je certifie que les concessions étaient immenses. J'écrivis devant lui à M. Pag..., mon ami, à

M. R..., que je voyais souvent. Je les priai de venir chez moi: celui-ci, qui se lève de grand matin, à neuf heures; et le second, qui est toujours malade, à midi. Je devais sortir à trois heures et aller rôder dans des maisons où je savais que je rencontrerais des hommes bons à voir dans la circonstance. M. de V..... me quitta enfin après m'avoir fait promettre de lui mander dans la journée prochaine le résultat de mes conférences du matin; et d'aller chez lui dans la soirée, pour achever de lui conter ce que j'aurais appris.

Il sortit par l'escalier de service, ma femme de chambre l'accompagnant jusque dans la cour, de peur qu'il ne se rompît le cou, tant il était enveloppé dans sa houpelande afin qu'on ne le reconnût pas; venu à pied, il s'en retourna de même. Je rentrai dans le salon, où madame N... m'attendait encore.

« Je n'ai pas besoin, me dit-elle, de vous questionner sur le sujet que vous avez traité tout à l'heure; votre visage exprime assez son importance.

» — Oui, répondis-je en cherchant à m'écarter de la réalité sans néanmoins vouloir prononcer un mensonge; je viens d'être assaillie

par un malheureux qui va perdre sa place, et qui tient vivement à la conserver.

» — Est-elle bonne ?

» — Assez bonne.

» — Dans ce cas, je le plains. Au reste ce n'est pas le moment des destitutions; il faut que votre homme mérite bien la sienne, car les ministres avant de partir ne renvoient personne. »

Nous épuisâmes ce texte. Il ne fut plus question du solliciteur, et nous nous séparâmes vers dix heures, elle pour aller chez madame de Guiche, et moi pour méditer sur ma mission du lendemain. Je fis un effort; j'étais levée à huit heures, au grand scandale de ma maison. Je réfléchissais à ma vie passée, et me rappelais que j'avais été peu heureuse dans les négociations diverses dont on m'avait chargée. Un instinct vague me disait que j'échouerais dans celle-ci non moins que dans les autres; cependant je ne me décourageai point.

A neuf heures précises M. R... était chez moi. Cet homme aurait pu avoir de l'orgueil au sujet de la manière flatteuse avec laquelle les colléges électoraux lui avaient prouvé leur confiance; il n'en fut rien. Il conserva devant

moi sa simplicité gourmée qui ne l'abandonne jamais. C'est de la vertu, du bon sens, des idées généreuses, du royalisme, non de sentiment mais de conviction. Il veut le bien, n'importe par quelle voie; il hait les vicieux et refuse d'entrer en paix avec eux. Il n'a point de faste; s'il y a en lui de la bouffissure extérieure, c'est la faute du physique, et presque pas de l'âme. Je le voyais rarement. Mon rendez-vous l'étonna; il en avait deviné pourtant le motif, car il me le dit presque dès le début de notre causerie. Je tâchai de l'amadouer sans y réussir. Le moyen de vaincre ces Catons modernes appuyés sur l'opinion publique, ces gens étranges qui savent vivre loin de la cour sans sentir le besoin de s'en rapprocher, à qui il suffit de leur propre importance, sans croire nécessaire d'y ajouter celle du maître et de ses alentours!

M. R... fut un roc que rien ne put ébranler. Je ne pus rien lui arracher de favorable, attendu, me dit-il, que ses commettants ne lui avaient dit en aucune circonstance de transiger avec le ministère actuel. « Nous allons nous assembler, ajouta-t-il, non pour le soutenir en tout ou en partie, mais pour le renverser entièrement. »

Je dus cesser mon insistance. Ce calme me causa un vrai dépit. Je lui aurais dit des injures si je ne l'eusse fait venir chez moi, et lorsqu'il me quitta, je respirai plus librement. Il y a en vérité des vertus bien assommantes; il est plus agréable de traiter avec le vice gracieux.

CHAPITRE XII.

Le sage de l'antiquité. — Vous avez trop sacrifié aux dames. — Deuxième entretien politique avec M. Pag... — Le latin. — *Vous l'avez appris avec le feu roi.* — Cela est bien. — Je ne veux pas l'impossible. — Ne nous amusons pas. — Que dirait le peuple? — Exigences des libéraux. — Sur quelles bases on traitera. — Je crains les Grecs. — Vous n'êtes guère poli. — On ne sauve pas un État avec de l'urbanité. — Les conditions sont dures. — Le domestique maladroit. — Madame L... — M. Pag... reconnu. — Voulez-vous que nous travaillions de concert?— La vieille intrigante.— L'occasion est unique. — *Je suis liée avec les libéraux.* — Napoléon savait ce que je valais. — Elle devinait juste. — Je vais mettre des fers au feu. — Je vais chez madame de Pontécoulant. — M. de Jouy n'est point en colère.— M. de Saint-Léon. — Le comte Daure.— M. de Chauvelin. — Madame de Valence. — M. Lubbert. — M. de Norvins. — Point de chefs. — Le maître de la maison. — L'intrigue l'ennuie. — Je vais chez M. de V... — Il pourrait bien ... — Tout arrangement est rompu. — N'y songez plus. — L'économe ferait litière d'argent. — Madame L... attend mon réveil. — Les droits acquis. — Le sénat romain. — Ils m'ont désolée. — Ils sont sans créanciers. — Avantages des entrevues inattendues. — M. Pag... revient. — Ce n'est point assez. — Tout est rompu. — M. de P... n'a point de mission.— Visite de M. de Pey. — Nous sommes à flot. —L'exemplaire de la *charte.*—L'article XIV.— Rien n'est impossible. — Le nouvel Atlas. — Le projet de M. Fiévée.— C'est bien extravagant. — Il demande des ennemis raisonnables. — Si on les foudroyait. — Craignez qu'ils n'en meurent pas. — Un bon vent

souffle. — M. Flandin. — Galanterie des libéraux. — Le siècle est sévère. — Nous avons été dupés. — L'énigme est expliquée. — Le malin banquier. — Le négociateur n'a pas tout dit au public. — Vous êtes malin.

Mon dépit était extrême ; je formai le projet de dire à M. de..., comme avait dit une courtisane de la Grèce à ceux qui avaient parié qu'elle n'enflammerait pas le cœur de je ne sais quel philosophe : « Je m'étais engagée à séduire un homme et non pas à animer une statue. » J'étais dans cette disposition d'esprit lorsqu'on annonça M. de P... J'avais bien envie de prendre ma revanche avec celui-ci en lui faisant une scène dès le début ; je n'en eus pas le courage, car il était plus pâle et plus souffrant que lors de notre dernière rencontre.

« Je viens à vos ordres, me dit-il, quoiqu'il me soit bien difficile d'obéir aux dames.

» — Vous les avez peut-être trop aimées.

» — Me le reprocheriez-vous ? cela serait cruel.

» — Non, mais je voudrais que leur influence agît toujours sur vous et qu'elle vous rendît raisonnable.

» — Quelle faute avez-vous à me faire faire ? me dit-il avec cette finesse gasconne si spirituelle et si profonde, et dont nos Parisiens n'ont aucune idée.

» — Je voudrais que les vôtres sussent profiter de la chance qu'on leur offre, et que par trop d'avidité ils ne perdissent pas une belle position.

» —Hélas! répondit-il avec une modestie dont je ne fus pas la dupe, je n'ai pas voix au chapitre, je suis le dernier parmi eux et non *primus inter...* »

Je ne le laissai pas achever.

« C'est du latin ! Prenez-y garde, car ce n'est pas une langue à l'usage des dames.

» — Je croyais, répliqua-t-il, que vous l'aviez apprise du temps du feu roi. »

Je l'aurais dévisagé pour cette impertinence, n'eût été le besoin que j'avais de lui.

« Vous êtes un peu indiscret, me contentai-je de lui répondre.

» — Passons les qualités, me dit-il, que voulez-vous de moi? »

Je le lui expliquai ; je lui fis entendre le bénéfice d'un accommodement, l'incertitude d'un refus, et le danger d'une résistance ouverte.

Il m'écouta froid et impassible comme si le feu méridional n'eût pas brûlé dans son cœur ; puis il me dit :

« Cela est bien, il faut que la victoire nous soit complètement assurée, puisqu'on en vient à de telles propositions ;

» — Votre avis serait-il que l'on compromît cette victoire par des exigeances outre mesure?

» — Non, je ne suis pas de ceux qui veulent l'impossible ; mais la majeure partie des nôtres y aspire, et c'est à qui perdra tout. Quelle mission me donnez vous en ceci?

» —Voyez MM. Lafitte, Casimir Périer, Daru, Dupont de l'Eure, Sébastiani. Voyez même M. de Lafayette et Benjamin Constant.

» — Est-ce que l'on consentirait à rendre à celui-là, me dit-il en riant, la charge de colonel-général des gardes nationales de France?

» — Mon Dieu, lui répliquai-je, ne nous amusons pas ; le cas est grave, et le temps nous presse. »

Il réfléchit un moment, et il dit :

« Écoutez, vous prétendez que l'on se rapprocherait sincèrement de nous, il en faut la preuve. Nous ne pouvons venir au-devant d'un homme qui a poursuivi toutes les libertés

chères à la France. Que dirait le peuple de notre conduite? tandis qu'il ne se fâchera pas si on traite avec un amendé. Que des ordonnances rendues dans le courant de la semaine prochaine chassent solennellement les jésuites, et accordent des avantages pécuniaires à l'enseignement mutuel; que cinquante préfets soient changés, et que cent sous-préfets partent avec eux; que les directions générales soient données à des royalistes constitutionnels ; que l'on épure le conseil d'État; que le *Moniteur* annonce formellement des lois organiques sur l'administration communale, l'instruction publique, la responsabilité ministérielle, la garde nationale ; qu'il nous communique le sens dans lequel ces lois seront conçues, alors on pourra traiter.

» — Mais vous exigez l'impossible.

» — Je demande ce qui est raisonnable et juste, ce que nous pouvons demander, rien au-delà. Nous ne pouvons prendre part au gouvernement que si l'on rentre dans la voie constitutionnelle. Il faudra en outre assurer l'indépendance de la presse, réparer des passe-droits, punir des iniquités, assurer aux électeurs les

droits acquis, et trouver le moyen de diminuer l'action du pouvoir dans la nomination des députés. Maintenant je vous ai dit ce qu'il faut que l'on fasse pour nous avoir; je sais que certains des nôtres se fâcheront; on les laissera dire, les fous ne doivent pas être écoutés. Voyez ceux qui vous font agir; dites-leur ce qu'il nous faut; prévenez-les bien que nous n'entrerons pas en marché à moins des préliminaires que je vous signale. Il leur conviendrait de nous déconsidérer afin de se jouer de nous; le sens commun nous reste, et lors même qu'ils nous auraient satisfaits, il nous sera permis de nous écrier encore :

Timeo Danaos et dona ferentes.

ce qui veut dire en français, puisque vous n'avez pas appris le latin lors du dernier règne : *Je crains les ministres, lors même qu'ils nous font des présents.*

» — Vous n'êtes guère poli, monsieur Pag....

» — Avec les dames je le suis toujours; je ne le serai jamais envers les ministres; on ne

leur doit que de la justice. On ne sauve pas un État avec de l'urbanité de salon.»

Je trouvai dures les conditions qu'il imposait à M. de V... Celui-ci les accepterait-il? je l'ignorais. Nous allions poursuivre notre conversation, lorsqu'un domestique maladroit annonça madame H... Elle chez moi! pour quelle cause? M. Pag... me regarda avec surprise, j'en agis de même envers lui. Que pouvais-je faire? elle était sur les talons du valet; me lever et la recevoir, tandis que M. Pag... s'évadait. Elle le reconnut, et cette vue parut la contrarier. J'étais peu à mon aise, et la froideur de mon visage prouvait autre chose que de l'étonnement. Toute autre aurait été décontenancée, madame H... ne s'en tourmenta guère; elle vint au fait.

«Madame, me dit-elle, vous êtes surprise de me voir chez vous; j'y viens pour une cause importante, qui, si elle est bien menée, vous fera grand honneur. La crise politique est majeure, voulez-vous que nous travaillions de concert à l'avantage commun?»

Je vis à ces mots que l'intrigante, en vieillissant, n'avait rien perdu de son caractère. Je demeurai plus que surprise de sa démarche

auprès de moi, et je lui répondis avec mesure, car je craignais l'usage qu'elle pourrait faire du moindre propos. Elle m'écouta avec presque de l'impatience.

« L'occasion est unique, me dit-elle ; vous connaissez tous les ministres, je suis liée avec les libéraux. Je vois Lafitte, Davillers, Benjamin-Constant, Casimir Périer, Ternaux et mille autres. Ils savent leur position bonne, mais qu'elle n'est que cela. Je me charge de leur parler, de leur prouver quels avantages ils retireront d'une alliance avec le président du conseil des ministres ; je me flatte de les persuader. Allez-vous chez celui-là? engagez-le à sacrifier ses collègues ; il le fera s'il a du sens commun ; parlez-lui de moi, de mes bonnes intentions. On m'a bien maltraitée ; Napoléon, qui savait ce que je valais, me traitait mieux. »

J'étais confondue de cette volubilité, de cette rage d'intrigue, et toutefois j'étais forcée de convenir que cette femme devinait juste, et qu'elle savait ce qui se faisait dans ce moment. Je ne crus devoir ni la chasser par un refus formel, ni lui donner des espérances dont elle aurait commencé par faire des réalités à

son profit. Je lui dis que mes occupations actuelles me portaient à me mêler peu de politique; j'allais rarement à la cour, point pour y faire des affaires, mais pour y présenter mes hommages à la famille royale; que surtout je voyais à peine les personnes influentes.

» — Hors cependant, me répliqua-t-elle en riant, celle qui est venue hier au soir vous rendre visite à pied et en grand incognito. »

J'eus beau chercher à me contenir, il me fut impossible de cacher toute ma surprise de la connaissance qu'elle avait de ce fait particulier; madame H... vit mon embarras. Elle continua :

« Tout se voit, tous se sait. On venait chez vous avec un dessein arrêté. Hé bien, puisque vous êtes ainsi liée avec lui, vous tenez dans votre main votre fortune et la mienne. Je vais mettre le fer au feu; travaillez de votre côté. N'est-ce pas que vous acceptez ma proposition?

» — Non, madame, lui dis-je vivement, je ne le puis ni ne le dois. Je ne refuse point de porter des paroles de paix, de proposer à tel personnage de ma connaissance ce qu'offrirait le parti dont vous me parlez; mais voilà

tout. Je ne commencerai nullement la négociation; je lui aiderai, si elle est en bonne.

» — Ce n'est guère, madame; le rapprochement aurait lieu plus tôt s'il était simultané. N'importe, je me contente de votre consentement, je le prends tel qu'il est. Je vais voir mes gens, et je les retournerai de manière à les amener à bien. »

Elle me quitta avec autant de familiarité qu'elle m'avait abordée; et lorsque je fus seule, je me frottai les yeux, comme si j'eusse été en proie à un rêve pénible : je ne dormais cependant pas, j'étais bien éveillée. Je sortis après mon dîner; je ne trouvai aucune des familles que je voulais voir; ceci me donna de l'humeur. Il était neuf heures, je me fis conduire chez madame de Pontécoulant. C'était un samedi, elle avait du monde. Les habitués d'abord : M. de Jouy, qui se mit à déclamer contre moi sans cause, et que j'aime au fond du cœur, quoique lui et les siens m'aient maltraitée; il n'était ce soir en colère contre personne, aussi fut-il très aimable; il n'y a que ses cris qui lui nuisent, et ses préventions du moment, car au fond il est le meilleur des hommes; M. de Saint-Léon, l'esprit et la malice en che-

veux blancs, qui ne trouve plus rien de beau sur ce globe sublunaire, et qui peut-être a raison; le comte d'Aure, illustration napoléonienne, et que le roi aurait pu employer plus utilement; le marquis de Chauvelin, tout imprégné de l'ancien régime, quoiqu'il se prétende du nouveau; qui encore? madame de Valence, aussi aimable que sa mère, sans prétendre pour cela tenir autant de place; M. Lubbert, directeur de l'Opéra, à qui je fis compliment de son activité et de son administration quelque peu exclusive; M. de Norvins, qui écrit aussi bien qu'il pense. Toutes ces personnes étaient agréables à voir; mais je cherchais des chefs, il n'y en avait pas là. Il aurait dû néanmoins y avoir un ministre : le maître de la maison.

Qui mieux que lui réunirait les qualités propres à satisfaire toutes les exigeances? Serviteur zélé de la monarchie, partisan d'une liberté sage, nul ne l'a vu soutenir une exagération ni abandonner une bonne cause; il est connu et estimé du prince; il a donné des gages de ses talents administratifs, de son éloquence parlementaire; il soutiendrait avec habileté les lois qu'il aurait aidé à faire, et

qui seraient imprégnées de sa sagesse et de son expérience. J'avais envie de causer sérieusement avec lui, mais il est si honnête homme qu'il ne vaut rien pour l'intrigue : l'intrigue l'ennuie, tandis qu'elle en amuse et en occupe tant d'autres. Je ne lui dis donc rien ; je me sauvai vers dix heures ; j'arrivai chez M. D..., où j'étais attendue. Il était seul.

Je ne lui donnai que de fâcheuses nouvelles ; le refus de R... et les intimations de Pag... Il frémit en écoutant celles-ci : « Que n'exigent-ils que le roi cède sa couronne, ou que je me perde à ses yeux ? Ce qu'ils demandent n'est pas l'affaire de quelques jours ; il faudra pour l'obtenir l'assentiment des chambres ; je pourrai bien faire rendre l'ordonnance contre les jésuites, sauf à ne pas m'embarrasser de son exécution ; destituer cinq ou six préfets parmi ceux qui nous ont si bien servi, et une vingtaine de sous-préfets dans la même position ; mais aller plus loin, nous engager par tant de choses, c'est impossible, tout rapprochement est rompu ; je présume que ceux que vous verriez demain ne seront pas plus raisonnables ; n'y songez plus, c'était un rêve, il est terminé ; hé bien, il faut prendre son parti. »

Je lui contai alors la démarche de madame H... Le brave homme s'y raccrocha comme un noyé à une dernière branche.

» Croyez-vous qu'elle réussisse ? on la dit très adroite.

» — Oui, de cette adresse de mon sexe, bonne au temps du directoire ; mais sans produit maintenant. Les femmes perdent de leur influence ; il semble que les hommes veulent se passer d'elles ; le pourront-ils ? Quant à madame H..., elle remuera ciel et terre, elle en gagnera un, et le fera payer aussi cher que si elle vous les livrait tous. Voyez-la pourtant ; il ne faut rien négliger ; elle sera chez moi demain.

» — Si elle a réussi à quelque chose, on l'en récompensera. »

Je savais que l'économe ferait litière d'argent à ceux qui l'empêcheraient de tomber. Il était plus de minuit lorsque je rentrai chez moi, mourant de sommeil et de fatigue ; je dormis jusqu'à dix heures. La première personne qui entra dans ma chambre me prévint que madame H... attendait mon réveil depuis une demi-heure ; je donnai l'ordre de l'introduire sur-le-champ ; elle vint à moi avec plus

d'aisance que la veille, je crois même qu'elle m'embrassa en m'appelant son cher cœur; la liaison n'aurait pas tardé à devenir intime pour peu que j'eusse voulu m'y prêter.

« J'ai vu nos gens, me dit-elle, les sottes bêtes! ils parlent de droits acquis, de principes à conserver, de liaisons impossibles. Figurez-vous le sénat romain renouvelé dans les banquiers et les députés de Paris; nulle envie d'arriver au pouvoir que par la voie constitutionnelle; ils m'ont désolée, je ne sais plus de quel bois faire flèche; tous n'ont pas de maîtresses, plusieurs sont sans créanciers, j'ai peur que nous échouions dans cette entreprise.

» — Dans la vôtre, madame...

» — Hé bien, dans la mienne, soit; je ne dispute pas pour si peu de chose. Vous ne la renieriez pas si le succès était au bout; cependant je n'y renonce pas, je veux tenter de nouveau la fortune, mais pour cela il faut que je parle à M. de Villèle, menez-moi chez lui.

» — Cela m'est impossible, madame, avant que de l'avoir prévenu de votre visite et du motif qui l'occasionerait.»

Elle réfléchit un instant, puis elle me dit. « Non, tous ce fracas est inutile, un entretien

impromptu, à la bonne heure; on n'a pas le temps de se monter à l'impassibilité; mais une audience en règle et solennelle, voilà ce qui me déplaît. Je vous avoue que ceci me contrarie beaucoup; j'avais fondé là-dessus des espérances. Une encore d'évanouie; toujours des chimères, presque pas de réalités, telle est la vie. »

Je lui répondis qu'elle avait tort de se décourager, qu'il fallait poursuivre, que la persévérance obtiendrait peut-être ce que l'on n'avait pas acquis de premier abord. « Madame, me dit-elle, je suis physionomiste : les libéraux, toujours repoussés, sont si fiers de leur triomphe, qu'ils le briseront dans leurs mains; ils sont raides parcequ'ils sont forts au dehors; ils ne savent pas que cette force n'est rien en dedans, que ce dedans est contre eux, et que jamais ils n'en obtiendront l'entrée librement; leur ignorance de ceci fait leur opiniâtreté; j'ai tenté et réussi en des entreprises difficiles; ici je serai accablée et sans profit; n'attendons rien avant que le président du conseil...; alors peut-être... » Je me tus, elle s'arrêta, parla encore de la pluie et du beau temps, et tout fut terminé entre nous. M. Pag... vint à son

tour vers une heure. « Je gage, dit-il, qu'hier madame H... tâchait de gagner votre confiance, et qu'elle voulait être le nœud d'or qui nous lierait au ministère. » Je lui dis que c'était vrai, et lui contai sa démarche ; il haussa les épaules. « Cela suffirait pour discréditer toute négociation. Au reste j'ai vu plusieurs des nôtres ; ils attendent ce que le ministre fera. » Je rapportai les offres de M. D... « Ce n'est point assez, il faut une mesure vigoureuse qui tranche d'abord la question. Destituer six préfets quand il y en aurait quatre-vingts à remplacer ; reculer l'époque de l'ordonnance ou de la révélation officielle des bases sur lesquelles on la fonderait, en annoncer un projet de déception, dans lequel nous ne tromperons pas !... Tout est rompu, madame, puisqu'il n'y a pas de bonne foi dans notre adversaire. »

Je tâchai de raccommoder les choses. M. Pag... me répondit : « Je n'ai de mes amis aucune mission ; vous m'avez appelé, vous m'avez demandé à quelles conditions les constitutionnels consentiraient à traiter ; je vous ai dit celles qui m'ont paru les seules acceptables, mais de mon propre mouvement ; j'ai ensuite causé avec plusieurs de mes amis, qui m'ont approuvé ; je

ne puis aller au-delà. Vous voyez où est la franchise.

» —Le ministère tombera, répliquai-je, sans que cela profite aux libéraux.

» — Ils attendront, madame.

» —Des semaines des années, et des siècles.

» — Des semaines, oui ; une, deux, trois, quatre années, peut-être; des siècles, jamais. Le gouvernement tombera dans leurs mains par la force des choses. La génération qui, aux élections prochaines, entrera dans les colléges, décidera la question. Alors la royauté sera puissante, la nation libre, et tous contents. »

Il avait un tel aplomb, le malicieux constitutionnel, en prononçant ces paroles d'oracle, qu'il ne me vint pas dans l'idée de le prendre pour un faux prophète. Je voyais comme lui l'avenir; voilà pourquoi j'aurais tant souhaité que l'on transigeât avec l'âge présent. Je ne pus rien trouver à lui dire de propre à changer ses opinions, et je vis en effet que le ministère ne devait plus compter que sur une existence bien éphémère.

Je ne sais pourquoi M. de P... s'avisa huit jours après de venir me voir. J'ai dit que nous

étions presque brouillés. Il arriva presque radieux et plus que content.

« Nous sommes à flot, madame, me dit-il dès l'abord, et nous allons porter aux libéraux une botte à laquelle ils ne s'attendent pas. Avez-vous ici un exemplaire de la charte?

» — Si j'ai l'œuvre immortelle du feu roi? cette question est un affront; je l'ai de cent manières différentes. La voici en tableau; voyons où se trouvera votre port de salut?»

Il la prit, et lut à haute voix :

« Article XIV. Le roi est le chef suprême de l'État, commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les règlements et les ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État. *Et fait les ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État*, répéta une seconde fois M. de P... avec une emphase remarquable.

» — Eh bien! qu'y a-t-il là de si favorable à votre cause? lui dis-je.

» — Quoi! ne voyez-vous pas que le roi est investi, par cet article de la charte, du droit de faire les lois et ordonnances nécessaires à la

sûreté de l'État? Les élections qui ont lieu compromettent le royaume; le roi est le pouvoir constituant; il peut casser cette chambre nouvelle avant qu'elle soit assemblée; il peut, par une ordonnance, créer une autre manière d'élire des députés; rien ne lui est impossible en vertu de ce quatorzième article. En conséquence, on va engager le roi à user de son omnipotence, et le conseil ne se retirera pas devant des factieux.

» — Et il se trouvera des ministres qui contresigneront une telle pièce? j'en doute. Croyez-moi, ne consultez pas un acte pareil. Vous êtes grand, vous avez les épaules fortes; et néanmoins je craindrais que ce globe n'écrasât un autre Atlas.

» — La chose aura lieu avant la fin du mois; nous prenons nos mesures; les ministres sont tous unis, la troupe obéira, et comme ceci est une chose légale, seront déclarés rebelles tous ceux qui refuseront d'obéir.

» — Pourquoi, dis-je, ne pas vous servir du projet de loi de M. Fiévée? il ferait mieux votre affaire. »

M. de P... était si amouraché de sa trouvaille dans la charte, qu'il aurait fait écrire le

quatorzième article sur son chapeau. Je tâchai de le faire rentrer en lui-même; ce fut peine perdue; la tête était partie, et le reste avec. Je demeurai inquiète d'une telle folie. J'allai en parler le lendemain à M. de V..., qui me dit :

« C'est bien extravagant, mais cela réussira peut-être.

» — Prenez-y garde, répliquai-je; des coups pareils écrasent ceux qui les portent lorsqu'ils manquent ceux contre lesquels on les dirige. »

M. de V... ne parut pas très persuadé de ce que je lui disais, tant on aime à se faire illusion dans sa propre cause. Il me parla du désir qu'il aurait de trouver des ennemis raisonnables et qui entendissent surtout leurs intérêts.

« Ils font comme vous avez fait, dis-je à mon tour; vous avez tenté au-delà du possible, et vous tomberez. Des gens sages vous pressaient de prendre une autre voie, de vous rapprocher davantage de la constitution, de ne pas appeler aux emplois toutes les nullités de l'époque; les avez-vous écoutés? les libéraux vous imitent. Ils ont le vent en poupe : ils se flattent de naviguer toujours à leur gré; un écueil les arrêtera, et plus tôt que celui contre lequel vous vous brisez en ce moment.

» — Si on les foudroyait par une forte ordonnance?

» — Craignez qu'ils n'en meurent pas, et qu'on ne vous dise ensuite :

« Les gens que vous tuez se portent à merveille. »

Ma citation ne lui convint pas, il alla chercher des flatteurs. Quelques jours après, M. B... accourut me faire partager sa joie.

« Hé bien, madame, me dit-il, un bon vent nous souffle, nous demeurons.

» — La fameuse ordonnance constituante est donc prête à paraître.

» — On n'y songe plus ; nous ne sortirons ni de la ligne légale ni du ministère ; quand je dis nous, c'est-à-dire que M. de Villèle demeure seul, les autres partent, ou plutôt on les sacrifie.

» — Et à qui ? demandai-je avec un intérêt qui n'était pas de la curiosité.

» — Aux constitutionnels !

» — Sont-ils devenus traitables ?

» — A tel point qu'ils font les avances ; nous avons reçu leurs ambassadeurs. »

Quand M. B... dit nous, cela veut dire M. de Villèle.

« Quel est donc ce ministre plénipoten-

tiaire? dis-je intriguée de cette révélation et ne concevant pas comment les libéraux, si fiers, étaient devenus si faciles.

» — C'est, me répondit-on, M. Flandin, ex-commissaire de guerres, que MM. Laffitte et consorts ont envoyé à Son Excellence; les conditions sont toutes acceptables, le renvoi de nos collègues, de bonnes lois pour l'avenir, des destitutions plus tard...

» — Je ne connais pas ce M. Flandin.

» — Ni nous non plus; c'est un compère dont la langue est bien pendue, une sorte de mystérieux qui ne dit pas tout ce qu'il sait. Il nous a fort convenu, car Son Excellence a cru remarquer qu'il penchait vers elle. Il doit revoir ses commettants et les amener à s'entendre.

» — Voilà qui est bien, dis-je, mais le choix de cet homme me surprend; est-ce qu'on aurait voulu envoyer quelqu'un facile à désavouer, ou ces messieurs auraient-ils trop de dignité pour se refuser à traiter de puissance à puissance.

» — Peu importe; on traite, c'est l'essentiel; on traite si bien que demain M. Jacques Laffitte viendra à huit heures du matin chez Son Excellence.

» — Mais cette négociation est donc bien avancée? repris-je avec une sorte de dépit; dans ce cas, les libéraux ont bien peu de galanterie de refuser de nous admettre dans leur conseil.

» — Oh! le siècle est sévère; vous comprenez que l'on doit regarder l'accommodement fait, puisque M. Laffitte vient nous voir; si on en était aux préliminaires, il ne s'avancerait pas autant. »

Je fus d'accord sur ce point, je demandai instamment à M. B... d'avoir pitié de mon impatience et de me donner des nouvelles du résultat de l'entrevue, aussitôt qu'elle aurait eu lieu; il s'y engagea solennellement. Je passai le reste de la journée et la nuit dans une vive anxiété. Le lendemain, à dix heures, B... était de retour. Oh! combien sa mine était différente de celle de la veille; je compris qu'il y avait du nouveau, je le questionnai, car il ne se pressait plus de prendre la parole.

« Que puis-je vous dire? nous avons été dupés par un honnête homme qui a fait de l'intrigue à bonne intention.

» — Expliquez-moi cette énigme?

» — Ce M. Flandin n'avait mission de qui que ce fût, il s'en était donné une de lui-

même ; il s'est présenté au ministère en qualité de mandataire des libéraux, a fait des propositions, nous a tiré les vers du nez, et puis il est allé trouver M. Laffitte, et lui a dit ce que nous accorderions. M. Laffitte, qui ne voulait pas traiter, et qui sans doute ne le pouvait pas, quand il en aurait eu la fantaisie, a eu cependant le désir de savoir de nous-mêmes ce qui en était. Il est venu en effet ce matin pour affaires de rentes, puis on a parlé de la proposition faite et rapportée par M. Flandin, et lorsque tout a été dit et entendu, le malin banquier s'est donné la joie de déclarer, en son nom et en celui de ses amis, qu'il n'avait donné aucun mandat à l'ancien commissaire des guerres. Je vous laisse à penser quel a été le désappointement de M. de Villèle en voyant s'envoler en fumée une négociation qu'il croyait au moment d'être conclue. »

J'écoutais avec un vif désir de rire du ministre mystifié, et j'admirai l'aplomb de M. Flandin, qui en choisissant mieux ses ressorts aurait pu réussir. Je sus peu après qu'il avait vu M. Royer-Collard, qui lui répondit en Romain, et M. Casimir Périer, que ses principes inflexibles empêchèrent même de voir à ce sujet le président du conseil des ministres. M. Flandin

a depuis cette époque mis le public dans le secret de sa tentative. J'ai lu son livre avec attention, j'ai cru reconnaître qu'il ne nous dit pas la vérité dans toute son étendue; j'élevais cette opinion en présence d'un homme bien instruit des intrigues de la fin de 1827, qui me dit :

« Vous ne risquez rien de n'exprimer que le doute; je n'ai aucunes données certaines, mais je ferai mieux que Figaro, je parierais que M. Flandin a été l'agent adroit de M. de Villèle.

» — Quoi ! vous croyez qu'il n'est pas venu à celui-ci sans le connaître ?

» — Je crois qu'il a été envoyé de celui-ci à celui-là; tout dans son livre donne la preuve qu'il est le partisan zélé de l'ex-président du conseil des ministres, ce livre enfin peut avoir été fait pour apprendre au public que l'Excellence gasconne n'était pas éloignée de traiter avec les libéraux, et que ce qu'elle avait voulu faire en 1827 pourrait être renoué en 1828, pour aplanir les difficultés d'un retour...

» — Vous êtes malicieux, repartis-je.

» — Je connais les hommes, et je les juge d'après leurs œuvres. »

CHAPITRE XIII.

Retraite obligée de M. de V. — Pensée consolante pour lui. — Illusion. — Lâcheté des ultramontains. — M. de La Bourdonnaye. — Ses palinodies. — Il se met sur les rangs. — Le vicomte de Martignac. — Son fanatisme d'amitié. — Le Gascon de Bordeaux et le Gascon de Toulouse. — Aigreur de M. de Peyronnet. — M. de Forbin évincé. — M. de Beauvais désigné. — Le comte d'Ambrugeac. — Causes de son éloignement du pouvoir. — Démarche de M. de C. — Il offre au roi sa démission. — Il retombe toujours sur ses pieds. — Ses choix. — Le duc de Fitz-James. — La note secrète. — Paroles du roi. — L'autre inévitable. — M. Pasquier. — Nouvelles courses. — Refus de M. Pastoret. — Il désigne le comte Portalis, qui accepte. — J'oublie les torts de M. de P... — Son abattement. — Indifférence des ministres dans la fortune. — Ingratitude des soixante-seize envers M. de V... — Il se retire en Languedoc. — Le comte de Corbière. — Désespoir de M. de Clermont-Tonnerre. — Fiche de consolation accordée à M. de Damas. — L'infant don Miguel. — Abdication de don Pédro en faveur de sa fille. — La reine-mère — Dispositions convenues entre les deux frères. — Le barbier. — Sa vanité mise en jeu. — Le déjeuner. — Les conditions. — Le carrosse de remise. — Il ne ressemble pas à Napoléon. — Olivier-le-Daim et le barbier. — Portrait de don Miguel. — Entretien particulier. — La cire d'Espagne. — Le duc de Reichstadt. — Quelle grandeur ! — Que la vengeance est douce. — Le reliquaire. — Je me recommande à vos prières. — Il part pour l'Angleterre. — Lord Wellington. — Le serment évité. — Il règne.

Je vis quelques jours après M. de Villèle; il

me parut peiné de ce que nous appelions alors la mystification Flandin ; et il joua son jeu avec tant d'aplomb que nous nous y laissâmes prendre, s'il est vrai qu'il fût d'intelligence avec ce spirituel commissaire des guerres. M. Laffitte ne se tira pas aussi heureusement de cette intrigue que MM. Royer-Collard et Casimir Périer; celui-ci déployait plus que jamais le beau caractère si franchement constitutionnel qui finira par l'appeler au ministère; il y a dans ce député de grands traits de ressemblance avec le général Foy ; comme ce dernier, il unit à un respectueux attachement pour le monarque, un dévouement non moins sincère aux institutions du pays et un ardent amour du bonheur public.

M. de Villèle en voyant manquer la dernière négociation tentée avec les libéraux, ne se dissimula plus sa position ; tous les moyens de se maintenir au poste de faveur qu'il occupait étaient épuisés, il fallait qu'il se retirât ; ceci causait sans doute son désespoir, mais l'amertume en diminuait par la pensée que le prince de Polignac, seul homme qu'il redoutât en France, ne profiterait pas de son revers ; ce fut une particularité très piquante de cette époque, que le désappointement de l'ancien gouverne-

ment occulte ; il se flattait d'avoir manœuvré avec assez d'adresse pour contraindre M. de Villèle à se retirer, il était certain de l'emporter sur lui avant l'ordonnance de la dissolution de la chambre et avant l'élection des députés.

Cette illusion réciproque dura jusqu'à l'instant où les choix de la France furent connus, alors elle tomba; les absolutistes ultramontains, ou comme on voudra les appeler, comprirent avec une rage mal cachée, que la même réaction qui renversait M. de Villèle les empêcherait de devenir ses héritiers; ils étaient plus reculés que jamais. Ce parti est remarquable par sa lâcheté, il perd tout courage au moment du péril, il ne sait alors que se cacher ou faire mal à mesure que le danger s'éloigne ; quand les choses reprennent leur cours naturel il se ranime, revient à sa jactance passée et continue à intriguer sourdement ; il est persévérant parcequ'il est faible ; son opiniâtreté lui tient lieu de force.

Ce fut donc un vrai coup de théâtre que celui qui renversa les espérances du parti prêtre et de M. de Polignac ; éperdus, ils reculèrent bien décidés à ne pas se montrer devant une chambre dont ils ne connaissaient qu'im-

parfaitement les opinions. La peur qui les aveugle toujours la leur faisait voir plus redoutable qu'elle ne l'était au fond; ils se dirent: « Attendons, il faut examiner, plus tard elle se laissera effrayer et séduire; il y a cependant un homme qui est de ce parti et qui n'en est point, qui marche seul en croyant cheminer en nombreuse compagnie; qui, depuis quinze ans, aspire au ministère par de la violence, des demandes sanguinaires, par des proscriptions graduées, par une haine violente contre les agents du pouvoir qui se sont succédés; qui a chanté tour à tour la palidonie pour ou contre la liberté de la presse et la liberté individuelle, pour ou contre la responsabilité ministérielle; girouette tournant au gré de son intérêt, sans fixité aucune, sans importance quoiqu'il tâche de se faire important, et que nous venons de voir tomber sous son propre poids parcequ'il a voulu des choses si déraisonnables, et aspirer à une telle prépondérance, que ni le roi ni ses collègues n'ont plus voulu de lui.

M. de La Bourdonnaye, toujours à l'affût d'un ministère qu'une poignée d'exagérés lui promettaient, crut devoir dans la circonstance présente se mettre encore sur les rangs; nommé dans un grand collége, malgré M. de Villèle,

il accourut en hâte à Paris; on ne vit plus que lui au château; il se présentait dans tous les salons, il frappait à toutes les portes, se produisait comme le seul sauveur de la monarchie; l'âge d'or du despotisme allait renaître; à l'entendre, il débarrasserait le roi de tous les importuns, son aspect au ministère jetterait tous les libéraux dans une profonde terreur dont ils ne se relèveraient pas; mais tant de démarches furent en pure perte. Le moyen d'employer le comte de La Bourdonnaye, lorsqu'on ne pouvait se servir de MM. Latil et de Polignac, et qu'il fallait renvoyer M. de Villèle? cela était impossible, il resta seul à en douter.

Il y avait à la même époque, dans le vicomte de Martignac, un personnage bien autrement construit, du bois dont on fait les ministres, beau parleur, sans fonds, mais à langue dorée; il avait manœuvré avec une telle adresse qu'il plaisait à tout le monde; il s'était rendu cher aux absolutistes pendant sa mission en Espagne, au parti-prêtre français en s'affiliant à la congrégation et en entendant chaque jour la messe, à M. de Villèle, par un dévouement sans bornes, par un fanatisme d'amitié admirable qui avait trompé l'homme; le Gascon de Bordeaux jouait le Gascon de Toulouse. La littérature

voyait en M. de Martignac un des siens, un auteur de vaudevilles, de petits vers agréables; les libéraux enfin ne le comptaient pas au nombre de leurs ennemis, et à la cour il était bien vu, à cause de ses manières toujours respectueuses, non seulement vis-à-vis de la famille royale, mais encore de tout ce qui en approchait.

Il est à remarquer, que l'adresse et la ruse, si utiles pour arriver au haut de l'échelle, ne servent pas à s'y maintenir; là il faut autre chose, aussi est bien vrai le vers fameux :

« Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier. »

La passe dans laquelle se trouvait M. de Martignac était superbe, ce fut sur lui que M. de Villèle jeta les yeux pour entrer dans le nouveau ministère, en remplacement du comte de Corbière; il le lui dit, et dut être satisfait de l'effusion de cœur de M. de Martignac, et de tout ce qu'il lui répéta de sa reconnaissance future. M. de Villèle, au moment de partir, s'était brouillé complètement avec ses collègues, instruits enfin de ses négociations avec les libéraux et des projets d'un accord qui aurait été signé à leurs dépens; M. de Peyronnet en éprouva particulièrement une vive colère.

Ces particularités amenèrent des scènes d'aigreur et de reproche où chacun mit en avant ses fautes et les folies de ses collègues. Le président du conseil voulait diriger les choix que l'on ferait; je sus de bonne source que lui aussi désignait M. de Vatimesnil, non il est vrai pour le portefeuille de l'instruction publique, mais pour la simarre de garde des sceaux; il se trompait sur ce magistrat en le croyant propre à continuer le comte de Peyronnet; il proposa l'évêque de Nancy pour le ministère des affaires ecclésiastiques, M. de Reyneval aux affaires étrangères, le comte d'Ambrugeac à la guerre, M. le duc de Gaëte aux finances, et le chevalier de Rigny à la marine.

Il y avait une certaine habileté dans ces choix, mais des machinations puissantes s'y opposèrent

M. de Latil, aurait vu avec peine M. de Forbin parvenir avant lui au ministère; il connaissait à fond ce saint prélat, il lui savait un esprit propre à se maintenir au pouvoir par toutes les voies possibles; il savait que s'il pouvait parvenir à gagner la confiance entière du roi, on ne le dépossèderait plus d'un poste envié depuis tant de temps. Le cardinal de La Fare, qui lui aussi rêvait au portefeuille,

devint le Raton d'un autre Bertrand ; on fut le trouver, on lui témoigna des craintes au sujet de l'avenir de l'évêque de Nancy, et combien il était peu propre, dans le cas actuel, à prendre de l'influence sur la chambre nouvelle ; M. de La Fare prit feu en apprenant le choix de M. de Villèle pour diriger les affaires ecclésiastiques, car on avait décidé, depuis plusieurs semaines, de les séparer de l'instruction publique.

En conséquence il s'empressa d'aller représenter partout où il le jugea utile, que M. de Forbin avait trop de chaleur dans la tête pour entrer au conseil ; que ce n'était pas lorsque la cour royale de Nancy l'avait placé sous la honte d'un blâme judiciaire, qu'il convenait de l'employer ; que sa présence irriterait les esprits. Enfin il pérora si bien qu'il fit rayer ce nom de la liste des Excellences futures ; et comme on lui demanda qui il conviendrait de nommer, il désigna deux ou trois évêques ; M. de Beauvais fut de ce nombre.

Une intrigue pareille écarta M. d'Ambrugeac. C'eût été un excellent ministre : sa fidélité était inattaquable, il possédait de hautes connaissances, l'armée l'estimait et l'aimait ; il aurait pu faire du bien, parceque avec du talent il possédait une fermeté précieuse cachée

sous des formes gracieuses. Simple dans ses habitudes et dans ses manières, il aurait été dans le ministère de la guerre ce qu'il était dans le modeste entre-sol qu'il occupait dans son hôtel; mais le général B..., investi d'une confiance auguste, briguait pour lui-même ces fonctions. Il ne pouvait les obtenir d'emblée à cause du général Guilleminot qui en avait presque la promesse; en conséquence il ne se souciait point qu'on en investît le comte d'Ambrugeac, très capable de les bien remplir, et qu'on ne débusquerait pas avec facilité plus tard. Le général B... préféra voir à ce ministère un honnête homme sans doute, mais de peu de renom, très inconnu de toute la France, sans appui que son mérite obscur, et que d'un souffle l'on renverserait lorsque le moment serait venu. Mille ressorts furent mis en jeu pour s'opposer à la présentation de M. d'Ambrugeac faite par M. de Villèle. Celui-ci dut s'apercevoir combien on perd de son crédit lorsqu'on ne peut plus le soutenir par soi-même. Une défection générale commençait autour de lui, il le voyait, tâchait d'en douter encore; et reculait le moment de donner sa démission, qu'une démarche de M. de C... décida.

Ce dernier, voyant la prolongation de l'ago-

nie ministérielle, prit le parti de se rendre chez le roi, de lui offrir sa démission d'abord, et ensuite de contre-signer l'ordonnance qui créerait un nouveau ministère. Le roi, dont le sens est exquis, devinait au travers des mensonges dont on l'environnait, le véritable état des choses; il reconnut l'impossibilité de conserver un ministère désormais discrédité, et qui se présenterait sans succès devant les chambres. Le roi veut le bonheur du peuple; c'est son unique désir. Il fut donc charmé de la proposition du comte de Chabrol, et il lui permit de dresser une liste de présentation pour former un autre conseil.

M. de Chabrol ne se fâchera pas que, tout en rendant justice à son mérite, et il en a beaucoup, je dise de lui qu'il a non moins d'adresse et de savoir faire. C'est un de ces hommes qui, de même que les soldats prussiens dont on amuse les enfants, retombent toujours sur leurs pieds de quelque manière qu'on les jette. Chargé de composer un nouveau ministère, il voulait ne mécontenter pleinement personne, et montrer à tous les partis, parmi ceux que l'on peut avouer à la cour, qu'il songeait à eux. Il présenta donc M. Lainé à la justice, le duc de Fitz-James aux affaires étrangè-

res, M. de Neuville à la marine, M. de Martignac à l'intérieur, le comte Roy aux finances, le vicomte de Caux à la guerre, et l'évêque d'Hermopolis aux affaires ecclésiastiques.

Cette liste fut apportée au roi le 3 janvier 1828, après la sortie du conseil, et sans que les ministres que l'on renvoyait en eussent une connaissance certaine. Ils le soupçonnèrent en voyant le comte de Chabrol demeurer seul avec le roi. On affirme qu'une main vénérable raya le nom du duc de Fitz-James en disant : « On l'accuse d'avoir signé la note secrète ; il en est sans doute innocent, mais la prévention existe. Les journaux et l'opposition tomberaient sur lui ; que mon amitié le dédommage de ce que je ne puis lui accorder sans désagrément pour lui. »

Le duc de Fitz-James, auquel M. de Chabrol avait fait part de sa présentation, avait accepté ; il fallut lui donner ce déboire, et mettre quelqu'un à sa place. M. Pasquier se trouva là ; M. Pasquier, surnommé l'autre *inévitable*. Il possède les qualités d'un homme d'État, et dans cette occasion il ne voulut pas se compromettre en entrant dans un ministère dont les éléments n'étaient pas déterminés. Il fallut encore aller en quête, et M. de Chabrol

s'estima heureux de mettre la main sur M. de La Féronnais. Le ministre des affaires étrangères trouvé, il proposa les sceaux à M. Lainé, qui déclara ne consentir à entrer au ministère qu'avec MM. de Chateaubriand, Royer-Collard et Delalot. Ceci fit reculer M. de Chabrol, qui cherchait son homme, lorsque le nom du marquis de Pastoret, vice-président de la chambre des pairs, vint à le frapper. Il le désigna, et le roi l'approuva. M. de Chabrol se hâta de prévenir M. de Pastoret de sa nomination; celui-ci, peu satisfait d'entrer dans un ministère formé d'éléments hétérogènes, et occupé d'ailleurs à conduire ses batteries de manière à devenir chancelier de France à la mort de M. Dambray, déclina l'honneur qu'on voulait lui faire. Il comprit que la charge de garde des sceaux, loin de le rapprocher du but de ses désirs, l'en éloignerait; qu'une tempête imprévue le jetterait dans une disgrâce complète, tandis que, se tenant à l'écart, il profiterait des chances favorables. Ceci bien pesé le décida à refuser les fonctions qui lui étaient offertes; et, pour tirer M. de Chabrol de l'embarras où son refus le mettait, il lui désigna le comte Portalis, fils de son ancien ami.

Le comte Portalis était propre à la place

qu'on lui destinait; car il possédait le mérite d'avoir encouru la disgrâce de Bonaparte ; c'était une de ces médiocrités décentes contre lesquelles il n'y a rien à dire, et dont les qualités ordinaires n'épouvantent aucune ambition. Dévot et pieux, janséniste par habitude, et jésuite par condescendance, il possédait cette facilité de caractère que l'on estime tant à la cour, parceque l'on sait en tirer un bon parti. Il parlait assez bien, sans chaleur et sans éloquence. Le royalisme était dans son sang, et il avait été de l'empire par hasard. Nul n'avait aucune objection à faire contre lui ; le parti-prêtre, tout en lui en voulant en apparence, savait au fond l'immense profit qu'il en retirerait; les libéraux se figuraient qu'il ne leur serait pas contraire ; aussi son début fut-il agréable et de meilleure augure que sa fin.

M. de Portalis promit d'accepter, M. de Chabrol alla parler de lui au roi, qui ne vit aucun inconvénient à cette nomination, à laquelle il donna son plein consentement; la liste ainsi complète, l'évêque d'Hermopolis restant seul de l'ancien ministère, quoique M. de Chabrol eût, lui aussi, envie de donner au roi cette marque de dévouement. Un ordre de Charles X commanda aux Excellences en-

core en pied de donner leur démission. Ce coup leur fut rude, quoiqu'elles eussent dû s'y attendre; M. de Villèle cacha son dépit, mais le pauvre comte de Peyronnet ne put taire son désespoir : il voyait l'immensité de la perte qu'il faisait : toute son importance s'évanouissait, et peut-être même sa considération personnelle; il s'était arrangé d'ailleurs pour être toujours garde des sceaux, et sa disgrâce lui était dure.

J'avais contre lui des sujets de plainte : il m'avait presque négligée dans les derniers temps, en punition de ce que je me refusais à approuver les projets qu'il formait et pour lesquels ma coopération était nécessaire, au moins à son idée; son orgueil s'était courroucé de ma résistance, et j'avais perdu sa faveur avant qu'il perdît celle du prince; cependant j'oubliai ses torts à l'heure de sa chute, je ne vis plus que son malheur; son abattement me frappa, j'aurais attendu de lui plus de force morale. Je reconnus ensuite, et après des réflexions sages, la cause de son chagrin : M. de Peyronnet, tout occupé à faire de son ministère le soutien d'un parti, ne s'était pas mis à marcher sur les traces de l'Hôpital et de d'Aguesseau; par conséquent il ne pouvait prétendre à leur renommée; cette conviction le désolait.

Il aurait voulu obtenir du public ce qu'il n'essaya jamais de mériter. Les ministres ne se soucient de l'opinion des autres que lorsque le pouvoir leur manque, jusque là il leur suffit de la leur; sont-ils tombés, ils se plaignent de ne point être estimés; cette pensée les torture; qui doivent-ils cependant accuser? eux seuls.

Je tâchai de consoler mon belliqueux grenadier. Hélas! son courage avait disparu; il ne voyait que les honneurs de son ministère et la solitude de sa fortune actuelle. M. de Portalis n'eut pas de plus mortel ennemi. J'ai dit que M. de Villèle se montra plus énergique; il sut mieux taire ses vrais sentiments. Il perdait moins que le garde des sceaux, car il restait à la tête de son parti, il le croyait du moins; cette erreur fut dissipée comme les autres. Il en eut une preuve éclatante dans la chambre des pairs, où se manifesta l'ingratitude des soixante-seize qui lui devaient leur nomination. Aucun ne le soutint, il ne put être nommé d'aucune commission; et quand il se vit ainsi abandonné, il se retira en Languedoc, d'où il n'est pas revenu encore. Ce n'est pas qu'il ait entièrement renoncé aux affaires publiques; son influence se fait sentir plus qu'on

né l'a cru. Je sais de bonne part qu'il n'a jamais cessé de correspondre avec un auguste personnage, et que M. de La Bouillerie est l'obligeant intermédiaire des relations qu'il entretient en haut lieu. Quand il sortit du ministère ce fut pour aller loger rue de Rivoli, hôtel de la Terrasse; puis il loua avec sa famille une maison rue Plumet. Il n'afficha aucun luxe; je me rappelle avoir été reçue à son premier logement, après sa chute, dans une chambre éclairée par deux bougies; une servante m'avait annoncée.

Quant au comte Corbière, il partit plus content que fâché. Il n'en fut pas ainsi du marquis de Clermont-Tonnerre, dont le désespoir surpassa celui du comte de Peyronnet. M. le baron de Damas eut bientôt après une fiche de consolation bien propre à le dédommager de la perte de son portefeuille, sa nomination à la charge éminente de gouverneur de monseigneur le duc de Bordeaux. MM. de Villèle, Corbière et de Peyronnet entrèrent à la chambre des pairs, hospice politique des ministres qui sont mis à la retraite sans encourir la disgrâce du souverain.

Ces évènements se pressaient avec une rapidité extrême. Ils sont dignes de fixer l'atten-

tion; aussi, tout occupée de les raconter et d'apprendre au lecteur les particularités secrètes qu'il n'a pu en savoir, j'ai négligé plusieurs circonstances qui leur sont étrangères, et que cependant je ne veux pas passer sous silence. Je mettrai au premier rang la seconde apparition de l'infant don Miguel à Paris.

Le roi de Portugal était mort l'année précédente; son fils, l'empereur du Brésil, avait abdiqué la couronne portugaise en faveur de sa fille dona Maria da Gloria, et il avait en même temps donné une constitution libérale au royaume dont il renonçait à être le souverain; sa sœur, l'infante Isabelle, était nommée régente. Toutes ces choses déplaisaient à la reine-mère, dont l'ambition excessive ne tarda pas à troubler le pays, déjà si malheureux depuis plusieurs années. L'infant don Miguel était exilé en Autriche depuis sa tentative parricide, et la reine-mère sollicitait pour lui la main de la jeune reine; ce mariage fut conclu. On convint que don Miguel prendrait le titre de régent; qu'il prêterait serment à la constitution, et qu'il ne serait couronné qu'après la consommation de son hymen avec la reine dona Maria da Gloria.

Cet arrangement pris, il quitta Vienne, vint

à Paris, où il arriva avec son barbier Perez, dont il fit plus tard le vicomte de Queluz. J'avais déjà eu l'occasion de voir ce prince à son passage précédent; et quoique l'opinion que je m'en étais faite, jointe aux renseignements que le feu roi m'avait donnés sur son séjour à Vienne, ne lui fût pas favorable, je ne sais pourquoi la fantaisie me reprit de le revoir. Aller chez lui et me faire présenter ne me convenait point, c'était chez moi qu'il fallait que je le reçusse; j'imaginai que j'y réussirais en mettant en jeu la vanité de son faquin d'ami. Quelqu'un des miens alla trouver don Perez, et lui exprima le désir que j'aurais de le recevoir; il lui rappela le rôle que j'avais joué à la cour du feu roi, le crédit que je conservais à la nouvelle, et ma haine très prononcée de la constitution portugaise. Perez, charmé d'entendre un tel langage, affirma qu'il serait enchanté de me rendre ses hommages, mais qu'il ne pouvait quitter le prince. « Eh! pourquoi, lui dit-on, Son Altesse se refuserait-elle à accepter un déjeuner chez madame D...? Cette dame a joui d'une confiance si auguste qu'elle mérite bien cette distinction; d'ailleurs elle a pu dans le temps recueillir sur les personnes qui gouvernent maintenant le Portugal des

particularités que peut-être le prince serait charmé de connaître. »

Ceci décida la visite que je souhaitais. Don Miguel roulait dans sa tête les projets qu'il a exécutés depuis; il s'imagina que je lui procurerais de nouveaux moyens pour le faire réussir, et que les confidences de Louis XVIII lui seraient avantageuses. Plus il s'affermissait dans cette idée, moins il se souciait de venir chez moi de manière à fixer l'attention publique. Il fut convenu avec mon messager, le chevalier d'Es..., que je n'aurais personne ce matin ; que mes gens ignoreraient la qualité du visiteur principal ; qu'il se présenterait chez moi sous le titre de chevalier, avec le barbier sous celui de vicomte. J'étais satisfaite, pourvu que don Miguel contentât ma curiosité.

Il arriva de bonne heure dans un simple carrosse de remise. Il était vêtu de noir, et ne portait aucune décoration. Il avait alors vingt-six ans révolus, une taille médiocre, plutôt petite que haute, une tendance vers l'embonpoint, une figure ronde et pâle, les traits agréables sans être beaux ; l'ensemble de sa physionomie ne me rappelait pas celle de Bonaparte autant qu'on a voulu le dire. Son

sourire était malicieux sans être fin ; il y avait dans ses yeux noirs plus que de la méchanceté ; ses cheveux étaient à demi frisés et huilés. Il avait pris un air plus assuré ; il se présenta avec une sorte de grâce en harmonie avec son rang. Je ne dirai pas grand'chose du vicomte de Queluz ; ses traits me frappèrent peu : le valet-barbier, nouvel Olivier-le-Daim, s'effaça complètement devant le nouveau Louis XI.

La conversation s'engagea par des lieux communs de galanterie. Don Miguel la prolongea tant qu'il put, parcequ'il redoutait d'entamer un entretien sérieux. Ce prince mal élevé ne pouvait parler que de femmes aux indifférents, ou que de projets de vengeance à son favori ; cependant le désir qu'il avait d'en venir aux révélations qu'il attendait de moi touchant le Portugal perçait à travers la frivolité de son langage. Je ne me souciais pas, de mon côté, de traiter ce sujet, n'ayant aucun désir de nuire aux personnes dont je parlerais, et je le maintins malgré lui sur le terrain où il me plaisait de demeurer.

Je lui demandai des nouvelles de la cour de Vienne et des amusements qu'il avait pu y prendre.

« La cour est triste, me dit-il, l'empereur, quand il n'est pas en affaire, s'occupe à fabriquer de la cire d'Espagne; les archiducs ses fils ont peu de loisir; l'aîné est d'une santé faible et délicate, on ne le voit presque jamais.

» — Et le duc de Reischtadt? lui dis-je.

» — Qui, l'enfant de l'autre? répondit don Miguel, c'est un demi-prince, un demi-prisonnier, un demi-adolescent, un demi-fantôme; il vit je ne sais comment, et je ne sais pourquoi il est si défait, si débile.

» — Il est donc malade?

» — Malade? oh non, mais il est toujours prêt à mourir, et un rire d'enfer courait sur les lèvres de don Miguel.

» — Je croyais, poursuivis-je, que l'on prenait grand soin de lui et de son éducation.

» — C'est un petit bonhomme bien embarrassant, madame.

» — Vous l'avez vu, monseigneur, vous lui avez parlé.

» — Deux ou trois fois; on s'est plaint que je lui apprenais l'histoire de son père. Ce fut un bon tour que je lui jouai; savez-vous qu'il était heureux dans son ignorance? Que je pris de plaisir à l'éclairer! »

Oh que je voudrais exprimer la malice diabolique de l'infant !

Je me tus, j'étais là pour apprendre, il poursuivit :

« Depuis ce jour, on nous sépara, je ne le vis plus qu'à la dérobée ; il aurait voulu que je le consolasse en lui racontant les merveilles de son père ; et moi, si je l'avais fait, je me serais vengé de tout le mal que ce misérable Corse a fait à notre maison ; je n'ai pu étrangler le père, j'ai désolé le fils, cela contente. »

L'abominable Perez, à ces paroles affreuses, baisa avec transport les mains de l'infant.

« C'est là un héros ! me dit le drôle : vous entendez, madame, avec quelle grandeur il s'exprime.

» — Je crois, dis-je en me contenant, que S. A. R. aime la vengeance.

» — Si je l'aime ! dit don Miguel, je couche avec elle, je la caresse, c'est ma maîtresse chérie.

» — Les dames ne viennent donc qu'après ?

» — Les dames sont belles, la vengeance est douce ! »

Je frissonnai à ces paroles ; et comme en se penchant vers moi dans la chaleur du discours, le prince avait par ce mouvement en-

trouvert sa chemise, je vis un objet noué et brillant qui, attaché à une chaîne d'or, pendait sur sa poitrine.

« Altesse Royale, dis-je afin de changer de propos, voilà sans doute le portrait de la dame qui vous est chère ?

» — Cela, répliqua-t-il en se signant avec une ferveur superstitieuse, c'est en effet le portrait de la première dame de mes pensées, de celle à qui j'adresse soir et matin des prières ferventes; ce reliquaire renferme l'image de la très sainte mère de Dieu, peinte sur soie, et que ma très honorée reine-mère me donna au jour fatal où je quittai Lisbonne. »

Quelle assurance de la religion et des sentiments les plus condamnables ! Le prince, que le nom de Lisbonne ramena à sa pensée première, me demanda alors quels renseignements je pouvais lui donner.

« Vous allez, dis-je, en Portugal prendre votre place ; vous jurerez d'observer la constitution ?

» — Oui, madame; je ferai tout ce qu'il faudra pour mériter la main de ma reine et chère nièce.

» — Le feu roi, qui a pris connaissance de tout ce qui s'est passé en Portugal, était per-

suadé que la majorité de cette nation penchait vers un gouvernement représentatif.

» — Il croyait cela, madame ? dit don Miguel avec une inquiétude visible; et sur quoi fondait-il son opinion?

» — Sur les rapports de son ambassadeur, sur ses propres réflexions.

» — Et sans doute qu'on lui désignait les Portugais qui étaient constitutionnels. »

Je sentis le but caché de cette question. Je répondis :

« Mon prince, on indiquait plutôt ceux qui étaient opposés à une charte quelconque; et j'ai oublié leurs noms. »

Ceux-ci l'intéressaient moins que ne l'eussent fait les autres; il ne fit pas un appel à ma mémoire pour la connaître; il comprit peut-être que je gardais devers moi une partie de ce que je savais, aussi me regarda-t-il dès ce moment avec une sorte de méfiance. La conversation languissait, il la termina brusquement en prenant congé de moi. Je vis qu'il n'était pas très satisfait; aussi je le laissai partir en l'accablant de saluts et le remerciant de l'honneur qu'il avait daigné me faire.

« Madame la comtesse, me dit-il en me saluant, je me recommande à vos prières. »

Ce propos me parut si extraordinaire, que je tournai la tête machinalement, comme pour voir si c'était bien à moi qu'il l'adressait : j'étais seule et de plus comtesse. J'aurais voulu avoir autant de foi dans mes prières qu'il m'en manifestait ; je n'eus pas l'hypocrisie de lui adresser la même supplique, tant je demeurai persuadée que cette pieuse altesse était capable de tout. Je l'ai vu aux Français, un jour où il avait dîné chez le duc d'Orléans ; il traversa le foyer et le corridor en donnant la main à madame la duchesse d'Orléans, le duc de Chartres la donnait à sa charmante cousine Madame, duchesse de Berry ; je pus de ma loge remarquer la différence de caractère empreinte sur la figure de notre jeune prince et sur celle de l'infant ; ici, froideur, dissimulation, malignité ; là, beauté, loyauté, franchise et bienveillance.

Monseigneur le duc de Chartres unit aux avantages du corps les avantages de l'âme. Heureuse la femme qu'il épousera ! Si jamais la Providence lui accorde un sceptre en Europe, heureux sera le peuple dont il deviendra souverain ! On sait ce que le Portugal est devenu sous le joug de don Miguel.

Celui-ci resta peu de temps à Paris ; il alla

en Angleterre; où il noua ses intrigues avec lord Wellington, qui lui promit de ne l'inquiéter nullement dans sa tentative d'usurpation. Fort du concours du ministère anglais, avant de débarquer en Portugal, il s'était fait précéder de deux lettres annonçant, de la manière la plus formelle, son adhésion à la constitution de don Pedro. Il entra à Lisbonne pour prêter le serment voulu par la loi. On sait que, caché derrière la chape du patriarche-archevêque, qui se prêta à cette fourberie sacrilége, il esquiva de mettre sa main sur le saint Évangile, et qu'il put en conséquence violer sa promesse sans que sa conscience en fût alarmée; on sait comment il foula aux pieds ses engagements, les droits de sa nièce, ceux de la nation, et comment il règne à la faveur des exécutions de toute espèce, des actes arbitraires, de la terreur qu'il inspire, et des supplices qu'il ordonne ou qu'il provoque.

CHAPITRE XIII.

M. d'Hermopolis dans le nouveau ministère. — M. de Portalis. — M. de La Féronnais. — Sa santé. — Cause principale de l'invasion Polignac. — Le vicomte de Caux. — Le demi-ministre. — Ténacité de M. de Chabrol. — M. de Saint-Cricq auxiliaire de MM. d'Hermopolis et de Chabrol. — M. de Vatisménil. — M. de Martignac. — Le beau diseur et l'homme d'État. — Les ventrus sans chef. — Aspect de la chambre. — Effets de la réunion Agier. — M. de La Bourdonnaye et son parti. — Ses soutiens à la cour. — Il se lie avec le prince de Polignac. — Le parti Villèle à la chambre. — Silence de M. de Bastoulh. — M. de Montbel. — Discours d'ouverture des chambres. — Madame de Duras. — M. de La Vauguyon.

Depuis sept ans le ministère Villèle pesait sur la France ; il était supportable pour ceux qui en profitaient, tandis que le reste du royaume appelait à grands cris le moment de sa chute, que les électeurs décidèrent dès que la censure ne vint plus comprimer leur volonté et empêcher la liberté des votes.

La peur avait présidé aux élections de 1824, la fermeté changea tout en 1827 ; la nation, à la vue des députés qui arrivaient, se flatta que fice de la charte serait consolidé par des

mesures fortes et vigoureuses; son espoir fut déçu.

Cependant deux ministres restaient encore. M. d'Hermopolis semblait avoir été compris dans la nouvelle administration pour tenir la main à ce que les errements de ses collègues passés fussent suivis avec plus d'exactitude; sa présence fut d'un mauvais augure pour l'avenir du ministère Martignac. On soupçonna dès l'abord que si les noms étaient changés, les principes ne l'étaient pas, et que les actes qui les suivraient seraient la conséquence de vues analogues sinon identiques; en un mot, la chaîne des temps n'était pas rompue. Le protecteur des jésuites était encore au pouvoir, était-il raisonnable de penser que ceux-ci perdraient toute influence? Cela ne se pouvait pas, la nature des choses et des hommes s'y opposait.

J'ai dit ce qu'était M. de Portalis; on attendait bien de lui; ses premiers actes déplurent. Il continua son prédécesseur, en nommant aux fonctions de la magistrature les plus zélés congréganistes, ou des courtisans qu'on savait être opposés aux institutions nouvelles.

Le comte de La Féronnais, qui devint ministre des affaires étrangères, au refus

du baron Pasquier, réussit mieux que le garde des sceaux : cela devait être. M. de La Féronnais apportait une réputation intacte, une probité chevaleresque, une connaissance profonde de la diplomatie étrangère ; il avait du sens, de la raison, un jugement sain, une politesse noble et affable; il représentait bien, et surtout professait une vénération profonde pour la charte, qui le compta toujours au rang de ses défenseurs. Malheureusement une santé faible et délabrée nuisait à tant de qualités; elle ne lui permettait qu'imparfaitement de se livrer aux travaux du cabinet. Il essaya, au moyen d'une volonté ferme, de lutter contre elle; il fut vaincu, et contraint au bout de quelques mois de donner sa démission, qui paralysa la marche du cabinet, et devint la cause principale de l'invasion Polignac.

Le vicomte de Caux avait le grand désavantage de n'être pas connu : quoi que pussent dire ses amis, on l'ignorait; et maintenant il faut qu'un nom dise quelque chose, qu'il soit le garant de talents supérieurs, ou qu'il rappelle des actions brillantes. On apprit, en s'informant beaucoup, que M. de Caux était un travailleur, qu'il possédait bien son calendrier militaire, et que certainement l'armée aurait à

se louer de lui. Il ne fut pas ministre d'emblée, une combinaison à laquelle le comte Bordesoult n'était pas étranger avait partagé en deux le portefeuille du ministère ; tout le personnel était soumis directement à M. le dauphin ; tout le matériel, sous le titre d'administration de la guerre, composait le ministère de M. de Caux; cette division ne put être maintenue que quelques jours. On sentit l'inconvénient de rendre responsable l'héritier de la couronne, ou l'inconstitutionnalité d'enlever au contre-seing d'un ministre justiciable des chambres une partie aussi importante que le personnel. M. de Caux fut donc simplement, par l'ordonnance du 17 janvier, ministre de la guerre, à la charge par lui de recevoir les ordres du prince; ce n'était pas plus légal, mais l'apparence était sauvée : en France, qui la respecte contente son monde.

Le ministère de la marine restait à M. de Chabrol. Puisque le choix de M. Hyde de Neuville n'avait pas été approuvé, il fallait que la force des choses décidât encore ce point de la question. Ce pauvre M. de Chabrol, comment se montrerait-il en présence des chambres? l'avait-on conservé pour défendre ses collègues ? Sa vue importunait non moins que celle de l'é-

vêque d'Hermopolis ; on lui aurait su gré de sa retraite, on s'indigna de sa persistance, et ce ne fut qu'à la dernière extrémité qu'il se résigna à rendre son portefeuille.

Le 20 janvier on créa un nouveau ministère, celui du commerce et des manufactures; on le donna à un homme tout Villèle, tout saturé de la vieille administration, qui embarrasserait le ministère, si le ministère marchait franchement, et qui ne lui serait d'aucune utilité, dans le cas contraire ; M. de Saint-Cricq a beaucoup fait sans trop savoir faire ; il possède l'esprit roturier d'un premier commis, et il s'est plus occupé des mouvements politiques que de ceux de l'industrie ; la France vit en lui un auxiliaire de MM. d'Hermopolis et de Chabrol, auxquels on réunit bientôt M. de Portalis.

Un ministre, au contraire, qui, dès le jour de sa nomination, gagna dans l'opinion publique, fut M. de Vatisménil. On le croyait imbu des maximes de l'absolutisme, on le trouva nourri des doctrines constitutionnelles. Il apporta au ministère de l'instruction publique, où il parvint le 1er février suivant, des idées généreuses, un vif désir de réveiller l'instruction en France et de la rendre indépendante du parti-

prêtre. Il déclara une guerre franche et ouverte au jésuitisme ; il se montra d'ailleurs non moins éloquent que bon citoyen. Il n'a pu accomplir tous ses plans d'amélioration ; mais on lui sait gré de ses intentions, et par ce qu'il a fait on juge de ce qu'il aurait pu faire si l'intrigue ne l'avait arrêté dans son chemin.

M. de Martignac arrivait au ministère de l'intérieur ému encore des bontés de M. de Villèle ; il convenait lui devoir son portefeuille, mais peu à peu il l'oublia. M. de Martignac, avec beaucoup d'esprit, commit dès son entrée la grande erreur de croire qu'en ne heurtant personne de front il plairait à tous. On le vit suivre dès lors un système bizarre ; bon en théorie, faux en application, il n'eut plus de volonté ni de façon de voir, tout lui était indifférent. Peu lui importait qu'on décidât sur telle ou telle matière, de telle ou telle sorte ; il ne prononçait magistralement sur rien, et se déclarait sans volonté positive. Sans possibilité de rien faire par lui-même, il appelait toujours les tiers à juger en définitive, nommait des commissions, multipliait les rouages sans mesure, embarrassait sa marche, mais parlait, mais parlait, parlait sans conclure jamais.

Cela passa dans un premier, dans un second

discours, à la faveur de phrases emmiellées, de quelques pointes brillantes, et d'une sorte de pathos qui réussit souvent; mais à la fin, ne voyant en lui qu'un rhéteur, on se demanda où était le ministre; alors on haussa les épaules, on comprit qu'un beau diseur n'était pas un homme d'État.

Cependant les députés arrivés, se classaient chacun suivant son inclination; il n'y avait par le fait aucune majorité compacte; deux divisions majeures formaient le corps d'armée ennemi, l'une composée du reste des ventrus de l'an passé, au nombre de cent trente environ, débris d'une troupe victorieuse, qui se cherchait un chef et qui n'en trouvait plus; ceux-là naturellement se ralliaient au ministère qui venait d'être nommé, comme ils s'étaient ralliés à l'ancien, comme ils feraient cause commune avec celui qui arriverait plus tard.

Les constitutionnels réunis en comité dans les salles d'un hôtel, rue Grange-Batelière, formaient un noyau de cent cinquante à cent soixante environ, unis d'intérêts et de vœux, décidés à contraindre toutes les Excellences à marcher dans la route de la charte. Ils étaient assez nombreux pour inquiéter, mais non pas assez pour emporter à eux seuls la victoire

car s'ils avaient poussé leurs prétentions trop loin, ils se seraient trouvés en face des ventrus, des flottants de l'extrême droite, et de la réunion Agier, qui, en s'associant, auraient rendu vaines toutes leurs attaques.

Cette réunion Agier comptait environ une trentaine ou une quarantaine de membres pris dans la droite, et même dans l'extrême droite, dont quelques uns se séparèrent en ce moment. Là on distinguait MM. Delalot, Bertin de Vaux, de Cambon, Hyde de Neuville, de Beaumont, de Layval, de Preissac, etc., tous hommes loyaux, hommes de mérite, et qui furent accueillis avec des paroles de rage par le parti Villèle, non dans la chambre, où il n'existait plus ostensiblement, mais dans la *Gazette de France*. Ce groupe s'assemblait chez le conseiller Agier. Il n'avait pas assez de nombre pour faire la loi, et néanmoins il était certain de faire pencher la balance du côté où il passerait; au demeurant, leur haine du ministère tombé assurait leur alliance à la gauche, tant que celle-ci agirait avec prudence et discrétion.

L'extrême droite, conduite par M. de La Bourdonnaye, ne comprenait qu'une portion minime de la chambre des députés, quinze ou

seize au plus. Ce côté-là était devenu l'ancienne minorité de la droite : leur faiblesse numérique faisait rire, leur force épouvantait. Leur force ! oui, ils en avaient ; il existait une personne dans l'État, extrêmement influente, qui affectionnait le chef de ce petit parti à cause de sa véhémence, qui lui croyait un talent supérieur parcequ'il gesticulait et parlait beaucoup ; cette personne voulait que le comte de La Bourdonnaye entrât au ministère ; elle le soutenait dans ses extravagances, et avait fini en dernier lieu par le préférer à M. de Villèle. Celui-ci, depuis que l'on commençait à lire clairement dans ses intrigues avec les libéraux, avait beaucoup perdu à la cour de sa consistance ; on le regardait comme un homme capable, dans son intérêt, de s'accommoder avec la révolution, tandis qu'il était certain que le comte de La Bourdonnaye ne transigerait pas avec elle.

Celui-ci donc était soutenu et encouragé ; on lui disait de ne regarder le ministère actuel que comme imposé par la nécessité du moment ; que plus tard on se déferait de lui, et que plus tard on le récompenserait du zèle qu'il aurait mis à décider sa chute. Il n'en fallait pas tant pour animer cet esprit impétueux, opiniâtre, pour qui le repos est un poison mortel,

et qui n'a pu se souffrir au ministère parce-qu'on lui disait de se tenir tranquille. Il engagea le combat avec une ardeur croissante; on le voyait pourtant toujours vaincu, on ne se doutait pas que chacune de ses défaites lui valait une victoire; ce fut vers ce temps qu'il se rapprocha de M. de Polignac. Il y eut d'abord des billets, des lettres échangées, on se vit fréquemment aux divers voyages que ce prince fit à Paris; on témoigna le désir réciproque de gouverner ensemble et de plein accord les affaires; on se fit les plus belles protestations, et chacun cherchait à surprendre le secret de l'autre. Ce fut M. de C... qui jeta les premiers fondements de cette alliance, qui a duré tant qu'elle n'a pas été éprouvée, et qui s'est rompue au seul moment où l'intérêt commun ordonnait de la nouer plus fortement.

Il y avait enfin quelques députés tout Villèle des pieds à la tête, et qui, au nombre de dix ou douze au plus, se perdaient dans la foule, et tâchaient en certaines occasions de se rapprocher des ventrus, afin de grossir leur opposition quand elle ne compromettait pas les intérêts de l'ex-ministre. Les députés du département de la Haute-Garonne se rangeaient dans cette fraction : c'étaient MM. Dubourg, de

Roquette, de Bastoulh et de Montbel. M. de Puymaurin allait et venait partout, excepté à gauche; il escarmouchait contre les libéraux parfois avec esprit, et toujours de manière à distraire la chambre de l'aigreur des disputes sérieuses. MM. Dubourg et Roquette ne parlaient pas, non plus que M. de Bastoulh, procureur-général. Celui-ci avait des connaissances judiciaires, les qualités d'un honnête homme, et un vif désir de servir le roi; mais sa modestie l'engageait à garder le silence; c'était un tort, il aurait montré des talents oratoires, et en ne le faisant pas, il ne lui restait que sa boule à donner; c'était peu de chose.

Mais la fortune avait amené dans M. de Montbel une providence généreuse pour M. de Villèle. Ce député, ami chaud et désintéressé, habile dans les arts et dans les sciences, était connu par son mérite d'administrateur et par l'exaltation de ses opinions royalistes. Supérieur par son instruction, il ne l'est pas moins par la noblesse de ses sentiments. Son tort est de croire M. de Villèle nécessaire au roi, et les jésuites non moins nécessaires à la France. Enfermé dans ce cercle vicieux, il emploie un esprit éminent et de beaux mouvements oratoires à défendre une mauvaise cause qu'il

confond mal à propos avec celle des Bourbons. Il prit la parole dans toutes les circonstances où l'on attaqua son ami et ses protégés ; il se fit villéliste et jésuite au moment où l'on abandonnait ces gens-là de toutes parts ; il y eut de la magnanimité, elle ne lui a pas nui.

Je l'ai vu quelquefois depuis 1828, et je me propose de le mettre en scène lorsque l'à-propos de le faire parler viendra ; s'il n'arrive point, tant pis pour les lecteurs ; M. de Montbel est bon à connaître.

Je m'aperçois que j'ai oublié de dire un mot du comte Roy, ministre des finances. C'était sa troisième reprise du même portefeuille, on aurait dit qu'il lui était destiné de toute éternité. M. Roy est prodigieusement riche, cela devrait le rendre indépendant. Comment se fait-il que lui qui donne 75,000 francs de traitement annuel à l'intendant de sa maison, consente à se charger d'un lourd fardeau politique pour une somme qui n'est pas double de celle-là ? Sa fortune le rend impatient de toute contradiction ; il a des vues sages, il gère bien les affaires publiques, mais c'est un libéral tant soit peu despote, ou plutôt un despote qui fait le libéral par sentiment. Il ne songerait pas à le faire s'il était un Montmorency.

Ce nouveau ministère nous dérouta pendant quelque temps, nous tous accoutumés à la longue existence du précédent. La cour, malgré les plaintes de ses familiers, s'accommodait fort bien de M. de Villèle; on lui passait ses manières bourgeoises, sa représentation mesquine, en faveur de ce qu'on en obtenait. Il se conduisait toujours d'après un système que tous les parvenus devraient prendre pour modèle, celui de refuser tout ce qu'il pouvait aux gens de la ville, et de nous concéder au-delà même de nos désirs. On ne sait pas assez en France qu'un courtisan notre ennemi nous fait plus de mal auprès du souverain, que cent mille plaintes du public et dix mille articles de journaux.

M. de Martignac, dont le roi ne se souciait point, se figura que sa destinée l'appelait à jouer le rôle de M. de Villèle ; M. de Portalis eut la même pensée, et dès les premiers moments ces deux rivaux ne purent être d'accord. Le premier avait pour lui cette jactance gasconne toute en dehors, afin de mieux recouvrir l'intrigue intérieure; il est beau, bien fait, il a bonne mine, il parle bien, et il aurait recommencé M. de Calonne si on l'eût laissé faire ; habile sans doute, mais comptant

beaucoup trop sur son habileté, il crut pouvoir jouer sans peine les courtisans et éblouir la famille royale; il avait reçu de son protecteur la mission de travailler à son retour. Il s'arrangea pour rester en place et pour arriver à la présidence du conseil.

M. de Martignac se trompa complètement; il fut joué par ces courtisans dont il avait si mauvaise opinion; il ne se douta jamais que, loin de gagner depuis son entrée au ministère, il perdait chaque jour dans l'opinion du château.

J'entendis à ce sujet d'étranges choses. J'aurais pu avertir la nouvelle Excellence et lui donner de bons avis, mais elle s'était confiée à ses forces, et ne me voyait pas intimement. Je lui aurais dit que M. de Polignac grandissait en faveur tous les jours, et que la retraite de M. de Villèle assurait son élévation. L'incertitude où l'on fut de la manière dont cette chambre, que l'on ne connaissait pas encore, accueillerait son entrée au ministère, empêcha la manifestation de la bonne volonté qu'on lui portait.

Je désirais cette fois plus que jamais assister à la séance royale; le discours de Sa Majesté devait être important; je me plaçai de manière

à le bien entendre. Le roi parla d'abord des relations extérieures, il en fit le tableau, il montra que la paix continentale ne serait pas troublée, et prononça la phrase suivante, bien en opposition avec celle du roi d'Angleterre, sur le même sujet :

« Le combat imprévu de Navarin a été à la fois une occasion de gloire pour nos armes et le gage le plus éclatant de l'union des trois pavillons. »

Ce discours si attendu de tous ne satisfit pas les constitutionnels ; ils prétendaient que l'on parlait clairement chaque fois que le ministère penchait vers l'extrême droite, et que maintenant, parcequ'il paraissait que l'on voulait marcher dans la voie légale, on ne s'exprimait qu'au moyen de généralités tellement vagues que la porte restait ouverte à toutes les interprétations possibles. Ceux qui se plaignaient ainsi avaient peut-être raison ; la majorité du conseil d'alors était décidée à continuer le système des ministres précédents avec un peu moins de franchise. On espérait y parvenir en trompant la nation par de belles paroles, et en réformant quelques abus partiels, c'est-à-dire en rendant justice non aux masses mais à des individus. Ce ministère et ses desseins furent peints vi-

vement dans une chanson qui courut à cette époque sous ce titre *Nouveau ministère*. Je sais de qui elle est; mais mon ami veut que je taise son nom, dans la crainte, me dit-il, qu'on ne prétende qu'il me prête sa plume.

Tel fut toujours le sort d'une femme auteur; on veut bien croire qu'elle dicte à un homme d'esprit, mais qu'elle écrive elle-même, ce n'est pas possible. C'est Segrais qui a fait *Zaïde* et la *Princesse de Clèves;* M. de Barente, les *Mémoires de madame de Larochejaquelein* et les traductions de la comtesse Molé.

Pour ce qui me regarde, parceque mon libraire, alarmé de ma franchise, m'imposa un censeur dans mes deux premiers volumes, on en a conclu que je ne les avais pas composés toute seule. Des Mémoires sans prétention, où tout trahit la femme, défauts et qualités! que dira-t-on quand je publierai un roman de mœurs? car j'ai fait aussi un roman. Enfin je pardonne au public; mais que dire de ceux qui profitent de mon incognito pour se vanter d'avoir *habillé*, comme ils disent, la Dame de qualité!

Je leur sais gré de leur bonne intention; mais qu'ils fassent leurs preuves, ces secrétaires imberbes. Qu'ont-ils fait? sont-ils si riches de

style et si pauvres d'imagination ! Qu'ils se nomment au titre de quelque ouvrage, et l'on verra ce que c'est que ces petits geais parés des plumes du paon. Heureusement, quand je le jugerai convenable, je donnerai au public la preuve victorieuse que je n'ai besoin de qui que ce soit pour intermédiaire entre lui et moi.

Au commencement de l'année 1828, mourut la duchesse de Duras. C'était une excellente femme, toujours malade, ce qui augmentait peut-être l'intérêt que sa belle âme inspirait; il suffisait pour l'adorer de la connaître, elle faisait l'agrément d'un cercle choisi; n'allait pas habituellement chez elle qui voulait; ce n'était pas les grands seigneurs qu'elle recevait le mieux; elle était bonne, bienveillante, elle avait tant de laisser-aller dans le commerce de la vie, qu'on oublait parfois qu'elle avait de l'esprit; elle écrivait avec pureté, goût, délicatesse et sensibilité, c'était avec du sentiment qu'elle faisait ses ouvrages, bluettes charmantes, et dont la manière avec laquelle elles étaient traitées réhaussait le prix. Elle s'occupait trop utilement pour avoir le loisir de calomnier son prochain, elle ne trouvait même pas celui d'en médire. Je la voyais souvent, je la

regrettai beaucoup; je ne fus pas la seule.

Je perdis aussi un homme bien respectable et qui m'honorait de son amitié, le duc de La Vauguyon, ami intime de Louis XVI et du feu roi. Il avait débuté par l'ambassade aux États de Hollande en 1776, où il déploya de vrais talents, et où il montra tant de dextérité, qu'il parvint à donner aux partisans de la France la supériorité dans tous les conseils et dans les administrations municipales de la république. Les marques d'une satisfaction unanime lui furent prodiguées en retour par les Hollandais, au moment où le roi jugea convenable de le rappeler de ce poste important. Ce fut en 1784, lors de sa nomination de chevalier du Saint-Esprit, et quand il fut transféré à l'ambassade d'Espagne, qui était la seconde par le rang après celle de Rome, attendu que c'était une ambassade de famille.

Le duc de La Vauguyon se conduisit à Madrid comme à Amsterdam, ses qualités agréables le firent aimer et estimer des Espagnols. Il fut créé grand de première classe en 1788. Louis XVI dans le ministère mort-né qu'il créa en 1789, avant la prise de la Bastille, appela le duc, investi depuis long-temps de toute sa confiance. La force des choses ne per-

mit pas à celui-ci de rendre aucun service à son maître dans cette fatale circonstance, où l'on ne suivit aucun des sages conseils qu'il donna. Il voyait bien ; il comprit la marche de la révolution, aussi demanda-t-il à retourner à son ambassade ; et quand ses fonctions cessèrent, il continua de séjourner dans la péninsule.

Louis XVIII, qui lui portait, ainsi que je l'ai dit, une tendre amitié, l'appela auprès de lui en 1795, et lui confia le ministère des affaires étrangères auprès de sa personne, ou plutôt la totalité des ministères réunis en un seul ; la position infortunée de ce prince ne lui permettait pas d'avoir un simulacre complet des charges de la royauté. Une sorte de disgrâce atteignit le duc en 1797 ; il s'éloigna du roi, qui ne demandait plus ses services, fut à Hambourg, et revint en Espagne auprès de sa famille, qui y séjournait depuis la révolution. Bonaparte, à la recommandation de Charles IV, permit au duc de La Vauguyon de rentrer en France en 1805 ; il se tint à l'écart, ne demanda, n'accepta rien. Le roi, à son retour, lui rendit son amitié ; il s'en montra digne en soutenant à la chambre des pairs, dont il fut fait membre, les principes constitutionnels, et en se décla-

rant le champion des libertés publiques.

Une telle conduite le rendait cher au roi et le faisait presque haïr de la cour. On l'appelait le *jacobin* dans une certaine société influente.

Ses bons mots avaient un cachet d'originalité très piquante. Je l'ai entendu dire, lors des catastrophes multipliées de Napoléon en 1812, 1813 et 1814 : « En voilà un qui se parfile lui-même ; » faisant allusion à un mot célèbre, à propos de Louis XVI : « On parfile la couronne sur la tête du roi. »

La chambre des députés donna la mesure de l'accueil qu'elle eût fait à l'ancien ministère, par la sévérité méticuleuse avec laquelle elle vérifia le pouvoir de ses membres. Ce fut un scandale étrange que les révélations qui eurent lieu à la tribune. Plusieurs députés se firent justice en donnant eux-mêmes leur démission.

M. de Villèle allait souvent au château sous un déguisement assez extraordinaire. Il prenait des habits de vieille femme, un grand chapeau de velours et un voile noir pour cacher ses traits ; un officier de la maison du roi, M. de C., avait ordinairement la charge de lui donner le bras. La taille peu élevée de l'ancien

ministre facilitait cette mascarade politique. Ces visites fréquentes avaient lieu dans la journée, à des heures où le mouvement est très animé aux Tuileries. Je découvris ce mystère assez singulièrement.

M. de C. est un jeune homme très instruit et fort bien de sa personne. Je lui voulais du bien ; je savais qu'il attendait une de ses parentes qui arrivait de province, et le voyant avec une femme âgée à son bras, je ne doutai point que sa tante ne fût arrivée. La tournure de celle-ci me parut étrange ; nous étions d'ailleurs dans le carnaval, et une seconde réflexion me fit soupçonner que c'était peut-être une plaisanterie du temps. Nous étions sur la terrasse devant le château. Au lieu de me contenter d'un simple salut du jeune homme, je l'abordai ; mes yeux plongèrent au travers du voile de sa compagne, et je reconnus M. de Villèle.

Jamais je n'eus plus forte envie de rire ; cependant je compris le péril d'une gaieté intempestive ; je me contins de mon mieux, je ne dis rien qui fit préjuger ma découverte, et je quittai M. C... sans me sentir la force de donner un signe de tête à cette dame d'une nouvelle façon.

CHAPITRE XV.

M. de Villèle et M. de Ravez. — M. de La Bourdonnaye. — Faveur dont il jouit. — Il brigue la présidence. — Aspect de la chambre. Les candidats à la présidence. — Le calice d'amertume de M. Ravez. — Impassibilité du ministère. — Singulière position de la réunion Agier. — Habile conduite des libéraux. — Les suffrages semblent se réunir sur M. Hyde de Neuville. — Le scrutin ne satisfait personne. — Les transfuges coupables. — On aimerait mieux des jacobins. — M. de Portalis fait un signe de croix. — Je fais ce que je peux pour être dévote. — Je ne bats pas encore mes femmes. — M. Royer-Collard. — Chat échaudé craint l'eau froide. — Les foudres du parti-prêtre. — Recueil de poésies de M. de Martignac. — M. Royer-Collard président. — Rappel des exilés au conseil d'État. — M. Bacot de Roman directeur général. — M. de Belleyme. — Les officiers de paix. — MM. Franchet et Delavau sauveurs de la monarchie. — Les vice-présidents. — M. Laisné de Villevêque et Charles X. — Les régicides et les jésuites. — L'adresse. — Histoire du mot *déplorable*. — Les trente-quatre voix et le respect pour la personne du roi.

Les discussions qui eurent lieu à la chambre des députés au sujet de la vérification des pouvoirs prouvèrent également que la majorité serait incertaine et ne se fixerait jamais décidément d'un seul côté ; ceci, tout en dé-

solant les anciens ministres, qui se reprochaient d'avoir cédé sans combattre, leur inspira la pensée de faire porter l'un des leur à la présidence, c'est-à-dire d'y perpétuer M. Ravez, qui était leur homme, celui sur lequel ils comptaient comme sur eux-mêmes. M. Ravez ne demandait pas mieux, tout en faisant par anticipation comme le renard de la Fable.

Un député fort avant dans mes bonnes grâces et non moins bien dans celles de la cour, venait à chaque instant m'apprendre ce qui se passait et les intrigues que l'on ourdissait dans la chambre. Il me dit à cette occasion :

« Le ministère Villèle travaille de tous ses moyens à porter M. Ravez à la présidence ; ils ne se doutent pas, ceux qui le composent, que le vent a changé, et que leur candidat n'est plus qu'en seconde ligne.

» — Que lui préfère-t-on? lui demandai-je.

» — Qui? vous en seriez étonnée.

» — Je le serais si le choix était raisonnable.

» — En ce cas vous ne le serez point; le comte de La Bourdonnaye est l'homme en question ! N'est-ce pas l'homme qu'il faut pour conduire une chambre indocile?

» — Et l'accepterez-vous?

» — Mais oui, mais non; il m'est indifférent qui nous régente, Ravez ou La Bourdonnaye; mais je crains que la majorité ne lui soit opposée.

» — Mais comment fixera-t-on cette majorité si indécise?

» — Oh! bien facilement, en poussant à bout la réunion Agier.»

Ce député me conta ensuite les efforts que l'on faisait à la cour afin d'amener une réconciliation franche entre les comtes de Villèle et La Bourdonnaye; c'était impossible, car il ne s'agissait pas pour M. de Villèle d'une simple démonstration de bienveillance, d'un serrement de main, d'une effusion de cœur, simagrées sans conséquences; mais de transporter toutes les voix dont il disposait sur son ennemi capital; il résista avec plus de mauvaise grâce que d'habileté, parceque la finesse ne devait lui servir à rien; il fallait un acte de bonne volonté, franc et patent, et la difficulté qu'il mit à se rendre refroidit des protecteurs augustes qui regardent presque comme un crime tout refus de les satisfaire sur-le-champ.

M. de La Bourdonnaye, pour qui cette présidence était tout, mettait aussi ses amis en campagne; il allait de toutes parts quêtant des

suffrages, promettant victoire si on l'acceptait pour chef, et prédisant la ruine de la monarchie et de la religion s'il échouait dans sa candidature; la cour le servait sans doute avec chaleur et affection, tandis qu'il n'était aidé qu'avec froideur et nonchalance par le parti-prêtre: celui-ci ne se rendait pas un compte bien clair des sentiments dévoticux de M. de La Bourdonnaye; il voyait en lui un chrétien tiède, zélé aux intérêts terrestres de la monarchie, indifférent presque à ceux du ciel, c'est-à-dire de l'église. On lui aurait voulu plus d'enthousiasme, plus de fanatisme; il ne consultait pas assez les prélats: cependant il fallait rendre justice à la franchise de son royalisme, à la vivacité constante avec laquelle il avait combattu les philosophes dans la chambre; ce n'était pas un faux frère, c'était l'homme d'un parti et non de deux; ceci faisait son tort, on le lui a fait expier en l'arrêtant lorsqu'on aurait pu le lancer dans la carrière.

Je sus par mon député que la cour, lasse d'engager M. de Villèle à ne plus se souvenir du passé, ce qui était pour lui trembler pour l'avenir, s'était décidée à reporter toutes les voix dont elle disposait sur M. de La Bourdonnaye, de manière à le faire figurer parmi les

cinq candidats à la présidence, et dût-il être le dernier, ce serait sur lui qu'on ferait tomber le choix du roi.

Les libéraux, d'une autre part, présumant assez de leurs forces, crurent qu'elles leur suffiraient; en conséquence ils n'agirent pas auprès de la réunion Agier, qui, piquée de se voir ainsi négligée, demeura neutre dans la lutte qui s'engageait; elle ne voulait à aucun prix de MM. Ravez et de La Bourdonnaye; elle prétendait, malgré sa faiblesse numérique, faire choisir le président entre ses membres; elle raisonnait ainsi, certaine que par son alliance avec la gauche elle ferait la majorité, mais à la seule condition que les deux premières présentations lui seraient acquises; elle ne doutait pas que le roi, se conformant aux usages de prendre le nom placé en tête de la liste, l'un des siens ne devînt président.

J'attendais avec tout Paris et dans une anxiété profonde à quel nom on s'arrêterait, ce fut le marquis de C..., l'un des députés les plus influents, qui eut l'extrême obligeance de m'apporter, la séance finie, le résultat du scrutin, qui donna les noms suivans: M. de La Bourdonnaye 178, M. Gauthier, de la Gironde 174, M. Royer-Collard 168, M. Ravez 162, M. Ca-

simir Périer 156. Ce dépouillement de scrutin prouva victorieusement la balance extraordinaire des opinions; aucune ne dominait l'assemblée; toutes ne pouvaient triompher que par des réunions de fractions minimes.

M. Ravez but en cette circonstance le calice jusqu'à la lie; combien son orgueil dut souffrir de ce cruel échec qui le perdait sans retour ! Lui, devenir le quatrième candidat, tandis que M. de La Bourdonnaye montait à la première ligne, c'était un revers moins encore qu'un affront.

La cour eut un moment de joie, elle crut sa cause gagnée; le comte de La Bourdonnaye ne douta plus du succès, il se berça dans l'idée que le lendemain il tiendrait la sonnette officielle.

M. de Martignac et ses collègues regardaient avec surprise ce qui avait lieu; entièrement étrangers pour ce qui les regardait personnellement, aux agitations de la chambre, ils se voyaient sans aucune influence, sans parti, et même sans créatures: il leur fallait intriguer, non pour eux-mêmes, mais pour autrui; travailler au succès de M. de La Bourdonnaye et de l'extrême droite, succès qui devait assurer leur chute. M. de Martignac, qui a une bonne

dose de la vanité bordelaise, était piqué au vif du rôle qu'il jouait; on put s'en apercevoir. Quoiqu'il eût l'air d'agir en faveur du candidat de la cour, il mit sous main en jeu plus d'un ressort qui devait le contrecarrer; tout président lui parut bon, pourvu que ce ne fût pas celui-là.

D'une autre part, la réunion Agier avait réussi à donner la preuve que rien ne se ferait sans elle. C'était le cas de faire tomber le choix du roi sur un membre de la coterie : cette détermination bien arrêtée empêcha tout rapprochement entre le centre droit et l'extrême droite; ici on consentait à lui accorder toutes sortes d'avantages, sauf la présidence qu'il fallait absolument laisser à M. de La Bourdonnaye, et ceux au contraire de cette fraction l'en excluaient formellement; cette difficulté devint invincible; les libéraux se montrèrent plus adroits ou mieux inspirés.

Bien convaincus qu'ils ne triompheraient pas sans le secours de la réunion Agier, ils se rapprochèrent d'elle avec toute franchise. Les commissaires qu'ils lui envoyèrent pour traiter eurent la pleine latitude d'accorder tout ce qu'elle demanderait, et l'on convint que l'on marcherait sur la même ligne pendant le cours

de la cession, aux conditions suivantes : que les deux premiers candidats seraient pris parmi les membres de la fraction de droite, et les trois autres parmi ceux du côté gauche; que l'on ne soutiendrait ou qu'on ne rejetterait que ce qui aurait été décidé en commun, de manière à empêcher toute attaque anti-monarchique et à garantir la réussite des mesures avantageuses au pays, dussent-elles contrarier le ministère.

Je sus le même soir, et fort tard, ce qui venait d'être terminé. Je vis là le dernier arrêt de mort de M. de Villèle en même temps que la chute de son rival. Le second jour la chance tourna donc; chacun des deux partis resta fidèle à l'engagement de la veille. M. Delalot eut pour sa part 212 voix; M. Hyde de Neuville 206; M. Royer-Collard 189; M. Gauthier 187; M. Casimir Périer 180.

A la vue de ces chiffres, on reconnut facilement que certaines répugnances de droite n'avaient pu se vaincre elles-mêmes. D'où provenait cette différence marquée, par exemple, entre M. Delalot et M. Casimir Périer? Il faut le dire : la réunion Agier rêvait la présidence; elle espéra l'obtenir par cette inégalité patente. Pour cela, on lui reprocha, non sans raison, de n'avoir donné aux libéraux que tout

juste le nombre de voix nécessaire pour remplir la promesse faite. Ces messieurs ne pouvaient croire que le roi pût balancer entre leurs deux candidats et les trois autres; ils étaient donc assurés de l'emporter.

Mais rien n'égala la confusion de M. de La Bourdonnaye, qui, loin d'acquérir un vote de plus, en perdit 24, et tomba à 152, tandis que par l'effet des manœuvres des Villélistes et des ministériels purs, M. Ravez en avait obtenu quelques unes de plus. Il passa pour constant dans le public, pendant toute la soirée, que M. Hyde de Neuville présiderait la chambre. Ses vertus, ses services, son dévouement à la royauté, le rendaient digne de ce choix; il n'en fut rien. Lui et M. Delalot étaient trop en horreur aux vaincus pour qu'on négligeât de leur en donner la preuve.

Vers minuit, lorsque j'allais quitter mon salon, où j'étais seule, un bruit de chevaux se fit entendre dans la rue, et l'on ouvrit la porte de l'hôtel. Je me rassis pour attendre cette visite presque tardive, c'était le comte de M...

« Je viens tard, me dit-il, vous m'en saurez bon gré, car je vous apporte la nouvelle de la décision royale relativement à la présidence de la chambre des députés.

» — Eh bien ! c'est M. Hyde de Neuville, on le sait déjà.

» — Écoutez-moi, me dit le comte, ce que je vais vous dire vaudra bien le récit obligé d'une de nos vieilles tragédies; je ne peindrai qu'imparfaitement la colère où nous a mis au château le résultat du scrutin; il n'a satisfait personne; M. de Villèle a été trop l'ami ingrat de MM. Delalot et de Neuville pour souffrir maintenant leur triomphe; les autres, dont ils se sont séparés, les regardent comme des transfuges coupables, et ils aimeraient mieux pactiser avec les jacobins qu'avec eux; dans cet état de choses on s'est mis en une sainte ferveur. Des personnages bien illustres ont demandé avec véhémence qu'on ne récompensât point le *parti de la défection*. Les choses ont été poussées à l'extrême, si bien que plutôt que de prendre ces deux messieurs, on ce serait accommodé de M. Gauthier.

» — On n'eût pas fait si mal.

» — Miséricorde ! un protestant ! J'ai vu frémir le cardinal de Latil, par cela seul qu'il était désigné à la candidature. Nos curés ne conçoivent pas comment des catholiques ont donné leur voix à un chien d'hérétique. Ah fi ! c'est l'abomination de la désolation dans

la sainte Jérusalem. Ainsi M. Gauthier, quoique d'ailleurs on lui fasse bonne mine, a été repoussé unanimement; M. de Portalis a, je vous jure, fait un signe de croix en entendant prononcer son nom. Oh ! nous sommes pieux, très pieux; c'est la mode.

» — Hélas ! je le vois bien; je fais ce que je peux pour être dévote, je ne suis encore qu'à la médisance, et ne me résous point à battre mes femmes. »

Je ne sais ce qui réjouit le comte de M... dans mon propos; il se mit à rire de bon cœur, me baisa la main mondainement, et continua :

« M. Casimir Périer, en sa qualité de représentant unique de l'extrême gauche, ne pouvait non plus, en aucune manière, être président; restait donc M. Royer-Collard. Nous avons daigné nous rappeler que celui-ci était royaliste quand pour l'être il fallait exposer sa vie; que s'il ne l'était pas tout-à-fait à notre manière, nous avions trouvé la sienne bonne en des temps calamiteux; qu'il avait correspondu avec nous, qu'il nous avait servis avec zèle et désintéressement; qu'il était de plus honnête homme et orateur éloquent, que sa vertu n'était pas de l'hypocrisie, qu'il possédait l'estime de la France; que sept colléges électoraux l'a-

vaient nommé député, que selon toute apparence il ne nous trahirait pas plutôt que M. de Villèle et le comte La Bourdonnaye. Ces choses bien connues nous ont décidés à porter sur lui notre choix. Les ministres alors l'ont proposé, et le roi l'a accepté. Vous verrez demain peut-être dans le Moniteur l'ordonnance qui le nomme. Au reste, le château est bon à voir : figurez-vous une consternation pareille à celle du 12 juillet, du 6 octobre ou du 20 juin ; nous sommes singulièrement sujets à la peur.

» — Chat échaudé...

» — Oui, craint l'eau froide. Je sais le proverbe ; mais avant de crier qu'on nous brûle, ne serait-il pas bon de tâter l'eau ? On nous déconsidère aux regards de la nation par ces effrois de nains, par ces menaces de géants qui n'apparaissent jamais. Nos journaux, en nous peignant sans cesse comme poursuivis de la peur de la révolution, prouvent leur poltronnerie et la nôtre. Madame, notre cause est mal défendue, et les pieds-plats qui la soutiennent nous rendraient un grand service en passant de l'autre bord. »

Je pensais comme le comte de M... ; aussi trouvai-je très sensé ce qu'il me disait. Nous nous séparâmes à deux heures du matin, tant

la chaleur de la conversation nous entraîna. Il m'amusa beaucoup en me dépeignant la démarche, et la figure égarée de M. de La Bourdonnaye, qui assurait de la meilleure foi possible à toutes les personnes rassemblées autour de lui aux Tuileries, que, pour sauver le roi, la famille royale et la monarchie, un seul moyen restait, celui d'annuler les cinq présentations, et de le nommer, lui, président de la chambre des députés par une simple ordonnance royale. « Ce n'est rien, ajouta M. le comte, en comparaison de M. Ravez; cet homme fort vous ferait pitié : je l'achèterai pour le mettre sur ma cheminée en regard de M. de Peyronnet. Imaginez-vous la même stupeur, un accablement pareil; ce sont des héros dans la fortune, de faibles enfants dans les revers. Quant à nos abbés, ils fulminent. Ce qui se passe les éloigne du pouvoir, de l'indemnité, des registres de l'état civil, que sais-je encore ? Il y en a parmi eux plus de quatre qui jetteraient au feu les cinq candidats. Enfin le ministère en pied est déjà un ministère mort ; on travaille sans lui, et tout ce qui s'agite est en dehors de lui.

Je sus en outre que M. de Martignac venait d'appeler un des premiers libraires, afin de

traiter avec lui de la vente de son recueil poétique; il rassemblait ses œuvres diverses détachées, et cette occupation lui permettait de prendre en patience les déboires qu'on lui donnait. Qui fut trompé dans ses calculs? la réunion Agier; la nomination de M. Royer-Colard la confondit, et l'anima plus que jamais contre ceux dont elle s'était séparée; elle se lia plus intimement avec le centre gauche, et dès lors vota presque toujours avec lui; mais si elle n'avait pu faire un président, elle fit au moins un ministre; un peu plus tard M. de Chabrol, poussé à bout, ainsi que l'évêque d'Hermopolis, abandonnèrent enfin des portefeuilles qu'ils n'auraient pas dû conserver jusque là; et MM. Hyde de Neuville et Feutrier les remplacèrent. On ne pouvait faire de meilleurs choix.

Cependant la chambre prit de la consistance; il y eut nécessité de satisfaire en partie l'opinion publique; aussit vit-on entrer ou être rappelés au conseil d'État des hommes qu'on en avait jusque là écartés avec soin. MM. Bertin de Vaux, de Salvandi, Villemain, Agier, Lepelletier d'Aulnay, le marquis de Cambon, le comte Alexandre de Laborde. Le vicomte Siméon devint, à l'intérieur, le di-

recteur des belles-lettres, sciences et beaux-arts; le baron Bacot de Romans, nouvellement entré dans la lice constitutionnelle, en fut récompensé par la direction générale des contributions indirectes; M. Bourdeau, ex-procureur général à la cour royale de Limoges, et très maltraité par le dernier ministère, fut nommé directeur général de l'enregistrement et des domaines.

Le choix le plus applaudi, celui qui réunit l'universalité des suffrages, fut celui qui appela M. de Belleyme à la préfecture de police; tous les honnêtes gens désiraient ardemment la retraite de MM. Delavau et Franchet; jamais autant que sous leur administration malfaisante la police des rues n'avait été si négligée, et jamais on n'avait fait autant faire de la politique aux mouchards; des abominations de tout genre étaient tolérées, on ne s'occupait qu'à tourmenter les opinions; les évènements de la rue Saint-Denis, en novembre dernier, avaient rendu leur chute nécessaire; ce fut celle qui coûta le plus à décider. Ils avaient goûté du sang, et il y avait derrière la toile des personnes qui voulaient les réunir à M. de La Bourdonnaye, qui en avayit demandé.

On avait tant de fois dit à madame Franchet

que son mari était le sauveur du trône, qu'on ne savait comment arriver à nous débarrasser de ces deux hommes-là; on s'y décida enfin, ils partirent avec les autres, mais leur retraite ne fut jamais pardonnée à MM. de Martignac et Portalis.

Cependant la chambre des députés, après l'élection de son président, passa à celle des vice-présidents; ici le choix fut tout pour la réunion Agier; on nomma MM. le marquis de Cambon, baron Agier, Bertin de Vaux et de Berbis; les secrétaires tinrent de plus près à la gauche, c'étaient MM. de Lur-Saluce, de Valon, de Meylet et Rouille-Desfontaines; le roi choisit MM. Dubruel et Laisné de Villevêque pour questeurs, sur la liste de présentation; le premier appartenait à l'ancien ministère; c'était un ventru raisonnable qui, au besoin, aurait été libéral; il dut le choix de ses confrères à la pitié qu'inspira son état de maladie; c'eût été le tuer que de ne pas le laisser à la place qu'il occupait précédemment; la questure, en effet, ne lui resta pas long-temps confiée; il mourut peu après, et M. de Bondy le remplaça.

M. Laisné de Villevêque est un sage de la Grèce accommodé un peu aux formes fran-

çaises ; il est royaliste autant que s'il était noble, il est national comme doit l'être un bon citoyen, il éclaire la chambre des députés par ses hautes connaissances en tout ce qui intéresse le commerce, les manufactures et l'économie politique ; simple dans ses manières, ne cherchant pas à se faire valoir, il n'en vaut que davantage. Il inspire à la fois l'amitié, l'estime et la confiance.

M. de Villevêque, vers le temps de sa nomination à la questure, obtint une audience de Charles X ; il se présenta en sujet fidèle qui vient expliquer franchement à son roi ses sentiments. Sa Majesté lui dit : « Votre zèle m'est connu ; mais dois-je faire un fonds égal sur des gens qui travaillent, par leurs actes et par leurs écrits, à saper le fondement de mon autorité ? »

M. de Villevêque, feignant de prendre le change, répliqua :

« C'est en effet, sire, un grand malheur que des écrivains comme MM. de Maistre, l'abbé de Lamennais et autres, attaquent votre autorité.

» — Je ne parle pas d'eux, ceux-là sont purs!

» — Non, sire, ils mettent au-dessus de vous un pouvoir qui n'existe pas, celui du pape ;

ils ne font de vous que le lieutenant du souverain pontife.

» — Est-ce possible?

» — Que vos occupations vous laissent le temps de lire leurs ouvrages, vous y verrez ce que j'avance prouvé à chaque ligne.

» — Les libéraux protégent et vantent les régicides.

» — Les libéraux qui les vantent ont tort, ils sont même coupables; mais, sire, aucun, du moins parmi ceux-là, ne soutient et ne professe par lui-même cette doctrine abominable et impie du régicide, tandis que plus de soixante-treize jésuites l'établissent, la soutiennent et la propagent depuis la création de leur ordre jusqu'à nos jours; ces jésuites, sire, sont les plus dangereux ennemis de votre dynastie, à laquelle ils ont toujours fait la guerre; ils assassinèrent Henri IV après l'avoir fait excommunier par les papes, qui le déclarèrent déchu de la couronne.

» — Cela est impossible, monsieur.

» — Cela est, sire, et cela est consigné à chaque page du règne de votre aïeul.

» — La chose est forte; comment excommunier Henri IV? Savez-vous, monsieur, où cela peut mener?»

M. de Villevêque garda un silence expressif; la conversation continua, le roi se montra décidé à maintenir la charte, et ami sage des libertés publiques. M. de Villevêque, en me rapportant ces particularités, ajouta : « Certainement mon amour était acquis à Sa Majesté; eh bien, je connus, en sortant, qu'il était augmenté encore, tant cet excellent prince m'a paru digne de notre vénération. Que ceux-là qui le trompent sont coupables, et méritent d'être sévèrement punis! »

Je pensais comme lui; car je voyais mieux que lui, à cause de ma position, de quelle manière les intrigues étaient formées; il y en eut une qui occupait alors beaucoup le parti des anciens ministres; il s'agissait de faire en sorte que l'adresse de la chambre ne renfermât rien d'hostile contre l'administration villélienne; une flétrissure la condamnait à rester en arrière, et elle se flattait de remonter sur ses chevaux. La cession finie, on se tourmenta donc beaucoup pour arriver à un résultat satisfaisant; les plus hautes influences tâchèrent de calmer l'aigreur et le juste mécontentement des députés. Cette adresse, dont la rédaction avait été confiée à MM. Dupont de l'Eure, de La Peyrade, de La Bourdonnaye, Hyde de Neuville, Delalot,

de Chantelauze, Bignon, Ravez, et Alexis de Noailles, ce qui formait une agglomération étrange; cette adresse fut, dis-je, soumise à la chambre par M. Delalot, rapporteur de la commission.

Les partisans du ministère tombé se récrièrent à l'expression de *système déplorable* appliquée aux actes villélistes; M. de Montbel embrassa avec chaleur la défense d'un ministre son parent et son ami; le succès ne couronna pas ses efforts; vainement M. de Martignac vint à son aide; il fallut aller aux voix. L'adresse, rédigée dans le sens de la gauche et de la réunion Agier, passa à une majorité de trente-quatre voix; ce n'était pas assez pour que l'effet qu'on en espérait fût complet; il faut dire que plusieurs députés votèrent contre, non parcequ'ils la désapprouvèrent, mais par respect pour la personne du roi.

CHAPITRE XVI.

Intrigues à la cour. — M. de Villèle. — Perplexité de M. de Portalis. — Le 14 juillet. — Démission de l'abbe de Pradt. — Son désappointement. — Il fait une école. — Le billet doux à l'imprimerie. — L'évêque de N. — La persécution. — Le cardinal de Clermont-Tonnerre et sa devise. — Expédition de Morée. — Voyage du roi en Alsace. — Le roi de Wurtemberg et le grand-duc de Bade. — Célérité de M. de Forbin.

Le ministère déplorable comprit le danger de sa position dès que l'adresse de la chambre fut résolue. On vint me dire de vingt côtés différents que le roi témoignerait son improbation formelle. On ne balança pas à lui proposer de se refuser à recevoir la députation, et à se modeler sur ce qui avait été fait sous le feu roi; dans cette position désespérée, le parti de l'ancien ministère ne voyait que cette ancre de salut; il mit en mouvement les seigneurs et les prélats, qui tâchèrent de faire peur, s'ils ne pouvaient persuader. Jamais intrigue ne fut menée avec tant de vivacité par les nouveaux ministres. Il n'était plus question

d'eux. M. de Martignac, qui s'en regardait comme le chef, comprit sans peine que son intérêt, ainsi que celui de ses collègues, ne consistait pas tant à batailler en faveur de leurs prédécesseurs. En conséquence, et avec sa finesse accoutumée, il insinua au roi que ce serait débuter mal si la nouvelle administration se plaçait tout d'abord en opposition avec la chambre. M. de P..., qui était là, répondit que ce qui se passait dans le château restait hors de la sphère d'activité du ministère; que son influence ne pouvait s'étendre jusque là, et que les chambres ne pourraient le rendre responsable de ce qui proviendrait du propre mouvement du roi. « Cela est vrai, monsieur, répliqua M. de Martignac; mais la chambre trouvera étrange que le ministère présent existe, puisque le précédent serait encore tout entier dans le cœur de Sa Majesté. » Ceci restant sans réponse satisfaisante, le sens parfait de Sa Majesté le comprit; d'ailleurs elle n'en voulait pas tant à la chambre qu'on le faisait pressentir; aussi, malgré tout ce que l'on tenta, elle prit la résolution de recevoir la grande députation chargée de lui présenter l'adresse. On le fit savoir selon la forme ordinaire. Le roi en écouta la lecture avec bien-

veillance, et répondit avec sa chevaleresque dignité habituelle.

Dès que le parti-prêtre eut reconnu la direction que les choses allaient prendre; dès qu'il se fut bien assuré que M. de Villèle ne pouvait plus désormais le servir, il se rallia de plus en plus à M. de Polignac.

Cependant M. de Portalis cherchait à se mettre bien en cour, en modifiant sa tendance au jansénisme.

M. de Martignac, dont le système était d'ôter le chapeau à toutes les opinions et à tous les intérêts, fit sa cour à la littérature libérale en la personne de M. Delavigne, qui avait composé une comédie, *la Princesse Aurélie*, dirigée contre les trois membres les plus influents de l'ancien ministère. La censure dramatique n'avait pas osé prendre sur elle de permettre la représentation de cette pièce. L'auteur se hâta d'en appeler à M. de Martignac, qui ne déclina point la juridiction; il répondit par une lettre charmante, engagea M. Delavigne à dîner, et à lire ensuite *la Princesse Aurélie* devant nombreuse compagnie. La chose eut lieu, la comédie fut trouvée admirable; il ne fut plus question de la châtrer; le ministre déclara qu'il laissait à l'auteur le soin de se

censurer lui-même. On procéda donc aux répétitions ; *la Princesse Aurélie* tomba, et M. de Martignac passa pour le Mécène de la littérature et un critique éclairé.

Ceci donna l'idée à tous les auteurs tragiques et comiques de prendre conseil de Son Excellence. M. Delrieu, plus habile que les autres, lui apporta un *Pharamond* que l'on ne représenta pas, attendu la résistance des comédiens, mais qui valut à l'auteur 1,200 fr. de pension. La cour trouva que les lectures faites chez M. de Martignac seraient chères à ce prix ; d'une autre part, ce ministre continuait son jeu à la chambre des députés ; il ne se prononçait sur rien, se retranchait derrière des commissions dont la multiplicité devenait ridicule, et faisait une dépense énorme d'esprit, de belles phrases et de ruses oratoires, pour se déconsidérer, politiquement parlant, de plus en plus. Ce manége sautait aux yeux et prévenait contre lui ceux surtout qui, hors de son influence, le jugeaient à ses œuvres, non pas d'après le mouvement qu'il se donnait pour réussir. Ses tours d'escamotage à la tribune amusaient les gens qui, placés derrière lui, travaillaient à le jeter à bas.

Ce ne fut pas de la gaieté qu'inspira au château une autre manœuvre bien autrement importante. Il y avait un député à nommer à Paris, en remplacement de M. Benjamin Constant, qui, élu par le collége de Strasbourg, avait opté pour celui-ci. Les électeurs du premier arrondissement se convoquèrent les uns et les autres dans un des cafés des Champs-Élysées, pour discuter entre eux le mérite du candidat; c'était franchement recommencer les assemblées populaires.

A la première nouvelle de cette espèce de club électoral, nous tremblâmes tous, et nous eûmes raison; il y en eut qui regardèrent en arrière, et se rappelèrent le 14 juillet. On se récria contre le ministère qui tolérait de pareilles assemblées, et contre le préfet de police, qui ne les dispersait pas. Jamais l'extrême droite n'eut une plus belle occasion pour gagner sa cause; elle se remua avec une vivacité extrême; elle rappela les clubs, les cordeliers, les jacobins, les septembriseurs, que sais-je encore! On ne niera pas cette fois que la révolution ne soit arrivée, disaient-ils; elle était là à deux portées de fusil des Tuileries, prête à nous dévorer tous; qu'un acte hostile eût été commis par la multitude, et ce fait ve-

nait à l'appui de la réclamation : par bonheur cette multitude n'était que curieuse et désœuvrée ; elle cherchait à passer le temps, et point à faire de la république. Cependant on profita de cet incident pour alarmer la famille royale, et la rendre passible de recevoir les impressions qu'on voulait lui donner.

Parmi les candidats qui se présentèrent à cette élection, on remarqua avec peine un homme qui aurait dû se tenir à l'écart : le comte de La Valette, l'ancien intendant-général des postes, celui qui, en 1815, condamné à mort, s'était sauvé, grâce à l'intervention de sa femme. Une vanité peu convenable l'égara dans sa démarche présente. Qu'est-ce qui le recommandait aux électeurs? rien. Un partisan du despotisme impérial devait-il représenter une population libre? Convenait-il aux parents de la famille de Bonaparte de se montrer opposée aux Bourbons, qui, en définitive, lui avaient fait grâce de la vie? Il y avait dans tout cela des inconvenances qui frappaient tous les yeux ; la désapprobation fut universelle, et M. de La Valette se vit obligé de renoncer à une candidature dont il était seul à vouloir.

Le général Mathieu Dumas fut plus heureux; sa nomination cependant ne convint pas à la cour; sa présence rappelait de tristes souvenirs, sa personne s'attachait à des époques désastreuses; ce fut un tort aux électeurs de l'avoir choisi dans cette circonstance, non que ce fût par lui-même un mauvais député, il avait tout ce qui convenait à cette mission importante; mais, je le répète, il ne pouvait être vu avec plaisir de nos chefs naturels. Était-il donc vrai qu'on tenait en ce moment à leur être désagréables, qu'on voulait se venger de la résistance qu'on leur supposait aux désirs de la nation? ce fut au moins ce que l'on nous dit.

L'admission d'un homme essentiellement lié aux évènements de l'aurore de la révolution fut balancée par la retraite de l'abbé de Pradt, ancien archevêque de Malines, mais plus connu sous le nom d'*aumônier du dieu Mars*, nommé député par le département du Puy-de-Dôme. M. l'abbé nous était venu, persuadé, comme un autre abbé Sièyes, qu'il devait jouer le premier rôle et occuper la plus haute place. M. de C...., député fort aimable, me disait à ce sujet : « L'abbé de Pradt était comique à nos réunions, quand il s'agissait de

la présidence; il allait de l'un à l'autre avec une mine à peindre, s'émerveillant que l'on songeât à dix des nôtres et pas à lui; il se gonflait, s'agitait;... rien :... les trois candidats de la gauche passent; il soupire, se fâche, se résigne. Oh, quant à la vice-présidence, elle ne lui manquera pas;... rien encore;... Enfin les secrétaires sont nommés à sa barbe..... Oh, pour le coup, il n'y tient plus; il nous chante pouille, nous range tous *du parti de la défection;* sa tête s'exalte, et un beau matin il nous envoie sa démission, s'imaginant qu'elle allait ébranler la chambre jusque dans ses fondements; mais il n'en fut rien, et la chambre est demeurée sur un bon pied. Avant-hier il m'a rencontrée dans lejardin des Tuileries.

« Eh bien! m'a-t-il dit, vous n'avez pas voulu de moi.

» — C'est vous qui n'avez pas voulu de nous.

» — Me préférer un Gauthier, qui n'a parlé qu'une seule fois en sa vie! un Casimir Périer, tout chiffres, tout manufactures! un Royer-Collard, idéologue sentimental! On ne me connaît pas; on ignore ce que je vaux.

» — On ne le sait que trop peut-être, lui ai-je répondu.

» — Ah! oui, la jalousie;... tandis que je

me serais effacé pour laisser apercevoir les autres : je ne suis pas exclusif. »

» Voilà, madame, notre conversation mot à mot. »

Elle me parut marquée au coin du personnage. L'abbé de Pradt fit une école dont son parti lui sut gré et dont le parti-prêtre ne se fâcha point. C'était pour lui une étrange épine qu'un évêque philosophe à la chambre des députés, un scandale perpétuel et un adversaire dangereux ; peut-être que la colère de l'aumônier n'est pas encore calmée. Je l'ai rencontré il n'y a pas long-temps dans une maison où il déclamait encore. L'âge ne peut rien sur ce volcan mal éteint, sur cette tête jeune encore sous la neige de l'âge. Ce qu'il perdait, d'autres tâchaient de l'acquérir. Les deux frèresr Dupin occupèrent cette année la tribune presque perpétuellement. L'aîné parla trop; il mérita la qualification de *sans bornes* que M. de Puymaurin donna à son éloquence. Il ne faut pas trop se tenir à l'écart, mais se montrer trop est un écueil encore, que les vrais habiles évitent.

M Dupin aîné possède des connaissances oratoires et historiques ; il enveloppe son opinion secrète d'un manteau brillant qui plaît à

la multitude. Il veut se faire rechercher de tous, et ne déplaire en résultat à personne ; il est si poli qu'il pactisera même avec les jésuites. Il a tant d'envie de la simarre, qu'il oubliera de voter parfois avec ses amis. Il a des considérations d'urbanité, des obligeances pour ses adversaires, que l'on trouverait très étranges dans tout autre que lui. Il sait où il va ; il ne dévie de la route que lorsqu'il peut le faire sans dommage pour ses intérêts. Il marche dans le sens libéral, et pourtant il vacille.

Dieu veuille que je le juge avec rigueur, et que je sois trompée par mon instinct, qui m'éloigne de ses maximes.

Le baron Charles Dupin déteste l'inégalité des rangs ; il combat les ministres et reçoit d'eux six ou sept traitements différents. C'est le député des chiffres ; il a tout mis en statistique, et il en a lassé ses collègues. On aime à croire que sa modestie a souffert étrangement de ce triomphe continuel qu'il est allé chercher dans le midi de la France. Il faut qu'il n'ait pu l'éviter puisqu'il s'y est soumis avec tant de résignation ; tout autre que lui n'aurait pas eu cette patience.

Les avocats en général ne brillèrent pas à

cette session ; l'avantage resta aux commerçants et aux gens du monde ; cela devait être. Ceux-ci ne parlent jamais que selon leur sentiment ; ils ne contractent pas la fâcheuse habitude de défendre indifféremment le pour et le contre, *e sempre bene*. Grâces aux uns et aux autres, le ministère proposa enfin diverses lois qui changèrent la face des choses : la première fut celle concernant les listes électorales, qui amena un nouveau système tel que les fraudes sont devenues presque impossibles. Je me garderai bien d'entrer dans des détails à ce sujet ; je serais incapable de le traiter convenablement.

Je fus témoin du désespoir de certains députés lorsque cette loi eut reçu la sanction royale. Elle anéantissait leurs espérances en cas de nouvelles élections. M. de S... M... allait disant partout qu'il n'y avait pas de gouvernement possible si les élections ne restaient pas dans les mains des préfets. « Ah ! Monsieur, lui dit M. de L..., on voit bien que vous avez été élu par l'amitié du vôtre. »

Le bruit que ceci causa ne fut rien auprès de celui qu'excita l'ordonnance royale relative aux petits séminaires, qui ferma les colléges ouverts par les jésuites. A voir la colère de M. de Laurentie, on aurait cru tout perdu. Cet acte

fut assimilé à ceux de Néron et de Dioclétien, et la comparaison entre les temps et les princes en découla naturellement. Jamais on ne fit tant de bruit pour si peu de chose ; ce fut une pitié que le charlatanisme dévotieux des martyrs de *la Quotidienne*, les pensions que le gouvernement leur donne, et criant pourtant qu'on les livrait aux bêtes; ce qui leur valut l'application de la chanson :

Où peut-on être mieux qu'au sein, etc.?

Quelques jours après on me conta qu'un de ces martyrs du siècle, interpellé de réciter son *Credo* en français et en latin, n'avait pu aller au-delà du premier mot dans les deux langues. Un autre avait envoyé à l'imprimerie un billet doux de sa maîtresse, femme mariée, en place d'une homélie bien catholique qu'il avait élaborée entre un pâté et une bouteille de vin de Champagne.

L'évêque de N..., qui ne peut me souffrir parceque j'ai pris la liberté grande de me moquer de lui avec le feu roi, vint me voir afin d'exhaler un peu de bile en ma présence. Il se répandit en injures contre son confrère de Beauvais, lui trouva un visage de réprouvé, quoiqu'il soit doué d'une figure charmante, et

annonça que le temps de mourir pour la foi était venu.

« Ah, monseigneur, dis-je, combien a-t-on retranché de vos revenus épiscopaux ?

» — Rien.

» — Vous a-t-on renvoyé à perpétuité dans votre diocèse ?

» — Non.

» — Le séminaire de N... est-il oublié dans la distribution des douze cent mille francs ?

» — Je voudrais bien le voir !

» — Qu'est-ce qui vous blesse ? où est la persécution ? où commence le martyre ? Attendez donc que vous sentiez le roussi pour vous fâcher. »

Il me fit une mine de démon.

« Patience, patience, me dit-il, que les impies triomphent, leur joie sera courte ; encore un peu de temps...

» — Et vous aurez votre tour, monseigneur. Le feu roi, qui ne vous aimait pas et qui vous voulait du bien, retenait votre impétuosité ; craignez d'obtenir trop de ceux qui vous aiment.

» — Je sais, me répondit-il, que la Philosophie était naguère assise sur le trône.

» — Dites la Raison ; nous sommes dans un

siècle où le clergé doit se prêter à la marche de l'esprit humain : le treizième siècle ne reviendra pas, soyez prudent. »

L'évêque recommença sa doléance et alla toucher cent mille francs qu'un *impie* avait donné à son diocèse. La querelle était pourtant fort triste, elle fut égayée par un autre prélat qui entra en scène à la manière accoutumée, c'est-à-dire très plaisamment.

Le cardinal de Clermont-Tonnerre, outre sa qualité de prêtre, est Clermont-Tonnerre, c'est-à-dire plus noble que le roi et un peu moins que Dieu, car il se rend justice, et sait s'humilier à propos. On ne l'avait pas consulté sur le fait des fameuses ordonnances, aussi se souleva-t-il contre elles, et déclara solennellement qu'il ne les exécuterait pas. Il l'a fait comme il l'avait dit, et selon son expression antérieure, il se tenait au milieu de son *peuple* et s'embarrassait fort peu des ordres du roi. Le ministre des affaires ecclésiastiques, qui était chargé de leur exécution et qui n'entendait pas parler de l'archevêque de Toulouse, lui écrivit pour lui rappeler qu'il avait des devoirs à remplir. L'humble prélat, à cette invitation, prend la plume et trace le billet suivant :

« Monseigneur, la devise de ma famille, qui lui

a été donnée par le pape Caliste II, en 1120, est celle-ci : *Etiam si omnes, ego non ;* c'est aussi celle de ma conscience. J'ai l'honneur d'être avec la respectueuse considération qui est due au ministre du roi, A. J..., cardinal-archevêque de Toulouse.»

Cette étrange missive mérita à son auteur la défense de paraître devant le roi, défense qui ne tarda pas à être levée. Cet *etiam si omnes* m'embarrassait beaucoup, le feu roi n'était plus là pour me l'expliquer; j'avais cherché vainement M. de J... pour qu'il me rendît ce service; je tenais à savoir quelle figure était contenue dans le latin de l'Éminence. J'entendais force gens s'en courroucer sans les comprendre, cela m'embarrassait. J'aurais bien consulté un de mes amis, mais depuis qu'il avait traduit, à ma prière, *fructus belli,* par le fruit des belles, j'avais trouvé son érudition tellement impolie que je ne voulais plus avoir affaire à lui. Cependant, à force de questionner, j'appris que cela voulait dire : *Je cèderai si vous êtes fort, et si vous ne l'êtes pas je me moquerai de vous.* J'admirai comment l'idiome romain était concis, et M. Royer-Collard, à qui je fis part de cette traduction, la trouva si naturelle, qu'il ne songea pas à la tourner au-

trement, d'autant plus que monseigneur l'archevêque de Toulouse finit par obéir; il aurait tout aussi bien fait de commencer par là.

Avant que l'on s'occupât de lui, un évènement tout aussi important, quoiqu'il n'y eût pas un Clermont-Tonnerre en jeu, fut l'expédition de Grèce, résolue enfin. La Russie menaçait de faire à elle seule ce qui était nécessaire pour décider le sultan à donner la liberté à la Grèce. L'Angleterre voulait éviter à tout prix que la Russie allât trop avant; M. de Polignac entrait dans les inquiétudes du cabinet de Londres avec une sollicitude extrême, et pressait le ministère pour qu'il se décidât à prendre un parti. Je sus que ses dépêches étaient toutes dans ce sens, par M. A. de C..., qui me dit:

«N'admirez-vous pas? tandis que M. de Polignac demande que nous envoyions une armée dans la Morée, son parti ne cesse de clabauder contre cette expédition.

» — Eh! qu'importe à M. de Polignac, répondis-je, que nos troupes abordent sur cette terre historique? Est-ce qu'il voudrait aller mériter le bâton de maréchal de France?

» — Non certainement, il a l'humeur plus douce, il aime mieux conquérir le ministère; mais son ami Wellington l'a tant prié de nous

décider à cet acte belliqueux, qu'il se croirait incapable de lui refuser sa coopération.

» — Et pourquoi l'Angleterre ne prend-elle pas ce soin, puisque la chose l'intéresse?

» — Je vais vous le dire. Cette course coûtera de l'argent; elle n'en a guère, et préfère que nous dépensions le nôtre, bien persuadée que nous n'en recueillerons aucun profit, et que nous retirerons sitôt qu'elle en manifestera l'envie.

» — Je le crois; aussi ne peut-on rien refuser à des voisins qui nous aiment tant. »

Ce que nous disions était vrai; notre armée alla en Morée pour satisfaire les Anglais, et néanmoins sans que cela arrêtât les Russes. Le général Maison embarrassait certaines gens; il était au nombre de ceux qui pouvaient aspirer au ministère : on l'envoya cueillir des lauriers en Grèce.

D'une autre part, le roi continuait cette année le voyage qu'il avait entrepris l'an dernier; il visita une province qu'on avait calomniée auprès de sa personne. L'Alsace, représentée presque en révolte ouverte, se montra royaliste, affectueuse et constitutionnelle à la fois; Charles X ne trouva que des cœurs soumis sur son passage. Les Alsaciens lui prouvèrent qu'ils

n'étaient pas les ennemis de sa personne sacrée; le roi comprit leurs sentiments, aussi répondit-il au maire de Strasbourg, qui lui présentait les clefs de la ville : « J'accepte les clefs avec plaisir, et vous les rendrai avec confiance. J'entre dans cette ville avec une douce satisfaction ; ce que j'ai vu dans ce pays me prouve que l'amour des Français pour leur roi est toujours gravé dans leurs cœurs ; certes l'amour du roi pour les Français y est gravé d'une manière ineffaçable. »

Le roi de Wurtemberg, le grand-duc de Bade, vinrent rendre à Strasbourg leur hommage à Sa Majesté ; elle passa ensuite dans la Lorraine, où elle fut accueillie avec les mêmes sentiments. Avant d'y entrer, monseigneur le dauphin, à propos de la satisfaction que le roi lui témoignait de l'Alsace, lui répliqua : « Je vous l'avais bien dit, sire. » Celui-là au moins n'a jamais tenté de calomnier les Français.

Une des choses qui nous frappèrent dans les circonstances secondaires de ce voyage, fut la célérité de M. de Forbin, évêque de Nancy. Il reçut le roi dans sa ville épiscopale, et il trouva le moyen de voyager avec une telle promptitude, qu'il eut encore l'honneur de

recevoir Sa Majesté aux Tuileries quand elle y arriva.

M. de L..., qui me contait ce fait, ajouta : « On n'a jamais vu M. de Forbin faire une telle diligence pour aller chanter la grand' messe à Nancy. »

Je ne répondis rien à cette remarque impertinente, comme si ce n'était pas rendre ses devoirs à Dieu que de les rendre au roi. Ce pauvre M. de Nancy, on le tourmente d'une étrange manière. Est-ce qu'on ne peut pas faire son salut dans le château des Tuileries aussi bien que dans la capitale de la Lorraine? Un gentilhomme doit toujours être sur un autre pied qu'un bourgeois; demandez plutôt à monseigneur l'archevêque de Toulouse !

CHAPITRE XVII.

M. de Chateaubriand. — La franchise de M. de P. — On vous l'imposera. — Le pot-de-vin et les épingles. — *Avant, pendant et après.* — Madame de B. — Le dîner de Robespierre. — Le bonnet rouge. — La loge de Barras.

On s'étonnera sans doute qu'au milieu du tableau que je viens de tracer de l'agonie du ministère Villèle et du commencement de l'existence éphémère de celui qui lui succéda, je n'aie pas prononcé le nom d'un homme dont alors chacun parlait, du vicomte de Chateaubriand.

La voix publique demandait une réparation éclatante de la manière indécente avec laquelle M. de Chateaubriand avait été jeté hors du ministère des affaires étrangères. Son beau génie, ses pensées généreuses, son beau dévouement à la royauté, son cœur tout français, inspiraient pour lui un intérêt universel qui s'accroissait de la prolongation de sa disgrâce; on se demandait pourquoi le plus fidèle parmi

les serviteurs de la couronne était seul éloigné, pourquoi l'on ne mettait pas en balance le poids de ses services avec ce qu'il avait pu faire de déplaisant au président du conseil; et s'il faut l'ajouter, on s'étonnait que la récompense ne descendît pas d'en-haut.

On doit croire qu'au moment où la nouvelle chambre nécessitait une autre composition de ministère, cette voix publique, qui ne trompe jamais, s'éleva avec plus de véhémence, et recommanda M. de Chateaubriand à ceux qui influenceraient les nominations; c'était le moins que lui et M. de Doudeauville rentrassent en fonctions; il n'en était pas de plus dignes. Je n'ai caché jamais en aucune partie de ces Mémoires l'intérêt que je porte à cet illustre ami; je regardais sa cause comme la mienne, et je m'inquiétais de tout ce qui pouvait le servir; je croyais à la sincérité de ceux qui le portaient aux nues; je ne me tournai donc pas de leur côté, je voulus voir ce que pensaient ses ennemis, bien assurée que j'apprendrais par eux sur quoi je pouvais compter.

Il arriva un moment où M. de P... n'espérant plus rien, et fâché d'ailleurs contre M. de Villèle, s'avisa de mettre de la franchise dans sa diplomatie de *camarilla*, et de me parler à

cœur ouvert. Tantôt nous étions bien ensemble et tantôt mal, suivant notre caprice ou la circonstance; un soir, que le malheur prochain disposait M. de P... à la confiance, et que nous étions seuls dans mon salon à une heure presque indue, je lui demandai quels étaient ceux que portaient le côté gauche et le centre droit; il me nomma trente noms tous très recommandables sans doute, et le seul que j'attendais n'arrivait pas.

» Est-ce là tout? lui dis-je.

» —Oui, répondit-il.» Et il récapitula MM. de Pontécoulant, Daru, Sébastiani, Mollien, duc de Gaëte, Lainé, Royer-Collard, Casimir Périer, le duc de Broglie, de Cambon, Hyde de Neuville, Delalot, Gauthier, que sais-je encore? j'étais sur un brasier ardent.

«Et le vicomte de Chateaubriand? demandai-je enfin avec une sorte d'impatience.

» — Lui! me fut-il répondu avec l'accent le plus dédaigneux; lui! il ne sera jamais ministre.

» — Et pourquoi, s'il vous plaît?

» — Pourquoi? parcequ'il ne convient à personne.

» — A vous, peut-être, mais aux autres?

» — Qui pense à lui?

» — Le public.

» — Vraiment, c'est bien le public que l'on va consulter quand il s'agit de distribuer des porte-feuilles ! et vous saurez, puisque public il y a, que lui seul parlant pour ce *monsieur*, ce monsieur n'entrera pas au ministère.

» — C'est la peur qui vous le fait dire.

» — Non, mais la certitude que j'en ai; on ne veut de lui au château à aucun prix; la cour ne le soutiendra pas, tant il est imprégné de libéralisme; le roi défunt ne l'aimait pas.

» — C'était un tort.

» — Nous l'aimions moins encore, et certainement nous ne l'emploierons pas. »

Ce *nous* me parut d'une impertinence... ! il augmenta ma mauvaise humeur.

« On vous l'imposera pourtant, dis-je.

» — Sortez de cette erreur, il est moins soutenu que vous ne vous en flattez; on l'a mis en avant pour nous l'abandonner en cas de transaction, ce sera le pot-de-vin du marché.

» — Pourquoi ne dites-vous pas les épingles ? ce serait de meilleure compagnie.

» — Pot ou épingles, comme il vous plaira; mais votre monsieur ne rentrera plus à l'hôtel des affaires étrangères.

» — Le comte de Villèle en fait la condition

expresse de sa retraite. » — Là-haut on lui promet de ne pas en vouloir, et là-bas, ainsi que je vous l'ai dit, on ne l'appuie que pour nous le montrer. »

Ces paroles furent prononcées avec un tel accent, qu'elles me donnèrent beaucoup à penser ; je craignais de procurer trop de joie à M. de P... en lui montrant ma peine, et je continuai le même texte en changeant de sujet.

« Et le duc de Doudeauville, M. de Villèle le repousse-t-il également ?

» — Ce brave homme ! oh, non ! qu'il soit ministre, peu nous importe ; mais il ne le redeviendra pas, au moins au département de la maison du roi ; ne m'en demandez point le motif, je l'ignore ; ce que je puis vous dire, c'est que l'on tient beaucoup à ce que le poste reste vacant ; on est très satisfait de M. de La Bouillerie, on ne veut lui imposer aucun supérieur. »

Je réfléchis un instant, puis, frappée comme d'un trait de lumière :

« Je gage de vous apprendre pourquoi on veut laisser vide ce ministère ; c'est qu'on le réserve pour marche-pied ou pour retraite à un homme aussi grand que vous, mais qui a la tête plus petite.

» — Je ne vois pas.

» — Cherchez plus loin. Passez la Manche.

» — M. de Polignac ?

» — *C'est toi qui l'as nommé.*

» — En effet... je comprends... Oh! mon cher collègue !... Vous avez raison, madame la comtesse, votre sexe possède un instinct et...»

M. de P... s'arrêta ; il était tard, je le lui dis, il me baisa la main et partit. Je passait le reste de la nuit à me remémorer ce que m'avait dit M. de P... et à me courroucer contre la perfidie des hommes ; il me semblait odieux qu'on ne soutînt qu'à demi M. de Chateaubriand. J'allai voir le lendemain plusieurs meneurs, je leur parlai de lui. « Il nous le faut sans doute, répondirent ils tous, sans lui notre victoire sera incomplète. »

J'applaudissais à ce début, puis on ajoutait ! « On a contre lui au château des préventions fatales ; on lui en veut : de quoi? je l'ignore, mais on paraît décidé à nous repousser tous, à se lancer dans des mesures extrêmes, si nous persistons à l'imposer. Qu'a-t-il besoin d'un ministère qui lui ravira tout son temps, qui l'enlèvera à la gloire et aux lettres? Une belle et bonne ambassade, un titre plus relevé, cela ne lui conviendrait-il pas mieux ?»

J'écoutais, je soupirais, je me demandais où se peuvent rencontrer les hommes tels qu'ils devraient être : je n'en trouve jamais que comme ils sont. Je me taisais avec les uns, je me querellais avec les autres, mais je ne les changeais pas. Je finis en vérité par me trouver seule de mon bord. Enfin arriva le moment de tout décider. Les plus ingrats n'osaient aborder la question avec mon noble ami; il fallut pourtant lui dire ce qui se passait. Sa grande âme n'en fut que contristée, par rapport à l'amitié; il dit que dès le moment que sa fidélité et ses services n'étaient pas agréables, il renonçait à tout; que son regret serait de nuire dans son intérêt particulier aux avantages que la France retirerait d'un changement de système politique; il ajouta après : « Puisque l'on me craint ou que l'on me hait, je m'exile. »

Il accepta alors l'ambassade de Rome; il ne lui échappa ni plainte ni murmure, il n'accusa ni ses amis ni ses adversaires; il redoubla, s'il était possible, de vénération pour ceux qu'il devait respecter, se contentant de dire : « Je n'ai pas eu le bonheur de bien me faire connaître d'eux, je n'ai pas fait assez pour les convaincre de mes sentiments et de mon zèle. »

C'est ainsi qu'il exprimait devant moi sa

noble résignation ; je puis dire que j'éprouvais pour lui plus de regrets que lui-même. « Soyez heureux, lui dis-je, si vous pouvez l'être au milieu de tant de gloire et de tant de jalousies. »

Il me répondit : « Je vais revoir la vieille Rome. Toute renommée s'éclipse devant la sienne ; je tâcherai d'oublier le présent en face des grandes ruines du passé. Que sommes-nous auprès de ces réputations colossales des hommes d'autrefois ? Je vous assure que pour me maintenir dans une modestie convenable, je répèterai, chaque fois que j'apercevrai le Capitole, ces deux vers de Voltaire :

> On ne sait de César où la cendre repose,
> Et l'ami Pompignan croit être quelque chose. »

Tandis que la fortune publique était confiée à de nouvelles mains, celle de plusieurs particuliers, et je me trouvai du nombre, demeura compromise, soit en total, soit en partie. Un mois plus tôt j'aurais perdu une somme *conséquente*, pour me servir de l'expression consacrée par M. Syriès de Marynhac. Deux personnages très connus, le prince de Talleyrand et le duc d'Alberg ne furent pas aussi heureux. Un banquier de la capitale, M. P..., homme d'une

probité intacte, qui méritait par ses vertus la confiance publique, se trouva tout-à-coup embarrassé dans ses affaires. Il n'hésita pas à demander des secours à ceux qui comptaient sur lui ; il y a tel richard qui aurait refusé à Dieu le père et qui prêta à M. P... ce qu'il désirait. Ce ne fut pas assez sans doute ; il s'embrouilla de nouveau, et au moment où l'assistance de ses amis et de ses commanditaires allait cesser, voilà qu'il perd la tête, qu'il court à la Seine et se noie. Faible contre le malheur, il n'était capable que de supporter la prospérité ; sa mort nous parut affreuse, et nous le regrettâmes tellement, que nous ne songeâmes pas à nous plaindre nous-mêmes.

Le prince de Talleyrand, et surtout le duc d'Alberg, dont le libéralisme est parfait, furent les victimes les plus notables de cette affaire. Ce prince me dit à ce sujet :

« Si cela continue, je resterai nu comme un saint Jean.

» — Enveloppé pourtant de votre réputation, monseigneur, repartis-je, et vous savez que bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. »

Ma citation ne lui parut pas exacte, j'avais voulu la faire obligeante ; l'on est bien embar-

rassé lorsque l'on tient à plaire à tout le monde. J'eus une nouvelle preuve de cette vérité.

J'allai peu après aux Français assister à la première représentation d'*Élisabeth de France*, de M. Soumet. J'applaudissais franchement, parceque je trouvais la pièce bonne et que j'aime son auteur. Il y avait sous ma loge un tragique qui me lançait des regards féroces et qui tressaillait sur son banc à chacun de mes applaudissements ; il murmura même les mots de *mauvais goût* et de *cabaleuse*. Cher homme ! je le plaignis. Est-ce ma faute si les succès qu'il paie lui coûtent si cher, et si les mouvements qu'il se donne ne le font pas entrer à l'Académie française ? Je l'examinai avec soin ce jour-là, jamais je n'ai vu l'envie mieux épanouie que sur sa large figure ; il est gras pourtant, il devrait maigrir afin de mieux s'appliquer le vers connu

Et l'on vous voit maigrir de l'embonpoint d'autrui.

Je raconterai presque comme un évènement une représentation qui eut lieu au Gymnase cet été ; je veux parler de la pièce intitulée : *Avant*, *Pendant et Après*. Ce fut avec le comte Hocquart que je fus ce jour-là au Théâtre de Madame.

On lève la toile, et voilà, au dire de mon compagnon, un tableau frappant des mœurs des *nôtres* dans l'ancien régime. Au second acte, on nous transporte en 1793 : des gens affreux, la terreur enfin. Le troisième acte tend à nous prouver que nous valons mieux qu'autrefois. J'approuvai cette conséquence dans ma simplicité, et j'applaudis de mon mieux MM. Scribe et Rougemont, auteurs de la pièce; mais le lendemain et jours suivants il me fallut changer d'opinion. Ce fut chez tous les *nôtres* un déchaînement, une colère, une telle exubérance d'indignation contre les téméraires qui préféraient 1827 à 1789, que je pris le parti de me taire. Le feu roi me disait dans des circonstances semblables : « Pithagore a prétendu que, dans la tempête, il faut adorer l'écho. Je prétends, moi, qu'il y a mieux à faire, c'est de garder le silence. »

Le feu roi avait raison. Dans cette circonstance je suivis son conseil; d'autres furent moins discrets. Trente lettres partirent à la fois pour aller dénoncer le scandale à madame la duchesse de Berri, alors en course aux Pyrénées. Force fut à elle de se courroucer contre le directeur de son théâtre, et d'exiger l'interruption des représentations d'une

pièce étincelante d'esprit. Je ne pus toutefois me contenir jusqu'au bout, et me rencontrant avec une vieille dame de B...., divorcée du marquis de P...., qui faisait à elle seule plus de tapage que dix autres en France, je lui demandai ce qu'elle faisait pendant la révolution. Elle comprit la malice de ma question; elle pâlit et se tut; je m'en fis une ennemie.

Le marquis de L.... m'impatientait aussi.

« Marquis, lui dis-je, n'avez-vous jamais dîné chez Robespierre? N'êtes-vous jamais allé à l'Opéra dans la loge de Barras? N'avez-vous jamais porté le bonnet rouge?...

» — Moi! madame? la prudence voulait alors...

» — Ah! marquis, pourquoi votre bienveillance ne veut-elle pas aujourd'hui?... »

Je n'achevai pas. Celui-là non plus ne me pardonna point mon attaque; j'en acquis la certitude un mois après, et plus que jamais je pus me convaincre que, dans la tempête, si l'on adore l'Écho, on fait aussi bien de garder le silence.

Madame voyageait cette année; elle allait à la conquête des cœurs dans l'ouest et le midi de la France. Les Vendéens, les Gas-

cons, les Béarnais et les Languedociens aimaient jusque là Madame, depuis ils l'adorent, et font bien. Elle possède toutes les qualités brillantes qui plaisent aux peuples; elle a cette grâce qui attire, cette bonté qui retient, et montre cette reconnaissance des services rendus qui engage ceux à qui on la témoigne à la mériter par de nouveaux efforts.

CHAPITRE XVIII.

MM. de Portalis et de Martignac. — Les roués du jour. — M. de La Ferronnais. — Attaque d'apoplexie dans le cabinet du roi. — Impassibilité des courtisans. — Désorganisation du conseil. — Ligue de MM. Portalis et Martignac. — Le petit Talleyrand. — Épigramme. — Position fâcheuse de M. de Martignac. — Mort des maréchales Brune et Masséna. — Funérailles de Picard. — MM. de La Bourdonnaye et Casimir Périer. — Le bandit de la gauche. — Le sage de la droite. — Oui et non. — Escamoteur. — Il saute par-dessus. — Mort tragique de M. Auger. — Les rédacteurs de l'adresse. — Mort du pape Léon XII. — M. de Polignac. — M. de Mortemart. — Cause secrète de l'accusation de M. de Villèle. — Intrigue dirigée contre M. de Martignac. — Bal de la duchesse de Berri. — L'huissier. — Regrets tardifs d'une princesse.

J'ai négligé de parler en son temps de la clôture des chambres; elles avaient quelque peu tourmenté le ministère. MM. de Portalis et de Martignac briguaient tous les deux la faveur du château, et pour se la procurer, ils faisaient une dépense incroyable de petits soins, de petites prévenances, de petites préférences pour les protégés de la congrégation, de soupirs royalistes, d'éloges du vieux temps,

d'inquiétudes pour l'avenir, de zèle, de fidélité; bref on ne pouvait aller au-delà.

Le premier remplissait son rôle avec une bonhomie apparente, une simplicité de manières qui paraissait en garantir la sincérité; le second, au contraire, affectait de se distinguer par l'élégance des formes, la grâce du langage, la pureté de la diction. L'homme des parties fines, des bons mots de table, des refrains à flonflons, jouait l'homme de cour discret : la métamorphose était gaie à force d'être prétentieuse. Il accompagna le roi tant qu'il put dans le voyage de l'Alsace et de la Lorraine. Le roi le traitait avec sa bienveillance ordinaire, mais de là à un attachement particulier il y avait loin. Le tact particulier de Sa Majesté lui faisait trouver quelque chose d'emprunté dans ces manières brillantes. Avec moins de moyens, mais moins de prétentions, M. de Portalis réussissait mieux au château.

Il y avait dans le ministère quelqu'un de plus convenablement placé pour prétendre à une haute fortune, quelqu'un dont la dignité personnelle, les connaissances diplomatiques, les vues droites et saines, la politesse aisée et sans recherche, en imposaient à MM. de Martignac et de Portalis, c'était le comte de La

Ferronnais. Mais sa politique contrariait vivement le prince de Polignac, qui nous voulait Anglais parcequ'il jugeait à propos de l'être; aussi, par-dessous main et avec le concours du cardinal de L..., il remplissait l'esprit de nos princes de préventions funestes; il arrêtait la conclusion d'un traité qui aurait porté sans coup férir nos frontières jusqu'à la barrière du Rhin.

Le comte de La Ferronnais voyait s'élever des obstacles de tous côtés; mais sa santé fut d'accord avec ses ennemis, et les servit mieux que toutes leurs intrigues. Le 1er janvier 1829, il avait éprouvé en sortant de son lit des éblouissements qui auraient dû le retenir dans son hôtel; il voulut aller faire son compliment au roi, et lui apporter le travail de la semaine. Il était avec ses confrères dans le cabinet de Sa Majesté, lorsque tout-à-coup sa langue s'épaissit, sa bouche se tourna, et ses yeux se fermèrent. M. Hyde de Neuville fut le premier à s'en apercevoir; il tâcha d'emmener M. de La Ferronnais hors de la présence du roi, sous prétexte de lui demander un renseignement. C'était trop tard; le mal gagna de vitesse, et le ministre des affaires étrangères tomba sans connaissance. On vit passer avec

indifférence le ministre mourant, pour ne s'occuper que de l'effet que cette attaque subite aurait produit sur l'esprit du roi.

Le conseil se trouva désorganisé par ce coup imprévu. M de La Ferronnais, que des soins assidus rendirent bientôt à la vie, comprit qu'il ne lui était plus possible de conserver un portefeuille qui réclamait des travaux au-dessus de ses forces incertaines; il annonça donc qu'il donnerait sa démission. Ceci fut à peine connu de M. de Portalis et de M. de Martignac, qu'ils s'en désolèrent; chacun craignait pour ce poste un choix éminent qui aurait renversé leurs espérances. Ils comprenaient que Sa Majesté, libre enfin de se livrer à son inclination, pourrait appeler aux affaires étrangères M. de Polignac, qui, en possession d'un ministère, était pis que la tête de Méduse pour ceux qui aspiraient à une auguste confiance.

Les deux rivaux se réunirent franchement pour écarter l'ennemi commun, sauf à se quereller plus tard. Que de ressorts ils essayèrent de mettre en jeu! On dépêcha à la famille du malade pour lui faire sentir combien il était important que M. de La Ferronnais restât aux affaires étrangères; on promit d'aplanir toutes

les difficultés que présenterait sa position; on intéressa ceux auxquels la continuation de son crédit était nécessaire ou utile; on parla au roi de la nécessité d'avoir un ministre homogène; que M. de La Ferronnais avait conquis l'estime des chambres; que, prêtes à s'assembler, il fallait les ménager et éviter toute discussion avec elles; enfin on manœuvra dans toutes les voies avec assez de succès.

Il fut convenu que M. de La Ferronnais conserverait le titre de ministre des affaires étrangères, et que M. de Portalis en remplirait les fonctions cumulativement avec celles de garde des sceaux. Il paraît que cet arrangement fut un tour d'adresse de M. de Martignac, dont son collègue fut la dupe; il avait vu que celui-ci pouvait à peine supporter le poids de la simarre, il ne douta pas qu'il ne fût écrasé sous le fardeau de deux ministères; que tant d'ambition ou de confiance en soi-même n'indisposât les esprits, et que certainement le nouvel *Hercule* ne succombât dans cette tentative. Le calcul était bon, il ne fut soumis à aucune erreur. Le public désapprouva amplement ce ravaudage; il dit que M. de Portalis ne serait pas à sa place; il ne se trompa point. Les puissances de l'Europe s'émerveillèrent

qu'il ne fût pas dans le royaume de France un diplomate supérieur à M. de Portalis ; nous autres, qui savions que la chose n'avait pas lieu dans l'intérêt de M. de La Ferronnais, nous nous indignions de cette hardiesse de deux hommes qui circonscrivaient la France dans leur mesquine coterie.

Cette intrigue dura plusieurs jours. Ce fut le 11 de ce mois que parut, dans le *Moniteur*, l'ordonnance royale qui, donnant un congé au ministre titulaire, faisait un petit Talleyrand du garde des sceaux. Un de mes amis dit à cette occasion : « M. de Portalis prend tant de caractères, qu'il ne ferait pas mal de choisir cette occasion pour s'en donner un. » Ce pouvait être une médisance ; ce n'est certainement pas une calomnie : car ce ministère si peu énergique, à moins qu'il ne fût violemment contrarié, avait besoin cependant de se renforcer de quelques habiletés en présence des chambres, qui devaient s'assembler le 17 de ce mois. M. de Martignac, déconsidéré depuis l'année dernière, ne pouvait acquérir aucune prépondérance. On le connaissait ; on disait encore qu'il parlait bien ; mais parler n'est pas tout ; il faut conclure, et conclure n'était pas son fort.

Il comprenait tout ce qu'avait de fâcheux sa position ; il se flattait néanmoins de réussir. Qui ne se flatte pas ? Le malheureux que l'on mène au supplice rêve la chute du ciel et son salut. Au moyen d'un catéchisme général, M. de Martignac se proposait de faire, cette année, un peu plus la cour à la cour que pendant la précédente, et de parvenir, à force d'art, à composer un ministère à sa guise.

La mort frappa, ce mois de janvier, quelques personnes de haut rang ou de mérite. Mesdames les maréchales Brune et Masséna moururent à un jour l'une de l'autre ; la dernière au moment des funérailles de Picard l'académicien et l'auteur comique. Je ne les voyais pas, je n'en dirai rien ; leurs qualités étaient appréciées. Le poète avait fait grand bruit dans le monde littéraire : il conduisit la comédie dans le chemin des mœurs de l'époque ; il nous montra ce que la société était depuis 1794 à 1804 ; c'est ce qui me paraît de plus remarquable dans son talent, car il a voulu écrire des romans, et il est resté inférieur. On ne reconnaît plus dans ses pâles esquisses son pinceau d'auteur dramatique.

La veille que le congé eut été donné au

comte de La Ferronnais, deux audiences accordées par le roi firent jaser tout Paris : c'étaient M. le comte de La Bourdonnaye et Casimir Périer. La faction, qui voulait du premier s'imagina qu'il pourrait emporter de haute lutte un portefeuille qu'un ministre abandonnait. On assure qu'il présenta un mémoire dont les dispositions rédigées par lui, et préparées dans une assemblée de gens de l'extrême droite, fit de l'impression sur l'esprit de Sa Majesté. J'étais chez madame de B..., en petit comité : un membre de la gauche, le marquis de ...; un sage de la droite, le marquis de C...; M. de R..., qui ne veut rien être, ce qui fait qu'il parle tout haut sans regarder derrière les portes, ou sans s'informer qui l'écoute; deux dames, M. de S... et moi. On ne pouvait jaser que de la double réception de la veille. Madame Dag..., qui parle d'autant plus qu'on l'écoute peu, s'extasia sur la balance que le roi mettait entre les divers partis, en admettant à la fois auprès de lui deux de leurs colonnes.

M. de R... dit alors :

« Eh bien! la chose est vue de plusieurs comme on veut qu'elle soit vue. M. Périer, dans cette circonstance, a joué le rôle du

manteau ; c'était l'autre pour qui l'audience se donnait.

» — M. de La Bourdonnaye, ajouta le marquis de C..., veut-il mettre la main sur un portefeuille ?

» — Il y mettrait les deux, répliqua M. de R...

» — Peut-il en approcher ? dit un troisième.

» — Il saute tant de fois par-dessus à pieds joints, dit le spirituel député de la gauche, qu'il doit finir par tomber dessus.

» — Tomber, marquis, repris-je, serait-ce le prendre ?

» — Oui et non. Qu'il l'escamote, bien ; mais qu'il le garde, ceci passerait le jeu. Les joueurs de gobelet ne retiennent pas le mouchoir qu'ils enlèvent subtilement aux badauds qui les regardent faire.

» — Ce serait trop plaisant que M. de La Bourdonnaye ne reçût un portefeuille que pour le rendre, » dit M. de J...

Cette idée nous parut bizarre ; nous en rîmes, sans présumer qu'elle se réaliserait un jour. Nous cessâmes de traiter ce sujet pour venir à causer de la disparition horrible de M. Auger, membre de l'Académie française. Cet homme de lettres, comblé des dons de la fortune,

aimé dans son ménage; possédant même une sorte de réputation, avait cédé tout-à-coup à la folie la plus extraordinaire, à celle qui saisit le moins un mari; il lui avait sacrifié son existence, le bien-être de ses enfants; car il était mort sans doute, et mort noyé dans la Seine, qui ne rejetait pas son corps. Ceux qui avaient le triste courage de faire des plaisanteries sur sa manie me semblaient bien coupables. Que le rire a quelque chose d'effroyable quand un cadavre défiguré le provoque! qu'il doit être semblable à la joie infernale du démon!

Le même jour vit aussi terminer la vie de deux hommes bien dissemblables, du vicomte de Barras et du général des jésuites, l'un régicide par circonstance, l'autre laissant professer le régicide par ses subordonnés. Barras avait joué un grand rôle sans montrer un grand caractère; il ne dépassa pas sa haute fortune, et quoi qu'elle pût faire pour l'élever, il se traîna, par la pesanteur de son âme, au-dessous de sa position. On en fait aujourd'hui ce qu'il ne fut jamais; on dirait qu'il a laissé à d'autres à faire sa réputation, dont il ne s'embarrassa jamais. De jacobin il devint roi, de roi sujet; il fit le tour de la roue, et après

avoir commencé par être gentilhomme, il prétendit n'être que roturier à la fin.

Le public, je dois le dire, n'avait pas été content de la chambre des députés; il s'était fait d'elle une idée si extraordinaire, d'après la frayeur de ses ennemis, qu'il l'avait crue appelée par sa vigueur à consolider sans retour la charte. Il se trompait: nos députés, dont l'éducation n'est point faite encore aux formes du gouvernement représentatif, craignaient de se montrer exigeants; ils demeuraient empreints, et avec raison, d'un respect profond pour la personne de Sa Majesté, qu'ils confondaient perpétuellement avec les ministres eux-mêmes; ils s'imaginaient d'ailleurs faire un travail immense, parcequ'ils obtenaient quelque chose, et répondaient avec fierté aux reproches dont on les chargeait: « Qu'auriez-vous fait de plus?... »

La cour, d'un autre côté, n'était guère plus satisfaite de la chambre; elle voulait la voir essentiellement hostile, elle s'en faisait un monstre, quoique ce fût à peine un bélier, afin d'avoir un prétexte pour la combattre; elle écoutait avec intérêt les dénonciations de nos ultras et les prévisions sinistres des prophètes de la congrégation; d'une autre part,

les deux ministres influents portaient aussi leurs plaintes contre la chambre; il n'y avait pas jusqu'à son président, M. Royer-Collard, qui ne fût fâché contre elle.

Il obtint pourtant les suffrages de la majorité comme par le passé; M. de La Bourdonnaye échoua encore dans cette tentative, et la force des constitutionnels dut lui être démontrée par la nomination des membres chargés de rédiger l'adresse annuelle; ce furent MM. Étienne, Bignon, Saint-Aulaire et Dupin aîné. On s'écria que l'adresse serait séditieuse; elle fut sage, modérée, respectueuse. Ceux à qui on en avait confié le soin connaissaient trop bien les choses et les égards dus à la majesté royale; on resta donc étonné, au château, de tant de raison et de mesure. M. de M..., qui lui-même n'en avait guère, à cause de l'exagération de ses idées, me dit à ce propos :

« Allons! il n'y a pas moyen de les prendre, ils font de la révolte avec du bon sens.

» —En revanche, vous faites vous autres de la fidélité avec de l'extravagance, » lui répondis-je.

Il n'en convint pas, et il continua de s'indigner de la prudence de ses ennemis; c'est là ce qui tourmente le plus les boute-feux; aussi peut-on les reconnaître à l'empressement avec

lequel ils s'emparent des taupinières pour en faire des montagnes : qu'un homme ivre profère un cri séditieux ; qu'un lambeau de pavillon blanc, jaune et rouge flotte sur la Seine, à la proue d'une barque de six pieds de long, voilà tout aussitôt *la Quotidienne*, *la Gazette de France* sa sœur, qui crient à la grande conspiration découverte !

Nous reçûmes, sur ces entrefaites, la nouvelle de la mort du pape Léon XII. On avait dit tant de mal de ce souverain pontife à son avènement, qu'il fallut en dire du bien au jour de son décès ; les exagérés avaient tenté de le placer à leur tête ; il préféra rester le père commun des fidèles, et il fit bien ; il unissait la piété à la sagesse ; et les fausses mesures qu'il prit ne doivent lui être attribuées que secondairement ; il avait été galant, trop galant peut-être dans sa jeunesse. J'ai conté ailleurs ce que le roi de Bavière en avait dit dans un accès de gaieté maligne. Je le vis en France lorsqu'il y vint avec une mission de son prédécesseur ; c'était un prêtre spirituel, facile pour lui et pour les autres, accommodant surtout la dévotion de manière à ce qu'elle ne gênât personne ; il n'était pas ennemi de la France ; et il redoutait l'Autriche.

On me raconta de lui qu'il disait du roi d'Espagne : « Mon Dieu! que voilà un prince occupé à trouver les moyens de se faire détrôner cinq ou six fois! » En définitive, Léon XII valait mieux que sa réputation que les autres lui avaient faite.

Ce décès tourmenta moins MM. de Portalis et Martignac que la présence à Paris de M. de Polignac ; celui-ci avait des conférences secrètes avec M. de La Bourdonnaye; il ne sortait pas de la chambre du roi ; aussi les deux excellences étaient dans une frayeur perpétuelle. Le ministre des affaires étrangères imagina de presser le départ du duc de Mortemart, notre ambassadeur en Russie, dans la pensée que l'exemple déciderait celui que nous avions près de l'Angleterre à retourner à Londres pareillement. Il réussit; M. de Polignac se mit en route; il était venu pour entrer au ministère et le former, et au moment d'exécuter le plan, une sorte de crainte arrêta le chef; il craignit que la partie ne fût pas bien liée; que les députés, peu portés à prendre de ses almanachs, ne se réunissent pour le combattre; et qu'au lieu d'administrer d'abord paisiblement, il ne fallût faire armes dès le premier jour.

Le prince de Polignac est comme tous les

grands seigneurs : la résistance lui est insupportable, elle le blesse et l'irrite, et il la redoute; dorloté sans cesse par des flatteurs subalternes, son oreille s'offense lorsque la vérité hardie y pénètre; il se serait accommodé de la censure, mais on l'avait détruite et on ne pouvait plus l'employer comme moyen de gouvernement. Son départ rendit un peu de calme à ceux que sa présence consternait; dès qu'il eut passé le canal, M. de Portalis recommença à faire le bonhomme, et M. de Martignac se remit de plus belle à faire la roue; le champ lui restait libre. M. de Villèle, par désespoir ou par prudence, avait quitté Paris dès l'année précédente pour aller habiter Toulouse; il oublia de me voir au moment où il se mit en route; il était mécontent de tous ceux qui l'avaient obligé sans résultat avantageux, et il le leur témoigna afin de se dispenser de leur montrer de la reconnaissance.

M. de Martignac, délivré de ces deux rivaux, espéra plus que jamais arriver à son but; il voyait le garde des sceaux continuer à s'embourber en face du public et de la chambre; il croyait que cette disgrâce augmenterait celle de la cour. Ce fut alors que, pour se mieux établir sur cette terre mobile, il affecta de

prétendre que la majorité lui était acquise, et qu'il était certain de faire passer à la chambre toutes les lois que l'on voudrait; c'était aller au-delà du vrai; mais avec le vrai on ne va guère loin à la cour.

Les libéraux continuèrent à donner dans un piége que les amis de M. de Polignac leur tendirent; ce fut la frayeur du retour de M. de Villèle qu'on leur inspira complètement. Le roi aimait l'ambassadeur, c'était beaucoup sans doute, mais il croyait de grands talents à l'ancien ministre des finances; le premier lui paraissait propre à parer le conseil, le second à le diriger; il aurait souhaité que tous les deux entrassent au ministère, et il s'expliquait souvent sur ce point. Le parti-prêtre n'entendait pas que le comte de Villèle revînt au pouvoir; il lui vouait cette haine sacrée si active, si vigoureuse. M. de Villèle s'était long-temps opposé à la guerre d'Espagne, il avait protégé le collége de Sorèze, puis encouragé le jésuitisme; il pouvait être pieux, mais il n'était pas dévot; sa religion n'avait rien de superstitieux ni de fanatique, si bien qu'on aspirait à l'écarter sans retour.

On reconnaissait de l'autre part le besoin que le roi croyait avoir de lui; on craignait

qu'au moment de former un nouveau ministère, Sa Majesté n'y plaçât de sa main le nom du gascon financier, c'était un écueil à éviter, et voici la manœuvre que l'on imagina: des personnes de haut rang, que l'on savait parvenir au roi avec facilité, des éminences rouges, des grands-officiers de la couronne, vinrent trouver en grande confidence des bavards de leur société, et leur confièrent que le roi songeait à rappeler M. de Villèle; ces bruits se répandirent, les faiseurs de complots leur donnèrent de l'importance en certifiant leur exactitude; tout-à-coup il ne fut plus question que des marques d'amitié et d'estime accordées par Sa Majesté à l'ex-président; on citait les mots flatteurs, les cadeaux, les prévenances; l'alarme se mit au camp; les constitutionnels, que, malgré leur esprit, on joue maintes fois comme les autres, s'imaginèrent que tout était perdu, et que M. de Villèle allait reprendre le portefeuille.

Comment s'y opposer? se demanda-t-on. Quelqu'un, initié dans les secrets de la cabale, et qu'on ne soupçonne guère à la chambre, dit que pour parer à ce qu'une telle chose eût lieu pendant l'intervalle des sessions, il fallait porter contre M. de Villèle un acte d'accusa-

tion auquel on ne donnerait aucune suite avant 1829. On prétendait que ce fait, prouvant les dispositions hostiles de la chambre, ne laisserait pas à M. de Villèle la possibilité de rentrer dans sa place. Ceci était certainement une voie adroite, s'il n'y avait eu par derrière l'intrigue des Polignac. M. Salverte et M. Labbey de Pompières en furent pour leurs discours.

La loi sur les communes et l'administration départementale fut présentée à cette époque, elle était l'œuvre chérie du ministre de l'intérieur. Les libéraux se crurent en droit d'exiger mieux encore. Ils firent comme le chien qui court après son ombre. M. de Martignac recula, par amour-propre pour son œuvre, vers la prérogative royale, et la défendit si bien, que le roi lui en sut gré.

Les travaux parlementaires n'ôtaient rien à la vivacité des plaisirs du carnaval, on dansait à la cour en même temps qu'on y intriguait, car on ne danse jamais mieux en ce cas, que lorsqu'on y intrigue. Madame la duchesse de Berri donna des bals charmants où notre jeunesse brillante et celle des Anglais et des autres étrangers firent assaut de luxe et de magnificence; les quadrilles représentèrent

les âges de la chevalerie et les cours des rois de France et d'Angleterre au seizième siècle.

Pendant que par les *costumes* nous remontions presqu'aux âges féodaux, quelques petites anecdotes nous rappelèrent que la charte a bien *changé tout cela*. Je n'en citerai qu'une.

Un huissier..., mais un huissier de la chambre du roi, sans être invité par Madame, s'avisa de venir danser dans son bal. Quelque vieille duchesse formaliste s'en formalisa ; voilà le bal en grand émoi, les murmures parviennent à la princesse, qui, oubliant cette fois sa bonté constante, prit avec elle un officier de la garde royale, et le conduisant devant mademoiselle Suchet, qu'avait priée le jeune huissier, dit, à ce qu'on assure : « Mademoiselle, je vous amène un partenaire digne de vous. » A ces paroles, l'imprudent comprit sa faute, s'éloigna désespéré et tomba évanoui dans la pièce voisine.

Madame eut regret de s'être montrée si sévère, quoique l'huissier fût dans son tort.

A peine celui-ci fut-il puni et malheureux, que la dame qui avait invoqué l'étiquette contre lui ne cessa de le plaindre.

« Voyez donc, dit-elle, où nous sommes arrivés : j'ai connu à Lyon la famille Suchet,

j'ai vu le maréchal lui-même auner une pièce de soie ! Qui lui eût dit qu'un huissier de la chambre du roi ne serait pas un jour assez grand seigneur pour danser avec sa fille !

» — Savez-vous bien, répondit-on à la dame, que ce n'est pas seulement une fille de maréchal, mais une nièce de roi ? »

CHAPITRE XIX.

Mort du duc de Damas. — M. de Bully. — M. Amy. — M. Dupin. — Conversation avec M. de R... — Soirée au Tuileries. — Propos de M. de Montbel. — M. de R..s court après moi. — Séance de la chambre des députés. — Manœuvre du côté droit. — Retrait de la loi communale et départementale. — Tumulte. — Conversation sur le ministère. — M. de Chateaubriand. — Moïse. — Dotation des pairs. — Clôture de la chambre. — Ovations libérales.

Pendant que l'on dansait et que l'on dissertait sur la politique, le duc de Damas mourut. C'était un homme excellent et un grand seigneur accompli. Il possédait une politesse exquise, des manières agréables et nobles, un grand fonds d'obligeance, une connaissance parfaite de la cour et du monde; quant à l'esprit, il est vrai qu'il n'avait pas, comme on dit, inventé la poudre. La famille royale, qui comptait, et avec raison, sur son dévouement, avait voulu l'employer dans la politique; l'excellent duc, malgré sa bonne volonté,

ne s'en tira pas à son honneur : c'était un gentilhomme de la chambre parfait, mais un très pauvre homme d'État. Lui-même le sentait bien, et prudemment il bornait son ambition à remplir avec dignité au château des Tuileries une place honorable mais inutile. Il était fort aimé, cependant il ne fut guère regretté ; il mourait dans un trop mauvais moment pour cela : on était alors si occupé et par les plaisirs et par les affaires ! Sous le gouvernement représentatif, où l'on vit dans une perpétuelle agitation, à peine trouve-t-on le temps de pleurer ses amis. Quand on les perd dans l'intervalle de deux sessions on peut encore dérober un moment pour cela, mais quand les chambres sont assemblées, on n'a pas, si sensible qu'on soit, un quart d'heure pour s'affliger.

Les amis de M. de Bully craignirent pendant plusieurs semaines de le perdre. Pour eux, c'eût été tout à la fois une douleur privée et comme un revers politique. Les libéraux insinuaient que M. de Bully était tombé malade, troublé par sa propre conscience et par la honte d'avoir été, à la face de la chambre et de la France, convaincu d'un faux matériel dans la supputation de son cens électoral. On

se rappelle avec quelle éloquence brutale l'avocat Dupin avait, une heure durant, tourmenté, apostrophé, déchiré ce pauvre M. de Bully. Au fond c'était un homme d'honneur et de probité ; son crime était beaucoup moins grave que ne le fit son accusateur, mais par malheur M. de Bully est timide, et n'a pas la parole facile. Il se défendit mal ; on le regarda, sans plus d'examen, comme coupable. Rien ne montra mieux quelle est, dans les assemblées délibérantes, la tyrannie de l'éloquence ; tyrannie la plus intolérable de toutes, car elle s'exerce au nom de la raison. Certes, si l'on avait établi un parallèle entre l'orateur qui parlait si haut de désintéressement, et l'accusé confus qui, d'une voix embarrassée, balbutiait pour sa justification des paroles incohérentes et sans suite ; certes, à en croire certains bruits du Palais trop accrédités pour n'être pas, en partie au moins, véritables, l'avantage n'eût point été pour l'accusateur. Mais ainsi est fait le monde : bien dire dispense de bien faire ; les bonnes actions ne sont plus nécessaires à qui tient toujours prêtes de belles paroles.

Si quelqu'un eût dû mourir de chagrin à propos de fraudes électorales, c'eût été le président Amy ; il ne fut pas seulement malade.

Il ne pouvait invoquer pour se justifier ni une erreur de fait, ni une ignorance de droit. La qualité de M. Amy et sa capacité bien connue le mettaient, malheureusement pour lui, bien au-dessus d'un tel soupçon. M. Quiclet, son accusateur, n'eut pas de peine à le convaincre d'un faux palpable, et l'administration, d'une connivence criminelle. Si le président Amy eût eu de bonnes raisons à faire valoir, il ne manquait assurément pas de talents pour cela ; il n'était pas, lui, trop timide comme M. de Bully. Cependant avec l'assistance de M. Berruyer, homme de ressource et point timide non plus, la plume à la main s'entend, il ne produisit pour sa défense qu'un petit mémoire bien obscur, bien diffus, et que, honteux de la faiblesse de ses raisons, il s'était dépêché de finir à la troisième page. Certes, jamais plus belle occasion pour l'avocat Dupin de flétrir avec amertume et l'indignation d'un honnête homme une fraude si honteuse en elle-même, si coupable par la qualité de son auteur. Eh bien ! son horreur pour la fraude était passée déjà. Lui qui avait foudroyé le pauvre M. de Bully, ne trouva pas un mot contre l'audacieux M. Amy. Que dis-je ? après avoir fait admettre la pétition des élec-

teurs de Lille, il vota contre la pétition de M. Quiclet; et si on lui demandait sur une si singulière conduite des explications, il se fâchait, et répondait en colère que les opinions sont libres. Oui certes, monsieur Dupin, elles sont libres ! Vous ne vous plaindrez donc pas si, en vertu de cette liberté des opinions, nous pensons et disons que vous n'avez, en cette occurrence, agi ni comme un député libéral ni comme un futur garde des sceaux.

Les affaires de MM. Amy et de Bully n'étaient que des scènes épisodiques. La pièce vraiment intéressante, celle dont le dénouement devait être la mort du principal personnage, c'est-à-dire du ministère, la pièce intéressante allait bientôt paraître sur le théâtre de la chambre.

M. de R..., l'un des membres du côté droit, fort silencieux, mais excellent observateur, et toujours bien instruit des plus secrètes intrigues de son parti, vint me voir.

« Qu'y a-t-il, lui demandai-je, de nouveau?

» — La commission nommée pour faire le rapport sur la loi communale et départementale va porter une botte terrible à M. de Martignac.

» — Et pourquoi?

» — Pour le renverser.

» — Et pourquoi le renverser? demandai-je.

» — Belle question! reprit M. de R...; pour se mettre à sa place. Renversa-t-on jamais des ministres, depuis qu'on en renverse, pour autre chose?

» — Mais quelle apparence que messieurs les commissaires deviennent, douze ou treize qu'ils sont, tous ministres? Faudra-t-il, pour les accommoder, créer encore cinq ou six ministères?

» — Non, madame, reprit M. R...; deux commissaires seulement, ceux qui sont ou qui se croient eux-mêmes les plus importants; M. M... et le général Sébastiani deviendront Excellences; les directions générales et les places de conseillers d'État sont assez bonnes pour les autres.

» — Mais, demandai-je, ces messieurs ont-ils quelque solide raison d'espérer?

» — Ils le croient; mais, entre nous, ils ont tort de le croire. Figurez-vous que des personnes officieuses sont venues, en grand mystère, assurer M. M... et M. Sébastiani que, le ministère Martignac renversé, ils deviendraient ministres, le premier de l'intérieur, le second de la guerre. Ni l'un ni l'autre n'a pu douter d'une

chose qui lui paraissait si naturelle. Pour faire choir des ministres, lesquels auraient de si excellents successeurs, ils ont décidé la commission à proposer la suppression des conseils d'arrondissement. Si la suppression est adoptée par la chambre, M. de Martignac tombe sans nul doute, un peu plus tôt, un peu plus tard ; mais ces messieurs héritent-ils de ses dépouilles ? cela est fort douteux.

» — Mais, répondis-je, la suppression ne sera point adoptée par la chambre. Le côté droit, qui s'est déjà énergiquement prononcé contre, la fera rejeter.

» — Voilà ce qui vous trompe. Vous jugez de nos actions par nos discours ; mauvaise façon de juger quand il s'agit de politiques ou de dévots. Nous voterons pour après avoir parlé contre ; et puis quand l'autre, c'est-à-dire M. de Martignac, sera mort, nous verrons à qui passera sa dépouille. »

Le 8 avril au soir j'allai au château. Les salons étaient encombrés; l'agitation, l'anxiété, paraissaient sur tous les visages. M. La Bourdonnaye et M. de Montbel, récemment réconciliés, se tenaient par le bras, et une foule curieuse se pressait autour d'eux. J'entendis le second, qui s'était approché d'une auguste

princesse, lui dire d'un air de joie qui me surprit : « Madame, tout ira à merveille ; l'amendement de la commission sera adopté. »

Dans le même temps entrait M. de Martignac évidemment troublé et tout affairé. Un groupe se forma autour de lui. Il s'exprima avec chaleur sur la nécessité, pour l'honneur et le salut de la royauté, de conserver les conseils d'arrondissement.

« Ils le seront, n'en doutez pas, reprit M. de La Bourdonnaye.

» — Ils le seront, répéta M. de Montbel.

» — Ils le seront, répétèrent en chœur tous les députés royalistes qui se trouvaient là. »

M. de Martignac, un peu rassuré, s'en retourna préparer pour le lendemain une de ces harangues fleuries qui ne convainquaient pas toujours la chambre, mais qui ne manquaient jamais de l'enchanter.

Je sortis en même temps que lui, non pour aller préparer une harangue, mais pour en aller entendre quelqu'une bien apostolique, bien ultra-royaliste, chez la plus apostolique et la plus ultra-royaliste des duchesses, madame de M... J'entrais à peine dans le premier salon, quand mon ami P..., que j'avais laissé aux Tuileries en conversation avec

M. de La Bourdonnaye, arriva sur mes pas.

« Madame, me dit-il en m'abordant, il paraît que vous avez entendu les propos de M. de Montbel à une auguste princesse ?

» — Eh bien ! repris-je, que s'ensuit-il ?

» — D'abord, me répondit-il, que M. de Montbel parle beaucoup trop haut ; et ensuite vous pourriez lui apprendre, à ses propres dépens, à parler dorénavant plus bas.

» — J'avoue, lui répondis-je, que notre ami ne parle guère bien ; mais soyez tranquille, je ne me chargerai pas de lui apprendre à parler mieux.

» — Vous me promettez donc ce soir de ne point passer, en retournant chez vous, par la rue de Grenelle.

» — Je vous le promets, répondis-je.

» — Vous êtes une femme charmante, répliqua-t-il ; je cours rendre le repos à ce pauvre Montbel. Soyez sûre que, pour ce généreux procédé, il vous donnera une place dans son cœur.

» — Tenez, mon cher, lui repartis-je, à ne vous déguiser rien, j'aime mieux, quand il sera ministre, qu'il m'en donne une dans les ponts et chaussées pour un neveu de mon mari.

» — Vous avez, me répondit-il en s'échappant, toutes les places du monde dans le cœur du ministre et dans ses bureaux. »

J'étais fort curieuse d'assister au dénouement de cette intrigue, où je voyais le spirituel M. de Martignac joué par deux hommes qui n'avaient pas, en toute leur personne, autant d'esprit que lui dans son petit doigt; mais le vieux proverbe ne dit-il pas : Ceux que Jupiter veut perdre, il les aveugle. Ce maître des dieux et des ministres avait dans ce moment obscurci les regards ordinairement si perçants de M. de Martignac.

Je m'assurai, pour le lendemain, d'une place à la chambre des députés, dans la tribune de monseigneur le prince de Condé. A une heure le tambour battit aux champs, et le président, M. Royer-Collard, la perruque rouge sur le nez, les mains derrière le dos, entra précédé des huissiers et suivi des secrétaires.

Messieurs du côté gauche étaient tous à leur poste ; les bancs du côté droit étaient déserts. Les membres qui les occupaient d'habitude étaient rassemblés dans la salle des Conférences, où ils achevaient de se concerter sur l'exécution de leur grande résolution. A peine la

discussion sur la loi communale fut-elle commencée, qu'on les vit tous entrer dans la salle. A l'aide d'une lorgnette que je tenais braquée sur M. de La Bourdonnaye, j'aperçus celui-ci échangeant des gestes d'intelligence avec M. Duplessis-Grenedan, qui répétait ces signaux à M. de Conny, lequel les transmettait à son tour à M. de Formont; le mot d'ordre du général courait de rang en rang.

L'amendement de la commission fut soutenu avec chaleur par les orateurs du côté gauche, repoussé sans force ni énergie par M. de Vatimesnil et M. Chabrol, qui pourtant, le dernier surtout, n'avaient jamais parlé avec plus d'éloquence. Cependant la droite, spectatrice de cette lutte, gardait un profond silence. M. de Conny lui-même ne demandait pas la parole. M. de Martignac, surpris, déconcerté par ce silence inusité, portait des regards inquiets sur les bancs impassibles du côté droit. Lui-même troublé et confus, il n'osait monter à la tribune.

Enfin la discussion est close. L'amendement, au milieu du silence le plus profond, est mis aux voix. Le côté gauche, le centre gauche, à l'exception d'une douzaine de membres, se lèvent pour l'adoption.

La voix solennelle quoiqu'un peu criarde de M. Royer-Collard annonce que la contr'épreuve va commencer. En ce moment critique, le ministre de l'intérieur, cédant à son émotion involontaire, se lève à demi, et d'un geste suppliant il semble implorer l'assistance du côté droit. Le côté droit impitoyable reste immobile.

« Si ces messieurs ne sont pas suffisamment éclairés, s'écrie M. de Cambon, que la discussion recommence.

» — Monsieur le président, reprend M. Ricard, député libéral qui entendait à sa manière la liberté des votes, forcez les députés de la droite à voter.

» — Que ceux qui sont d'avis de rejeter l'amendement veuillent bien se lever, répète une seconde fois le président. »

A cette dernière épreuve, M. de Martignac encore debout, pressant son portefeuille sur sa poitrine, jette vers ses infidèles alliés de la droite un regard suppliant ; celui d'une mère qui demande la vie de son unique enfant ne saurait être plus humble et plus touchant. Mais la dureté de M. de La Bourdonnaye était passé dans l'âme de tous ses soldats : pas un ne bougea de dessus son banc.

Le président proclame que l'amendement de la commission est adopté. A ces mots la joie la plus vive éclate au côté droit. M. de Labourdonnaye, radieux, reçoit les félicitations de ses amis; c'était lui qui avait conçu la pensée et dirigé l'exécution de cette habile manœuvre. Le côté gauche, triomphant d'abord, à voir l'allégresse de ses adversaires, comprit enfin que les royalistes n'avaient, par leur inertie, laissé passer l'amendement que pour compromettre par là le sort de la loi et avec elle celui du ministère.

Tous les regards, dans cette anxiété générale, étaient fixés sur M. de Martignac. Il était retombé sur son banc, tout interdit à la voix du président qui proclamait l'adoption de l'amendement. Revenu un peu à lui, il échangea quelques paroles avec M. Portalis, et tous deux se levant ensemble sortirent subitement de la salle.

Ce départ soudain excita au plus haut point l'étonnement de l'assemblée. Chacun quitte son banc, l'on s'agite, l'on se mêle, l'on s'interpelle, l'on se répond. Les libéraux, confus de leur maladresse, demandent à grands cris que la discussion continue. Les premiers articles de la loi sont votés au milieu du plus violent tu-

multe et en présence du côté droit toujours immobile. Pendant une heure se prolonge cette parade législative à la fois sérieuse et comique, véritable tragédie romantique où se trouvaient confondus le grave et le bouffon. De minute en minute des nouvelles contradictoires arrivaient, qui calmaient ou redoublaient la perplexité de l'assemblée.

Enfin, après une heure et demie d'attente, après que M. Royer-Collard, indigné de la turbulence de ses écoliers, les eut vingt fois inutilement rappelés au silence par les apostrophes les plus philosophiques du monde, tout-à-coup la porte s'ouvre, M. de Martignac entre, cette fois d'un pas ferme, la tête haute, le regard assuré.

M. Daunou, ex-oratorien, un des principaux membres de la convention et des cinq-cents, était à la tribune; à la vue du ministre, il la quitte. M. de Martignac s'y élance. Le président annonce que M. le ministre va faire une communication à la chambre. Celui-ci déploie avec une lenteur triomphante un papier ployé en quatre, et lit :

« Charles, etc.

» Nous avons ordonné et ordonnons ce qu suit :

» Le projet de loi sur l'organisation commu-
» nale et départementale est retiré! »

A ces mots, vingt députés libéraux s'élancent d'un bond autour du ministre. Les questions, les reproches, les récriminations, les interpellations se croisent et se mêlent ; au milieu de tout cela, un tumulte impossible à décrire. Enfin chacun étonné, plein de curiosité et d'inquiétude, se retire; et moi aussi, comme les autres; me disant qu'il n'y avait pas de tragédie ni de drame capable d'intéresser un peuple qui a sous les yeux de pareils spectacles.

Dans les escaliers je rencontrai le comte Charles de B..., député royaliste, qui s'en allait comme tous ses amis, fort content : « J'irai vous voir ce soir, me dit-il, et nous raisonnerons de ce qui vient de se passer. »

Il n'y manqu'a pas. Il m'apprit qu'on avait déjà expédié en Angleterre les courriers au successeur de M. de Martignac. Celui-ci était évidemment perdu ; peut-être le garderait-on jusqu'a la clôture des chambres, afin qu'il obtînt le budget; mais pour sûr un autre que lui le dépenserait. Le comte me dit que le roi, depuis l'échec du matin, doutait et de la bonne foi et de la capacité de M. de Martignac, qui avait promis

de dominer le côté gauche, et à qui le côté gauche montrait si peu de soumission. Qu'ainsi privé de la confiance du roi, de l'appui de la gauche, et attaqué par la droite, il allait tomber comme un pilier qui ne soutient rien et que rien ne soutient plus.

Ces prédictions se réalisèrent. Dès ce moment les membres du ministère eux-mêmes cessèrent de croire à sa durée. Chacun prit ostensiblement ses petites précautions pour l'époque très prochaine où il faudrait quitter les affaires. M. de Portalis se réserva la présidence de la cour de cassation, vacante par le décès de l'honorable M. Henrion de Pansey. Provisoirement il compromit sa réputation d'homme de sens en acceptant, à la retraite de M. de La Féronnais, le ministère des affaires étrangères, la place du monde qui lui convenait le moins; M. Bourdeau compromit davantage encore sa réputation d'homme d'esprit en s'adjoignant, comme garde des sceaux, à une administration déjà à l'agonie. Le plaisir de porter la simarre, que personne ne porta jamais plus gauchement, lui fit perdre la tête. Autrement se serait-il embarqué sur un navire en perdition, pour partager, sous deux ou trois mois, son naufrage?

Sur ces entrefaites, et pour redoubler les alarmes d'un ministère déjà si mal assuré, M. de Chateaubriand arriva à Paris. C'était, afin d'user d'une comparaison romantique, chose qui n'est pas messéante, j'imagine, quand on parle du vicomte de Chateaubriand ; c'était l'apparition de Banquo, qui faisait pâlir tous les convives assis au banquet des ministres.

M. de Chateaubriand, recommandé par les craintes qu'il inspirait, fut accueilli par ses amis comme l'est toujours un homme qui doit, sous quinzaine, entrer au ministère. Pour moi qui ne partageais guère cette espérance, je n'en ressentis pas moins de joie à revoir M. de Chateaubriand. Il nous revenait tel qu'il nous avait quitté, enthousiaste des arts, de la poésie. Une indisposition bien malencontreuse m'empêcha d'assister à la lecture de son *Moïse*, chez madame Récamier. Il voulut bien, pour m'en dédommager, me prêter son manuscrit. Je fus frappée du grandiose de la composition, enchantée de l'harmonie des vers. Cependant j'approuvai le conseil des amis qui dissuadaient M. de Chateaubriand de soumettre son ouvrage à l'épreuve périlleuse de la représentation. Non que je pense, comme M. Villemain, que

Moïse est trop beau pour être applaudi, car c'est là un de ces *non-sens* que M. Villemain lui-même serait assez embarrassé d'expliquer.

Les succès poétiques de M. de Chateaubriand nuisirent à ses succès politiques. Des gens qui ne comprennent rien aux vers, mais qui s'entendent à médire, allaient répétant en tout lieu qu'on ne peut être à la fois poète et homme d'État. Qu'en savent-ils, eux qui certes ne sont ni l'un ni l'autre? Toujours est-il qu'un grand personnage, prévenu par ces clameurs, dit: « M. de Chateaubriand, occupé comme il l'est de ses tragédies, n'aurait pas le temps de s'occuper de mes affaires. »

La chambre, lasse d'elle-même, ennuyée et ennuyeuse, retrouva un peu d'énergie pour la discussion de la loi sur la dotation des pairs. A ce propos, l'avocat Dupin prononça, s'il m'en souvient bien, une très belle harangue en l'honneur du désintéressement: harangue où, pour la première fois de sa vie, il n'entremêla aucune citation, la matière lui étant mieux connue qu'aucun auteur ancien ou moderne. Il fallait que les seigneuries du Luxembourg eussent bien grand besoin de leurs pensions pour les accepter, données de si mauvaise grâce. M. le duc de Montmorency fut le

seul qui se piqua d'honneur et refusa la sienne. Tous les autres, moins susceptibles, prirent leur part des injures et de la dotation. Il en est même, ce dit-on, qui auraient volontiers souffert que les premières doublassent, si la seconde eût doublé en même temps.

Enfin, le 16 juillet, la session fut close. Les députés du côté gauche s'en allèrent recevoir dans leurs départements des ovations et des banquets moins nombreux cette année que la précédente. Strasbourg reconnaissante donna à M. Benjamin Constant quelques livres de tabac qui n'était pas de la régie, et un vase d'argent ciselé. M. de La Fayette, accompagné de l'une de ses charmantes petites-filles, partit pour le Midi. Cependant un grand coup se préparait, qui allait troubler un peu l'allégresse libérale, suspendre les triomphes, les banquets et les toats à la charte.

CHAPITRE XX.

Arrivée de M. de Polignac à Paris. — Prétexte de son voyage. — Conseils de lord Wellington. — M. de Latil. — Son ministère ecclésiastique. — MM. de Polignac et de La Bourdonnaye. — Rôle de celui-ci. — MM. Ravez et Courvoisier. — M. de Bourmont. — M. de Rigny. — M. de Chabrol. — Nouvelles du jour. — M. de Martignac à Saint-Cloud. — M. Royer-Collard. — Une chasse. — M. de Montbel. — Agitation dans Paris. — Soirée du 8 août. — M. de Polignac et ses amis. — Conseils de ceux-ci.

Quelques jours avant la clôture des chambres le prince de Polignac était arrivé à Paris. Le ministre des affaires étrangères, M. de Portalis, avait pensé un moment à lui refuser la permission de faire ce voyage. Mais cela n'eût guère embarrassé M. de Polignac ; depuis qu'il résidait en Angleterre, il était porteur d'un écrit par lequel une personne dont le pouvoir est supérieur à celui des ministres l'autorisait à revenir à Paris toutes et quantes fois qu'il le jugerait nécessaire. On sait si dans ces dernières années, pour le tourment de M. de Villèle,

le prince de Polignac avait profité de cette autorisation !

En cette occasion, M. de Polignac, qui est très rusé, pour détourner les soupçons, ne voulut reparaître à Paris qu'avec l'agrément du ministre de l'extérieur, et sous prétexte, disait-il, de guérir un gros rhume de poitrine qu'il avait pris en se promenant le matin sur les bords de la Tamise. Ses plus intimes amis et le père R..., jésuite, eurent seuls la confidence que le prince ne toussait que par feinte et pour attraper les ministres.

Cette année, M. de Polignac n'alla pas, comme la précédente, à la chambre des pairs, protester de son amour pour la charte constitutionnelle, et dire qu'elle était, pendant ses loisirs, l'objet de ses méditations. Ce n'avait été là qu'une sorte de prospectus ministériel il auquel s'agissait maintenant de donner suite.

Il était arrivé de Londres bien pourvu de conseils et de lettres de recommandation ; car lord Wellington se permet d'adresser de telles lettres aux plus augustes personnages.

M. de Polignac remit à leurs adresses les lettres de milord ; suivre tous ses conseils n'était pas si facile. L'ultra-royalisme, en Angleterre, consiste en grande partie à détester

les prêtres catholiques et les jésuites ; en France, il consiste à aimer tendrement les premiers, passionnément les seconds. Comment donc se conformer aux désirs de Sa Grâce, qui avait insisté fortement pour que ni M. de Latil ni aucun autre ecclésiastique ne fût admis dans le nouveau ministère? Sa Grâce, après de profondes considérations politiques sur l'esprit ambitieux, tracassier et envahisseur du clergé, qui n'émurent que médiocrement son noble disciple, avait ajouté un dernier raisonnement qui produisit beaucoup plus d'effet : c'était que M. de Latil étant admis dans le conseil, son rang de cardinal lui donnerait droit à la présidence. Ceci, mieux que tout le reste, fit comprendre à M. de Polignac qu'il ne fallait point admettre de cardinaux dans un ministère.

Mais comment faire partager cet avis à M. de Latil? à M. de Latil, depuis dix ans le plus utile et le plus actif allié de M. de Polignac ; à M. de Latil, qui n'avait pas entendu ne travailler que pour autrui ; à M. de Latil enfin, qui pouvait peut-être traverser la fortune du nouveau ministère et contrebalancer les recommandations de lord Wellington. Les jésuites sont faits pour les commissions difficiles. Un jésuite, le père..., fut envoyé vers M. de Latil.

On devine aisément quelles furent les précautions oratoires, les ménagements du jésuite et la colère du prélat. Malgré les droits de la confraternité, le messager de M. de Polignac fut fort rudement traité. Enfin il représenta que le bien de l'église exigeait impérieusement un sacrifice.

« Hé ! n'ai-je pas appris, lui répondit-on, et des mêmes maîtres que vous, que la grandeur de l'église est inséparable de celle de ses ministres.

» — Votre Éminence, ajouta le jésuite, occupera dans le ciel une place d'autant plus élevée que sur la terre elle en aura refusé une plus brillante.

» — Et ne savons-nous pas, lui répliqua le cardinal, que ceux de notre ordre font leur salut dans tous les états; je veux, moi, faire le mien dans celui de ministre. Quant au département, la guerre ou les finances, peu m'importe; mais je veux un département, et j'en aurai un. »

Le jésuite, embarrassé de tant d'obstination et voyant rétorquer contre lui les armes qu'il employait contre son adversaire, s'en retourna vers M. de Polignac, qui se trouva dans le plus étrange embarras, entre le

cardinal qui voulait être ministre, et le duc de Wellington qui ne voulait pas qu'il le fût.

Celui-là ne perdit point courage. Puisqu'un ministère ne pouvait s'organiser mi-partie ecclésiastique et laïque, pourquoi, se dit-il, n'en composerait-on pas un tout ecclésiastique? Ladessus, élevant autel contre autel avec M. de Polignac, pendant que celui-ci compose une administration de gens tous portant le frac, lui, de son côté, il en compose une de gens tous portant lasoutane. Voici quelle était, assura-t-on, sa liste: d'abord lui, M. de Latil, s'adjugeait, selon la coutume de ceux qui composent des ministères, la présidence du sien. M. de Clermont-Tonnerre avait, comme de juste, la première place après lui. Il le faisait garde des sceaux. Il donnait à M. de La Fare l'intérieur, à M. de Forbin, évêque de Nancy, la guerre; à M. de Bonald, évêque du Puy, la marine; les affaires étrangères à l'évêque de Samosate. Les directions générales devaient être partagées entre les abbés Guyon, Fayet, Cocqueret, Fauvette, et M. de Marcellus, que sa piété fervente permettait d'assimiler à un abbé. Cette liste de candidats qui ne confirmait pas trop la parole de Jésus-Christ, Mon royaume n'est pas de ce monde, fut communiquée par M. de Latil à

quelques uns des plus zélés partisans de la faction apostolique. C'est justice de reconnaître qu'elle ne trouva, même parmi ces messieurs, aucun approbateur ; non que l'intention de M. de Latil ne parût bonne, mais la faire réussir, pour le moment au moins, semblait impossible. M. de Clermont-Tonnerre garde des sceaux, M. Guyon directeur des ponts et chaussées ! qu'auraient dit d'une telle innovation les journaux et le public ? M. de Latil, un peu confus, abandonna son projet, et ne pouvant mieux faire, se décida à une réconciliation avec l'ingrat M. de Polignac. Le jésuite, d'abord si mal reçu, fut rappelé. On lui promit de pardonner à son maître, de lui continuer même une protection dont il avait encore besoin. En retour, le jésuite assura Son Éminence que le prince devenu ministre ferait tout pour plaire à ladite Éminence. On n'a pas jusqu'à présent entendu accuser M. de Polignac d'avoir manqué à cette parole.

M. de Polignac, tranquille de ce côté, après avoir fait remercier le jésuite ..., ne songea qu'à se concerter avec M. de La Bourdonnaye. Depuis un an environ, une alliance avait été négociée entre eux par des amis communs. Le député angevin paraissait au prince

romain le plus éloquent et plus habile homme d'État, après Milord-duc, bien entendu; il ne lui manquait, pour être un personnage accompli, que d'avoir causé un peu avec ce dernier.

Ces deux messieurs s'occupèrent donc de choisir, d'après les instructions rapportées de Londres par M. de Polignac, les membres d'un nouveau ministère. Pour dérouter les soupçons, M. de La Bourdonnaye s'avisa d'une ruse qui parut admirable à son ami, et qui n'était pas trop mal inventée. Des émissaires furent détachés vers une petite coterie qui a pour chef MM. de Broglie, Guisot, Royer-Collard, et pour adhérens tous les écoliers de l'ancienne école normale. Cette coterie, plus puissante par le talent de ses membres que par leur nombre, après avoir gouverné l'État à sa manière dans un journal, se croit, non sans raison peut-être, appelée à le gouverner bientôt en réalité.

Pendant que ces messieurs, trompés par les argus de M. de La Bourdonnaye, se croyaient au moment de passer de la Sorbonne au conseil des ministres, et que Platon triomphait, se voyant déjà garde des sceaux; pendant que tous les rédacteurs du journal imaginaient

qu'ils se réveilleraient le lendemain maîtres des requêtes, MM. de La Bourdonnaye et de Polignac discutaient tranquillement si l'on donnerait le ministère de la justice, non à Platon ou à Kant, mais à MM. Ravez ou Courvoisier.

Le premier, auquel on avait écrit pour sonder ses intentions, répondit qu'il ne doutait pas des talents de M. de La Bourdonnaye, encore moins de ceux de M. de Polignac, mais qu'au lieu de l'honneur d'être leur collègue, il préférait celui de rester premier président de la cour royale de Bordeaux. Il ajoutait en *post-scriptum* que seulement on voulût bien, s'il était possible, penser à lui, en cas d'une nouvelle nomination de pairs.

M. de Courvoisier n'avait donc plus de concurrents, mais plus d'une objection s'élevait contre lui. C'est un modéré, disait M. de La Bourdonnaye; en outre, je l'ai entendu à la chambre faire des harangues de deux heures chacune, et cela quatre ou cinq fois par semaine, en faveur de M. Decazes. On dit, ajoutait M. de Polignac, qu'il change d'opinion tous les cinq ans; il s'est converti aux bonnes doctrines en 1823, donc, si je calcule bien, il n'attend que le moment de retourner au libéralisme. Heureusement pour M. de Cour-

voisier qu'il trouva un défenseur dans le jésuite R... Ce révérend père était employé dans le collége de Fribourg lorsque M. de Courvoisier y ramena par les oreilles son fils, qui s'en était échappé après avoir reçu beaucoup de férules dans les mains, etc. Il se porta garant de la piété ardente de M. de Courvoisier, de son royalisme; le tout suffisamment constaté par son attachement aux jésuites. Il garantit sur sa foi qu'il ferait des harangues de deux heures et plus, et tant qu'on voudrait à l'encontre des libéraux cette fois, et à la louange de M. de Polignac.

C'est donc à un jésuite que nous devons notre ministre de la justice; c'est à M. de Wellington que nous devons celui de la guerre. Il n'avait pas oublié ce qu'il devait de reconnaissance à M. de Bourmont, et que celui-ci l'avait, la veille de Waterloo, préféré, lui Wellington, à Bonaparte; ce qui témoignait une très grande capacité militaire.

M. de Rigny avait été choisi pour la marine, parceque milord-duc avait conseillé d'admettre dans le cabinet quelques hommes spéciaux.

On cherchait un ministre des finances, M. de Chabrol vint s'offrir. Depuis la chute de l'administration Villèle, dont il avait

été renvoyé le dernier, M. de Chabrol ne faisait que languir. Son médecin lui signifia qu'il ne pouvait, avec sa complexion, vivre sans administrer au moins une direction générale, mais que pour recouvrer sa santé il lui fallait un ministère. Le remède était du goût du malade. Le désir de guérir lui fit deviner, quand nul autre ne s'en doutait encore, que M. de Polignac pourrait lui sauver la vie ; il alla le trouver, et après lui avoir demandé de ses nouvelles en anglais, il lui parla en ces termes : « Milord, vous composez en France un ministère tory, et vous allez, comme président de ce ministère, gouverner glorieusement notre patrie, comme fait lord Wellington en Angleterre. Moi, qui n'ai jamais vu Sa Grâce, qui jamais ne suis allé en bateau sur la Tamise, je ne me crois pas digne, quoique excellent tory, d'être membre de votre nouveau ministère. Cependant, milord, permettez-moi de rappeler à Votre Grâce qu'en Angleterre, à côté des grands hommes d'État qui dirigent la politique en grand, on place des hommes médiocres, mais consommés dans la science de l'administration. C'est en cette double qualité que je vous offre mes services. Médiocre, je le suis, surtout quand

je me compare à vous ou à lord Wellington ; consommé dans l'administration, je ne le suis pas moins. Depuis cinquante ans j'administre : j'ai administré l'enregistrement, j'ai administré la marine, j'administrerai les tabacs, si cela peut être agréable à Votre seigneurie. » Ce petit discours toucha M. de Polignac. Ce n'était pas maladroit à M. de Chabrol de l'avoir appelé milord. Si bien que M. Roy ayant refusé de conserver le portefeuille des finances, le prince dit au comte de Chabrol qu'il le faisait chancelier de l'échiquier. Voilà donc le premier commis de M. de Villèle devenu son successeur. Ainsi va le monde.

Ces choix arrêtés, il ne restait plus qu'à les faire approuver par un auguste personnage ; ce soin regardait M. de Polignac. Il trouva encore des scrupules à vaincre, des craintes à dissiper ; il en vint à bout en produisant des listes d'abonnement d'un journal du soir qui reçoit des lettres de tous les villages des environs de Paris, sur lesquelles listes le nombre des abonnés était, dit-on, ridiculement exagéré. Or les souscripteurs de cette feuille, qui attaquait avec la dernière virulence le ministère Martignac, étaient tous des ennemis du mi-

nistère Martignac. Pourquoi donc conserver ce ministère qu'on n'aimait pas, et que la France n'aimait pas davantage?

Pendant que cette intrigue, connue seulement des futurs ministres et de quelques jésuites, se tramait dans un profond mystère, une foule de distractions se succédaient, qui occupaient tout entière l'attention du public. J'en dirai un mot en courant.

Un nouveau chef-d'œuvre de Rossini, *Guillaume-Tell*, fut applaudi avec transport par les connaisseurs, avec furie par ceux qui ne le sont pas. — Dans une séance de l'Académie, M. de Sacy endormit le public, et M. Alexandre de Laborde le fit rire en soutenant qu'on ne pouvait tenir un peu honorablement sa place dans un coin du globe sans en avoir visité les quatre parties. Si la sagesse se gagne à courir la poste, M. de Laborde est sans contredit le premier sage du monde. Les libéraux critiquèrent la dissertation de M. Pardessus touchant les lois du royaume de Jérusalem, comme s'ils l'avaient entendue. — M. Victor Hugo écrivit une lettre très fière à M. de Martignac, qui lui en répondit une très piquante, le tout au sujet de *Marion Delorme*. Le poète se plaignait que sa séduisante

héroïne n'était pas sortie du cabinet du ministre telle qu'elle y était entrée. Pour consoler le ministre, M. A... promit de faire un drame classique par mois, et cela pendant vingt ans ; en tout, au bout desdites vingt années, deux cent quarane drames classiques. Vengeance cruelle, si le ministre eût été obligé de les lire. — Le nouveau pape, Pie VIII, donna un jubilé à-propos de son exaltation, et écrivit, pour en faire part, une lettre encyclique à tous les évêques de France. Le *Constitutionnel*, à propos de cette lettre, qu'il n'avait pas lue, dit des injures affreuses à la *Quotidienne*. — L'archevêque de Paris publia un mandement par lequel il exhortait les fidèles à prier pour le nouveau pontife, et, par la même occasion, à prier pour leur propre sanctification, pour celle de leurs amis, pour l'extinction des guerres, pour la paix du royaume, pour le beau temps, pour les biens de la terre, pour l'union des esprits, pour le rapprochement des cœurs, pour la prospérité de notre bien-aimé monarque, pour la conservation du dépôt de la foi ; mais c'eût été abuser de la bonté de Dieu que lui demander tant de choses en même temps. — M. Émile Deschamps publia vers la même époque un volume de poésie dite romantique, le-

quel contenait une très grande préface en prose et beaucoup de papier blanc ; restaient deux ou trois cents vers, dont vingt-cinq très jolis, le reste comme le sonnet d'Oronte.— L'avocat Isambert publia lithographié le prospectus d'un nouveau culte dit théophilanthropique. Il devait en être le grand-prêtre ; les saints de ce nouveau culte étaient Socrate, Jésus-Christ et Isambert. S'adresser, pour les renseignements, à ce dernier, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 11. — MM. de Chauvelin et Voyer d'Argenson écrivirent au *Courrier* que la cause libérale avait plus que jamais besoin d'énergiques défenseurs à la chambre, et conclurent en donnant leur démission. La logique de ces libéraux énergiques fut admirée. — On admira aussi le nouveau livre de M. de Madrolle. — On admira encore des articles que M. Benjamin-Constant, en route pour l'Allemagne, envoyait au *Courrier français* de toutes les auberges où il s'arrêtait. Une lettre du publiciste-voyageur, qui prédisait sous trois mois un ministère libéral, arriva le jour où fut nommé le ministère Polignac. Mais aussi M. de Pradt lui-même ne prédirait pas l'avenir en courant la poste ! — Les libéraux eurent le divertissement d'une querelle horrible entre

la Quotidienne et *la Gazette de France*. M. Genoude reprochait à M. Michaud de s'être appelé citoyen du temps de la république, et dans un poème de deux mille vers, d'en avoir adressé cinq cents d'assez flatteurs à Bonaparte. M. Michaud, de son côté, accusait M. Genoude d'avoir changé de nom trois fois, d'avoir vendu sa plume cinq fois; d'avoir, sous le ministère Villèle, au moyen d'un procédé digne de Guttemberg, premier inventeur de l'imprimerie, fait sa fortune en quelques semaines; d'avoir fabriqué à Paris un discours du roi d'Angleterre; d'avoir, étant régent de sixième, donné à ses élèves des thèmes à la louange de l'usurpateur, enfin d'avoir fait des contre-sens dans sa traduction de la Bible. Que le public décide entre ces deux messieurs. Je reviens à M. de Polignac.

Les ministres qu'il allait supplanter ne se doutaient encore de rien. Le seul d'entre eux qui eût quelque sagacité, M. Martignac, se remettait un peu de ses fatigues parlementaires; ses collègues, qui s'étaient moins prodigués à la tribune, goûtaient avec ivresse les premiers moments des vacances ministérielles. Quelle joie, en effet, de n'avoir plus qu'à commander à des commis, sans être obligé d'entendre

les avis de M. Dupin le savant, les sarcasmes de M. Dupin l'avocat, les mouvements oratoires de M. Pataille et de M. Thil, le seul homme à qui M. Royer-Collard s'accuse d'avoir souhaité la paralysie de la langue.

M. de Martignac, un peu rétabli, se rendit à Saint-Cloud. M. de Latil, qu'il rencontra, lui sourit affectueusement; M. de Polignac lui serra amicalement la main; les courtisans qui passaient pour les mieux informés des affaires de ces messieurs lui parlèrent à peine. M. de Martignac, l'âme un peu troublée, accourut vers M. Royer-Collard, et lui conta quelle réception on venait de lui faire. Il faut dire que depuis quelque temps la meilleure intelligence régnait entre le ministre de l'intérieur et le président de la chambre; les manières polies et le langage élégant du premier avaient séduit l'austère sagesse du second. M. Royer-Collard, tout philosophe qu'il est, connaissait trop bien la cour pour ne pas partager les alarmes de son ami; il se rendit sur-le-champ à Saint-Cloud.

Comme d'ordinaire, on l'accueillit avec bienveillance. On entend par ce mot que je ne parle pas des courtisans. Après quelques propos indifférents, M. Royer-Collard se mit à

vanter le ministre de l'intérieur, et son talent et la pureté de ses intentions. Mais, ajouta-t-on, n'est-il pas des hommes dans le côté droit qui l'égalent et pour le dévouement et pour la capacité?

« Je ne vois, reprit M. Royer-Collard, dans cette partie de la chambre, que M. de La Bourdonnaye, qui s'est acquis, par la violence et les emportements, une célébrité fâcheuse.

» — Et M. de Montbel? continua-t-on.

» — Ah! sire, répliqua M. Royer-Collard, c'est un excellent homme, mais... »

Ici il fut interrompu, et on lui tourna le dos.

M. de Martignac, instruit de cette scène, ne douta plus que lui et ses collègues ne fussent perdus. Cependant il ne les avertit point, et attendit; mais eux et lui ne doutèrent plus de leur prochaine destitution quand ils apprirent que le prince de Polignac devait chasser avec le roi.

Dans cette chasse, en effet, fut résolue entre le prince et le roi la chute de l'administration Martignac. Le premier communiqua à Sa Majesté la liste des nouveaux ministres, telle que je l'ai donnée plus haut, avec le nom de M. Pardessus, que j'ai omis de mentionner, comme ministre de l'instruction publique. Le

roi s'étonna de ne point voir sur cette liste M. de Montbel, il entendait qu'il fît partie du nouveau cabinet. Le prince, sur l'invitation du roi, substitua donc sur la liste le nom de M. de Montbel à celui de M. Pardessus.

Dans la journée du 8 août Paris fut en proie à cette agitation sourde, prélude assuré des grandes révolutions ministérielles. Les espérances de ceux-ci, l'inquiétude de ceux-là, la curiosité de tous, éclataient en même temps. Chacun colportait sa liste; on demandait, on débitait des nouvelles; à défaut d'en savoir on en forgeait. Cependant les noms des véritables ministres étaient généralement connus. Les fonds baissèrent de deux francs à la Bourse.

Comme j'aime le spectacle de la joie, même quand je ne la partage pas, j'allai le soir chez ma vieille amie la marquise ... Une douzaine de dames, toutes du plus ardent royalisme, attendaient avec impatience des nouvelles de Saint-Cloud. On n'osait pas encore se livrer à son allégresse; ces coquins de libéraux peuvent encore nous jouer quelque tour, disait la marquise, ils sont si perfides!

A neuf heures, mon ami M. de R... arriva.

« Eh bien! M. de R..., quelles nouvelles? Ce cher M. de Polignac est-il nommé?

» — Et ce bon M. de Montbel, dont je connais très intimement la femme ?

» — Et cet aimable M. de Bourmont, qui a une maison de campagne à côté de la nôtre?

» — Et M. Courvoisier, dont le fils a été chez les jésuites avec mon neveu?»

Après cette explosion de questions, M. R... put prendre la parole. Il nous annonça que dans l'après-dîner M. de Portalis, qui, depuis la veille, était dans la confidence du changement du ministère, avait conduit à Saint-Cloud M. Bourdeau. Après de grandes hésitations, ce dernier avait consenti à signer l'ordonnance qui nommait M. de Polignac ministre des affaires étrangères; il avait ensuite passé la plume à M. de Polignac, et celui-ci en sa récente qualité de ministre, avait signé sur-le-champ les ordonnances qui nommaient M. de La Bourdonnaye à l'intérieur, M. de Courvoisier à la justice, M. de Montbel à l'instruction publique, M. de Bourmont à la guerre, M. de Chabrol aux finances, M. de Rigny à la marine; le ministère du commerce était supprimé.

Je ne saurais peindre quels transports de joie s'emparèrent, à cette nouvelle, de la marquise et de toute sa société; c'était des cris, des applaudissements, des larmes de bonheur.

On s'embrassait, on se pâmait, on mourait d'aise.

« Ah ! s'écriait la marquise, ce cher Polignac, que ne puis-je le serrer dans mes bras !

» — C'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie, disait une seconde dame.

» — Je n'ai plus, disait une troisième, qu'à marier ma petite fille Eudoxie, et je mourrai contente.

» — Mais je veux écrire sur-le-champ à ce cher petit prince pour le féliciter, reprenait la marquise.

» — Ah! ma chère marquise, je vous demande en grâce de me donner de quoi écrire deux mots à ma chère madame de Montbel; cette bonne amie ! j'ai oublié, je ne sais comment, de l'inviter à mes bals l'hiver dernier.

» — Et moi, je veux envoyer un petit billet de félicitations à M. de Bourmont; un voisin de campagne, c'est presqu'un ami.

» — Et moi, il faut que j'écrive, par le courrier de M. Rotschild qui part ce soir, deux mots à la belle madame de Polignac; cette charmante princesse, je l'ai rencontrée dans plusieurs routs à Londres.

» — Mais, madame, reprit M. de R..., milady ne sait pas le français.

» — Oh! reprit-elle, les accents du cœur se font toujours comprendre en quelque langue qu'on les exprime.»

En deux minutes, le salon de madame la marquise fut transformé en un bureau d'écritures; sur la cheminée, sur les consoles, sur les tables de jeu, partout on exprimait, dans les termes les plus énergiques, un dévouement, une tendresse passionnée aux nouvelles Excellences, à leurs femmes ou à leurs enfants.

Je m'échappai avec M. de R...; il me raconta en chemin qu'il avait, lui, déjà fait ses félicitations à M. de Polignac. Il avait trouvé réunis chez lui, pour le même objet, MM. Amy, Dudon, Berryer, Villefranche, Lally-Tolendal, Cottu. Le prince avait annoncé à ces messieurs l'intention de gouverner à l'instar de lord Vellington: d'établir une aristocratie, d'instituer le droit d'aînesse, de fixer à vingt-cinq ans l'âge pour entrer dans la chambre des communes, de créer un canal sous la Seine, de faire de Paris un port de mer, et d'introduire en France des voitures à vapeur, le tout à l'imitation de l'Angleterre.

Ces messieurs lui avaient chacun donné leur petit conseil: M. de Villefranche, de faire poursuivre tous les marchands de nouveautés qui

vendraient sur des foulards l'effigie de Bonaparte, conformément à son dernier discours à la chambre des pairs; M. de Lally, de réprimer la liberté de la presse, aussi conformément à son discours; M. Dudon, d'établir un nouveau mode de comptabilité; M. Berryer, de naturaliser en France les bourgs-pourris; mais là-dessus M. Cottu avait pris feu, voulant qu'on créât des électeurs inamovibles, qu'on portât le cens de ceux-ci à 10,000 francs de rente, et celui des députés à 40,000 francs. Ceci n'avait pas charmé l'avocat, qui n'avait pas 40,000 fr. de rente, et qui voulait, d'ici à trois mois, devenir membre de la chambre des communes, selon les projets du nouveau ministre.

CHAPITRE XXI.

Le nouveau ministère. — Réflexions. — M. de Bourmont. — Le général Gérard. — Les anciens ministres. — M. Bourdeau. — M. de Martignac et MM. de Polignac, La Bourdonnaye et Chabrol. — Soirée chez M. Hyde de Neuville. — Entretien entre les ministres disgraciés. — Anecdotes sur M. de Polignac. — M. Cottu. — M. de La Bourdonnaye, sur la loi d'amnistie. — Querelle entre lui et M. de Polignac. — Neuvaine à Sainte-Geneviève. — Destitution de M. de La Bourdonnaye. — M. Guernon de Ranville. — M. de La Fare. — Mot du président Séguier. — Réception de la cour royale aux Tuileries.

Le lendemain, dimanche 9 août, parurent dans le *Moniteur* les ordonnances contre-signées, la première de M. Bourdeau, les autres de M. de Polignac. La monarchie est sauvée! crièrent ceux-ci; la monarchie est perdue! s'écrièrent ceux-là. Pour moi, j'admirai que, dans un pays où l'on avait vu en moins de quinze ans une douzaine de ministères de toutes formes et de toutes couleurs, on fît si grand tapage au sujet du ministère nouveau. Un de plus ou de moins, qu'importe?

A la vérité, depuis la restauration, aucun mi-

nistère n'avait aussi ostensiblement que celui-là porté la livrée d'un parti. Sous les noms de MM. de Polignac et La Bourdonnaye, la faction des ultraroyalistes et des ultramontains s'emparait du gouvernement. Cette faction, depuis la rentrée de la famille royale, toujours frappant à la porte des ministères, semblait, à cause de l'exagération de ses sentiments politiques et religieux, n'y devoir jamais pénétrer. Le trône, disaient les hommes sensés, peut emprunter des conseillers à tous les partis, hors aux fous de n'importe quel parti.

Parmi les nouvelles Excellences, M. de Bourmont a provoqué plus de récriminations qu'aucun autre. Ce nom était malheureusement associé à la bataille de Waterloo. On courut chez le général Gérard pour avoir là-dessus des renseignements précis. Il se fit un plaisir d'en donner; il raconta en détail comment M. de Bourmont, la veille de la bataille, avait passé à l'ennemi; comment Napoléon, qui connaissait M. de Bourmont, fut très peu étonné de sa défection; et comment il avait pris l'oreille de lui Gérard, et s'était écrié : « Eh bien ! cette tête est à moi ! » En effet, le général confessait qu'il avait répondu sur sa tête, à l'empereur, de la fidélité du général Bourmont.

Ces détails inconnus, ou bien à demi oubliés, circulèrent rapidement dans Paris. Un déserteur à la tête de l'armée ! s'écria-t-on de tous côtés. Un ami de M. de Polignac lui rapporta ce qui se disait de M. de Bourmont : « C'est singulier, répondit-il, le duc de Wellington me l'a cité comme un homme dévoué ! » Cette réponse a l'air d'une épigramme sous la forme d'une niaiserie ; mais quoi de plus niais que la nomination même de M. de Bourmont? On ajoute, il est vrai, que celui-ci, étonné de tant de cris sur sa désertion, s'avisa de dire : « C'est singulier qu'on s'en souvienne ; je l'avais oubliée. »

Ce qu'il y a de curieux, c'est que ni M. de Polignac, ni ses confidents, ni la personne auguste qui, sur leur proposition, signa la nomination de M. de Bourmont, n'avaient eu plus de mémoire que lui. Tous tombèrent des nues en apprenant le déchaînement du public contre le nouveau ministre de la guerre.

M. de Bourmont, ses ennemis même le reconnaissent, réunit à un caractère résolu un esprit souple, juste, fertile en expédients. Il connaît les hommes, et s'entend également bien à les effrayer par des menaces, à les séduire par les promesses. Il a traité avec tant de

gens, conduit tant d'intrigues, si souvent changé de parti, qu'il n'est pas de caractère que son génie exercé ne pénètre, d'affaire dont il ne saisisse le nœud. Dans les troubles politiques, ne tenir à aucune faction, ne poursuivre que son intérêt personnel, abandonner chaque parti le moment d'avant qu'il ne soit vaincu, c'est le fait des esprits les plus subtils; voyez encore M. de Talleyrand et M. Beugnot.

J'expose ici seulement ce que moi et mes amis, royalistes sincères, mais dévoués, nous pensâmes du ministère créé le 9 août. Je ne dis point, comme les libéraux, que M. de Bourmont devait livrer nos places fortes aux Anglais, et que, sous huit jours, nous les verrions sur les hauteurs de Montmartre. Je laisse ces belles choses au *Constitutionnel*.

Un de nos griefs contre M. de Polignac fut encore celui-ci : jusque là les ministres arrivant au pouvoir s'étaient fait comme un point d'honneur d'adoucir, par tous les moyens possibles, la disgrâce de leurs prédécesseurs. Ainsi, M. de Martignac, en supplantant M. de Villèle et ses collègues, leur avait prodigué à tous des pairies, des croix, des pensions. M. de Polignac, homme de cour, n'imita pas ces bons procédés. Pas un des secrétaires d'État ren-

voyés ne fut élevé à la pairie, quoique plusieurs en eussent bonne envie. Deux grandes croix de la légion d'honneur furent accordées à MM. de Martignac et de Caux; rien pour MM. de Vatimesnil, de Saint-Cricq, Hyde de Neuville, Feutrier, Roy. M. Bourdeau, à qui on donna la présidence de la cour de Limoges, fut encore plus maltraité qu'eux. Les jésuites savaient que le premier président en fonctions, M. Gayral, qui n'est pas mal avec eux, n'accepterait pas sa nomination à la cour de cassation, et qu'ainsi M. Bourdeau se trouverait frustré de cette dernière consolation. Cette petite vengeance plut beaucoup aux révérends pères, qui n'avaient pas perdu souvenance d'une épigramme de M. Bourdeau contre leur société. Il n'eut, comme ses collègues, pour récompense de ses travaux ministériels, qu'une pension de 12,000 francs, la plus chétive qu'on donna jamais à un ancien ministre. On eut encore la cruauté de lui faire observer qu'il n'avait pas été secrétaire d'État aussi long-temps qu'eux; à quoi il répliqua, dit-on, qu'il n'avait pas demandé mieux que de l'être plus long-temps.

Mais je reviens au 9 août. Le matin de ce grand jour, M. de Martignac, récemment des-

titué, était, sur les midi, enfermé avec la vicomtesse son épouse, s'appliquant de son mieux à la consoler de leur commune disgrâce. On lui annonça que trois messieurs venaient d'arriver à l'hôtel, et qu'ils s'introduisaient sans façon dans les appartements particuliers du ministre. L'un de ces messieurs même avait fait mettre ses chevaux à l'écurie et remiser sa voiture sous le hangar. « Le premier de ces trois inconnus, dit-on à M. de Martignac, est grand, d'une figure assez belle, mais insignifiante; le second est épais, la démarche embarrassée, le regard dur, la voix criarde. Quant au troisième, c'est un vieillard chauve, un peu voûté, qui suit timidement les deux autres. » M. de Martignac reconnut à ces portraits MM. de Polignac, de La Bourdonnaye, et Chabrol de Croussol. C'était eux, en effet, qui envahissaient de vive force l'hôtel de l'intérieur pour y tenir conseil des ministres. On sait que, ce jour-là, le cabinet n'était composé que d'eux trois. M. de Bourmont était, je crois, à la campagne; M. de Montbel à Toulouse, M. de Rigny sur la route de Toulon, et M. Courvoisier en chemin pour aller voir ses amis les jésuites de Fribourg.

M. de Martignac, rassuré par le petit nombre

des assaillants, ordonna de laisser les trois inconnus faire tout ce qu'ils jugeraient à propos dans l'hôtel. De plus, il envoya dire à M. de La Bourdonnaye que M. de Martignac, fort touché de sa galanterie, quitterait son appartement dans la soirée; que du reste, l'empressement de Son Excellence était bien concevable, qu'on ne pouvait s'emparer trop tôt d'une maison, quand on devait la garder si peu de temps.

J'entendis M. de Martignac faire lui-même le récit de cette petite aventure le surlendemain, chez son ancien collègue M. Hyde de Neuville. C'était le mardi, jour ordinaire de réception chez l'ex-ministre de la marine. Ses amis, par attention délicate, s'étaient comme donné le mot pour se réunir ce jour-là dans les salons plus modestes du nouvel hôtel de M. Hyde de Neuville. Jamais, comme il le remarqua lui-même, ses réceptions n'avaient, pendant son ministère, été si brillantes. Là se trouvaient ses anciens collègues, qui partageaient avec lui les compliments de condoléance ou plutôt de félicitation. Sur la fin de la soirée, quand la foule des visiteurs se fut retirée, ces messieurs se réunirent en cercle dans l'embrasure d'une fenêtre. Il ne manquait, pour compléter l'ancien cabinet, que M. Roy.

« Hé bien ! messieurs, demanda gaiement M. de Martignac, que dites-vous du rôle de ministre disgracié ?

» — C'est, répliqua le maître de la maison toujours un peu déclamateur, c'est un glorieux rôle quand on emporte avec soi l'estime des bons Français et la conviction d'avoir loyalement servi son pays et son roi. Pour moi, je n'avais plus rien à faire pour ma propre renommée : en moins de dix-neuf mois, j'ai promulgué quatre mille articles de lois pour les colonies, décrété la construction de trois vaisseaux *le Henri IV*, *le Saint-Louis*, le *Louis XVI*.

» — Je ne crois pas, reprit M. de Vatimesnil, qu'on fasse jamais rien de plus sage que mon ordonnance sur l'instruction primaire.

» — Ni que mon ordonnance sur les petits séminaires, ajouta M. Feutrier.

» — Ni que la mienne contre les jésuites, continua M. de Portalis.

» — N'oubliez pas, je vous prie, dit M. de Caux, mes nouveaux règlements sur l'administration militaire.

» — Ni mes enquêtes sur les sucres, reprit M. de Saint-Cricq.

» — Je pense, dit encore M. Bourdeau, qu'il est juste de me tenir compte du bien que

je méditais comme garde des sceaux, et qu'on ne m'a pas laissé le temps d'accomplir.

» — Ainsi, mes chers collègues, continua M. de Martignac, nous nous retirons tous contents de nous-mêmes, et depuis notre disgrâce l'on paraît généralement aussi beaucoup plus content de nous. *Le Courrier* fait presque l'éloge de M. de Beauvais, et les *Débats* m'ont appelé un homme d'un talent admirable.

» — Et il n'ont pas menti, s'écria M. de Saint-Cricq; nous verrons comment cet inepte M. de Polignac vous remplacera à la tribune. Nous verrons aussi comment son ami M. de La Bourdonnaye continuera mes belles enquêtes sur les fers (1).

(1) Il paraîtra sans doute peu vraisemblable aux lecteurs qui connaissent M. de Saint-Cricq, de lui entendre dire du bien d'un ministre disgracié et du mal d'un ministre en place. C'est assurément la seule fois que cela était arrivé à M. de Saint-Cricq. Mais il faut remarquer qu'en cette occasion il devait être fort piqué d'avoir si brusquement perdu un ministère qu'il s'était procuré par une ruse si ingénieuse. On assure, en effet, qu'à l'époque de la composition du cabinet Martignac, M. de Saint-Cricq fut chargé par monseigneur le dauphin d'aller proposer le ministère du commerce à M. Portal; M. de Saint-Cricq, sans avoir consulté M. Portal, répondit qu'il refusait. Il fallait quelqu'un, on était pressé, on prit M. de Saint-Cricq; c'est ce qu'il avait prévu et ce qu'il voulait. On pourra blâmer la manière dont M. de Saint-Cricq s'est procuré le ministère, mais on doit reconnaître qu'il l'a exercé avec autant de zèle que de lumières. Les plus utiles réformes ont signalé sa trop courte administration.

» — Et comment M. de Bourmont achèvera mes réformes militaires, reprit M. de Caux.

» — Je suis curieux, poursuivit M. Bourdeau, de savoir si M. Courvoisier réalisera tout ce que je méditais de bien au ministère de la justice.

» — M. de Rigny, continua M. Hyde de Neuville, s'entend-il aussi bien à diriger des bureaux qu'à commander une flotte?

» — M. de Polignac, reprit M. de Portalis, ne s'entendra pas, je gage, à continuer comme il faut mes négociations commencées avec la Russie. »

J'entendis ce singulier entretien avec le comte de ..., assis près de moi. « Je veux, me dit-il tout bas, faire plaisir à ces messieurs en leur racontant une petite anecdote authentique et inédite du prince de Polignac. »

Il approcha du groupe et leur dit : « Le nouveau chef du ministère n'est en état, messieurs, de soutenir la comparaison avec aucun de vous. Il croit que dans le siècle où nous sommes on gouverne encore les peuples par les femmes et de petites intrigues, à moins qu'il n'ait fait son éducation depuis la machine infernale; ce que, entre nous, je ne pense guère.

» A cette époque, j'étais, comme vous savez, chargé de la direction générale de la police. Un matin M. de Polignac, alors enfermé au Temple, me fit prier instamment de me rendre à sa prison ; il avait à me communiquer des choses de la dernière importance. J'y cours, quand je fus entré :

« Personne, me dit M. de Polignac, ne nous écoute-t-il en dehors.

» — Soyez tranquille.

» — Monsieur, je propose au premier consul, s'il veut me laisser libre quinze jours, d'établir dans ce court espace de temps la plus solide paix entre l'Angleterre et la France.

» — Et quels sont vos moyens?

» — Des moyens infaillibles.

» — Mais encore?

» — Je ne les puis dire qu'au premier consul ; cependant, si vous me promettez de les lui rapporter promptement et fidèlement...

» — Je vous le promets.

» — Hé bien, je connais, sans me vanter, assez particulièrement les plus plus jolies femmes de Londres. Je vais les trouver, cinq ou six se mettent en campagne autour de M. Pitt, et en huit jours une paix, mais une paix éternelle est conclue.

» — Vous n'avez pas d'autres moyens, monsieur?

» — Ceux-ci ne vous semblent-ils pas suffisants?

» — Pardon, monsieur. » Et sur-le-champ je vais trouver le premier consul. »

» Je lui racontai sans rire la proposition de M. de Polignac. Il ne l'écouta pas si sérieusement, et prenant tout-à-coup un air sévère :

« J'espère que vous n'avez pas promis de me rapporter de semblables folies.

» — J'avoue, répliquai-je un peu confus, que M. de Polignac m'a arraché cette promesse.

» — Retournez bien vite, s'écria Bonaparte, et dites-lui que vous n'avez pas osé. Il ne faut pas, ajouta-t-il, laisser croire que j'écoute de pareilles extravagances. »

Le comte ne s'était pas trompé. Cette anecdote, qui fait très peu d'honneur au génie politique de M. de Polignac, divertit singulièrement les Excellences disgraciées.

J'imagine en effet qu'il n'était pas pour ces messieurs de consolation plus douce que d'entendre dire du mal de leurs successeurs. A ce compte, ils ne manquèrent pas de consolations.

Le refus de M. de Rigny, les voyages inutiles

des courriers envoyés à la recherche du garde des sceaux, la nomination de M. Mangin, celle de M. le baron Trouvé, ancien poète révolutionnaire, à une direction du ministère de l'intérieur, excitèrent tour à tour les clameurs des journaux et d'une bonne partie du public.

Ces clameurs redoublèrent encore quand une feuille libérale imprima un discours, jusque là inédit, de M. de La Bourdonnaye, prononcé en 1815. M. de La Bourdonnaye proposait dans ce discours une loi d'amnistie, en vertu de laquelle on aurait mis à mort différentes classes de personnes, et entre autres toutes celles qui avaient occupé des emplois civils ou militaires durant les cent jours. Il appelait cela répandre quelques gouttes de sang, ajoutant d'ailleurs qu'il ne s'opposait point à ce qu'on en répandît davantage, car il ne lui appartenait pas de mettre des bornes à la sévérité de la chambre. Cette chambre n'avait encore proscrit qui que ce fût, et elle devait, selon lui, s'ennuyer de son oisiveté.

Les gazettes libérales protestèrent sérieusement que l'auteur de ce discours méditait encore des proscriptions; un peu après, elles nous menacèrent de coups d'État. Un jour, la censure devait être rétablie; le lendemain, on

révoquait la charte ; le surlendemain, on abolissait la liberté individuelle; une autre fois, les gendarmes de M. Mangin venaient briser les presses de tous les journaux, mais les rédacteurs intrépides les attendaient la plume à la main.

Ces sinistres prédictions toujours répétées, et qui ne se réalisaient jamais, devinrent fastidieuses. On serait mort d'ennui sans une épître en vers adressée au roi par M. Viennet, et une brochure de M. Cottu.

Le poète exposait à Sa Majesté que la machine infernale avait été *lancée dans Paris de l'antre des Euménides ; mais il assurait qu'elle avait causé moins d'alarmes dans nos murs ébranlés que le septemvirat forgé par la fureur de la ligue.* Il appelait les anciens ministres *des Séjan*, et les députés libéraux, *les élus du cœur de la France.*

M. Cottu faisait savoir au public qu'il y avait combat à outrance entre lui et la loi des élections; cette loi devait sous peu produire en France une république fédérative dans le goût des États-Unis. Pour l'empêcher, il y avait un moyen, un seul moyen, et M. Cottu l'avait trouvé, c'était de constituer un corps d'électeurs ayant chacun un majorat de 10,000 liv. de

rente. M. Cottu recommandait à l'estime particulière de la France *ceux qui appliquaient ses lois*, et il proposait d'abolir la moitié de la charte pour la mettre en harmonie avec la royauté.

La *Gazette* réfuta M. Cottu ; cependant sa brochure ne déplut pas, ce dit-on, à M. de Polignac, qui eut l'intention de le nommer gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ; mais M. Cottu refusa, trouvant cet honneur trop chétif pour l'inventeur du seul moyen possible de préserver la France de l'établissement d'une république fédérative.

M. de Polignac fut plus heureux auprès de M. Bignan, poète extrêmement célèbre pour avoir moissonné des lauriers dans les académies de Toulouse, Cambrai, Lille, Arras, Besançon et autres lieux. Il lui fit agréer, non une place de gentilhomme, mais la croix d'honneur.

M. de La Bourdonnaye n'avait plus, comme en 1815, la rage de proscrire, il avait celle de destituer. Afin de s'exercer la main, il destitua quelques maires de campagne et leurs adjoints ; puis il proposa dans le conseil des ministres de sauver la France en chassant de leurs places trente préfets, quatre-vingt-quinze sous-préfets, cinq cents maires. M. de Poli-

gnac s'opposa à ces mesures énergiques, parceque milord Wellington, devenu premier ministre, n'avait destitué personne. M. de La Bourdonnaye irrité demanda à son collègue s'il avait peur de la révolution. « Ni d'elle ni de vous, » répliqua le prince en courroux.

M. de Courvoisier et M. d'Haussez, l'un et l'autre d'un esprit pacifique, mirent le holà entre les deux ministres. Le premier calma sans peine M. de Polignac, qui a la tête chaude, mais excellent homme au fond; le second n'adoucit pas si aisément l'humeur farouche de M. de La Bourdonnaye.

Cette querelle fit éclater l'antipathie qui existait entre MM. de La Bourdonnaye et de Polignac. Celui-ci, étroitement uni avec M. de Latil, voulait gouverner par le moyen et au profit de la congrégation; l'autre, très peu dévot, voulait faire du despotisme pour son compte, et non, comme il le disait, pour celui de quelques abbés.

Sur ces entrefaites, une neuvaine fut entreprise à Sainte-Geneviève pour attirer, par l'intercession de la sainte, les grâces du ciel sur le ministère. M. de Polignac et ses collègues ne manquèrent pas de se rendre chaque jour à ces pieuses cérémonies; M. de La Bour-

donnaye n'y parut pas une seule fois. Dès lors sa ruine fut résolue.

M. de Polignac, toujours attaché aux maximes de l'ancienne cour, pour rendre sa vengeance plus piquante, fit semblant de se réconcilier avec son rival; mais le lendemain matin celui-ci reçut la nouvelle de sa destitution, M. de Polignac profita de cette occasion pour se nommer lui-même président du conseil, toujours à l'imitation de lord Wellington. La *Gazette* publia que par la retraite de M. de La Bourdonnaye il avait perdu un collègue, mais qu'il conservait un ami.

M. Guernon de Ranville fut par suite appelé dans le conseil des ministres. Au moment où j'écris, M. Guernon n'est encore célèbre que par deux couplets de chanson.

Je ne veux pas finir ces Mémoires sans dir un mot du cardinal de La Fare, que nous venons de perdre. C'était un prélat très opulent, très avare, ultramontain passionné, royaliste fougueux, jésuite dans l'âme, mais au demeurant fort brave homme.

M. d'Hermopolis, chargé de présenter les sujets les plus dignes pour les places ecclésiastiques, s'est présenté lui-même pour devenir, au lieu de M. de La Fare, évêque de Sens et

d'Auxerre, aumônier de la duchesse de Berry et cardinal.

Je dis encore un mot sur la Cour royale, qui vient d'acquitter *le Courrier français* et le *Journal des Débats*. Le président Séguier, après avoir prononcé l'arrêt d'absolution dans la première de ces deux affaires, s'en alla en disant à ses collègues : « Ceux qui ont des confesseurs vont être bien grondés. »

Que de matériaux pour les auteurs de Mémoires dans la nouvelle lutte qui commence ! Quant à moi, c'est avec un vrai désintéressement que je le dis : mes amis les royalistes de 1830 se sont permis de me trouver un peu vieille. Quelle proscription serait aussi cruelle que ce mot? Mais *je me rends justice*, suivant l'expression de M. de La Bourdonnaye ; j'abandonne les royalistes de 1830 pour me réfugier dans mes *Souvenirs du consulat et de l'empire*. Tant pis du reste pour quelques uns de ces illustres ingrats, car dans mes *nouveaux Mémoires* je n'aurai pas recours aux initiales. Le consulat et l'empire ! c'est déjà de l'histoire ancienne ; et l'indiscrétion sur une époque si loin de nous n'est plus que de l'impartialité.

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE DES SOMMAIRES

DU TOME SIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER. — Projet de suppression de l'Académie française. — Belle réponse du roi. — Destitution de MM. Lacretelle, Villemain et Michaud. — Ils rédigent la supplique. — Intrigues pour empêcher son adoption. — Faiblesse de M. de Lapla ce. — Le roi refuse de recevoir la députation de l'Académie française. — Le héros du hasard maréchal de France. — Susceptibilité de l'Autriche. — M. d'Appony et les maréchaux de l'empire. — Le duc Marmont. — Le duc de Reggio. — Plaisant subterfuge. — Les ministres assistent au bal déserté par les maréchaux. — M. de Maubreuil et le prince de Talleyrand. — Le soufflet. — Accusations inutiles. — Disparition des papiers de M. de Maubreuil. — Sa déposition. — M. Bautier. — Bain fatal. — Harangue au peuple par un homme nu. — La chambre des pairs et la pétition contre les jésuites. — M. d'Hermopolis les défend. — M. Portalis. — La pétition de M. de Montlosier est renvoyée au président du conseil des ministres. — Clameurs du clergé. — La croix de Migné. — Lettre confidentielle. — L'évêque chez madame de Gontaut. — Monseigneur de Poitiers. — Le marquis de Bouillé. — M. F... de Bouillé. — La chanson de la restauration. — La loi d'amour à la chambre des députés. — M. Bonnet. — Ses paroles de regret. — Les membres de la commission. — Affluence des pétitions. — Défenseurs et adversaires de la loi. — Étourderie de M. de P... à la chambre. — Adoption de la loi. — Doutes sur les dispositions des pairs. — Ignorance de M. de P... — Le duc de Lé... — Mort de M. de La Rochefoucauld-Liancourt. — Ses vertus. — Profanation de son cercueil. — Outrages à sa mémoire. — 1789 est puni..... 1

CHAP. II.—Singulière aventure d'une dame de qualité.—La terrasse du bord de l'eau. — Tivoli. — Les œillades. — *Le beau jeune homme.*— Le Louvre.—Le bal.— Le seigneur polonais. — *Drôle, que fais-tu là?* — Catastrophe. — M. Tharin.—Les divertissements de la cour.—Disgrâce.— Langage des journaux du parti ultra.— M. de Corbière en haut de l'échelle.— Griffonnage des protecteurs. — Importance des maires de village. — M. de Corbière et M. Colnet. — Les bouquins et l'honnête homme. — M. de Villèle et les flonflons. — *Allez chez M. le garde des sceaux.* — Le cartel. — Les rimeurs empâtés. — Indignation et poésie de M. le baron de L... M...— Les six cents francs et les douze mille francs. — Les trente mille francs de mademoiselle Mars. — Gloire, amour-propre national, questions d'argent. — Tolérance de M. de V... — Susceptibilité du général S... — Le comte de Rochefort d'Ally. — Le comte Pierre de Vaudreuil..... 29

CHAP. III. — Conversation avec Louis XVIII. — Système à bascule. — Ni trop ni trop peu. — Les deux nations. — Les plus forts et les plus habiles. — Paroles de Clytemnestre. — Sens exquis de Louis XVIII. — Circonstances qui accompagnèrent son émigration.— Le baron de Breteuil traite avec les puissances. — Efforts inutiles du régent. — Barbarie des souverains de l'époque. — Hospitalité avilissante. — Parcimonie. — Pour quelle cause l'Angleterre donna asile à Louis XVIII. — Sa lettre au roi de Prusse. — Réponse embarrassée et cérémonieuse. — Le comte de Saint-Priest.— Le seigneur de Bohème. — Son entrevue avec le roi. — Exigence clandestine de l'Autriche. — Noble réponse de Louis XVIII.— Dépêches du comte de Saint-Priest. — Mirabeau veut débuter à la Richelieu. — Son empoisonnement. — Robespierre plaît à Louis XVIII. — Conséquences de ses rapports avec ce régicide. — Sa veuve n'a point été pensionnée. — Proposition raisonnable de Barras.—Faiblesse du directeur. — Sa vie privée. — Il fut grand après sa disgrâce. — Sa conduite dans les cent jours. — Querelle d'intérieur. — Je baise la main du roi. 49

CHAP. IV. — La loi de la presse à la chambre des pairs. — Le marquis de Laplace. — Son respect pour la noblesse. — Ren-

seignements qu'il me confie. — Mystère de M. de Portalis. — M. de P... désappointé. — Sa fureur. — Injures de la chambre des députés et courtoisie de MM. les pairs. — M. de P... est très pieux. — La loi sur la presse est retirée. — Illuminations publiques. — On engage le roi à passer la revue de la garde nationale. — Vertige du ministère. — Influence de l'opinion publique sur les gardes nationaux. — Leur zèle pour se rendre à cette revue. — Précautions clandestines. — Les troupes royales sont cachées dans les environs du Champ-de-Mars. — Ollivier. — Le 29 avril. — La foule au Champ-de-Mars. — Cris séditieux. — Paroles énergiques du roi. — Il fait sortir un homme des rangs. — Les vitres de M. de Villèle sont cassées. — *Qui casse les verres les paie.* — Confiance du duc de D... — Ordre du jour projeté pour le lendemain. — La police de sentiment. — M. de B... — Le grand coup est décidé. — Ajax et Achille. — Ses états de service. — Inquiétudes de la nation. — Le triste homme d'État et le beau cavalier. — Cabale de petits importants. — Intrigues de M. S. de L. R. — Parlez-moi de l'Opéra. — Le directeur de l'Opéra ne travaille plus avec Sa Majesté. — Le duc de Doudeauville donne sa démission. — Instances inutiles pour le conserver. — Le ministère de la maison du roi est supprimé. — M. de La Bouillerie, intendant de la maison du roi. — M. S. de L. R. tient bon. — Grâce du courtisan. — Portrait du duc de Doudeauville. 75

Chap. V. — Conséquence de la dissolution de la garde nationale. — Le docteur Récamier. — Son enthousiasme au lit du malade. — Efficacité des oraisons jaculatoires. — Le ministre l'oppose à M. Magendie. — Suite de sa nomination à la place de professeur au Collége de France. — Ses leçons sont sifflées. — La gendarmerie dans la rue Saint-Jacques. — Plusieurs étudiants sont arrêtés. — Les leçons sont suspendues. — Apparition de la girafe. — Ses secrétaires. — M. Geoffroy-Saint-Hilaire. — Son amour des monstruosités. — Qualités estimables de la girafe. — Les amants innombrables de madame de G... — Longanimité du mari. — Sa colère tardive. — Confi-

dences de sa mère. — Prétentions ridicules de M. de G... — Niaiserie d'un magistrat de province.— Le curé des Pyrénées. — Le correspondant invisible.— Mystification de M. Grimod de La Reynière.— L'original et la traduction. — *La Vie d'un Joueur.* — M. Victor Ducange.— Les chie-en-lits.— M. Lanjuinais. — Sentiments de Louis XVIII à son égard. — Le duc d'York, roi de France.— M. Journica de Saint-Méard. —Son agonie de trente-six heures.—Le président de la société des gobes-mouches.—Le solliciteur mystérieux.—Ses services. — Surprise des ignorants.— Horreur des gens instruits. — Voilà votre œuvre !— La pension de la marchande de bas. — Je ne nomme pas les masques. — M. de Corbière bouche-trou. — La croix de Saint-Louis à l'encan. — L'opticien chevalier de Saint-Louis. — Les possédés à Saint-Sulpice. — Exorcismes. — L'archevêque les empêche. — M. Lubbert, directeur de l'Opéra. — Il échappe à une mystification..... 98

CHAP. VI. — Rétablissement de la censure.— Lettre à ce sujet à l'une de mes amies. — Causes du rétablissement de la censure. — Les jésuites R. et C.— L'Autriche et l'Espagne.—Mémoire de M. de Bonald. — Nomination des censeurs. — M. de Bonald.— Le marquis d'Herbouville.— Le comte de Breteuil. — M. de Frénilly. — M. Ollivier. — M. Cuvier. — M. de Broé. — Les censeurs subalternes. — M. Joseph Pain. — M. Lourdoueix. — Appointements des censeurs. — Compte de ce que reçoit par an la famille de Bonald. — *La France chrétienne.* — Lettre de M. Pagès à M. de Bonald..... 126

CHAP. VII. — Lettre de M. Pagès à M. de Bonald. — Leur conversation.— La censure protége l'inquisition.— Brochure et épigramme du baron Lamothe-Langon. — Mot des femmes de la halle.—M. Pain au café Valois.— M. de Rhète censuré. — Ma conversation avec lui. — Incendie de l'Ambigu. — Exposition des produits de l'industrie.— Les Grecs à Navarin. — Les prêtres catholiques et les Grecs. — *Émilia*, drame de M. Soumet.— M. Victor Hugo.— Les acteurs anglais. — M. Royer-Collard nommé à l'Académie. — Ma retraite. — Anecdote..... 143

CHAP. VIII. — M. de Bonald. — Rout chez madame la marquise de ...—M. de Bonald.—M. Sallaberry et l'abbé Guyon. — MM. d'Agra, d'Hermopolis, de Caryte. — Le maréchal Soult et l'abbé Desmazures. — Vers inédits de M. Le Prevôt d'Iray.— M. Sosthènes de La Rochefoucauld et trois vieilles duchesses. — Galanterie du vicomte. — Conversation avec M. de Bonald sur l'hébreu, les mœurs, le piquet à écrire. — Exposition du système de M. de Bonald. — Paroles de M l'abbé de Lamennais..... 164

CHAP. IX. — Effets de la censure. — Nouvelles intrigues contre M. de Villèle. — Projet de dissolution de la chambre. — Nomination de soixante-seize pairs.— Dissolution de la chambre. — Élections. — M. de La Bourdonnaye. — Intrigues. — Visite à madame de Villèle..... 187

CHAP. X. — Réflexions d'une jolie femme. — L'état civil et les almanachs. — Mort de M. de Laplace, du maréchal de Viomènil, de l'acteur Larive, du roi de Saxe, de Manuel. — Le tirailleur maladroit. — Funérailles scandaleuses. — La police raisonnable. — La barrière des Martyrs. — Le char dételé.— Le Père-Lachaise.— MM. de Lafayette, Lafitte, de Schonen à la police correctionnelle. — Le camp de Saint-Omer. — Causes apparentes et réelles du voyage du roi. — Le magistrat intègre. — Bruits sinistres. — Absurdité de certaines craintes. — Difficultés que rencontrent les séditieux. — Effets désastreux de la censure. — Mort de Canning. — Ses suites. — Ses causes. — Le jésuite D.... — Son indiscrétion. — Excellence des persécutions. — L'assassinat de l'impie n'est pas une mauvaise action. — Le ministre anglais cité à Rome. — L'univers et ses avocats.— Les successeurs de Canning pressentis. — Lord Wellington. — Il impose le prince de P... à la France. — Mot de M. de V... — Le duc d'Esclignac. — Le sauf-conduit perpétuel.— Le comte de Brigode — Le salon de peinture et de sculpture.— Le baron Gros et ses plafonds. — Le dernier rayon du génie de Gérard. — Saint-Étienne. — M. Court. — M. Steuben. — Mauvais goût de la nouvelle école.— Le romantisme en poésie et la peinture romantique. — Madame Jacotot et ses porcelaines. — Comment on par-

vient. — M. Debufe. — L'abbé de Lamennais. — Lawrence. — La sculpture. — Racine et David le statuaire. — Le tombeau de Botzaris et le buste de Fenimore Cooper. — Les pamphlétaires du Musée..... 200

Chap. XI. — Élections de Paris. — Illuminations. — Cris d'allégresse. — Bandes organisées. — Les barricades. — Impossibilité de la force armée. — Les vagabonds relâchés. — Inactivité de la police. — Uniformes singuliers. — Faiblesse apparente de la gendarmerie. — M. de Divonne. — Feu de peloton. — Le passage du Grand-Cerf. — Le maréchal-de-camp de Montgardé. — Charges de cavalerie dans des ruelles. — Mollesse et violence inopportunes. — Concert de la police et des tapageurs. — Absence de procès-verbal. — Irritation des Parisiens. — Démarche des députés de la capitale. — Le marquis de Clermont-Tonnerre. — Que force reste à justice. — Les petits cailloux. — Le chef des bandes et ses aides de camp. — Inaction des agents de police. — Vociférations effroyables. — Noble refus de quelques officiers. — *Je n'échangerai pas des balles contre des pierres.* — Rigueurs inutiles. — Attaque de la rue Grenéta. — M. de Fitz-James. — Les citoyens fusillés. — Dernier engagement de la troupe. — Les casseurs de vitres cessent leurs promenades. — Instruction d'une procédure inutile. — Mensonge atroce du ministère. — Les élections continuent. — La nation s'éclaire sur ses droits. — J'ai suivi la foule. — Je cède à la réflexion. — Pourquoi j'ai décrit si longuement ces détails. — Si je consultais l'histoire... — Ils espéraient mieux. — Trahison possible. — Élections des grands colléges. — Désespoir de MM. de Villèle et d'Hermopolis. — Vol des diamants de mademoiselle Mars. — Les deux cents robes. — Scipion l'Africain. — Age de mademoiselle Mars. — Illusion nécessaire à la scène. — M. de V... chez moi. — Son agitation. — Entretien politique. — M. Pag... — Conversation. — Je mande M. R... C... — Son portrait. — Efforts inutiles. — Les vertus assommantes et le vice gracieux..... 227

Chap. XII. — Le sage de l'antiquité. — Vous avez trop sacrifié aux dames. — Deuxième entretien politique avec M. Pag... — Le latin. — *Vous l'avez appris avec le feu roi.* — Cela est bien.

— Je ne veux pas l'impossible.— Ne nous amusons pas.— Que dirait le peuple?— Exigences des libéraux.—Sur quelles bases on traitera. — Je crains les Grecs. — Vous n'êtes guère poli. On ne sauve pas un État avec de l'urbanité. — Les conditions sont dures. — Le domestique maladroit. — Madame L... — M. Pag... reconnu. — Voulez-vous que nous travaillions de concert ? — La vieille intrigante. — L'occasion est unique. — *Je suis liée avec les libéraux.* — Napoléon savait ce que je valais. — Elle devinait juste. — Je vais mettre des fers au feu. — Je vais chez madame de Pontécoulant. — M. de Jouy n'est point en colère. — M. de Saint-Léon. — Le comte Daure. — M. de Chauvelin. — Madame de Valence. — M. Lubbert. — M. de Norvins. — Point de chefs. — Le maître de la maison. — L'intrigue l'ennuie. — Je vais chez M. de V... — Il pourrait bien... — Tout arrangement est rompu. — N'y songez plus. — L'économe ferait litière d'argent. — Madame L... attend mon réveil. — Les droits acquis. — Le sénat romain. — Ils m'ont désolée. — Ils sont sans créanciers. — Avantages des entrevues inattendues. — M. Pag... revient. — Ce n'est point assez. — Tout est rompu. — M. de P... n'a point de mission. — Visite de M. de Pey. — Nous sommes à flot. — L'exemplaire de la *charte*. — L'article XIV. — Rien n'est impossible. — Le nouvel Atlas. — Le projet de M. Fiévée. — C'est bien extravagant. — Il demande des ennemis raisonnables. — Si on les foudroyait. — Craignez qu'ils n'en meurent pas. — Un bon vent souffle. — M. Flandin. — Galanterie des libéraux. — Le siècle est sévère. — Nous avons été dupés. — L'énigme est expliquée. — Le malin banquier. — Le négociateur n'a pas tout dit au public. — Vous êtes malin..... 254

CHAP. XIII. — Retraite obligée de M. de V. — Pensée consolante pour lui. — Illusion. — Lâcheté des ultramontains. — M. de La Bourdonnaye. — Ses palinodies. — Il se met sur les rangs. — Le vicomte de Martignac. — Son fanatisme d'amitié. — Le Gascon de Bordeaux et le Gascon de Toulouse. — Aigreur de M. de Peyronnet. — M. de Forbin évincé. — M. de Beauvais désigné. — Le comte d'Ambrugeac. — Causes de son éloignement du pouvoir. — Démarche de M. de C. — Il offre

au roi sa démission. — Il retombe toujours sur ses pieds. — Ses choix. — Le duc de Fitz-James. — La note secrète. — Paroles du roi. — L'autre inévitable. — M. Pasquier. — Nouvelles courses. — Refus de M. Pastoret. — Il désigne le comte Portalis, qui accepte. — J'oublie les torts de M. de P... — Son abattement. — Indifférence des ministres dans la fortune. — Ingratitude des soixante-seize envers M. de V... — Il se retire en Languedoc. — Le comte de Corbière. — Désespoir de M. de Clermont-Tonnerre. — Fiche de consolation accordée à M. de Damas. — L'infant don Miguel. — Abdication de don Pedro en faveur de sa fille. — La reine-mère — Dispositions convenues entre les deux frères. — Le barbier. — Sa vanité mise en jeu. — Le déjeuner. — Les conditions. — Le carrosse de remise. — Il ne ressemble pas à Napoléon. — Olivier-le-Daim et le barbier. — Portrait de don Miguel. — Entretien particulier. — La cire d'Espagne. — Le duc de Reichstadt. — Quelle grandeur ! — Que la vengeance est douce ! — Le reliquaire. — Je me recommande à vos prières. — Il part pour l'Angleterre. — Lord Wellington. — Le serment évité. — Il règne..... 279

Chap. XIV. — M. d'Hermopolis dans le nouveau ministère. — M. de Portalis. — M. de La Féronnais. — Sa santé. — Cause principale de l'invasion Polignac. — Le vicomte de Caux. — Le demi-ministre. — Ténacité de M. de Chabrol. — M. de Saint-Cricq auxiliaire de MM. d'Hermopolis et de Chabrol. — M. de Vatimesnil. — M. de Martignac. — Le beau diseur et l'homme d'État. — Les ventrus sans chef. — Aspect de la chambre. — Effets de la réunion Agier. — M. de La Bourdonnaye et son parti. — Ses soutiens à la cour. — Il se lie avec le prince de Polignac. — Le parti Villèle à la chambre. — Silence de M. de Bastoulh. — M. de Montbel. — Discours d'ouverture des chambres. — Madame de Duras. — M. de La Vauguyon..... 305

Chap. XV. — M. de Villèle et M. Ravez. — M. de La Bourdonnaye. — Faveur dont il jouit. — Il brigue la présidence. — Aspect de la chambre. — Les candidats à la présidence. — Le calice d'amertume de M. Ravez. — Impassibilité du ministère. — Singulière position de la réunion Agier. —

Habile conduite des libéraux. — Les suffrages semblent se réunir sur M. Hyde de Neuville.— Le scrutin ne satisfait personne. — Les transfuges coupables. — On aimerait mieux des jacobins. — M. de Portalis fait un signe de croix.— Je fais ce que je peux pour être dévote. — Je ne bats pas encore mes femmes. — M. Royer-Collard. — Chat échaudé craint l'eau froide. — Les foudres du parti-prêtre. — Recueil de poésies de M. de Martignac.— M. Royer-Collard président.—Rappel des exilés au conseil d'État. — M. Bacot de Roman directeur général. — M. de Belleyme. — Les officiers de paix. — MM. Franchet et Delavau sauveurs de la monarchie. — Les vice-présidents. — M. Laisné de Villevêque et Charles X. — Les régicides et les jésuites. — L'adresse. — Histoire du mot *déplorable*. — Les trente-quatre voix et le respect pour la personne du roi..... 326

Chap. XVI. — Intrigues à la cour.— M. de Villèle.— Perplexité de M. de Portalis. — Le 14 juillet. — Démission de l'abbe de Pradt. — Son désappointement. — Il fait une école. — Le billet doux à l'imprimerie. — L'évêque de N. — La persécution. — Le cardinal de Clermont-Tonnerre et sa devise. — Expédition de Morée. — Voyage du roi en Alsace. — Le roi de Wurtemberg et le grand-duc de Bade. — Célérité de M. de Forbin..... 346

Chap. XVII.— M. de Chateaubriand.— La franchise de M. de P. — On vous l'imposera. — Le pot-de-vin et les épingles. — *Avant, pendant et après.*— Madame de B. — Le dîner de Robespierre.—Le bonnet rouge.— La loge de Barras..... 365

Chap. XVIII. — MM. de Portalis et de Martignac.— Les roués du jour.— M. de La Ferronnais.—Attaque d'apoplexie dans le cabinet du roi. — Impassibilité des courtisans. — Désorganisation du conseil. — Ligue de MM. Portalis et Martignac.— Le petit Talleyrand. — Épigramme.— Position fâcheuse de M. de Martignac. — Mort des maréchales Brune et Masséna.—Funérailles de Picard.—MM. de La Bourdonnaye et Casimir Périer. — Le bandit de la gauche. — Le sage de la droite. — Oui et non. — Escamoteur. — Il saute par-dessus. — Mort tragique de M. Auger. — Les rédacteurs de l'adresse. — Mort du pape

Léon XII. — M. de Polignac. — M. de Mortemart. — Cause secrète de l'accusation de M. de Villèle. — Intrigue dirigée contre M. de Martignac. — Bal de la duchesse de Berri. — L'huissier. — Regrets tardifs d'une princesse..... 378

CHAP. XIX. — Mort du duc de Damas. — M. de Bully. — M. Amy. — M. Dupin. — Conversation avec M. de R... — Soirée au Tuileries. — Propos de M. de Montbel. — M. de R..s court après moi. — Séance de la chambre des députés. — Manœuvre du côté droit. — Retrait de la loi communale et départementale. — Tumulte. — Conversation sur le ministère. — M. de Chateaubriand. — Moïse. — Dotation des pairs. — Clôture de la chambre. — Ovations libérales..... 398

CHAP. XX. — Arrivée de M. de Polignac à Paris. — Prétexte de son voyage. — Conseils de lord Wellington. — M. de Latil. Son ministère ecclésiastique. — MM. de Polignac et de La Bourdonnaye. — Rôle de celui-ci. — MM. Ravez et de Courvoisier. — M. de Bourmont. — M. de Rigny. — M. de Chabrol. — Nouvelles du jour. — M. de Martignac à Saint-Cloud. — M. Royer-Collard. — Une chasse. — M. de Montbel. — Agitation dans Paris. — Soirée du 8 août. — M. de Polignac et ses amis. — Conseils de ceux-ci..... 417

CHAP. XXI. — Le nouveau ministère. — Réflexions. — M. de Bourmont. — Le général Gérard. — Les anciens ministres. — M. Bourdeau. — M. de Martignac et MM. de Polignac, La Bourdonnaye et Chabrol. Soirée chez M. Hyde de Neuville. — Entretien entre les ministres disgraciés. — Anecdotes sur M. de Polignac. — M. Cottu. — M. de La Bourdonnaye, sur la loi d'amnistie. — Querelle entre lui et M. de Polignac. — Neuvaine à Sainte-Geneviève. — Destitution de M. de La Bourdonnaye. — M. Guernon de Ranville. — M. de La Fare. — Mot du président Séguier. — Réception de la cour royale aux Tuileries..... 436

FIN DE LA TABLE.

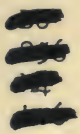

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
256
L223
t.6

Lanothe-Langon, Etienne Léon,
baron de
Mémoires d'une femme de
qualité